

B-12981

800^e anniversaire de l'Université de Paris

Vers une
Université
Européenne



Dimanche 24 mai
et lundi 25 mai 1998

La Sorbonne

Concourir à la mobilité des étudiants et des jeunes chercheurs, et par là même à la construction de l'Europe Universitaire, est l'ambition que la Conférence des Présidents des Universités Françaises a voulu partager avec les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche européens.

Cet anniversaire était l'occasion de jeter les premières bases d'une réflexion sur une harmonisation des cursus permettant de dégager des niveaux majeurs de qualifications. Il aura permis aux ministres allemand, britannique, français et italien de signer une déclaration commune visant à donner une meilleure lisibilité des parcours de formation et de recherche qui se doivent aujourd'hui de dépasser les seules frontières nationales.

Il y a lieu d'y voir le premier acte d'une action appelée à se prolonger et à s'élargir à de nouveaux partenaires. Le constat que rendez-vous a été pris à Bologne courant 1999 pour poursuivre la réflexion et que d'autres Conférences de Recteurs d'Universités Européennes aient exprimé le vœu d'y être associées souligne que l'objectif est plus largement partagé ; on ne saurait le confondre avec l'établissement d'un quelconque modèle unique dont l'histoire des uns, la tradition des autres auraient du mal à s'accommoder.

Bernard Saint-Girons
Premier vice-président
de la Conférence des
Présidents d'Université

La Sorbonne



La Sorbonne, vaste bâtiment au cœur du « quartier latin » doit son nom à son fondateur, Robert de Sorbon (1201-1274). Son histoire, au cours des siècles, a été si intimement mêlée à celle de l'Université de Paris qu'elle en est devenue le symbole.

L'Université de Paris, née de l'Église au XI^e siècle, reconnue officiellement par l'évêque de Paris et par le roi au XII^e siècle, se défend très tôt de sa double allégeance en se tournant vers la Papauté qui lui donne ses premiers statuts et son sceau. Ceci témoigne de l'esprit indépendant et universaliste des maîtres et escholiers de Paris.

Du XII^e au XIV^e siècles, l'Université de Paris conquiert une sorte de prééminence européenne, grâce à l'accueil qu'elle réserve aux maîtres étrangers et à l'attrait qu'elle exerce sur les étudiants qui y trouvent le climat cosmopolite où se façonne l'humanisme.

A l'origine, l'Université ne possède pas de biens propres, l'enseignement est dispensé en plein air, les étudiants vivent très souvent en vagabonds. La création des collèges permet de faire face à ce problème, de jour en jour, plus aigu. Le plus célèbre de ces établissements est celui de Robert de Sorbon. Le confesseur du roi Louis IX bénéficie des largesses royales pour donner à quelques pauvres maîtres-ès-arts la possibilité de se loger et de continuer leurs études de théologie. Les bâtiments construits par Robert de Sorbon subissent peu de modifications jusqu'au XVII^e siècle.

A partir de 1626, un ancien étudiant du collège de Sorbon, le Cardinal de Richelieu, décide de reconstruire cet établissement, œuvre à laquelle il travaille jusqu'à sa mort en 1642.

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, l'Université de Paris, attachée à un enseignement traditionnel trop distant des mouvements scientifiques et littéraires de l'époque, joue un rôle plus conservateur que novateur.

A la Révolution, la vieille université, encore corporative, subit le sort de toutes les corporations et disparaît. Le 17 octobre 1791, un décret ferme « les écoles de Sorbonne » et la « Société de Sorbonne » est supprimée, le 5 avril 1792. Les bâtiments servent à loger des soldats avant d'être laissés à l'abandon. Les révolutionnaires font

table rase des institutions universitaires de l'Ancien Régime. Il faut attendre les grandes réformes napoléoniennes et la loi du 10 mai 1806 pour que soit créée l'Université impériale.

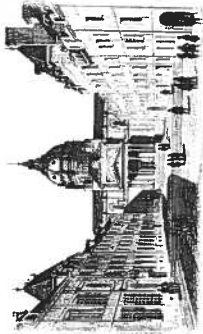
Au XIX^e siècle, les Facultés de Paris donnent leurs cours dans « l'ancienne maison de Sorbonne ». En dépit de la vétusté des locaux, les conférences publiques de Guizot, Michelet, Villemain, Victor Cousin deviennent des « tribunes retentissantes ». Les leçons de ces maîtres sont suivies jusqu'à l'étranger. Goethe les lit, selon l'historien Mignet. La participation de grands scientifiques tels que Lamarck, Ampère, Gay-Lussac, Pasteur, Claude Bernard contribue au renom de la faculté des sciences de Paris.

Jules Ferry, René Golbet, Louis Liard et Octave Gréard réorganisent fondamentalement les institutions universitaires. La création d'un conseil général des Facultés en 1885 et la loi du 18 juillet 1896 reconstituent l'unité de l'université sous l'autorité administrative du recteur de chaque académie. La reconstruction de la Sorbonne s'inscrit dans cette perspective. En 1881, après un concours, le chantier est confié au jeune architecte, prix de Rome, H.P. Nénot, les anciens bâtiments construits sous Richelieu sont détruits, excepté la Chapelle. Le nouvel édifice présente des reminiscences du style Louis XIII accommodées au goût de la fin du XIX^e siècle.

En mai 1968, la Sorbonne est choisie comme « base » par le mouvement étudiant qui conteste les institutions universitaires et hâte l'instauration de nouvelles structures fondées sur les principes d'autonomie et de pluridisciplinarité (loi d'orientation de l'Enseignement Supérieur du 12 novembre 1968).

Aujourd'hui, La Sorbonne, siège de l'administration du Recteur de l'Académie, Chancelier des Universités de Paris, partage ses locaux avec quatre des treize universités interdisciplinaires créées le 1^{er} janvier 1971.

Héritière de l'ancien collège de Robert de Sorbon, La Sorbonne demeure le symbole de la continuité de l'enseignement supérieur français et de la pensée universaliste en action.



Dimanche 24 mai 1998

800^e
anniversaire
de l'Université
de Paris

René Blanchet, Recteur de l'Académie,
Chancelier des Universités de Paris.

Yves Jegouzo, Président de la Conférence
des Présidents des Universités de Paris.

Claude Allègre, Ministre de l'Éducation Nationale,
de la Recherche et de la Technologie.

Jacques Le Goff, Historien, EHESS
« De l'Université médiévale à
l'Université européenne du XXI^e siècle »

Jean-Pierre Poussou,
Président de l'Université Paris IV Paris-Sorbonne.
« De la Sorbonne aux Universités de Paris :
une grande histoire universitaire »

Remise de l'insigne de Docteur Honoris Causa
par le Professeur Elie Cohen,
Président de l'Université Paris IX Dauphine
à Madame la Baronne Blackstone, Ministre

Remise de l'insigne de Docteur Honoris Causa
par le Professeur Jean Lemerle,
Président de l'Université Paris VI Pierre et Marie Curie
à Monsieur Jürgen Rüttgers, Ministre

Remise de l'insigne de Docteur Honoris Causa
par le Professeur Pierre Villard,
Président de l'Université Paris V René Descartes
à Monsieur Luigi Berlinguer, Ministre



René BLANCHET
Recteur de l'Académie
Chancelier des Universités de Paris

Monsieur le Ministre, messieurs les Présidents,
permettez-moi de vous remercier, au nom de tous
ceux pour qui cette vieille maison demeure « le ber-
ceau de nos disciplines intellectuelles et la citadelle de
nos sûretés de pensée » – ainsi parlait Gaston Berger.
Vous avez souhaité, Monsieur le Ministre, que
cette commémoration soit un temps fort d'échanges
et de propositions sur le destin international de nos
universités auquel la Sorbonne se doit d'être fidèle.

Dès ses origines, l'Université de Paris a développé
les échanges internationaux, d'étudiants et de
maîtres. Au XIV^e siècle, ne dit-on pas, déjà, de la
Sorbonne qu'elle est un « abrégé de l'univers » ? Les
Allemands, Ecossais, Hollandais, Espagnols, Portugais,
Italiens, Suisses, Bohémiens, et même Ruthènes y
étaient, au dire des chroniqueurs, en plus grand
nombre que les Français !

Aujourd'hui, grâce à ce colloque, la Sorbonne,
fidèle à sa vocation d'ouverture internationale,
accueille des universitaires d'Europe. Remplis d'es-
poir et d'enthousiasme, ils surmontent la diversité des
langues, ils construisent notre avenir européen.
Leurs propos contribueront au dialogue qui ne cesse
de s'amplifier entre les hommes de culture et de
savoirs. Ces artisans, ces « hommes de bonne volonté »
créeront cette université européenne qui donnera
une âme à la construction de l'Europe.

Permettez-moi d'exprimer ma vive gratitude aux
éminents conférenciers et intervenants de cette après-
midi. Ils transformeront cette séance inaugurale en
une fête de l'esprit. Grâce à leur érudition, à leur
talent, à leur personnalité, ils nous feront partager
l'histoire de l'Université de Paris. Ils diront leur foi en

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs les Députés et Sénateurs,
Mesdames et Messieurs les Recteurs,
Mesdames et Messieurs les Présidents d'université,
Mesdames et Messieurs les Directeurs,
Mesdames et Messieurs les Professeurs et
Chers Collègues,
Mesdames et Messieurs.

L'année 1998 sera marquée par le Colloque euro-
péen commémorant le 800^e anniversaire de
l'Université de Paris. Il se réunit en Sorbonne et j'ai
l'honneur de l'ouvrir en ma qualité de Recteur et
Chancelier des Universités de Paris.

La Sorbonne, symbole des Universités de Paris,
apparaît au terme de huit siècles d'histoire comme
un lieu privilégié de réflexion, d'initiative et d'action.
Les enseignants et les personnalités les plus diverses
s'y expriment avec cette liberté de parole et de pen-
sée qui sont le propre de toute création et de toute
vie intellectuelles.

un enseignement supérieur de qualité et qualifiant. Ils affirmeront leur ambition et leur espoir de construire le futur de l'Europe grâce aux savoirs.

Fidèles à leur tradition d'universalité et soucieuses d'honorer de grands universitaires européens, trois universités : Paris V - René Descartes, Paris VI - Pierre et Marie Curie, Paris IX - Paris Dauphine, ont pris l'heureuse initiative de remettre les insignes et le diplôme de Docteur Honoris Causa :

- à Madame la Baronne BLACKSTONE, Ministre d'Etat du département pour l'Education et l'Emploi du Royaume Uni,
- à Monsieur Jürgen RÜTTIGERS, Ministre allemand de l'Education des Sciences, de la Recherche et de la Technologie de la République d'Allemagne,
- à Monsieur Luigi BERLINGUER, Ministre de l'Instruction publique de l'Université et de la Recherche, de la République d'Italie.

C'est un grand d'honneur, pour ces universités d'abord, mais aussi pour l'ensemble des universités de l'Académie de Paris, que de vous accueillir, Madame et Messieurs les Ministres honorés, dans la grande famille spirituelle que forment les Docteurs Honoris Causa.

Ces cérémonies sont l'expression tangible de la permanence et de la vitalité des institutions universitaires qui ont, toujours, en Europe, su transcender les frontières politiques, linguistiques et culturelles. Elles réaffirment, par delà les circonstances et les aléas de l'Histoire, leur fidélité à une vocation universaliste et à une tradition d'indépendance.

Nos universités s'affirment comme des institutions au service du progrès scientifique, mais aussi moral, de l'individu, de la société, de l'Etat.

Vous avez su, Madame et Messieurs les Ministres honorés, dans vos pays respectifs, faire vivre brillamment ces valeurs humanistes, par vos actions d'enseignants, de chercheurs et d'acteurs de la vie politique.

Dans le rituel de cette cérémonie, les Présidents des Universités qui vous accueillent, Messieurs les Professeurs :

- Elie COHEN, Président de l'Université Paris IX Dauphine ;
 - Jean LEMERLE, Président de l'Université Paris VI Pierre et Marie Curie ;
 - Pierre VILLARD, Président de l'Université Paris V René Descartes ;
- auront l'honneur de prononcer vos éloges et présenteront les institutions dont vous allez bientôt porter, j'en suis sûr, avec fierté le titre.

Il me reste, pour terminer, un bien agréable devoir, celui de remercier tous les participants à cette rencontre qui sera, j'en suis convaincu, une étape déterminante dans la construction de l'Université européenne de demain, nouvelle frontière pour un nouvel humanisme résolument ouvert sur le monde !

Que dans ces murs chargés d'histoire, ce colloque jette les bases d'une Europe des savoirs. Qu'il illustre la clairvoyante déclaration de Robert Schumann : «L'Europe se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait» !



Yves JEGOUZO
Président de la Conférence
des Présidents des Universités de Paris

il faut souligner avec force que la dimension internationale est consubstantielle à l'Université de Paris, créée par la Papauté précisément pour propager l'idéologie de la suprématie d'une Eglise à vocation mondiale sur les pouvoirs temporels qui s'affirmaient au XII^{ème} siècle. De ce passé clérical les Universités n'ont conservé que les robes que nous portons dans des cérémonies académiques telles que celle-ci - encore ont-elles été redessinées par l'Empire.

Par contre, la dimension internationale et plus précisément européenne n'a jamais constitué pour l'Université une exigence plus forte qu'actuellement. Et cela pour de multiples raisons qui seront sans doute développées demain :

- l'internationalisation du marché du travail qui veut que les jeunes gens et les jeunes filles qui sont confiés aux Universités seront de plus en plus appelés à développer leur activité professionnelle en dehors de nos frontières, ce qui nécessite qu'ils soient formés à cet effet;

- l'internationalisation des savoirs et l'accélération de la transmission des connaissances que favorise la révolution des nouvelles technologies de l'information;

- et, par voie de conséquence, l'internationalisation du marché de la formation supérieure - dès lors que la logique du marché s'impose. Celle-ci conduit à mettre en concurrence les universités du monde entier pour assurer la formation des cadres et des élites.

Il y a là, pour l'Europe et ses Universités, des enjeux lourds pour le tout proche XXI^{ème} siècle. Enjeux lourds pour la société française, tout d'abord. Celle-ci doit s'adapter à ce nouveau contexte et œuvrer

Réunis aujourd'hui à l'occasion des cérémonies qui accompagneront le huitième centenaire de l'Université de Paris, il m'appartient de vous souhaiter la bienvenue au nom des Universités de Paris, héritières de la Sorbonne et désormais réunies dans la Conférence des Présidents des Universités de Paris.

Ces cérémonies ont été volontairement replacées dans un contexte résolument international. Demain, à l'initiative du Ministre C. Allègre ainsi que de la Conférence des Présidents des Universités de France, aura lieu un important colloque sur l'Université européenne.

Dans un instant les insignes de docteur honoris causa seront remis aux Ministres de l'Education d'Allemagne, de Grande-Bretagne et d'Italie, également à l'origine de cette initiative. Ils symboliseront la dimension européenne qui est donnée à cette manifestation.

Tout ceci s'inscrit parfaitement dans la grande tradition internationale de la Sorbonne. Sans empiéter sur son historique que retraceront dans un instant des historiens qui le connaissent beaucoup mieux que moi-même,

à la construction de cet espace universitaire européen. Il est probable que dans quelques décennies, voire avant, le pourcentage d'étudiants étrangers qu'accueillera un pays et la proportion d'étudiants de ce pays qui iront suivre une partie de leur cursus dans une Université étrangère constitueront des indicateurs pertinents de la bonne santé tant économique que culturelle d'un Etat.

Cela implique que soit rendus plus lisibles et plus efficients les cursus internationaux qui seront offerts aux étudiants de nos pays. Et nous nous réjouissons que cela soit au centre du colloque de demain sur l'Université européenne.

Cela nécessitera également des efforts considérables des Etats, si on veut éviter que cette évolution ne creuse la ségrégation sociale encore trop présente dans l'enseignement supérieur. Un accroissement considérable des aides à la mobilité étudiante sera nécessaire si on veut éviter que le parcours universitaire international des étudiants ne s'apparente au traditionnel voyage en Europe que faisaient les enfants des bonnes familles au XVIII^{ème} et au XIX^{ème} siècle, mais qui précisément n'était le fait que d'une élite. Si ces aides restaient au niveau actuel, l'internationalisation de la formation supérieure courrait le risque de constituer un frein au redémarrage d'un ascenseur social dont tous s'accordent à dire qu'il faut le réparer.

La construction de l'Université européenne nécessitera également des évolutions culturelles essentielles dans nos administrations. On ne pourra parler à la fois d'espace universitaire international et poursuivre une politique des visas qui y fait obstacle ou tolérer plus longtemps que les administrations fiscales et sociales exigent des professeurs étrangers invités qu'ils remplissent un dossier administratif exigeant d'eux un effort plus grand que celui qu'ils doivent consacrer à la préparation de leurs conférences.

Enjeux lourds pour l'Université française ou, plus exactement, pour un enseignement supérieur français écartelé de manière internationalement peu visible entre des Universités, des grandes écoles et des grands organismes de recherche, sans compter les œuvres universitaires dont on sait l'instrument essentiel qu'elles constituent pour la conduite d'une action internationale efficace. Ce qu'a parfaitement compris, par exemple, un pays comme l'Espagne. Et, à cet égard, le rapport Attali - quelles que soient les appréciations qu'on lui porte - ouvre une réflexion nécessaire et urgente et il faut remercier le Ministre de l'éducation nationale de l'ouvrir en sachant les résistances qu'il devra vaincre en ce domaine.

Enjeux enfin pour l'Université de Paris. Vous n'avez pas été sans remarquer le paradoxe intéressant

que nous offre cet amphithéâtre de la Sorbonne qui - il y a exactement trente ans - était l'épicentre de la contestation étudiante et qui aujourd'hui accueille une cérémonie parfaitement académique qui voit défiler les professeurs en toge sous les ors restaurés de la Sorbonne. On pourrait y voir - et un grand quotidien français n'y a pas manqué hier - le signe d'une restauration de l'Université des professeurs.

Les Universités de Paris y voient plutôt le point de départ d'une refondation.

La révolution de 1968 - car pour les Universités cela en fut une - a été une nécessité. Elle a permis de déployer les structures universitaires, de les démocratiser, d'ouvrir la voie à une autonomie des Universités qui, si elle a encore des progrès à accomplir, est devenue irréversible. Elle a permis également la réorganisation de l'Université de Paris devenue trop importante en huit Universités autonomes, dix-sept pour l'Ile-de-France et nous savons que d'autres Universités capitales, la Sapienza notamment, se posent aujourd'hui la même question.

Aujourd'hui, les huit Universités parisiennes avec 250 000 étudiants, principalement concentrées sur le quartier latin - authentique campus dans la ville - et bientôt nous l'espérons sur le quartier Tolbiac constituent un atout important pour l'Université européenne de demain. Offrant les spécialités les plus rares, regroupant des centres de recherche et des bibliothèques internationalement réputés, les Universités de Paris entendent se placer dans un projet résolument international. Elles accueillent déjà des dizaines de milliers d'étudiants étrangers et développent chaque jour des relations plus étroites avec les grandes Universités du monde entier. Et je tiens à ce propos à saluer les recteurs, présidents et représentants des Universités étrangères partenaires dont beaucoup ont tenu à être présents à ce colloque et à remercier tous ceux qui nous ont adressé des messages d'amitié.

Malgré tout, leur entrée pleine et entière dans l'Université européenne et mondiale du XXI^{ème} siècle nécessite - elles le pensent - une véritable refondation qui repose sur :

- la mise aux normes internationales les plus exigeantes de leurs conditions de travail. Ce qui implique un infléchissement d'une politique d'aménagement du territoire qui pense à tort que le développement des Universités de province passe par l'affaiblissement de l'Université de Paris. En paraphrasant la formule célèbre, nous croyons au contraire, et cet avis est de

- un effort des Universités parisiennes leur permettant d'améliorer leur lisibilité internationale et d'éviter à nos partenaires de se perdre dans les méandres d'une numérotation universitaire parfois hermétique. Ce qui peut impliquer des remembrements entre les Universités de Paris.

- une meilleure coopération avec les grandes écoles qui devrait progresser dès lors que celle-ci se ferait par référence à la norme européenne et mondiale et non - comme le laissait entrevoir un article récent - par l'exportation d'un modèle exotique.

Il n'y a pas d'anniversaire sans vœux. Voilà celui que je formule pour ce 800^{ème} anniversaire de l'Université de Paris. J'y ajoute celui qu'en 2098 (voire 2099 ne soyons pas trop regardants sur les dates) nos arrière-petits enfants aient l'occasion de fêter de concert les 900 ans de la Sorbonne et le premier centenaire de l'Université européenne.



Claude ALLÈGRE
Ministre de l'Éducation Nationale,
de la Recherche et de la Technologie

Vous constituez à vous tous cet immense réservoir de compétences, d'énergies intellectuelles, de connaissances qui va déterminer pour une très large part l'avenir de l'Europe. C'est à vous qu'incombent plus que tout, à l'aube du XXI^e siècle l'essor, le renouvellement, l'adaptation de notre vieux continent aux enjeux de la mondialisation. Je voudrais d'abord vous dire merci, merci à tous d'être venus, merci à mes collègues étrangers d'avoir, par leur présence, marqué le caractère symbolique et international de cette manifestation, de vous être déplacés de si loin pour vous rendre dans ce lieu. Nous célébrons aujourd'hui, non seulement, l'anniversaire d'une université parisienne mais aussi, une solidarité avec ses sœurs, ses cousines, ses héritières. J'ai fait un rêve, le rêve que par-delà les frontières, nos enfants et nos petits-enfants pourraient circuler à leur guise, obtenant une partie de leur diplôme à Oxford, une autre à Florence, une autre à Bologne, une autre à Heidelberg, une autre à Paris, une autre à Stockholm, et que tous ces diplômés formeraient le cursus européen, où les professeurs pourraient voyager et enseigner, sans se soucier de problèmes de retraite ou de sécurité sociale, et pourraient ainsi devenir, comme ce fut le cas autrefois, les représentants de cette Europe de l'intelligence que nous aimons tant. Avec cette manifestation nous avons voulu, au-delà de nos différences, marquer notre solidarité et nos origines communes.

Nous voulons en particulier renouer avec cet esprit libre et itinérant de l'étudiant du Moyen Âge, alors que le mot universitas était encore (selon l'étymologie latine et dans son acception juridique) l'équivalent d'un mot qui nous est cher entre tous, celui de République. Il y avait, dès l'origine, cette idée, qui nous sied encore, de l'exercice d'une souveraineté partagée, de la recherche

d'un accord entre les hommes d'une même cité dont les frontières seraient aussi larges que celles de l'esprit, n'excluant ni la diversité, ni les divergences culturelles, ni le débat d'idées. Il est important, enfin, de rappeler qu'un des grands avantages de l'Europe face à d'autres continents, si forts économiquement, c'est précisément cette ancienneté préservée de nos cultures, ce lourd héritage intellectuel dont, sous bien des aspects, eux-mêmes se réclament et bénéficient encore.

Mon émotion vient d'abord du fait qu'en tant que scientifique et universitaire je ressens ce lieu, qui vous accueille aujourd'hui, comme ma maison. Je me sens bien parmi vous, je sens naître, en vous voyant ici, un immense espoir. Sans vouloir anticiper sur les confidences de mes éminents collègues historiens qui, je les en remercie, retraceront bien mieux que moi, dans quelques minutes, l'histoire de ces lieux et l'évolution de notre université depuis ses origines jusqu'à l'aube du XX^e siècle, je voudrais revenir brièvement sur quelques faits marquants et quelques chiffres qui soulignent l'ampleur des difficultés qu'il nous a fallu traverser et des transformations accueillies en huit siècles. Passé le temps de sa splendeur médiévale où elle attirait des milliers d'étudiants de l'Europe tout entière dans son quartier latin - le latin était la langue d'enseignement - la Sorbonne s'est repliée sur elle-même. Les guerres de religion ont fait éclater, en même temps, les universités européennes et l'université française ; de là est née cette division, entre universités et grandes écoles : parce que le latin refusait le vent venu d'Italie, les sciences naturelles, l'architecture, la physique, il a fallu les créer ailleurs, ainsi est née la dichotomie de notre système d'enseignement supérieur. Mais en même temps, les universités européennes se sont refermées sur elles-mêmes. Prague d'abord, et puis petit à petit chacune d'elles, avec les universités allemandes divisées en universités protestantes et catholiques. Eh bien ! si nous pouvons revenir sur cette coupure, le jour même où la dernière des guerres de religion semble se terminer en Irlande, ce sera un grand jour. Cette université a subi bien des vicissitudes, sous la Révolution elle a même disparu, car les révolutionnaires la jugeaient trop élitiste et corporatiste, et préféraient les grandes écoles où s'exerçait l'élitisme républicain.

L'université ne retrouva son poids et son influence que sous la troisième république, lorsque Jules Ferry décida de faire construire pour elle des bâtiments prestigieux, à l'emplacement même où le Cardinal de Richelieu avait fait bâtir par le grand architecte Lemercier l'ensemble dominé par la chapelle encore en place aujourd'hui. La nouvelle université n'accueillait alors que quelques milliers d'étudiants et, même si la moitié des diplômés français étaient inscrits à la Sorbonne, les

licences délivrées jusqu'aux années 1930 ne représentaient jamais que quelques centaines de diplômés par an. Or, aujourd'hui, la seule ville de Paris abrite environ deux-cent-mille étudiants, soit près de 10 % de la population de la capitale. Pouvez-vous imaginer les conditions de travail de deux-cent-mille étudiants dans des locaux où nous sommes réunis aujourd'hui ? Il a fallu construire dans l'urgence, multiplier les lieux d'enseignement et de recherche, avant de découper l'université de Paris en universités autonomes, puis créer les universités franciliennes hors des limites de la capitale. Il y a, aujourd'hui, huit universités dans Paris intra-muros, dix-sept universités en Ile de France, près de quatre-cent-mille étudiants en tout, si l'on compte les élèves des grandes écoles et des grands établissements, et deux-cent-cinquante implantations universitaires. Chacune des universités parisiennes n'a pas loin de quinze emplacements différents dans la capitale ou dans la proche banlieue pour ses enseignements et sa recherche. Parallèlement à cette poussée quantitative, qui, dans les décennies soixante de notre siècle a bousculé toutes les prévisions, l'université a profondément évolué qualitativement. Les disciplines nouvelles ont été créées, l'université est devenue le lieu de cette diversité du savoir et de cette progression incessante des connaissances. Il a fallu, tout à la fois, gérer la démocratisation (certains emploient le vilain mot de massification) et le maintien de la qualité des formations. La principale difficulté rencontrée par les gouvernements successifs fut de ne pas barrer l'accès de l'université aux jeunes souhaitant poursuivre les études supérieures, sans pour autant donner raison aux nostalgiques d'un système élitiste, toujours prêts à évoquer la baisse de niveau. Dans la France d'aujourd'hui, plus de la moitié d'une classe d'âge accède à l'enseignement supérieur. Songez, qu'au lendemain de la seconde guerre mondiale, ces étudiants ne représentaient que 3 %. Cette simple donnée suffit à faire comprendre le changement de finalité de l'université : là où l'on ne formait que les élites et les cadres supérieurs de l'administration de l'Etat, l'université d'aujourd'hui, sous ses divers statuts, forme plus de la moitié des hommes et des femmes qui, à tous les niveaux de qualification, constituent la population active de notre pays.

Au-delà des défis de la démocratisation, de la diversification et de la spécialisation des disciplines, nos universités doivent aujourd'hui prendre en compte de nouvelles données. Selon qu'elles sauront ou non y répondre et s'y adapter, ces données représenteront pour elles, soit le début d'un déclin, soit celui d'un nouvel essor. Elles pourront même offrir des ouvertures aux problèmes qui se posent actuellement dans le cadre des structures nationales. Ces nouvelles données sont naturellement d'un côté celles de la mobilité, et celles des nouvelles technologies de l'information de l'autre.

La possibilité d'aller étudier dans un autre pays, de maîtriser plusieurs langues, de se frotter à d'autres cultures, est un atout majeur pour nos étudiants.

L'essor des technologies de l'information et du multimédia est générateur de nouvelles activités et d'emplois mais, surtout, pour nous universitaires, d'une nouvelle manière d'enseigner. L'enseignement doit devenir une activité permanente dans la vie des hommes. Il n'est plus vrai que : "à l'université on apprend, ensuite on applique" ; c'est toute sa vie qu'il faudra aller et venir dans l'université, se former soi-même, revenir un temps, repartir. L'université continuée, l'université permanente, avec l'internationalisation, sont les deux données nouvelles de ce siècle qui s'ouvre. Dans ce grand marché de la matière grise, l'Europe doit être présente. Pour être présente, elle doit se mettre en ordre de marche. Notre université, avec douze ou quatorze diplômes différents, est illisible à l'étranger quant aux formations offertes ; nous devons simplifier nos diplômes, nous devons être compétitifs (par l'appel qu'ils constituent), puisque nous sommes capables de donner des enseignements qui sont parmi les meilleurs du monde. Mais encore faut-il que d'autres le sachent : notre université doit être ouverte aux étudiants étrangers, notre université ne doit pas être une institution refermée sur elle-même.

D'abord, il faut construire cette université européenne. Dans la grande compétition du XXI^{ème} siècle, l'université européenne est peut-être la plus grande chance de l'Europe. Encore faut-il que nous soyons capables de la mettre en marche. Je tiens à remercier tout particulièrement les universitaires français qui, en l'espace de trente-cinq ans, ont vu le nombre de leurs étudiants multiplié par sept. Aucun autre service de l'Etat n'a subi un tel accroissement. Et, aussi paradoxal que cela puisse paraître, cette université a amélioré son niveau. Poussée par cette croissance sans commune mesure, elle s'est ouverte, ouverte sur le monde, ouverte sur les nouvelles disciplines, ouverte sur le pays, ouverte sur l'économie. Je suis sûr que les universitaires français, ayant fait preuve de dynamisme, ils sauront être au rendez-vous de la formation de l'Union européenne et de l'université européenne.

Tous les pays développés ont connu, peu ou prou, les mêmes difficultés que la France. Chacun y a répondu à sa façon, en fonction de ses caractères propres et de son histoire. Ainsi, les vicissitudes de notre pays, de notre histoire, ont marqué son université, comme la marche vers l'unité politique de l'Allemagne et de l'Italie ont marqué les leurs. A l'aube du troisième millénaire, la construction européenne doit donc se faire sur fond d'un paysage universitaire divers, avec les particularités de cursus et de formation propre à

chaque pays. Nous ne pourrions pas faire naître une norme qui serait uniformisante ; si nous le faisons, nous appauvririons l'Europe. L'Europe est riche de sa diversité. Ce que nous voulons faire et ce que nous faisons, c'est faire ressortir une trame commune permettant la mobilité des étudiants et des professeurs, une trame harmonisée qui permette la diversité.

Je voudrais vous dire quelque chose aujourd'hui, en tant que ministre de la République et homme politique : nous venons, il y a quelques semaines de prendre la décision de faire l'Euro - je ne doute pas que nos collègues britanniques nous rejoindront dans quelque temps - et tout le monde parle de l'Euro, (c'est une grande chose), de l'Europe des banquiers, de l'Europe de la monnaie, de l'Europe économique. Et puis, tout de suite après, on dit : "il faut faire l'Europe économique et politique". Mes Chers Collègues, je me pose cette question : "est-ce si urgent de faire l'Europe économique et politique" ? La première urgence n'est-elle pas de faire l'Europe de la culture, l'Europe de la science, l'Europe de l'éducation, l'Europe qui permettra de former des jeunes pour qui l'Europe politique deviendra non pas une contrainte mais une évidence ? Ne sommes-nous pas en train, chacun à notre place, de promouvoir ce qui est le plus important dans cette Europe, c'est-à-dire une Europe fière de sa tradition, sûre de sa culture, prête à l'innovation, prête dans les rapprochements, prête à coopérer et à évoluer sans se renier ? Une Europe qui permettra à tous de fonder cette culture commune dans la diversité. Prenons un exemple, et je choisis un exemple politique : on me dit "Unifions l'Europe". Imaginons que nous unifions complètement l'Europe. Alors nous aurons un Président de l'Europe. Quand il y aura un sommet des pays industrialisés, en face de Monsieur Clinton se trouvera un Européen. Aujourd'hui ils sont quatre. Ne sommes-nous pas plus forts finalement, dans cette diversité ? On aura besoin, un jour, sans doute, de faire cette Europe politique unifiée, mais sûrement en imaginant autre chose.

En tant que ministre et homme politique, je voudrais que cette occasion solennelle du 800^{ème} anniversaire de la Sorbonne soit une première étape, dans un mouvement qui se poursuivra, de cette construction de l'université européenne ; je voudrais que nous affirmions que notre premier souci, c'est celui des étudiants et de la formation de la jeunesse européenne. C'est pour eux que nous tentons de définir des cadres d'un nouvel espace intellectuel européen, qui doit être un espace d'échanges. Mon vœu le plus cher est que nous sachions trouver ensemble, aujourd'hui, pour nos étudiants, au-delà des intérêts

nos collègues universitaires et amis venus aujourd'hui de toute l'Europe pour réfléchir ensemble à des questions fondamentales pour notre avenir. Puisse cette démarche, déjà initiée par des universités et des écoles qui n'ont pas attendu notre soutien pour mettre en place des partenariats, trouver un nouvel élan grâce à la volonté conjointe des universitaires et des hommes politiques. Je crois qu'il nous faut construire cette Europe ensemble, une Europe de l'unité, de l'égalité, donc de la diversité, ne l'oublions jamais. C'est dans cette diversité des cultures, c'est dans cette diversité d'histoire commune que nous assumons collectivement, avec fierté, que nous pourrions construire l'Europe de demain.

Je remercie tous les participants de nous avoir fait confiance pour cette célébration du 8^{ème} centenaire de la Sorbonne. Mesdames et Messieurs, Merci.

En honorant aujourd'hui les ministres de Grande-Bretagne, d'Allemagne Fédérale et d'Italie, c'est cette même volonté de reconnaissance mutuelle et d'accueil des compétences européennes que les présidents des universités parisiennes ont voulu manifester. A ce propos, je tiens à dire tout de suite que, si nos quatre pays se retrouvent aujourd'hui dans une démarche commune parce qu'ils représentent un certain nombre de symboles, nous savons que d'autres pays d'Europe veulent se joindre à ce grand mouvement de la construction européenne. Autour d'eux et avec eux, nous souhaitons rendre hommage à tous

de ce qui a changé et de ce qui doit changer. N'est-ce pas d'ailleurs l'exigence même de l'histoire qui n'est pas nostalgie du passé mais appel à l'avenir ? Et cela est particulièrement vrai de l'histoire universitaire. Le pré-universitaire Bernard écolâtre de Chartres dans la première moitié du XIIe siècle disait : "Nous sommes des nains montés sur des épaules de géants mais nous voyons plus loin qu'eux". Sachons garder cette humilité et cette ambition. En donnant à l'université de Paris en 1215 ses premiers statuts, le cardinal légat Robert de Courson lui donnait pour objectif, comme inspiration fondamentale, la reformatio in melius, la réforme pour faire mieux. Sans mettre en péril le besoin de stabilité de l'institution universitaire, ce mot d'ordre : la réforme et le progrès, dans sa propre activité, pour le service du savoir et de la société, doit être la préoccupation permanente de l'université européenne du XXI^e siècle.

L'université est une des plus grandes créations du Moyen Age, à partir de la fin du XIIe siècle, et un des plus grands héritages, plus que jamais vivant avec ses gros problèmes, que le Moyen Age nous ait légués. Qu'est-ce qu'une université aux XIIe-XIIIe siècles ? Le terme universitas est un de ceux qui désignent une communauté professionnelle autonome, consciente d'elle-même et organisée, une des nombreuses corporations qui naissent alors dans l'effervescence sociale et institutionnelle au sein de l'extraordinaire essor urbain. Le terme universitas remplaça bientôt le terme original de studium generale, "école supérieure générale" qui indiquait à la fois un niveau d'enseignement supérieur et le caractère universel des savoirs enseignés. Sachons ici encore nous souvenir que l'université est liée à toute une structure scolaire verticale dont elle doit recevoir nourriture ; elle doit en échange pourvoir en savoir et débouchés et qu'elle doit par ailleurs chercher à satisfaire cette vocation à l'universalité du savoir. Pour en revenir au Moyen Age, la corporation universitaire est appelée universitas scolarium, corporation des "écoliers" (maîtres et étudiants) ou plus explicitement universitas magistrorum et scoliarum (corporation des maîtres et des étudiants). De toutes les corporations, marquant son originalité, la corporation universitaire fut la seule à utiliser le terme universitas et finalement à l'utiliser de façon absolue et sans compléments : l'université. Comment définir une université médiévale ? J'emprunte au regretté Pierre Michaud-Quentin et à mon collègue belge Jacques Paquet l'excellente définition suivante : "une universitas est une association d'hommes animés des mêmes préoccupations, mus par les mêmes intérêts, attelés à une tâche commune parce que confiants dans les mêmes valeurs ; une collectivité dont les membres égaux, du moins en principe, sont issus de tous les milieux, sans distinction



Jacques LE GOFF
Historien, EHESS

DES UNIVERSITES MEDIEVALES A L'UNIVERSITE EUROPEENNE DU XXI^E SIECLE

ditions périmées et paralysantes, il faut respecter celles qui sont non seulement légitimes, mais toujours vivantes, qui sont non un fardeau, comme l'évoquait Hegel, mais un tremplin vers l'avenir. Il faut les respecter dans leur diversité nationale, locale, individuelle. Si l'économie européenne a besoin d'instrument monétaire unique, le savoir et l'enseignement doivent s'en garder. L'Europe souhaitable de la thèse ne doit pas se faire sur le modèle de l'Europe de l'euro.

Ma seconde remarque concerne les relations entre histoire, université et Europe. Je me réjouis que ce colloque fasse sa place à l'histoire et je déplore que l'histoire ne soit pas assez présente dans l'esprit des constructeurs actuels de l'Europe. Nous ne croyons plus que l'histoire donne à proprement parler des leçons, comme le faisaient les humanistes de la Renaissance qui la concevaient comme maîtresse de vie (magistra vitae) mais elle éclaire le chemin, les conditions dans lesquelles prendre les bons choix pour le présent et l'avenir. L'histoire est vie et changement, et ce changement est en grande partie entre les mains des hommes et des femmes à chaque moment de l'histoire. Il n'y a pas de déterminisme historique, l'histoire est à faire et se mérite. L'histoire change, la société change, l'université qui mourrait si elle n'évoluait pas au sein de l'histoire et de la société change, doit changer. Nous sommes ici pour cela.

Quand j'évoquerai donc, à partir des universités médiévales, les universités d'aujourd'hui et l'université européenne du XXI^e siècle, ce sera toujours mutadis mutandis, en tenant compte, au-dessus de la continuité,

d'état ou de fortune, où le pauvre côtoie le riche, le fils de paysans le rejeton d'une famille noble ; une communauté d'hommes de tous âges, venus de partout ; bref une entité concrète dans laquelle des individus se réalisent librement " Quel idéal toujours actuel !

Les universités médiévales conquièrent si rapidement un grand prestige qu'elles furent dotées, par l'imaginaire des clercs, d'origines mythiques. On forgea à Bologne un faux diplôme de création de l'empereur Théodore daté de 433. Oxford prit pour fondateur le célèbre roi anglo-saxon Alfred le Grand au IXe siècle, puis le Troyen Brutus. Cambridge s'inventa un fondateur espagnol de date incertaine, le prince Cantaber. Paris exploita à fond la théorie pseudo-historique de la translatio studii, le transfert de l'enseignement universitaire de l'Egypte ancienne à Athènes puis à Rome d'où Charlemagne l'aurait transporté à Paris. Cette tradition a peut-être inspiré les organisateurs de ce colloque qui l'ont placé sous les auspices du 800^e anniversaire de la Sorbonne, collège pour pauvres maîtres ès arts étudiants en théologie, projeté en 1254 par le chanoine Robert de Sorbon, "fils de vilain et de vilaine", c'est-à-dire de paysans à qui Saint Louis donne les moyens matériels pour réaliser son projet qu'il approuve en 1257 et que le pape confirme en 1259. Ce n'est qu'à l'époque moderne que la Sorbonne désigne symboliquement l'Université de Paris. Mais on peut, je crois, admettre que le lieu prestigieux où nous sommes autorisés une chronologie dans le prolongement des origines universitaires mythiques. L'Université de Paris, vous le savez, apparaît dans un privilège de Philippe-Auguste en 1200, la corporation universitaire, pour la première fois en Chrétienté, est mentionnée en 1208 et les premiers statuts datent de 1215.

Paris constitue, avec Bologne, et après elle, avec Oxford, le trio initial des universités européennes. Le processus de constitution des universités médiévales est un processus spontané et lent dont l'histoire est agitée de crises et de conflits. Ce n'est pas cet héritage de crises qu'il faut continuer mais il faut se rappeler que l'université est un produit de la société. Les créations ex nihilo du pouvoir politique pontifical ou royal, échouèrent en général ou ne durèrent pas. C'est le cas de Toulouse, fondée à la demande de l'Eglise après la Croisade des Albigeois en 1229, qui échoua dans l'enseignement de la théologie pour lutter contre l'hérésie avant de réussir dans celui du droit, de Naples fondée en 1224 par Frédéric II, de Palencia fondée en 1208-1209 par le roi de Castille et qui dut s'effacer devant Salamanque. Les tribulations de l'université portugaise cahotée entre Lisbonne et Coimbra jusqu'au XVIe siècle illustrent aussi les difficultés des souverains à imposer une politique universitaire.

Les universités médiévales sont nées du grand essor

de la Chrétienté occidentale, essor économique, social, religieux, intellectuel, culturel et politique qui créa une société nouvelle dont les villes constituèrent les centres organisateurs et créateurs. Elles prirent place dans une évolution qui créa de nouveaux besoins. Dans le domaine de l'enseignement, les nouvelles écoles urbaines dont les universités furent le couronnement, succédèrent et s'opposèrent aux écoles monastiques dont la créativité fut grande dans le Haut Moyen Age mais qui, à partir du XII^e siècle, ne répondaient plus aux nouveaux besoins : situation trop écartée et isolée, manque d'ouverture à la société laïque, orientation trop exclusive de l'enseignement vers le monde ecclésiastique et d'abord monastique en perte de vitesse. Ce monde du clergé régulier allait d'ailleurs au XIII^e siècle perdre de l'influence face à un nouvel univers de réguliers, celui non de moines mais de frères vivant dans les nouveaux ordres Mendians, Dominicains et Franciscains étant les plus importants, au cœur de la société urbaine et qui jouèrent un rôle de premier plan dans les universités.

L'implantation des universités dans la société globale et son ouverture sur elle est la première caractéristique et la première mission des universités.

Aux XII^e-XIII^e siècles, les nouvelles universités eurent trois besoins principaux liés entre eux à satisfaire : un besoin de savoir, un besoin d'enseignement, un besoin de gestion de la société.

Besoin de savoir. Au XII^e siècle, les connaissances s'accroissent prodigieusement dans la Chrétienté, soit par élaboration interne, soit par emprunts à l'extérieur, en particulier par l'intermédiaire des Arabes et des Juifs. A ce besoin de maîtrise d'une quantité de connaissances nouvelles s'ajoutait le besoin de méthodes nouvelles. A base d'étude des textes mais aussi par des réflexions originales (et ce fut la naissance et l'équivalent médiéval de la recherche) la nouvelle méthode devint la scholastique, méthode scolaire. Avant de se figer et de s'étioier à partir de la fin du Moyen Age, la scholastique fut une méthode d'invention, rationnelle et scientifique, éminemment progressiste. Ce fut aussi une méthode de discussion entre les maîtres, entre les maîtres et les étudiants, questio-disputatio le savoir-problème. La méthode universitaire est fondamentalement une méthode de critique et de dialogue. Les universités produisirent des intellectuels, les premiers d'Occident.

Le second besoin fut celui de la diffusion du savoir, c'est-à-dire de l'enseignement. Et d'abord à l'égard des jeunes que l'essor démographique avait multipliés. Au centre de l'université il y a l'étudiant, et il doit conserver ou retrouver cette place centrale. L'université fournit à des jeunes une occasion de promotion non seulement

intellectuelle mais sociale fondée sur le savoir. Pour la première fois en Occident un système de promotion sociale ne fut pas fondé sur la naissance ou la vocation religieuse mais sur des connaissances objectivement vérifiées, sur l'examen. Et l'examen universitaire, si on y avait réussi, fournit à ces jeunes des débouchés.

Le troisième besoin en effet était le service d'institutions nouvelles ou renouvelées, celui de l'Eglise et des institutions laïques, monarchiques, princières et urbaines. institutions en train d'élaborer ce qui deviendra l'Etat moderne dont la genèse commence au XIII^e siècle, premier siècle des universités. Les universités furent une pépinière de hauts responsables offrant des garanties de compétences fondées sur le savoir. Ce fut vrai pour l'Eglise où la curie pontificale se constituait en monarchie pontificale, premier état moderne, pour les monarchies laïques, en particulier la française, l'anglaise, et les espagnoles, et les pouvoirs urbains. Ces liens avec les institutions politiques aiguillonnèrent une revendication essentielle des universités, leur autonomie. Autonomie par rapport à la hiérarchie ecclésiastique locale, l'évêque du lieu et le chancelier ecclésiastique des débuts durent bientôt céder la place à une tête choisie par la corporation universitaire, le recteur. Vis à vis des pouvoirs laïques, les universitaires défendirent leurs privilèges judiciaires et financiers fondés sur leur état de clerc, qui leur garantissait une autonomie assurée par la papauté qui, en l'occurrence joua davantage un rôle de protection que de surveillance des universités. Un conflit illustre ce combat pour l'autonomie universitaire. En 1229 à Paris à la suite d'une rixe entre étudiants et bourgeois (le monde estudiantin est un monde agité), le prévôt royal (le préfet de police) fit emprisonner les étudiants et voulut les soustraire aux tribunaux universitaires. Les protestations très vives de l'université ne fléchirent pas la régence Blanche de Castille. La riposte de l'université ne se fit pas attendre : maîtres et étudiants désertèrent en masse Paris pour reprendre l'enseignement ailleurs en particulier à Orléans. Ce fut la première grande grève de l'Occident. La sécession dura deux ans. En 1231 la sagesse et la clairvoyance du légat pontifical probablement soutenu par le jeune roi Louis IX fit céder Blanche de Castille et ses conseillers. En conclusion de la crise le pape Grégoire IX accorda à l'Université par la bulle Parens scientiarum la confirmation de tous ses privilèges et ce qu'on a appelé sa "charte".

La censure menaça aussi l'indépendance universitaire, intellectuelle cette fois. Pour rester à Paris, l'obscurantiste évêque Etienne Tempier condamna et interdit l'enseignement en 1270 et 1277 de plusieurs dizaines de propositions enseignées à l'université, jugées hérétiques ou dangereuses. Le combat contre la censure dans les Universités ne fut pas, malheureusement toujours, vic-

torieux d'autant plus que la censure fut pratiquée par l'Université elle-même. Les facultés de théologie affirmèrent leur domination sur les autres enseignements. Si cette prédominance de la théologie assura souvent un haut niveau intellectuel à l'enseignement universitaire, il fut aussi jusqu'à la Révolution Française et au XIX^e siècle un instrument de censure (dans cette Sorbonne notamment) mal supporté et qui nous paraît aujourd'hui à juste titre insupportable. Entre université et censure, il y a incompatibilité. Les universités médiévales s'aperçurent que non seulement le problème de leurs rapports avec les pouvoirs extérieurs, ecclésiastiques et politiques, était de grande importance mais qu'elles constituaient elles-mêmes un pouvoir : pouvoir du savoir et c'est très bien face en particulier au pouvoir de l'argent, pouvoir aussi de l'institution. Le grand initiateur de l'histoire des universités, le britannique Hastings Rashdall a judicieusement défini l'Université médiévale comme "a European power". Un schéma devenu classique distingua les trois formes de pouvoir au Moyen Age : "regnum, sacerdotium, studium" : la monarchie, l'Eglise, l'université. De ce pouvoir l'université médiévale n'a pas toujours judicieusement usé. Aujourd'hui où il faut restaurer et renouveler le pouvoir universitaire, les universités doivent faire en sorte qu'il soit mis indissolublement et légitimement au service du savoir et de la société.

L'autonomie de l'université se heurta aussi à des problèmes financiers : entretien des maîtres et des étudiants, construction et entretien de bâtiments. Ces problèmes m'entraîneraient trop loin et dans une Europe où l'économie monétaire ne se développait que lentement et où la fiscalité était balbutiante, les problèmes ne se posaient vraiment pas comme aujourd'hui. Les maîtres après s'être fait payer par les étudiants (c'était la collecta) reculèrent pour beaucoup d'entre eux devant le reproche de vendre un bien, la science (scientia) qui n'appartenait qu'à Dieu. Ils cherchèrent et trouvèrent la plupart du temps le moyen d'assurer leur subsistance par l'obtention de prébendes ecclésiastiques que leur permettait leur état de clerc sans les contraindre à un service religieux prenant. Juristes et médecins, autorisés à se comporter comme des laïcs (mariage et rémunération de leurs services) n'eurent pas ce problème. Les larges occasions d'activités extra-universitaires rémunérées non seulement assurèrent leur subsistance mais pour beaucoup en firent des riches. La solution pour les étudiants pour éviter de limiter l'accès de l'université aux fils de nobles et de bourgeois aisés, fut l'octroi, très insuffisant, de bourses. L'ouverture sociale des universités médiévales décisive, du point de vue des principes, fut un relatif échec dans la pratique. L'acquisition et la construction de bâtiments ne se réalisa que tardivement. Les cours

se donnèrent dans des maisons privées ou dans des bâtiments ecclésiastiques qu'églises et couvents prêtèrent ou louèrent aux universités.

Il ne m'appartient pas de dire ce qu'il faut faire aujourd'hui au plan économique mais le relatif échec du Moyen Age doit rendre plus évident aux pouvoirs publics et aux investisseurs sociaux conscients de leur devoir et de leur intérêt que l'enseignement universitaire a un prix élevé et qu'il leur incombe de l'assumer. Je crois que notre Ministre Claude Allègre en est bien conscient.

De l'organisation universitaire médiévale je n'évoquerai que brièvement quelques aspects essentiels : l'organisation des disciplines, l'organisation de la population des maîtres et étudiants, l'organisation de cursus, l'organisation spatiale.

L'organisation des disciplines se fit par le système des facultés, toutes n'ayant pas existé dans toutes les universités : faculté des arts c'est-à-dire des lettres et des sciences (faculté propédeutique), facultés juridiques (droit romain, droit canonique), faculté de médecine, faculté de théologie. Ce système a fait ses preuves, même si les facultés de théologie aujourd'hui n'existent que dans des situations exceptionnelles et si les facultés des arts ont dû, à cause de l'avancement et des transformations du savoir, se séparer en facultés d'humanités (sciences humaines et sociales) et facultés des sciences. Mais il est du devoir des universités, face aux nécessités de la pluri - et de l'interdisciplinarité, de transformer ces structures là où elles sont devenues des barrières et des obstacles au progrès intellectuel et scientifique.

L'organisation des maîtres et des étudiants se fit par le système des nations, système complexe que je ne chercherai pas à décrire, fondé sur le principe de l'origine géographique des maîtres et des étudiants, entendu d'une façon d'ailleurs déroutante pour nous et différente selon les universités. Le principal qui est loin d'être entièrement positif c'est que, à travers des crises graves, telles que la Guerre de Cent Ans et le Grand Schisme aux XIV^e-XV^e siècles, le principe national, sous sa forme souvent agressive ou en tout cas conflictuelle, apparut dans les universités. En 1409 l'université de Prague, devint une université tchèque et suscita le départ des maîtres et étudiants allemands qui allèrent fonder l'université de Leipzig comme université allemande.

L'organisation des cursus comporta trois grades essentiels : le baccalauréat, la licence, le doctorat. Aujourd'hui où le baccalauréat est sorti du système universitaire et ne doit pas être la seule clé d'accès aux uni-

versités, notamment à cause du développement actuel et à venir de la formation universitaire continue à laquelle tient beaucoup à juste titre Claude Allègre il me semble qu'il y a intérêt à réformer un système qui a multiplié les diplômes. Trois diplômes devraient constituer l'épine dorsale du système universitaire, un diplôme de recherche ou de fin de cursus court s'inscrivant entre la licence et le doctorat. Un arbre n'a pas intérêt à multiplier ses ramifications. Elles donnent davantage d'ombre mais empêchent de croître plus haut.

L'organisation spatiale s'est réalisée au plan local et au plan de la Chrétienté entière, c'est-à-dire de l'Europe.

Au plan local l'institution la plus originale et la plus importante fut celle de collèges. Originellement destinés à accueillir des boursiers ils devinrent pour beaucoup d'entre eux des foyers intellectuels de premier ordre, des centres d'excellence. Ainsi furent dès le XIII^e siècle les collèges d'Oxford et de Cambridge et les collèges parisiens. La Sorbonne était un collège. L'institution la plus exemplaire fut sans doute le collège de Navarre fondé en 1305. Il joua dans la France des XIV^e et XV^e siècles un rôle éminent, intellectuel d'abord, devenant le grand foyer du premier humanisme français, un rôle social et politique ensuite comme principale pépinière de grands serviteurs de la monarchie française. Ce sont les collèges qui jouèrent le rôle le plus actif dans la constitution d'instruments de travail. L'enseignement universitaire est d'abord un enseignement oral mais aussi un enseignement par le livre. Grâce aux universités le XIII^e siècle européen fut le siècle de la promotion et de la diffusion du livre, y compris sous ses aspects matériels, et créa un équilibre entre la parole et l'écrit. La bibliothèque de la Sorbonne comptait en 1290, 1.722 manuscrits, manuscrits d'étude. Cet exemple médiéval fonde pour les universités actuelles le devoir impérieux d'enrichir et de mieux faire fonctionner leurs bibliothèques et de développer ces autres foyers de recherche et de travail : les laboratoires et, bien sûr, leur équipement informatique.

Le rôle très positif des collèges, leur bon fonctionnement au sein de l'université doit, me semble-t-il, éclairer la fonction complémentaire aujourd'hui entre les universités et les grandes écoles et institutions de recherche héritières, d'une certaine façon, des collèges médiévaux. Celles-ci, en particulier dans un pays comme la France, où elles ont une tradition bien établie, doivent être préservées mais des passerelles, des associations une harmonisation entre elles et les universités s'impose. C'est une des grandes tâches de demain.

De même, me semble-t-il, la tradition universitaire européenne issue du Moyen Age, ne va pas dans le sens d'établissement de campus qui risquent de constituer des ghettos là où la nature et la mission de l'université la situent au cœur vivant des villes, de la société. Certes les problèmes de l'essor démographique récent et de l'hypertrophie des grandes villes obligent à des implantations dans les zones périphériques libres mais le maintien de relations étroites avec les centres urbains me paraît essentiel. L'isolement spatial conduit à l'isolement intellectuel et social.

En ce qui concerne l'espace de la Chrétienté, le Moyen Age a été créateur et exemplaire. Il a créé une carte universitaire européenne. A partir de l'Europe de l'Ouest, des universités se sont créées jusqu'aux limites septentrionales et orientales de l'Europe aux XIV^e et XV^e siècles. L'espace germanique s'est peuplé d'universités, de Saint Andrews en Ecosse, de Copenhague et d'Upsala à Cracovie, Prague (qui vient de fêter, j'y étais, son six cent cinquantième anniversaire, date exacte) et Vienne, toute l'Europe s'est dotée d'universités, le réseau se densifiant en France, en Italie et dans la Péninsule ibérique. Et cette carte universitaire européenne qui s'est encore élargie et peuplée jusqu'à aujourd'hui manifeste que, si l'Europe unie politique n'est pas encore achevée, l'Europe universitaire à l'Est existe déjà, doit faire partie dès maintenant de l'université européenne en construction et que les universités hors de l'actuelle union européenne politique doivent constituer des points d'accrochage et d'inspiration pour la grande Europe politique.

Il me reste à évoquer encore plus brièvement deux aspects de l'université médiévale essentiels pour l'université européenne du XXI^e siècle : la mobilité et les langues.

L'université médiévale est proprement internationale. Le séjour dans une ou plusieurs université(s) étrangère(s) constitue une nécessité pour les maîtres et les étudiants. Terre aliena, l'étranger tel est avec son université d'origine et de destination, le territoire de l'étudiant et du maître au Moyen Age. L'acquis essentiel du maître médiéval c'est que le doctorat acquis dans une université lui donne le jus ubique docendi, c'est-à-dire le droit d'enseigner partout, dans toutes les universités de Chrétienté, c'est-à-dire européennes. Dans la perspective de la construction européenne recréer, étendre, faire fonctionner cette mobilité est une des tâches majeures de nos universités : créer des diplômes européens, plus encore ins-tituer des équivalences, activer les échanges de maîtres

et d'étudiants, valider dans le cursus les séjours et le travail dans d'autres universités, c'est la condition sine qua non de la réalisation de l'université européenne du XXI^e siècle. Heureusement les choses me semblent bien engagées, sous la houlette notamment de la conférence des recteurs européens. Je n'en veux pour exemple que le succès des bourses Erasmus sous le patronage d'un grand esprit dont on me permettra de dire qu'il est ce que le Moyen Age a produit de meilleur comme intellectuel. Mais beaucoup reste à faire pour faire évoluer les mentalités, changer les habitudes bureaucratiques, dégager les moyens nécessaires. J'espère que ce colloque constituera à cet égard une date décisive.

Je veux aussi dire que l'Europe, c'était au Moyen Age tout le monde connu. Ce n'est heureusement plus le cas aujourd'hui. Si l'Europe à construire ne doit pas être fermée sur elle-même, devenir une super-nation, que dire de l'université européenne ? Pas d'institution universitaire sans ouverture et sans échanges. L'université européenne du XXI^e siècle devra, dans des conditions qui feront sans doute d'elles un partenaire plus fort et plus respecté, maintenir, multiplier, approfondir ses rapports et ses échanges avec le monde universitaire extra-européen, en particulier américain.

Il reste une dernière question, non des moindres. L'université médiévale a pu se réaliser assez aisément parce qu'elle n'a pas eu de problème de communication linguistique. Elle parlait une même langue, le latin. Il n'est pas question aujourd'hui de ressusciter le latin, ni de créer

un espéranto universitaire, fût-il une variante du pidgin anglo-américain du monde des affaires. Il n'y a qu'une solution : élargir, approfondir chez les universitaires, et d'abord chez les étudiants, la connaissance des langues européennes et cela bien entendu doit commencer dès l'enseignement primaire et secondaire. Cette entreprise a commencé mais le travail à accomplir est encore considérable, sinon colossal. Il faut s'y atteler et le réussir, lui consacrer tous les efforts, tous les moyens nécessaires.

Mais cet apprentissage linguistique dans les écoles et les universités ne doit pas se limiter à un objectif de communication, se restreindre à des buts utilitaires. Les langues européennes sont la substance, la chair de littératures qui constituent un des plus beaux éléments de l'héritage culturel européen, cet héritage qui est la base et la matrice la plus riche, la justification la plus profonde de cette unité européenne faite de diversité et où s'expriment non seulement les diversités nationales, mais aussi régionales. Elles sont l'expression de la civilisation européenne dans sa diversité historique à préserver. Il faut ici tourner le dos à l'université médiévale, et pour réaliser au XXI^e siècle les objectifs qu'elle s'était fixés, innover dans la pratique, le savoir, la culture linguistiques. C'est la condition pour faire de l'université européenne du XXI^e siècle l'institution fondamentale de l'élaboration et de l'enseignement des savoirs, mais aussi des diverses universités qui la constituent, des foyers essentiels de la culture, de la civilisation européenne.

première moitié du XIX^e siècle, François Guizot, dans la première leçon de son cours d'histoire : "On s'efforce aujourd'hui, et avec grande raison, de rattacher ce que nous sommes à ce que nous avons été jadis ; on sent la nécessité de lier les sentiments aux habitudes, les institutions aux souvenirs, de renouer enfin la chaîne des temps, qui ne se laisse jamais rompre tout à fait, quels que soient les coups qu'on lui porte... La société, pour croire en elle-même, a besoin de n'être pas d'hier".

Jean-Pierre POUSSOU
Président de l'Université Paris IV
Paris-Sorbonne

DE LA SORBONNE
AUX UNIVERSITÉS DE PARIS :
UNE GRANDE HISTOIRE EUROPÉENNE



Aujourd'hui, comme je vais le souligner dans un instant, son prestige reste très grand. Votre présence à tous est d'ailleurs là pour en attester, dans son lieu le plus significatif très apprécié au demeurant par des personnalités de premier plan. Nous voici donc réunis, ici, à l'ombre du "Bois Sacré", la toile allégorique de Puvis de Chavannes, sous l'œil bienveillant des statues de quelques-uns des plus grands noms de la culture française ou de l'Université de Paris, en un quadrilatère où la continuité universitaire a été quasiment parfaite, et dont l'élément le plus remarquable par sa beauté est la chapelle voulue par Richelieu.

Depuis longtemps, Mesdames et Messieurs, il s'agit bien d'une institution au service de la culture et de la science portée à leur plus haut niveau, ce que symbolisent toujours, aujourd'hui, le prestige du nom de Sorbonne dans le monde entier, et l'éclat des nombreux Docteurs Honoris Causa des universités de Paris, auxquels vont s'ajouter, tout à l'heure, trois ministres remarquables de grands pays voisins et amis, un prestige et un éclat que renforceront les avancées décisives qui se réaliseront à l'occasion du présent colloque.

Tout cela n'existerait pas s'il n'y avait en ce lieu une grande histoire universitaire, celle qui justement a mené d'une Université de Paris, apparue véritablement à l'extrême fin du XII^e siècle, à la Sorbonne, et, tout récemment, aux huit universités de Paris qui en sont les héritières directes. Il était nécessaire de le rappeler car une évolution ne peut réussir que si elle s'appuie sur des fondations anciennes. C'est ce qu'avait fort bien exprimé, ici même, en Sorbonne, le plus grand historien français de la

Coupe-Gueule, devenu par la suite rue de la Sorbonne et rue Victor Cousin. Huit autres collèges suivirent, surtout pour des étudiants ès-arts et en théologie.

Celle-ci est le fleuron de l'Université de Paris. Certes, des quatre facultés (droit, médecine, arts et théologie), elle n'est ni la plus nombreuse ni la plus homogène. Mais, alors que les facultés de médecine et de droit, tout en étant fort solides et en s'appuyant sur des lignées professorales de valeur sont peu ouvertes sur l'extérieur, et d'ailleurs fortement concurrencées par d'autres universités renommées, telle Orléans pour le droit et Montpellier pour la médecine, les deux autres facultés ont une importance européenne. C'est à la Faculté des Arts de Paris que revit l'aristotélisme et que s'imposent les méthodes d'enseignement qui seront adoptées partout. Surtout, celle de théologie est investie d'une véritable autorité doctrinale par la Papauté : elle est au début l'unique faculté de théologie de la Chrétienté occidentale. Cela donne une importance particulière au collège fondé par Robert de Sorbon : dédié à son activité la plus importante aux yeux des contemporains, il en vint progressivement à résumer la Faculté tout entière puis à symboliser l'Université de Paris.

Comme l'on part de sommets, la suite a souvent été interprétée de manière passablement négative. En réalité, l'Université de Paris a continué à avoir des maîtres illustres comme Guillaume d'Ockham, Jean Buridan, Albert de Saxe, Nicolas Oresme ou le grand chancelier que fut à partir de 1395 Jean Gerson. Par ailleurs, les rois de France ayant besoin d'un personnel plus important et mieux formé, la place de l'Université devient plus grande dans la société, et le Droit la faculté la plus importante. La théologie garde une grande place mais elle perd son lien étroit avec la Papauté. Les difficultés religieuses que traverse la Chrétienté l'atteignent bien entendu directement. Son poids a pour conséquence que l'Université de Paris, après un début ouvert, intègre si mal l'Humanisme et la Renaissance que François I^{er} décide de créer en 1530 le Collège des Lecteurs Royaux qui deviendra le Collège de France. L'Université est bien entendue prise dans la tourmente des guerres de Religion auxquelles elle participe dans le camp catholique. Dans la première moitié du XVII^e siècle, elle est donc sous la tutelle du pouvoir royal et de la Contre-Réforme.

Ce serait néanmoins une erreur que de dire qu'elle ne compte plus guère, comme on le voit écrit trop rapidement, voire qu'elle se perd dans des querelles et un esprit purement corporatistes. La réalité est bien plus complexe. D'une part, partout l'évolution scientifique se fait largement ou même principalement en dehors des Universités, tout simplement parce que celles-ci n'étaient pas tournées vers la recherche. D'autre part,

Pour nouer ces liens, je vais donc, après Jacques Le Goff, rappeler les grandes lignes de cette histoire puisque tel est le thème de l'exposé qui m'a été confié, au cours duquel je vais également essayer de montrer pourquoi cet éclat a duré jusqu'à nos jours, et à quelles perspectives il correspond à l'aube du III^e millénaire. Enfin, puisque tel est le motif de la réunion d'une si importante et si illustre assemblée, j'essaierai d'indiquer en quoi il est une part intégrante des structures universitaires européennes, ce qu'il peut leur apporter, et ce que peuvent en recevoir en échange les Universités de Paris.

Comme toute histoire, celle-ci n'est ni linéaire ni toujours paisible : aux sommets et aux réussites succèdent des périodes de difficultés, de tensions, parfois même de violences, sans parler, il y a tout juste trente ans, d'une possible dilution.

Les commencements nous restent obscurs, jusqu'à ce que se dégage, un peu avant 1200, une communauté d'enseignants et d'étudiants : "l'Universitas magistrorum et scholarium Parisiensium", le fait important étant que cette communauté s'est constituée en dehors des écoles capitulaires de Notre-Dame, Saint-Victor, Sainte Geneviève, donc sans contrôle direct de l'évêque de Paris ou des chanoines. Les écoles qui la constituaient délivraient des examens : les "licences". Il est certain qu'elles avaient une réelle valeur puisque, simultanément ou successivement, le Pape et le roi de France se sont intéressés à l'Université de Paris, l'ont protégée et reconnue.

Le milieu du XIII^e siècle fut une période cruciale pour toute la suite de cette histoire : malgré des conflits avec les séculiers, l'implantation des ordres mendiants a amené des maîtres illustres, tout particulièrement Albert le Grand (1240-1248), et son disciple, Thomas d'Aquin, lequel a composé, à l'occasion de son enseignement, sa célèbre "Somme Théologique" (1267-1273).

A la même époque, en 1257, un chanoine et théologien, qui était également chapelain du roi, Robert de Sorbon, fonda le premier grand collège parisien pour permettre d'accueillir 16 étudiants en théologie dénués de ressources. Il choisit pour l'implanter la rue

parce que les Universités, en liaison avec les pouvoirs publics, sont devenues essentiellement des écoles professionnelles délivrant des grades permettant d'enseigner et de pratiquer la médecine et le droit, car elles ont la collation des grades. Enfin, parce que dans le domaine des arts, les collèges, de Jésuites surtout mais aussi d'Oratoriens et autres Doctrinaires, ont totalement modifié les structures, or seule une partie en est intégrée aux facultés des arts. Mais, par ailleurs, le recrutement de Paris reste largement national. Surtout, sur le plan matériel, son Université bénéficie de véritables refondations qui montrent l'intérêt avec lequel elle est considérée. Croit-on que, si elle n'avait plus eu d'importance, si son rôle et sa renommée n'avaient été que médiocres, Richelieu se serait si fort intéressé à elle ? Nommé en 1622 proviseur de ce Collège de Sorbonne, dont il avait été hôte et secrétaire en 1606-1607, il décide d'en reconstruire les bâtiments largement en ruines, confiant l'œuvre à son architecte, Jacques Lemercier. La première pierre est posée en 1627 et l'ensemble achevé en 1648. Le joyau en est la chapelle, première grande œuvre architecturale, avant le Val de Grâce ou l'Institut (ex-collège des Quatre Nations), du classicisme français, une œuvre que, désormais, les récits de voyageurs et les guides ne cessent de recommander à l'attention.

Sous Louis XIV, l'Université de Paris est un instrument de la politique religieuse, pas toujours efficace d'ailleurs ni toujours en accord avec la royauté ou avec la Papauté, ce qui montre bien les difficultés qu'entraîne en règle générale pour les Universités des liens trop forts avec le pouvoir politique, quel qu'il soit. Il ne faut pas s'en tenir là. D'un côté, sous l'impulsion de Colbert elle participe à la rénovation de nos grands textes juridiques et de l'enseignement du droit. D'un autre côté, la médecine et la chirurgie y ont commencé une évolution qui s'avèrera plus tard très positive. Ce sont là deux domaines qui retiennent l'attention car ils montrent l'intérêt que leur porte la monarchie : transfert de Panthéon, en 1772, achèvement en 1774 des nouveaux locaux du Collège et Académie de chirurgie.

Au moment de la Révolution, une période noire s'ouvrit à la fois parce que l'Université était un corps et parce que la Faculté de théologie prit parti contre la Constitution Civile du Clergé. Les chaires de théologie furent donc fermées en 1791 et l'Université de Paris supprimée au cours du mois d'août 1792. Son rétablissement n'eut lieu qu'en 1808. Elle n'était plus seule désormais à assurer l'enseignement supérieur : création de l'Ecole Polytechnique (1794), de l'Ecole Normale (1795)..... Par ailleurs, une division, appelée à durer longtemps, était instituée, entre cinq facultés : Lettres, Sciences, Théologie, Droit et Médecine.

Il n'y eut pas de réelle rupture avec la Restauration ; celle-ci renforça même les liens avec le passé en décidant en 1821 que les bâtiments de l'ancienne maison de Sorbonne seraient affectés au service de l'enseignement public. L'image que la Sorbonne offre entre cette date et les années 1880 est très contrastée. D'une part, l'Université de Paris participe, au moins politiquement, à son époque : professeurs et étudiants sont très actifs, le plus souvent en opposition avec les ministères ou pouvoirs. D'autre part, elle est bien un grand centre de formation, qui s'appuie sur une excellente bibliothèque et sur l'agrégation installée dans les années 1760, après l'expulsion des Jésuites.

Enfin, on y trouve dans tous les domaines de très grands noms : François Guizot, Victor Cousin, Jules Michelet, Paul Broca, Claude Bernard, René Laënnec, Henri Sainte-Claire Deville, Louis Pasteur, François Broussais, Michel Chasles, Frédéric Ozanam, Urbain Le Verrier, Augustin Cauchy ... Soit en grande partie la liste de nos amphithéâtres actuels !

Mais les moyens restent médiocres et surtout, trop souvent, notamment en Lettres et Sciences Humaines, la recherche est mal associée, mal reliée à l'enseignement au contraire de ce qui se passe dans les universités allemandes, ce qui amène, sous le Second Empire, Victor Duruy à concevoir un vaste projet de rénovation, qu'il n'a pas le temps de réaliser, en dehors de la création en 1868 de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes. Il fallait à l'évidence aller plus loin, d'autant que la Guerre de 1870-1871 avait convaincu nombre de nos meilleurs esprits que l'Université allemande avait largement contribué à la victoire.

Après 1880, les Républicains parvenus au pouvoir, décident donc de faire de la rénovation de l'Université française un objectif majeur. A Paris, il s'agit de donner aux Sciences et aux Lettres des bâtiments convenables. Ainsi intervient la deuxième refondation de la Sorbonne dont la reconstruction est confiée à partir de 1882 à un jeune architecte de 29 ans, Henri-Paul Nénot. La première pierre fut posée le 3 août 1885, l'inauguration eut lieu le 5 août 1889 et les travaux s'achevèrent en 1901. Une grande époque de son histoire commençait. Portée par l'éclat de la culture et de la science française à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècles, époque brillante par ses découvertes et innovations, et par la présence de très grandes personnalités : Louis Pasteur qu'il faut encore citer, Henri Bergson, Ernest Lavisse, Léon Brunschvig, Ferdinand Brunot, Henri Poincaré, Pierre et Marie Curie... L'Université de Paris exerce une influence considérable, dominant même beaucoup trop la province, mais attirant un nombre très élevé d'étudiants étrangers. Nous sommes à une époque

où viennent également beaucoup d'artistes et d'écrivains, où à l'étranger la culture est largement considérée comme surtout française. La Sorbonne bénéficie donc d'un très grand prestige même si ses difficultés de fonctionnement sont de plus en plus grandes ; il est vrai qu'elle s'était avérée déjà trop petite au lendemain de sa reconstruction et que les moyens universitaires étaient très médiocres au lendemain de la Guerre. Il fallut donc transférer dans les années 1960 une partie de ses activités à la Halle aux vins, à Orsay ou à Nanterre. Au même moment, l'Université de Paris se trouva entraînée dans une tempête dont les raisons strictement universitaires n'apparaissent pas avec le recul si fondamentales que cela ; il s'agissait en réalité de problèmes beaucoup plus larges.

Ce qui est certain, c'est que l'Université française, et particulièrement parisienne, ne sut ou ne put y répondre, dans son domaine. Il en résulta une nouvelle étape de l'histoire de l'Université de Paris : son éclatement en toute une série d'établissements, dont la liste a été allongée par de nouvelles créations. Il n'y avait en mai 1968 qu'une seule Université pour Paris et l'Ile-de-France, il y en a aujourd'hui 17, dont 8 à Paris, ces dernières ayant depuis trois ans accomplis la gageure de faire leur union et de parler désormais d'une seule voix sur les sujets importants.

Il ne m'appartient pas de juger leur valeur. On me permettra néanmoins de souligner deux ou trois points qui me paraissent essentiels. Le premier est que, malgré d'énormes difficultés matérielles qui, par analogie, nous ramènent en 1621 ou 1881, et que nous espérons surmonter à partir du plan Université Troisième Millénaire (U3M), annoncé par notre Ministre, Claude Allègre, le travail effectué est énorme, tout comme l'est le nombre des étudiants dont nous nous occupons : plus de 200 000. Si l'on ajoute les classes préparatoires, les Ecoles et les 9 autres universités, on voit à quel point les universités de Paris et de l'Ile-de-France sont importantes. Le second est que notre renommée reste considérable comme le montrent l'afflux d'étudiants étrangers, le prestige de nos docteurs Honoris Causa et de nos docteurs propres, les centaines de thèses soutenues chaque année, le nombre étonnant de collègues d'autres pays que nous accueillons, et tant de missions ou de coopérations dans le monde entier.

Il y a certes des inquiétudes, des déceptions, et cette sorte de désenchantement que créent les incertitudes qui tardent à se dissiper, ou la succession trop rapide de réformes qu'il est difficile de digérer lorsqu'elles se succèdent en chaîne. Sans doute est-ce pour cela, Monsieur le Ministre, qu'il nous arrive de ronchonner... Mais il y a aussi une accumulation étonnante de talents, d'étudiants du

meilleur niveau, de publications et de recherches de valeur... Hors de France, le mot de Sorbonne garde un sens quelque peu magique. Il n'est donc plus question ni de la brûler ni même de croire que l'on ne peut pas penser et respirer librement à l'ombre de la chapelle de Richelieu, comme l'affirmaient les slogans les plus fous d'il y a trente ans. En fait, il ne s'agit même plus de remettre en cause les universités de Paris, mais de leur permettre de mieux fonctionner, car, comme le rappelait il y a un instant mon collègue Yves Jégouzo, ce n'est pas en les affaiblissant que l'on renforcera les universités françaises : le contraire est tout à fait évident.

Au demeurant, le débat n'est vraiment plus là : il s'agit aujourd'hui de tout autre chose, de s'inscrire dans cette grande perspective européenne, dont les principes avaient été posés lors du Colloque du 9^e centenaire de l'Université de Bologne, en 1987, principes exposés dans la grande Charte des Universités d'Europe. Bien sûr, nous n'avions pas attendu ni 1987 ni 1998 pour créer ces échanges ou pour décider de les développer. Mais il s'agit aujourd'hui de franchir une nouvelle étape, alors même que la progression devient plus difficile : le passage d'Erasmus à Socrates a été plutôt négatif ; les statuts et dispositions nationales restent trop rigides ; les décalages dans les structures des années universitaires ou dans les possibilités d'enseigner ou d'étudier un semestre ou une année à l'étranger sont passablement paralysants.

Il faut pourtant que ce progrès se fasse. Ce qu'offre à cet égard le paysage parisien, c'est de permettre de le faire mieux et plus profondément qu'ailleurs en France ou dans le reste de l'Europe. J'ai le vif sentiment que reste vrai ce qu'a écrit Christophe Charle, un de mes collègues historiens, de l'Université de Paris-I-Panthéon-Sorbonne, dans son ouvrage "Paris, fin de siècle", lorsqu'il a montré qu'entre 1880 et 1914 Paris est un très grand centre universitaire, malgré la surcharge des locaux et des dotations insuffisantes en enseignants et en crédits (infériorité d'un tiers par rapport à Berlin en 1900), malgré donc "un constat matériel objectif peu engageant", parce qu'il s'y trouve des ressources documentaires et culturelles considérables, et, en ajoutant aux Universités les institutions extra-universitaires, un ensemble scientifique sans équivalent ailleurs. Nous sommes, à mon sens, dans la même situation et avec les mêmes possibilités, sous cette réserve qu'il soit porté remède aux conditions matérielles, à celles de travail, à celle d'utilisation des bibliothèques et centres de documentation, et enfin au manque considérable de logements étudiants.

Le nombre important et la diversité des Universités de Paris sont en eux-mêmes des atouts importants. Il arrive qu'on se plaigne de ce nombre, et du découpage,

parfois peu rationnel, qui l'a créé. Mais la vie n'est nullement cartésienne, et je n'aurais aucun mal à montrer, si cela était nécessaire, qu'il y a aussi des paradoxes dans le fonctionnement d'Oxford, de Cambridge, de la Complutense, de la Sapienza ou de Bologne... Les membres de nos Universités ont appris à vivre ensemble ; dans de très nombreux cas, ils l'ont souhaité. Il faut en tenir compte, car c'est en réalité une force, et nos diversités sont avant tout source d'émulation. Elles le seront encore davantage si la mise en réseau avec les équipes du CNRS et avec les universités de province continue à progresser.

Avec bien sûr les universités européennes également car il s'agit de faire mieux et de le faire ensemble, sans exclusive ni primauté. Loin donc du point de vue qu'exprimait en 1867 Victor Hugo dans la préface de son livre "Paris - Guide": "au 20^{ème} siècle, il y aura une nation extraordinaire. Cette nation sera grande, ce qui ne l'empêchera pas d'être libre. Elle sera illustre, riche, pensante, pacifique, cordiale au reste de l'humanité. "Cette nation aura pour capitale Paris, et ne s'appellera point France : elle s'appellera Europe... Avant d'avoir son peuple, l'Europe a sa ville. De ce peuple qui n'existe pas encore, la capitale existe déjà". Laissons de côté le point de vue trop national et passablement excessif du grand écrivain. Mais gardons l'exigence !

Pour conclure, j'en viens à un thème qui a été très largement repris au cours de la présente journée, aboutissant à une conclusion qui va dans le même sens que les thèmes de Monsieur Claude Allègre et de Monsieur Jacques Le Goff.

"L'Europe universitaire de demain ne pourra être que diversité et équilibre". C'est pourquoi la deuxième charte européenne, celle de Paris, devra se prononcer contre toute réglementation trop précise et trop uniformisatrice,

visant à aboutir à une sorte "d'homo europeanus estudiantus" fabriqué de toutes pièces. Notre force à nous, Européens, c'est la multiplicité de nos grands centres culturels et universitaires, c'est la multiplication de nos échanges. Le perdre de vue ne serait qu'affaiblissement et risque mortel dans un monde où l'on ressent partout les risques d'étouffement que fait naître une vague uniformisation, très largement déculturée, dont nous voyons tant d'affligeantes manifestations.

Au contraire, grâce à ce que peuvent apporter, aux côtés des créateurs de tous ordres, les universitaires, il s'agit de continuer à construire une véritable Europe de la culture et donc des sciences de tous ordres. Le président-fondateur de mon université, Alphonse Dupront, grand historien du mythe de Croisade et de ce que nous, historiens français, nous appelons les Temps Modernes, soit les XVI^e-XVIII^e siècles, l'avait magnifiquement exprimé en 1978 : "Allons jusqu'au bout du paradoxe", écrivait-il, "plus l'Europe sera diverse dans l'authenticité des cultures qui la composent, plus elle accomplira son incarnation d'unité... Comme la Communauté est œuvre d'un concours de personnes, l'âme de l'Europe doit monter d'un concert de cultures singulières".

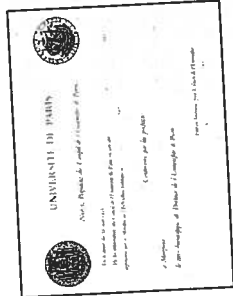
Encore faut-il que l'ensemble des Européens les connaisse. C'est pourquoi, mesdames et messieurs, il faut effectivement délivrer Gulliver, abattre les liens inutiles qui nous enserrant, faire en sorte que nos universités soient irriguées et dynamisées par les plus grands échanges possibles.

Au nom des huit Présidents des Universités de Paris, et comme l'a déjà exprimé le président de notre conférence, Yves Jegouzo, je forme les vœux les plus sincères et les plus forts pour que cette "ardente obligation", qui est aujourd'hui la vôtre, devienne réalité.

Le titre de Docteur Honoris Causa

Le titre de Docteur « Honoris Causa » est créé par décret du 20 juin 1918 pour honorer d'illustres étrangers qui rendent d'éminents services aux Sciences, aux Lettres, aux Arts, à l'Université, à la France.

Le 21 décembre 1918, les autorités universitaires parisiennes remettent pour la première fois, au Président Woodrow Wilson, l'építoge des universitaires des universités de Paris les Docteurs Honoris Causa, témoins docteurs d'État, aux couleurs de la Ville de Paris, et le



diplôme de docteur. Depuis, chaque année, des cérémonies de remise des insignes de Docteur « Honoris Causa » se renouvellent : le Président de l'Université dont relève le récipiendaire, expose ses titres et ses mérites. La distinction qui lui est conférée honore autant celui qui la reçoit que l'illustre université qui l'attribue. La Sorbonne, déjà fière de son riche passé, s'enorgueillit de cette famille spirituelle que forment autour des universités de Paris les Docteurs Honoris Causa, témoins de sa fidélité à sa vocation première d'universalité.



CÉRÉMONIE OFFICIELLE DE REMISE DES INSIGNES DE DOCTEUR HONORIS CAUSA

par le Professeur Elie Cohen,
Président de l'Université Paris IX Dauphine
à Madame la Baronne Blackstone, Ministre.

par le Professeur Jean Lemerle,
Président de l'Université Paris VI Pierre et Marie Curie
au Docteur Jürgen Rüttgers, Ministre.

par le Professeur Pierre Villard,
Président de l'Université Paris V René Descartes
au Professeur Luigi Berlinguer, Ministre.

particulièrement étendus puisqu'elle intervient dans des domaines aussi divers que l'éducation, les affaires étrangères, les questions budgétaires, le commerce ou l'industrie. Cependant, c'est aux questions relatives à la recherche et à l'éducation qu'elle consacre l'essentiel de son activité publique, soit dans le cadre de responsabilités administratives, soit comme porte-parole à la Chambre des Lords et, depuis 1997, comme ministre chargé de l'éducation et de l'emploi.

Madame la Baronne, l'hommage qui vous est rendu aujourd'hui s'adresse d'abord à votre réussite et à vos mérites personnels. Mais en ces journées où tant de responsables universitaires s'attachent à explorer des voies nouvelles d'émulation et de coopération entre universités européennes, permettez-moi d'y associer aussi un hommage à la grande tradition académique dont les universités britanniques sont les dépositaires. Cette tradition, qu'elles illustrent et développent avec un dynamisme qui appelle souvent notre admiration, leur assure un rôle moteur dans l'émergence d'un ensemble universitaire européen harmonisé. Ces universités combinent le sens de la rigueur scientifique, le souci de la qualité et l'attention aux grands enjeux économiques et

sociaux. Leur attachement à un socle de valeurs académiques traditionnelles ne les empêche pas d'entretenir une grande flexibilité intellectuelle et institutionnelle. Leur attention à la préservation de l'originalité des trajectoires individuelles, pour les enseignants ou les étudiants, ainsi que l'acceptation d'une réelle différenciation entre établissements, n'exclut pas l'attachement à une culture universitaire commune et à un cadre institutionnel puissamment régulé. Enfin, la grande tradition universitaire britannique a toujours ménagé une place particulière à un mélange subtil de complicité intellectuelle et de compétition avec les universités françaises. La démarche de quelques clercs qui après avoir complété leur formation à Paris fondèrent l'Université d'Oxford en 1167 constitue sans doute la racine historique d'un courant d'échanges qui ne s'est jamais interrompu depuis. Je forme le vœu que, dans le cadre de la construction de l'espace universitaire européen auquel nous nous attachons activement, cette relation entre universités britanniques et universités françaises aille en se renforçant. Dans cette perspective, Madame la Baronne, votre engagement personnel, votre compétence et votre ouverture internationale constituent un gage précieux de réussite.

Elie COHEN
Président de l'Université Paris IX Dauphine

Docteur de la London School Economics and Politics Sciences, la Baronne Blackstone engage une carrière universitaire dès 1965 et rejoint cette institution en qualité d'enseignante dès 1966. A partir de 1978, elle appartient à l'Institut d'Education puis à l'Institut d'Etudes politiques de l'Université de Londres. Elle préside, de 1988 à 1997, l'Institut de Recherche sur les politiques publiques dont elle est membre fondateur. Les travaux qu'elle produit sur des champs relatifs à l'éducation et aux sciences politiques marquent son attention pour des thèmes dont tous les responsables du système éducatif réunis aujourd'hui sont à même de mesurer la pertinence et la portée. Parmi ces thèmes, je voudrais souligner ceux qui ont trait à la gestion des institutions éducatives, à la recherche de la qualité dans l'éducation, au marché du travail des universitaires et au traitement des inégalités dans, et par, le système éducatif.

La réussite de la carrière universitaire de la Baronne Blackstone est clairement attestée par les nominations brillantes dont elle a bénéficié sur des postes d'enseignement et de recherche ouverts dans des institutions de tout premier plan. Mais elle est également traduite par des travaux qui font autorité et par une riche moisson de distinctions honorifiques attribuées par de prestigieuses institutions. Parallèlement à sa carrière universitaire, la Baronne Blackstone contracte très tôt un engagement civique qui la conduit à prendre une participation active dans les affaires de la cité en assumant des responsabilités administratives et politiques de premier plan qui mettent en valeur sa compétence, son expérience et ses recherches académiques. En qualité de conseiller du gouvernement, de membre de la London Education Authority ou comme membre de la Chambre des Lords, la Baronne Blackstone investit des champs de compétence



Mesdames et Messieurs les Ministres,
Chers Collègues, Mesdames, Messieurs,

L'honneur me revient de prononcer l'éloge de Madame la Baronne Blackstone, Ministre d'Etat de l'Education et de l'Emploi du Royaume-Uni et de lui remettre les insignes de Docteur Honoris Causa de l'Université Paris Dauphine. Bien sûr, la solennité habituellement attachée à la remise du titre honorifique du titre de Docteur est rehaussée aujourd'hui par la réunion de récipiendaires, aux fonctions éminentes, et par la présence de tant de hautes personnalités, qui ont bien voulu s'associer à cette cérémonie. Mais, au travers et peut-être au-delà de l'éclat d'un rituel académique, je voudrais souligner combien les mérites personnels de la Baronne Blackstone justifient l'hommage qui lui est rendu en ce jour. C'est en effet un parcours individuel remarquable que nous honorons aujourd'hui. Un parcours marqué par la réussite d'une brillante carrière académique, par l'engagement multiforme dans les affaires de la cité et par des contributions éminentes à la recherche sur des thèmes essentiels relatifs à l'éducation et aux politiques publiques.

assurera la prospérité et le bonheur, leur avenir sera de plus en plus européen et nous devons donc travailler ensemble pour encourager la mobilité des étudiants et pour aider les citoyens à faire leurs études dans les institutions d'enseignement supérieur d'autres pays européens. Comme vous le savez, je m'intéresse en particulier à l'enseignement supérieur et ce bâtiment illustre me fait penser à l'héritage du passé que nous devons à nos institutions universitaires. Mais à l'avenir, il faut que les avantages de ce patrimoine deviennent plus accessibles. Je crois fermement qu'on doit investir dans le savoir et la création afin d'assurer la prospérité économique, sociale et culturelle de nos nations. Nous devons promouvoir une culture qui encourage les études et, par conséquent, l'enseignement supérieur aura un rôle important dans le monde de l'éducation en Europe.

Madame la Baronne BLACKSTONE
Ministre britannique d'Etat
de l'Education et de l'Emploi



discours de Monsieur LeGoff et de Monsieur Poussou étaient très intéressants. Je suis heureuse d'avoir été invitée à jouer un rôle dans vos célébrations aujourd'hui et à participer au colloque demain. Je me suis rendue compte de l'histoire illustre de cet établissement qui a accueilli, dès le début, des hommes extraordinaires venant non seulement de France mais de toute l'Europe. Au XIII^e siècle, un de vos professeurs Thomas d'Aquin était un Saint, il était aussi d'origine italienne. En effet, à cette époque, les jeunes venant de plusieurs nations, y compris l'Angleterre, étaient éduqués à la Sorbonne. Plus tard, vous avez encouragé les hommes de sciences, le Chevalier de Lamarck qui a contribué aux sciences naturelles a étudié ici comme aussi Gay-Lussac, dont la contribution était dans le domaine des sciences physiques. Vos professeurs étaient souvent des hommes connus, partout dans le monde, pour les découvertes. Par exemple, au XIX^e siècle, Louis Pasteur qui a découvert les microbes et à qui nous devons notre bonne santé. Même au XX^e siècle, la Sorbonne a produit des hommes et des femmes de sciences dont la réputation et les idées appartiennent maintenant au monde entier. Je pense en particulier à Pierre et Marie Curie qui ont découvert la radioactivité et qui ont tant fait pour avancer notre savoir dans ce domaine. Encore une fois, votre habitude d'accueillir des étudiants d'autres pays européens a eu de bons résultats. Marie Curie, qui était d'origine polonaise, a été la première femme à recevoir le Prix Nobel, elle l'a même reçu deux fois. Et aujourd'hui, les universités de Paris, renforcent encore la perspective européenne en organisant ce colloque qui encourage l'idée de l'université européenne, tout en célébrant l'anniversaire de la Sorbonne.

Maintenant, que nous approchons la fin du XX^e siècle, il faut penser au prochain millénaire. Nous devons à nos enfants et à nos petits-enfants un héritage qui leur

devons tendre la main vers ces groupes qui ont été pendant trop longtemps trop peu représentés. En particulier, nous devons atteindre les milieux modestes, il y a une grande inégalité entre les taux de participation des différents groupes socio-économiques. Au Royaume-Uni, la participation des jeunes provenant des milieux favorisés est trois fois plus importante que celle des jeunes provenant des milieux modestes. Et je sais qu'en France vous avez de pareils soucis. Nous encourageons nos établissements d'enseignement supérieur à ne pas ignorer ce problème, mais à considérer comment nous pouvons trouver des solutions. Nous les encourageons à examiner lapolitique, vis-à-vis de l'inscription des étudiants, pour s'assurer qu'ils ne refusent pas de candidats prometteurs, même peut-être brillants, à cause d'un processus de sélection peu imagiatif. Nous les encourageons aussi à examiner leur stratégie pour élargir l'accès à l'enseignement supérieur. Il convient aussi d'examiner les relations avec les lycées et avec toute une gamme d'autres institutions.

L'enseignement supérieur joue un rôle très important dans l'apprentissage tout au long de la vie. Il aide à fournir des compétences, le savoir et la compréhension. Ils sont essentiels dans la pratique d'un emploi et pour la satisfaction de l'individu. Il est important de ne pas oublier ces aspects face aux épreuves que nous rencontrerons lorsque nous entrerons dans le prochain millénaire.

Finalement, je voudrais présenter à la Sorbonne, à tous ceux qui y travaillent, professeurs et étudiants, mes meilleurs souhaits pour ce 800^e anniversaire. Je sais que son futur sera aussi illustre que son passé et que le monde aura toujours l'occasion de saluer ses succès.

Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Recteurs,
Mesdames et Messieurs les Présidents d'Universités de Paris, Mesdames et Messieurs.

Je suis très heureuse d'avoir l'occasion de prononcer ce discours aujourd'hui, bien que ce soit dans une langue qui ne m'est plus très familière. Malheureusement, je n'ai pas souvent l'occasion de m'exprimer dans votre langue alors j'ai presque tout oublié. J'espère que vous serez patients avec moi. Tout d'abord, je voudrais remercier mes hôtes, Monsieur Blanchet et Monsieur Yves Jégouzo pour leur accueil et pour le grand honneur qui m'a été rendu. Et je voudrais aussi remercier Monsieur Cohen pour sa gentillesse. En plus, je voudrais présenter mes remerciements à Monsieur Allègre pour m'avoir invitée à participer au colloque et à célébrer le 800^e anniversaire de la Sorbonne. C'est toujours une occasion de fête quand une institution, aussi prestigieuse que la Sorbonne, avec une réputation mondiale pour son excellence et pour sa haute qualité arrive à une telle étape dans son histoire. J'ai beaucoup apprécié l'hospitalité qui m'a été accordée aujourd'hui. La musique m'a fait très plaisir et les



Jean LEMERLE
Président de l'Université Paris VI
Pierre et Marie Curie

compris que les frontières aujourd'hui n'existent plus que pour quelques militaires en mal de souvenirs patriotiques. L'intelligence, la recherche scientifique, la culture n'ont plus de frontières. Les systèmes de communication permettent aujourd'hui d'amplifier cette constante de l'université qui a pour mission d'universaliser les connaissances. Pour ces dernières décennies, votre nom est, en Allemagne, lié aux plus importants projets de réforme pour la culture et la recherche. D'abord, la réforme des universités, et là je sais combien votre tâche est lourde et difficile en ma qualité de président d'une grande université française. Vous devez préparer les universités allemandes à être en mesure de satisfaire les exigences en matière de savoir pour le siècle à venir. Ensuite, vous avez en charge la réorientation du paysage allemand pour la recherche. Il vous revient le choix des moyens accordés à la recherche en privilégiant la créativité et les innovations. Je sais combien il est difficile de faire comprendre à certains qu'il est nécessaire d'aller de l'avant et donc pour cela d'abandonner ce qui ne sera plus au XXI^e siècle. Quelles que soient les restructurations, celles-ci sont toujours mal vécues et les aptitudes au changement sont bien moins fortes que les attachements au passé. Vous avez donc mis en place la modernisation du système éducatif grâce à des formations professionnalisées, orientées vers l'avenir, au moyen de plus de flexibilité et aussi un enseignement plus scientifique, accompagné d'une sélection des jeunes les plus doués dans un cadre renouvelé pour la formation professionnelle. Vous avez osé orienter les meilleurs vers les voies technologiques et vous avez la chance d'être suivi par une opinion publique responsable. En France, certains mots sont encore tabous et certaines sanctions volontaristes entraînent des résistances de corps constitués qui bloquent le système. J'ose espérer que la

Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs les Recteurs,
Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mes Chers Collègues, Mesdames, Messieurs.

Sehr geehrter Herr Doctor Rüttger, Es ist uns eine sehr grosse Ehre, sie heute zu empfangen. Rassurez-vous, je ne poursuivrai pas mon discours dans la langue de Goethe, mes connaissances en allemand sont trop rudimentaires. Très cher Docteur Rüttgers, vous assurez depuis quatre ans les fonctions de Ministre fédéral de l'Education, des Sciences, de la Recherche et de la Technologie. Ce ministère réunissant un ensemble d'activités, autrefois dispersées, a été réorganisé par vos soins. Porteur d'espoir, il a été baptisé par l'opinion publique "Ministère de l'Avenir". J'aimerais que l'opinion publique française adopte le même terme pour notre ministère de l'Education nationale, de la Recherche et de la Technologie, et que ses acteurs prennent conscience de l'avenir de notre jeunesse en lui donnant les moyens de réussir l'Europe de demain. Vous avez renouvelé également l'organisation des actions vers l'étranger, vous avez

construction européenne fera comprendre que nous devons bousculer ces rigidités. Nous avons tous à apprendre des uns des autres et à tenir compte des expériences réussies menées dans les différents pays voisins. Vous êtes un spécialiste des nouvelles technologies et vous avez contribué à l'engagement de l'Allemagne pour le multimédia et la communication par voie informatique en faisant voter des lois-cadre dans ce sens. Votre rôle est décisif dans ce domaine, depuis 1987, où vous avez d'abord été chargé au Parlement fédéral (Bundestag) des problèmes de recherche et de technologie, puis nommé Chef de la Commission d'enquête sur les moyens techniques. Vous avez réussi, dans cette fonction délicate, en mettant en place, et en faisant fonctionner, une commission de conseil pour l'analyse et l'appréciation des technologies modernes futures. Toute votre carrière politique, commencée en 1978, s'est effectuée au sein de la C.D.U. et plus particulièrement dans le Land de Rhénanie du Nord-Westphalie. J'honore, aujourd'hui, du titre de Docteur Honoris Causa de l'Université

scientifique et médicale Pierre et Marie Curie, l'homme qui a étudié l'histoire et le droit mais qui a su prendre des positions politiques dans les domaines des sciences et de la technologie.

C'est le rôle du politique d'avoir ce recul face aux experts scientifiques pour décider de choix fondamentaux qui engagent l'avenir de son pays mais aussi de l'humanité. J'ajouterai un exemple à votre engagement pour l'avancée de la science, il s'agit des biotechnologies. Vous œuvrez pour que l'Allemagne soit rattachée à l'évolution internationale et qu'elle soit, en l'an 2000, numéro un européen pour la biotechnologie. Vous avez déjà réussi dans ce sens à ce que les investisseurs étrangers soutiennent les centres allemands de biotechnologie. Rares sont les hommes qui ont des capacités de prospective, rares sont ceux qui possèdent le sens de l'histoire. Plus rares encore sont ceux qui ont les moyens de mettre en œuvre ce qu'ils pressentent. Vous, Docteur Rüttgers, vous avez toutes ces qualités d'innovation que vous savez intégrer dans le contexte international à l'aube du XXI^e siècle.

et le travail garantissaient le succès agricole. Dans la société de la connaissance, la maîtrise des codes génétiques sera décisive pour le succès des récoltes et le produit de son travail. Dans la société industrielle, les machines et l'acier définissaient la valeur d'une voiture, mais aujourd'hui, dans la société de la connaissance, l'intelligence de la micro-électronique a plus de valeur que l'acier. Mais, serait-ce une erreur de croire que la société de la connaissance ne sera plus qu'une communauté exclusive d'érudits qui proclameront leurs théories. La société de la connaissance ne crée pas un nouvel être humain et elle ne dégrade pas non plus cet être humain. C'est le contraire qui est vrai : seul l'être humain a la capacité de produire, transmettre et consommer des connaissances. Pour la première fois dans l'histoire, il se retrouve au cœur de tout dans la société de la connaissance. Plus que pour tous les autres acquis techniques, nous pouvons être optimistes. Cela implique une réforme de l'enseignement général et supérieur. Il est donc logique que l'Europe entière mène des discussions à ce sujet.

Docteur Jürgen RUETTGERS
Ministre fédéral allemand de l'Education,
des Sciences et de la Technologie



qui fête son 800^e anniversaire ces jours-ci, a été une étoile au firmament des sciences en Europe.

Aujourd'hui, nous vivons un changement d'époque et ce XX^e siècle qui se termine a connu l'horreur : deux grandes guerres et la barbarie nazie ont coûté la vie à des millions d'êtres humains. Les espoirs et les rêves de toute une jeunesse se sont évanouis sur les champs de bataille de deux grandes guerres mondiales. Aujourd'hui, nos enfants ont la perspective de passer leur vie entière dans la paix, la liberté et la sécurité : c'est le fruit de l'unification européenne. d'Eisenhower, Schumann, de Gasperi et de Gaulle ont jeté leurs bases de la maison de l'Europe. Ils se sont concentrés sur l'économie, mais ils savaient qu'un héritage culturel commun nous unit, nous, les Européens. Des millions de jeunes gens se rencontrent aujourd'hui à Paris, à Londres, à Rome, à Prague ou ailleurs. Ils sont chez eux dans ces villes. Ils apprennent le travail et font la fête en commun. Les universités jouent un rôle clé dans cette Europe de vie et de l'apprentissage partagé. Elles sont le lieu de rendez-vous, de rencontres intellectuelles et de rencontres humaines. A elle seule, la monnaie unique ne suffira pas pour parfaire l'unification européenne. L'argent ne peut pas supplanter la science et la culture. Un nouveau pilier dans la maison commune de l'Europe doit nous unir intellectuellement, nous, les Européens. Aujourd'hui, nous sommes au tournant d'une époque, je la répète. Il y a cent cinquante ans, la société agraire disparaissait et la société industrielle naissait. Aujourd'hui, c'est la société industrielle qui disparaît et l'on voit naître la société de la connaissance. Naturellement la connaissance a toujours joué un rôle clé dans le développement de la société. Mais la connaissance aura une importance sans précédent à l'avenir. Dans la société agraire, la terre

Messieurs les Recteurs,
Messieurs les Présidents,
Mon Cher Collègue et Ami Claude Allègre,
Monsieur le Président Lemerle
Magnificence, Chers Collègues, Mesdames et Messieurs.

Je vais essayer de parler français. La collation du titre de Docteur Honoris Causa de l'Université Pierre et Marie Curie est un grand honneur pour moi. Je vous remercie beaucoup pour cette distinction extraordinaire. Mesdames et Messieurs, Cologne, ma ville natale se trouve entre Varsovie et Paris. Il y a 107 ans, une jeune femme a quitté Varsovie pour Paris pour commencer à la Sorbonne une carrière scientifique sans précédent. Aujourd'hui, cette université porte son nom. Six cent cinquante ans avant Marie Curie, un homme a travaillé à la Sorbonne que ses contemporains ont appelé Docteur Universalis. Il s'agissait d'Albert Le Grand : un monument lui a été élevé devant l'université de Cologne où j'ai fait mes études, c'est là qu'il gît. Ces deux vies représentent un grand passé culturel. Pendant des siècles, l'Europe des universités et des chercheurs a été un cosmos commun et la Sorbonne,

sition vers la société de la connaissance. Au siècle prochain, nous n'aurons pas d'établissements supérieurs uniformisés, mais des établissements supérieurs ayant un profil spécifique. Les universités seront à la fois des écoles et des centres de recherche. Elles seront le foyer intellectuel d'une région, de même qu'elles seront aussi le point de cristallisation de contacts internationaux. Elles permettront une symbiose de l'éducation et de la connaissance avec une vision globale et sans se disperser sur des points de détail. Cette vision de l'université du siècle prochain est, dans le meilleur sens du terme, une vision européenne. Elle poursuit d'une tradition multiséculaire et l'oriente vers l'avenir. La société de la connaissance symbolisera la métamorphose de nos sociétés en Europe, on le constate et on le vit dès aujourd'hui. Education et connaissance décideront de la prospérité des nations. Education et connaissance détermineront si un jeune être humain a une chance d'organiser sa vie librement et sous sa propre responsabilité. Education et connaissance détermineront la capacité de l'Europe à s'imposer au siècle prochain. Etre aujourd'hui à Paris en un lieu où vivent huit siècles de science européenne est pour moi un sentiment particulier. Je félicite la France de cette grande tradition et je vous remercie personnellement pour la distinction dont vous me faites l'honneur aujourd'hui.

Dans la société de la connaissance, les universités seront plus que jamais les foyers de notre vie intellectuelle et culturelle. Nos établissements supérieurs doivent pouvoir être le fer de lance pour assurer la tran-

civilisa l'Europe ? en la Ville Eternelle ? Vous pouviez prétendre, légitimement, entrer à l'Université de ces prestigieuses métropoles.

Non, mais vous retourneriez bien en Toscane, au milieu des oliviers, des vignes et des cyprès, pas très loin de l'Albergaccio où Machiavel finit ses jours. Vous devenez citoyen de la ville où l'on parle le mieux l'italien, à Sienne, sûrement séduit par la devise de l'une des plus merveilleuses cités "Sienna t'ouvre mieux son coeur".

Dans la ville de Duccio, de Sainte Catherine et des illustres familles Piccolomini et Chigi, dans cette lumière douce et puissante, entre la piazza del Campo et le Duomo, vous êtes accueilli par l'Université, en 1973, comme professeur titulaire de la chaire d'exégèse du droit italien.

Ainsi commence pour vous, après dix ans d'ouverture pluridisciplinaire, l'ascension rapide vers les sommets : votre carrière de Recteur, puis de Ministre.

Le Recteur : dès votre nomination comme professeur, vous êtes aussi chargé de hautes fonctions administratives par l'Université, tandis que vous assurez de savants enseignements et que vous continuez de publier de nombreux travaux. Sans renier vos recherches sur le droit sarde et sur l'histoire du droit commercial italien, vous abordez de nouveaux domaines : l'histoire politique, sous ses aspects économiques, l'évolution de l'Université, le droit pénal en Europe ; vous dirigez d'importantes publications sur le très sensible problème de l'administration locale en Italie, qu'il s'agisse des communes ou des régions, étudiées dans leurs rapports avec l'Etat. Ce dernier domaine est étroitement lié à votre mandat de conseiller de la région de Toscane pendant cette période.

En 1985, vous êtes élu à la fonction prestigieuse de Recteur de l'Université de Sienne et vous le resterez jusqu'à 1994 ; en même temps, fort de la confiance de vos collègues, vous êtes choisi comme secrétaire général de la conférence permanente des Recteurs. Au cours de ces années, vous déployez une activité intense comme membre de nombreuses commissions ministérielles relatives, notamment, à l'organisation de l'enseignement supérieur ou à la réorganisation de l'Ecole Supérieure d'Administration Publique. En 1990, vous êtes élu Président du Consortium interuniversitaire pour la coopération et le développement.

Les activités universitaires et administratives les plus élevées ne vous empêchent pas de conserver un goût prononcé pour les débats d'idées. Ainsi, en 1991, avez-vous contribué, notamment, à la création du parti démocratique

de la gauche et vous êtes devenu membre de la direction nationale de cette formation. Il ne vous manquait plus que la consécration politique suprême : l'entrée au gouvernement.

Le Ministre : Dès 1993, vous êtes nommé, dans le cabinet de Monsieur Ciampi, Ministre de l'Université et de la Recherche. Mais vingt quatre heures après, vous démissionnez pour marquer votre désaccord avec un vote du Parlement relatif à une question particulièrement grave de politique intérieure. En 1994, vous êtes élu membre du Parlement et, en mai 1996, vous êtes nommé au poste que vous occupez aujourd'hui dans le cabinet de Monsieur Romano Prodi.

Votre science historique, votre connaissance du monde politique et administratif vous ont permis de mettre en oeuvre d'amples réformes dont il est indispensable de marquer les orientations principales, ne serait-ce que pour le droit.

La loi 127/97 vous a chargé de réorganiser le cursus des études juridiques en retenant quelques critères généraux et en confiant donc la plus grande partie de la formation didactique à l'autonomie de chaque faculté. Ce principe d'autonomie doit stimuler l'innovation et la concurrence entre les différentes Universités, dans une perspective tournée sur l'Europe.

Dans le domaine de la recherche, vous avez pris des dispositions pour rendre aussi plus efficace et plus compétitive l'activité de la recherche. A cet égard, vous avez porté votre attention sur la nécessité de disposer de critères rigoureux pour l'évaluation des programmes de financement. Enfin, les résultats de la recherche seront soumis à l'examen d'experts des diverses disciplines, italiens et étrangers, pour en apprécier la qualité.

La souplesse et l'efficacité que vous souhaitez faire triompher dans l'Université, avec l'exigence de la plus haute qualité, ne peuvent que nous séduire.

Une si brillante carrière, universitaire et politique, menée de pair avec un tel équilibre, forme un exemple rare de réussite personnelle. Votre prestige a été consacré, Outre-Atlantique, par le grade de Docteur Honoris Causa des Universités de Toronto, La Plata et Buenos Aires.

Dans le cadre d'une réflexion sur l'Université Européenne, l'Université René Descartes, l'une des héritières directes de l'ancienne Université de Paris, la seconde après Bologne, est honorée de vous recevoir parmi ses professeurs et de vous conférer, Monsieur le Ministre et, si vous le permettez, Monsieur le Recteur et Cher Collègue, le grade de Docteur Honoris Causa.



Professeur Pierre VILLARD
Président de l'Université Paris V
René Descartes

allié à des dynasties sardes connues qui ont joué un rôle important dans différentes formations politiques de l'Italie contemporaine. Vous avez accompli des études brillantes à la Faculté de Droit de Sassari.

En prenant connaissance des éléments marquants de votre vie, je me suis rendu compte qu'au lieu de la simple parole, il faudrait pouvoir disposer du langage musical polyphonique d'un Palestrina pour évoquer votre carrière dans toute sa richesse et sa diversité, à raison des multiples fonctions que vous avez exercées en même temps. Je devrai donc distinguer les différentes orientations de votre activité, tout en les rapprochant, à défaut de pouvoir les superposer.

En 1962, vous êtes déjà Maire d'une commune proche de Sassari ; l'année suivante, vous êtes élu membre du Parlement et vous occupez immédiatement un poste à la direction politique de votre formation. En 1968, vous commencez votre carrière universitaire, à Sassari, comme spécialiste de l'histoire du droit italien. En même temps, vous entrez au conseil d'administration de la célèbre banque d'origine médiévale Monte dei Paschi de Sienne. En 1972, vous devenez professeur titulaire d'histoire des institutions politiques à l'Université de Sassari. En dix ans, vous avez déjà acquis l'expérience approfondie de la politique, de l'administration, de la banque et, naturellement, de l'enseignement et de la recherche.

L'année 1973 sera décisive pour vous : quelle sera votre voie ? Resterez-vous en Sardaigne ? De cœur, sûrement. Mais vos qualités vous laissent espérer des horizons plus lointains que ceux, bleutés, du massif du Gennargentu. Où vous fixerez-vous ? A Turin, ancienne capitale du royaume de Piémont-Sardaigne ? A Milan, l'autre capitale de l'Italie ? en Toscane, à Florence, qui

En vous recevant comme Docteur Honoris Causa, l'Université René Descartes rend hommage à votre carrière de professeur, d'administrateur et d'homme politique. Notre Université, en honorant votre éminente personnalité évoque aussi le rôle originel et décisif qu'a joué l'Italie, avec la France, dans la construction européenne.

Je ne peux aussi passer sous silence le plaisir que j'ai, personnellement, à prononcer votre éloge car nous appartenons à la même discipline, le droit, à la même spécialité, l'histoire du droit et, singulière coïncidence, nous avons commencé notre carrière universitaire la même année, à la veille de la révolution de 1968. Et je ne peux taire l'admiration que j'ai pour l'Italie, mère de tous les arts, où j'ai eu le bonheur de poursuivre des recherches dans d'admirables fonds d'archives et dans des lieux inoubliables où j'ai été merveilleusement accueilli, comme au Palais du Quirinal.

Vous appartenez, Monsieur le Ministre, à une ancienne et noble famille de lointaine origine catalane ; vous êtes

sibilité de vivre seulement parce que cent, mille autres petites et invisibles plantes contribuent, de par leur existence, à leur développement. La culture a besoin de recherche finalisée et également de création libre et d'exploration non soumise au jugement de l'immédiat. Ce sont les éternelles dichotomies entre les sciences appliquées et les sciences de base, entre sciences dites "humaines" et sciences naturelles.

Une profonde transformation des systèmes de savoir et des formes de la recherche scientifique contemporaine est en cours. La recherche scientifique semble être mobilisée dans une guerre non meurtrière, mais qui n'en est pas moins âpre cependant, combattue entre les grandes zones économique-sociales de la Planète.

Dans cette compétition pacifique est apparue une supériorité, une plus grande efficacité du système américain. Celle-ci est étroitement liée à la capacité pratique avec laquelle peut se transférer la connaissance scientifique. Maintenant même les systèmes européens s'orientent dans cette direction, à travers une réception généralisée des modes de comportement, des standards et des méthodes du système aujourd'hui gagnant. Cela ne surprend pas d'ailleurs : cela arrive de façon constante dans l'histoire.

Mais justement en fonction de cette valeur pratique croissante de la recherche, quel est aujourd'hui le destin des sciences dites humaines ? La pression sur celles-ci est indubitablement très forte. Le cadre général actuel de l'organisation scientifique, comme par exemple les critères et les méthodes pour le soutien économique, est toujours plus influencé par le rôle croissant des sciences naturelles.

Devons-nous donc conclure que les secteurs les plus traditionnels du savoir, certainement liés à la science de l'homme, sont désormais condamnés ?

On peut envisager, au contraire, une "voie européenne" vers la modernité ! Est-il possible de sauvegarder certaines valeurs qui, de façon différente, ont caractérisé nos sociétés dans cette dernière moitié de siècle par rapport au modèle américain ? Je pense que oui. Ce sont des valeurs qui peuvent être résumées dans les concepts "d'équilibre" et de "modération" par rapport à la force, mais également à l'univocité, au caractère unilatéral des formes du capitalisme américain. Je suis certain qu'en Europe nous pouvons conserver notre propre spécificité, au moins dans le domaine scientifique et universitaire.

Michel de Montaigne écrivait : "du fait de me sentir impliqué dans une certaine forme de vie, je n'oblige pas les autres à faire comme tout le monde : j'imagine et je



Luigi BERLINGUER
Ministre italien de l'Instruction publique,
de l'Université et de la Recherche

de nouvelles sans préjugés ou préférences, avec homogénéité de contenus et de méthodes d'enseignement : identiques et européens étaient les textes enseignés ainsi que l'étaient les titres conférés. La fragmentation des systèmes politiques, les frontières et les obstacles matériels, n'empêchèrent pas la plus ample mobilité des étudiants et des enseignants. Le langage académique, le latin était commun à tous et également l'intention : former la classe dirigeante ; cadres unitaires et efficaces dans les "Studia" dits "Generalia", parce qu'ouverts à tous et habilités à conférer des titres reconnus partout.

Plus de huit siècles se sont écoulés depuis l'institution des premières Universités, mais la culture, et celle universitaire en particulier, est toujours la grande ressource de l'Europe. Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts.

Pour nous libérer, non seulement de l'esclavage et de l'âpreté du travail, pour éviter les mêmes maux engendrés par la technologie sur son chemin, la civilisation moderne a toujours plus besoin de science et de technologie. Recherche et monde productif, universités et entreprises sont engagées désormais en un effort commun croissant pour le développement de la société.

Attention cependant. La civilisation technologique moderne doit jalousement sauvegarder, et protéger de manière intelligente, également tous les lieux culturels où se créent des choses apparemment "inutiles". Bacon représentait l'arbre de la connaissance composé de branches, de rameaux et de feuilles. La culture n'est pas simplement une plante, mais un bois, un "habitat" complexe et multiple dans lequel de grands arbres ont la pos-

C'est l'Europe qui a donné au monde les Universités. Européenne fut l'idée d'institutions publiques non exclusives, lieux ouverts aux classes les plus diverses, pour la transmission et la re-élaboration du savoir transmis. Européenne fut également l'idée que l'Université ne devait pas avoir une fonction d'immédiate préparation à l'exercice pratique d'une activité. Elle devait plutôt avoir l'objectif de former l'habitus à la réflexion et les règles du procédé scientifique, le tout dans un contexte qui ne distingue pas les sciences dites exactes de celles humanistes. Les Universités sont apparues, dès le début, avec une très nette fonction sociale. Le "réveil", l'Aufbruch de l'Europe aux alentours de l'an mil, comportait une réappropriation active et nouvelle du passé et le rapprochement unitaire des populations européennes. Ce fut ce phénomène qui donna naissance aux Universités en tant que mouvement collectif profondément unitaire.

Les modèles d'organisation purent diverger -Paris fut "universitas" d'enseignants alors que Bologne le fut de "scholares"- mais partout, le problème culturel fut le même : sélectionner et examiner les sources, en acquérir

conçois mille manières de vies différentes". C'est pour cela que nous avons toujours aussi besoin d'une forte culture humaniste ; pour imaginer avec Montaigne, "mille manières de vies différentes", pour parler non seulement de ce qui arrive, mais également "de ce qui peut arriver".

En vérité il s'agit de réfléchir sur les dangers d'une "monoculture intellectuelle" : une masse croissante d'individus et de ressources engagés dans des secteurs scientifiques importants, et cependant toujours plus spécialisés et tout de suite orientés vers des objectifs significatifs sur le plan pratique, avec des investissements énormes destinés à renforcer de façon exponentielle la domination de l'homme sur la nature ; le mythe de Prométhée désormais libéré de ses chaînes.

C'est un processus que l'on ne peut arrêter, et cependant nos sociétés ont d'égal façon besoin de la croissance d'un type de savoir différent, visant davantage à la compréhension de processus historiques et sociaux et à une réflexion sur la signification même de l'homme dans l'histoire et dans la nature : l'éternelle réflexion à partir de laquelle a débuté l'aventure intellectuelle de nos sociétés. Comme le dit Claude Lévi-Strauss : "l'homme ne peut éviter de s'intéresser à lui-même".

S'il en est ainsi, le développement technologique s'accompagnera d'un affaiblissement de cet univers intellectuel et moral qui est la condition pour une vie "civile", ainsi que de la "liberté des besoins" qui désormais est allée bien au-delà des simples besoins primaires.

La valeur de fond des sciences humaines n'a pas été dépassée par les progrès bien que fascinants des sciences naturelles et des sciences appliquées : il existe des questions individuelles et collectives auxquelles ces dernières ne peuvent apporter de réponse ; et ces questions, nous devons bien l'avoir présent à l'esprit sont de la même façon significative et chargées d'effets pratiques, même sur une longue période. Un univers psychique et intellectuel dévasté, pas moins que les banlieues urbaines dégradées, influe sur les destins individuels, sur les comportements pathologiques porteurs de coûts sociaux toujours plus lourds. Sous cet aspect aussi, une recherche humaniste "désintéressée" et un système de savoir capable de se propager à plusieurs niveaux de nos sociétés ont d'importantes fonctions de stabilité et de cohésion sociale, de défense des fondations mêmes sur lesquelles, au cours des siècles, l'Europe moderne a construit sa civilisation. Une annulation radicale de la complexité et de la diversité des grands systèmes de savoir et un éloignement total de cette forme de "désintérêt" et de libre circulation et d'échange qui est inné à la science moderne pourrait, en modifiant chaque système en force, se transformer en espaces humains vides et désolés,

dans lesquels, au rôle renforcé de quelques individus, correspond le sous-développement des multitudes envia- sagées par Aldous Huxley dans une prophétie qui, aujourd'hui encore, n'apparaît pas étrangère ou insensée dans notre monde.

Ce n'est pas la séparation et l'opposition, mais la "diversité" même entre les deux cultures, humaniste et scientifique, qui constitue en soi, en définitive, une valeur primaire à préserver. Diversité qui caractérise également les rythmes du savoir : là où l'on étudie les sciences humaines le temps se déroule en fait beaucoup plus lentement, les livres et les œuvres de génie peuvent maintenir beaucoup plus longtemps leur propre importance : Platon, ou les lois du droit romain, peuvent être tout autant actuels que le plus moderne des philosophes. Dans les sciences humaines il n'y a pas d'équipement de laboratoire qui perdent de leur actualité en quelques mois, la science "humaniste" suit des chemins larges et lents, dont la caractéristique est celle de pouvoir être parcourue alternativement : on va du passé vers le présent, certes, mais aussi du présent vers le passé, indifféremment. Et il est normal qu'il en soit ainsi. Dans les sciences humaines l'homme réfléchit sur lui-même, non pas sur la matière ou sur le monde qui l'entoure : c'est pour cette raison qu'il doit aller lentement et qu'il ne doit perdre aucune occasion. Il doit être continuellement prêt à revenir sur ses propres pas.

L'Université a la chance de posséder ces deux temps : temps extrêmement rapides de changement et temps très lents de retour au passé, rythmes rapides de création et rythmes presque imperceptibles de maturation. L'Université est en fait un lieu de création : un lieu où l'on produit mais aussi où l'on prédit, on cherche à prévoir ce qui arrivera demain. L'Université a besoin de suivre non pas la "voie courte" mais la "voie longue". La voie courte est celle de celui qui n'a pas de passé, et choisit d'accéder directement au "jour présent", aux demandes du marché et de la mode. C'est la voie de celui qui renonce très vite à ses propres valeurs, à ses propres traditions, pour copier le résultat d'autrui. La voie longue conduit en revanche au monde de la production ou du marché, suivant le chemin de son passé et le futur.

Wittgenstein dans les Recherches philosophiques écrit : "Notre langage peut être considéré comme une vieille

ville : un dédale de petites rues et de places, de maisons vieilles et neuves, et de maisons avec des parties ajoutées à diverses époques ; et le tout entouré d'un réseau de nouveaux quartiers avec des rues droites et régulières, et des maisons semblables".

Cette métaphore urbaine du langage nous dit combien les villes anciennes de la pensée ont un ordre intrinsèque plus humain et vécu, qui doit être non seulement respecté mais dont la valeur doit être découverte.

De ces deux temps divers de la culture, la rapidité des sciences de la nature, la lenteur des sciences humaines, l'Université vit et s'enrichit : parce qu'elle possède simultanément les deux. Aucun autre lieu, comme l'Université, est en mesure de donner aux jeunes une perception bifocale du temps. Dieu seul sait combien est nécessaire, dans une culture rapide et éphémère comme la nôtre, un lieu, au moins un, où il soit encore possible de s'arrêter pour regarder en arrière. Et penser.

Je voudrais revenir sur les paroles de Montaigne à propos de la pluralité des points de vue et de la richesse du possible : pour nous européens contemporains, celles-ci contiennent un élément supplémentaire d'actualité absolue. Parce que la force de la nouvelle Europe unie est contenue précisément dans sa variété. L'Europe est multilingue et multiculturelle. La possession de plusieurs idiomes à laquelle nous sommes contraints est toujours richesse, connaissance d'autres mondes, de logiques différentes. Nous devons nous réjouir du fait que l'Europe unie soit une somme d'identités fortes, qu'elle devienne une Europe unie dans la diversité des "manières de vie différentes". Et les Universités, immergées dans et ce processus d'unité et y participant, devront être européennes et néanmoins, grâce à leurs racines profondes, seront gardiennes du patrimoine de la diversité, du nécessaire équilibre entre intégration et individualité culturelles.

Il faudra développer toujours plus, aux côtés des "diversités de la culture", cette "culture des diversités", qui rend l'Europe particulièrement apte à comprendre la complexité du monde moderne.

Vers une Université Européenne

L u n d i 2 5 m a i 1 9 9 8

- Bernard Saint-Girons, premier Vice-Président de la Conférence des Présidents d'Université,
- Josep Bricall, Président de la CRE, Association des Universités européennes,
- Hans-Uwe Erichsen, Président de la Confédération des Conférences des Recteurs de l'Union européenne,
- Domenico Leonarduzzi, Directeur général de la DG XXII Éducation, Formation, Jeunesse à la Commission des Communautés européennes,
- Pierre Moscovici, Ministre des Affaires européennes
- Claude Allègre, Ministre de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie.

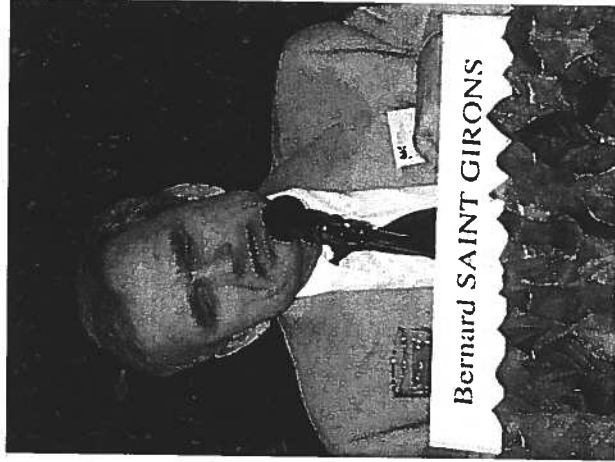
- 1 - Mobilité des étudiants, professeurs et chercheurs
Président : Luigi Berlinguer,
Ministre de l'Instruction publique,
de l'Université et de la Recherche
- 2 - Formations supérieures et emploi
Président : Baronne Blackstone,
Ministre britannique de l'Enseignement supérieur
- 3 - Recherche universitaire européenne
Président : Jürgen Rüttgers,
Ministre fédéral allemand de l'Éducation,
des Sciences, de la Recherche et de la Technologie
- 4 - Université européenne et Université sans murs
Président : Claude Allègre,
Ministre de l'Éducation nationale,
de la Recherche et de la Technologie

- Table ronde 1, Jean-Pierre Laheurte
- Table ronde 2, Yves Escoufier
- Table ronde 3, Jean-Pierre Finance
- Table ronde 4, Hélène Lamicq

Jack Lang, ancien Ministre

- Claude Allègre
- Luigi Berlinguer
- Baronne Blackstone
- Jürgen Rüttgers

Lionel Jospin, Premier Ministre



Bernard SAINT-GIRONS
Premier Vice-Président de la Conférence
des Présidents d'Université.

particulières d'expression. Deux points peuvent être dégagés. Le premier tient à la mondialisation qui invite à l'affirmation d'une identité européenne face à la concurrence d'autres modèles. L'autre a trait au développement des nouvelles technologies qui réduisent les distances et qui permettent aux établissements de se constituer en réseau. Il nous faut maintenant réfléchir comment développer la pratique de ce droit à la mobilité et voir ensuite selon quelle méthode, dans les temps qui viennent, nous pourrions y travailler.

Après avoir observé, durant la journée d'hier, le passé non pas pour y jeter un regard empreint de nostalgie mais pour y puiser des enseignements qui nous permettront de construire l'avenir, il nous appartient aujourd'hui de réfléchir à la manière dont la référence européenne peut désormais irriguer l'architecture de nos formations et aussi le champ de la recherche.

A nous de faire en sorte, aujourd'hui, qu'en affirmant le principe de mobilité, ce principe vaille, non plus comme autrefois, seulement pour quelques privilégiés mais devienne effectivement l'apanage de tous. Nous aurons alors donné à l'espace européen un contenu et un sens. Cette réflexion sur la mobilité est déjà engagée. Elle a notamment été consacrée par la Convention de Lisbonne en 1997 ; le droit à la mobilité y est reconnu, affirmé comme tel : il est ce droit d'aller se " frotter la cervelle à celles des autres " pour reprendre la formule de Montaigne. Ce droit figure au même titre que la libre circulation des personnes et, naturellement, il vaut à la fois pour les étudiants, les professeurs et les chercheurs. Ce droit trouve aujourd'hui des conditions

L'expression du droit à la mobilité, son effectivité, repose à la fois sur des instruments qu'il nous faut consolider et sur un état d'esprit qu'il nous faut insuffler. Les instruments à consolider sont connus. Ils font appel à la semestrialisation, ils font appel à la construction modulaire de nos formations et à la capitalisation des acquis que cette architecture autorise. Une capitalisation qui vaut assurément pour la formation initiale mais qui vaut aussi, et c'était rappelé hier, pour la formation continue. C'est par référence à ce qu'on pourrait appeler le cahier des charges de la semestrialisation et de la modularisation qu'il nous faut concevoir la construction de l'ensemble de nos formations. Non qu'il s'agisse de construire un modèle unique mais bien de permettre des convergences entre nos systèmes respectifs de formation. Il importe aussi de définir des référentiels communs, des instruments communs de lecture qui fassent reposer la validation des études et des acquis sur des bases où la rationalité et la transparence trouvent naturellement leur place. Sans doute cette réflexion doit-elle permettre aussi un certain toilettage lié à l'inflation des diplômes que chacun souligne dans nos réunions. L'empilement des filières a sans doute été, parfois, une source d'enrichissement ; mais, peut-être la légitimité de certaines formations s'est-elle émoussée et y

a-t-il matière à susciter des évolutions. Pour ce faire il nous faut insuffler un nouvel état d'esprit.

Cette exigence s'articule autour de trois propositions. D'abord, prendre davantage en compte le contenu de la formation, entendue en terme de qualifications qu'elle apporte, en terme de perspectives d'insertion qu'elle est susceptible d'ouvrir. De ce point de vue, la durée elle-même n'est pas au premier plan, au moins si l'on veut ne pas la réduire simplement en terme de Bac + n années. Cette analyse déborde le cadre académique, elle interpelle, au-delà des simples acteurs de la formation, l'ensemble des milieux professionnels.

La deuxième proposition réside dans la nécessité de définir des niveaux significatifs de sortie des systèmes de formation conçus en terme de temps moyen pour atteindre une qualification déterminée. Il s'agit d'établir des balises, de définir des repères et de permettre, qu'à côté de sorties en arborescences, il y ait des points forts qui rendent précisément possibles les communications entre les différents systèmes de formation. C'est le sens du débat actuel qui s'est ouvert et se résume autour de la formule trois-cinq ou huit qui peut fournir un élément utile d'harmonisation. Que ce débat ait lieu simultanément dans nos pays respectifs, est assurément une innovation et c'est le signe, comme le soulignait hier Jacques Le Goff, que la formation ne peut s'entendre en termes exclusivement nationaux, marquant la victoire de l'ouverture sur les cloisonnements.

La troisième proposition vise à mettre en garde contre une réglementation excessive des formations. Le besoin n'est pas d'une réglementation pointilleuse, mais bien de directives identifiant des objectifs assignés à un diplôme, tout en laissant aux acteurs de ces formations des marges de manœuvres, une pluralité des voies possibles pour les atteindre. Deux conséquences s'y attachent. D'abord une nouvelle approche des procédures d'habilitation ou d'accréditation, -sur ce point le débat n'est pas seulement technique. Encore faut-il prendre en compte cette exigence nouvelle d'une évaluation des formations en termes à la fois de professionnalisation pour les uns, de préparation à la recherche pour d'autres. Evoquant cette pluralité des voies, c'est aussi à l'autonomie des établissements, à l'interpellation des acteurs de la formation qu'il est fait référence.

La Convention de Lisbonne, citée tout à l'heure, consacre aussi l'autonomie des établissements. Tout naturellement, la Conférence des Présidents mentionne ce principe et s'efforce de le cultiver. Elle y voit la reconnaissance de la part que les acteurs doivent

prendre dans cette refondation concertée de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il est à cet égard significatif que ces deux journées de colloque soient organisées à l'initiative de la CPU, sur la proposition du ministre qui la préside et que cette réalisation soit confiée à Adrien Schmitt, précisément le représentant de la Conférence des Présidents auprès des institutions européennes. Cet engagement des acteurs existe ; il existe et en portent témoignage divers accords que la Conférence des Présidents a conclus avec ses homologues, avec la Conférence des Recteurs allemands, comme avec la Conférence des Recteurs italiens et d'autres encore. Désormais tout un tissu de conventions a été élaboré permettant d'établir des bases claires de reconnaissance de diplômes et d'identification de passerelles. Au-delà de ces conventions, la pratique de la cotutelle de thèse, aussi, bien qu'encore insuffisante mais déjà significative, permet de franchir un pas nouveau dans la délivrance de doubles diplômes.

Volonté encore de s'approprier le dessein ainsi tracé : l'action que nous menons au sein de la Conférence des Recteurs européens souligne le partage de la réflexion sur des sujets tels que la gestion des institutions universitaires ou leur évaluation, tout en montrant que l'idée de mutualisation fait son chemin et peut assurément concourir à cette volonté d'harmonisation à laquelle nous aspirons. Cet engagement, il nous faut, de façon pragmatique, le consolider dans la mise en œuvre d'axes communs : cette journée doit permettre de les définir. Il faut dès lors que la déclaration commune de la fin de journée le permette, tracer un calendrier de rencontres : à la fois cadre de travail sur des problèmes particulièrement concrets et par là même orientation pour aller de l'avant selon les objectifs qui seront définis. Des tables rondes doivent, dans la période qui s'ouvre, se tenir et permettre, par les réunions à venir (prévues notamment à Bologne) de faire le bilan du chemin parcouru. Mais il importe, en la matière, d'agir, dès maintenant, sans attendre que tous les problèmes soient résolus ; il faut user de l'autonomie des établissements pour, dans le pragmatisme, faire évoluer les formations, dresser le bilan de ce qui aura été engagé, évaluer ce qui aura fonctionné, mutualiser les enseignements que nous pourrions tirer de cette évolution. C'est de cette manière que nous pourrions travailler à l'université du troisième millénaire, une université qui sera riche de nos passés respectifs, de la diversité qui les porte, mais qui sera aussi Européenne c'est-à-dire ouverte à l'autre et à l'ailleurs. De ce point de vue là, les propos d'aujourd'hui ne seront pas conclusifs. Ils sont au contraire l'annonce de virtualités qui se concrétiseront avec les groupes de travail qui se réuniront dans un avenir que nous voulons proche.



Josep BRICALL
Président de la CRE,
Association des Universités européennes.

Déjà dans sa fondation médiévale, l'éducation avait fait l'objet de tensions entre l'impulsion pour la recherche de la vérité, et le désir de beaucoup de personnes de disposer d'une formation pratique. D'une façon réciproque, les écoles -sans en être conscientes- contribuaient à changer la structure de l'ensemble de la société, en l'enrichissant et en la rendant plus complexe.

Je voudrais aujourd'hui souligner quelques aspects de cette citation. D'abord, le mélange de la recherche de la vérité et de l'esprit pratique, les conditions de la continuité de l'indépendance des Universités, enfin, le rôle actif des Universités dans le changement social. Ce pourrait être, peut-être, le message de cette commémoration de l'Université de Paris, qui est une des mères des Universités européennes.

Mais permettez-moi d'ajouter un autre aspect que je trouve dans le même ouvrage sur l'histoire des universités européennes. Il est incontournable de s'y référer ici à Paris, qui attirait la majorité des étudiants européens pendant la période fondatrice, lorsque les trois quarts d'entre eux allaient à Paris et un quart allait à Bologne.

Hilde de Ridder Symoens écrit que " la pérégrination académique européenne mérite une définition : il s'agit d'un voyage d'étudiants, de professeurs, à travers un pays ou des pays européens, avec l'objectif d'étudier et d'apprendre " .

Jusqu'à la fin du XVI^e siècle, toutes les Universités utilisaient le latin, et les Curricula et les diplômes étaient identiques. Un étudiant pouvait commencer les études dans une Université - en général la plus proche - et

Mesdames et Messieurs les Ministres,
Chers Collègues,
Mesdames, Messieurs.

1 - Je voudrais tout d'abord adresser mes félicitations à l'Université de Paris et à toutes les Universités françaises, à l'occasion du huitième centenaire de la Sorbonne que nous fêtons aujourd'hui. En effet, à la fin du XII^e siècle et au début du XIII^e, partout en Europe, à Bologne, à Paris, à Montpellier, Oxford, Cambridge, Salamanque, Naples ou Padoue, les Universités représentaient le point de départ d'une société nouvelle.

Si nous suivons PL. Classen, cité dans le premier volume de "L'Histoire de l'Université en Europe" qu'a promu la CRE, on peut dire que les écoles et les Universités du XII^e siècle n'avaient jamais posé l'objectif de fournir des experts spécialisés aux princes et aux communes. Cependant, le nouveau modèle social que l'Université adoptait était fait en partie selon le modèle de la Société, parce que tel était l'intérêt ardent des groupes sociaux puissants qui avaient transformé les écoles en institutions durables et indépendantes.

après, il pouvait les continuer dans d'autres Universités. Nous constatons alors une volonté d'élargir l'horizon des études.

Le résultat était un échange culturel, scientifique et politique très décisif et important, malgré le nombre très réduit des étudiants qui voyageaient.

2 - Mais tout ce que je viens de mentionner reste très actuel. J'en veux pour preuve les réponses que près de la moitié des 520 institutions, membres de la CRE, ont donné à un questionnaire portant sur leurs attentes, sur leur position sociale avant 2010, (une enquête faite en collaboration avec l'université d'Utrecht).

D'ici là, près de 94 % des Universités européennes disent vouloir élargir leur réseau de coopération en Europe pour renforcer les échanges d'étudiants et d'enseignants.

La plupart d'entre elles considèrent aussi qu'en 2010 elles auront un contrôle accru de la qualité de l'éducation et de la formation, en particulier grâce à une gestion autonome de leur programme d'études. D'autre part, 72 % s'attendent à ce que les étudiants, dès 2010, s'inscrivent à une Université spécifique, en fonction de ses contacts internationaux. J'en conclus que la coopération interuniversitaire n'est pas un luxe pour nos institutions mais bien une réponse au défi de notre temps, porteur de changement et de réorganisation sociale. Cette attente internationale a un visage européen, notre continent étant non seulement le lieu de cultures multiples mais aussi le cadre de regroupements possibles dans un monde volatil et incertain, ce que traduit la montée en force de l'Union européenne comme facteur de l'organisation de nos sociétés. Une organisation ouverte qui, d'ailleurs, ne devrait pas faire d'ombre à des liens internationaux plus larges. Cette vision n'est sûrement pas partagée par tous les dirigeants de nos Universités. Particulièrement ceux qui, secoués par la vague des problèmes de gestion urgente, ne se consacrent qu'à l'immédiat économique et social, au risque de perdre de vue l'horizon plus large d'un environnement qui devrait donner sens à leurs travaux du moment. Cette rive vers laquelle on tend aujourd'hui s'appelle la société apprenante, une société intégrant l'innovation à mesure qu'elle prend forme.

3 - Que le changement soit notre quotidien culturel, technologique, économique, politique ou social, cela relève des banalités des discours communs. C'est un acquis désormais conscient. Pourtant, le processus de la transformation sociale implique une élévation du niveau d'incertitude, portant sur la signification et l'orientation des modifications en cours. Pour lui faire face, la société

a préféré, de nos jours, répartir les risques en décentralisant les réponses institutionnelles au changement. Mais cette décentralisation s'est traduite, à l'Université, par les mises en valeur de la tradition d'autonomie de l'institution. Cependant, dans la pratique, cette autonomie prend des allures nouvelles, car elle s'inscrit dans le contexte de demandes accrues d'éducation et de recherche, demandes que module l'actualisation des nouvelles technologies d'information et de communication. Ces cadres opératoires renouvelés désignent les contours d'un marché et d'une industrie, eux aussi nouveaux.

Pour revenir à l'enquête organisée pour la CRE par l'Université d'Utrecht, 77 % pensent aussi qu'en 2010 le marché des étudiants sera une réalité, en particulier pour les formations avancées dans la troisième année d'études. L'application des techniques nouvelles à une demande de formation, de plus en plus diversifiée, force dorénavant les modes universitaires à réévaluer leurs priorités et à redéfinir leurs méthodes de dissémination des connaissances. Autant dire que de nouvelles réalités vont surgir entre établissements, qu'ils soient des prestataires nouveaux ou des Universités traditionnelles. Dès lors, certaines formes d'enseignements, comme certaines formes d'Universités, risquent fort de disparaître faute d'une crédibilité réaffirmée. C'est ce que dit aussi le rapport demandé en juillet 1997 par le ministre de l'Education nationale, Monsieur Claude Allègre, intitulé "Pour un modèle européen d'enseignement supérieur" et remis par Jacques Attali. Ce document souligne que l'enseignement supérieur doit revoir d'urgence ses objectifs et simplifier son organisation.

4 - Certes, il est impossible de prévoir l'avenir dans un monde incertain, ce qui entraîne certains à la passivité, puisque contrôler le changement paraît relever de l'impossible. Cette logique d'apparence imparable est fondamentalement dangereuse. L'option du "laissez-faire" signifie en effet, abandonner au marché la régulation de la vie académique, une vie éclatée où les unités de base entreraient en contact immédiat avec leurs clients potentiels, ce qui mine l'identité même de l'institution.

Toujours selon le rapport de la Commission Attali, il est question d'un système actuel "confus, bureaucratique et inégalitaire" où se trouvent des "sous-ensembles cloisonnés qui ne se ménagent guère".

Par ailleurs, et à mon avis, les marchés ne se gagnent jamais qu'en fonction d'intérêts à court terme qui, s'ils sont suivis aveuglément, ne pourront aboutir dans quelques pays qu'à la désintégration lente de l'université, ou dans d'autres, à la dérive vers une sorte de station-service du savoir, incapable de penser à l'avenir. Bref, en

Aujourd'hui, la globalisation des cultures et de l'économie donne une dimension nouvelle à la mobilité, une mobilité qui dépasse la personne pour vivifier le développement du groupe. Dans son livre blanc, consacré à la société apprenante, la Commission européenne rappelle ainsi que la globalisation n'a pas seulement bouleversé les marchés, les techniques, et les échanges financiers, mais qu'elle a aussi rendu poreuses les frontières de l'emploi, et suscité des nouvelles occupations rendues possibles grâce à la trans-formation des économies de la planète. Ces phénomènes ont une influence forte sur l'institution universitaire et la place qu'occupent étudiants, enseignants et personnel administratif. En conséquence, la mobilité exige une flexibilité opérationnelle renforcée entre -et dans- les institutions universitaires. Il en est de même au-delà des frontières nationales, car l'individu reviendra à l'Université à différentes périodes de sa vie, quand il changera de formation et de spécialisation, ou quand il voudra améliorer sa formation par étapes tout au long de son existence. Or, cette flexibilité devrait aussi se produire au niveau européen. Au-delà de la coopération entre Universités, je vais y revenir, il faudra développer une connaissance approfondie des autres systèmes universitaires pour établir des passerelles raisonnables entre les différents systèmes d'enseignement. Ici il faut citer le rôle pionnier de l'ECTS dans ce domaine. On devrait pouvoir voyager dans l'espace européen avec l'utilisation, dans les pays hôtes, des avantages (bourses, par exemple) acquis dans les pays d'origine.

Un deuxième aspect porte, aujourd'hui, sur la mise en réseau non seulement des Universités entre elles, mais aussi de ces dernières avec des institutions privées et publiques, issues du monde de l'économie, de la culture ou de l'action sociale. Pour la Recherche, la mise en réseau est particulièrement importante, car l'innovation est de plus en plus souvent conduite dans des organes périphériques de l'Université et instituts de recherche, groupes de réflexion, entreprises de consultants ou compagnies autonomes sur le campus. Il s'agit d'un système de production de la connaissance à fortes retombées sociales (L'Economiste, le 4 octobre 1997).

Le dernier moteur de la coopération, dont j'aimerais parler, est celui de la pression de l'innovation. Or, restructurer l'Université exige à la fois circonspection et décision forte. Dans ce contexte, l'expérience acquise par des organismes semblables permet de valider au mieux les chemins des changements qui affecteront la gestion et l'organisation de l'Université. Innover a toujours impliqué une part d'imitation, mais imiter n'est pas copier.

une institution dont seul le nom rappellera l'institution universitaire. En effet, la spécificité de l'université provient de la combinaison de l'Enseignement et de la Recherche : toute innovation, toute forme de créativité exige une ouverture à la recherche même si sa pratique est partielle. Une formation pure, sans recherche, conduit à la conformité, en opposition même à l'esprit d'innovation qui devrait nous caractériser. Dans le nouvel espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche, il existe deux types d'interventions actives :

a) l'intégration et la coopération pour éviter que n'éclate l'Université en de multiples départements et activités suscitées par des demandes de service plus ou moins nouvelles.

b) Il s'agit aussi de réagir à l'instabilité du management stratégique induite par la compétition féroce entre des établissements désireux de s'affirmer comme seuls prestataires de services répondant au défi culturel et économique du moment.

6- Pour faire face à la dissolution, engageons-nous donc sur le chemin de l'intégration, première forme d'intervention possible. La prolifération des services fournis par l'Université : enseignement, recherche, transfert, technologie..., s'ils répondent à la demande, exigent aussi une différenciation et une spécialisation qui conduisent à la création de nombreux sous-systèmes à l'intérieur de l'Université. Cette multiplicité opérationnelle n'est viable que si l'Université en confie la réalisation à des organes adéquats, éventuellement dotés d'une personnalité juridique propre, organes engageant leurs responsabilités dans la réalisation d'objectifs spécifiques. Ainsi, les divers centres de décision pourraient faire appel à des groupes constitutifs différents (employeurs, universitaires, administrateurs publics, étudiants), tout en dosant ces participations extérieures en fonction des services attendus. Assurément, une organisation de type holding peut rencontrer des problèmes de coordination d'autant plus sérieux, en milieu universitaire, que le monde académique aime la chapelle. Mais cette forme de mise en relation de pouvoir, véritable forme d'intégration, peut aussi aider à résoudre les conflits latents.

7- Pour répondre à la compétition, il existe aussi la coopération, autre forme d'intervention possible dans l'espace académique européen. Trois exigences aujourd'hui en sous-tendent le développement : ce sont la mobilité, l'internationalisation et la pression de l'innovation qui touche même nos Universités.

8- Que dire de la mobilité ? Pour l'Université, la mobilité est une incitation à s'améliorer, à développer des savoirs et à se montrer solidaire.

Il est vrai que, depuis vingt ans environ, les Universités montrent une fragilité institutionnelle particulière. Un regard rapide sur les chiffres qui découvrent les paramètres de la vie universitaire, permet d'y voir à la fois l'augmentation du nombre d'étudiants, mais permet aussi de deviner le rôle nouveau que jouent les Universités dans l'ensemble du système d'éducation et dans l'économie nationale. Si nous ajoutons à ces données les difficultés de financement, on aura une image de la période de profonde transformation dans laquelle nous sommes.

Il y a presque deux siècles, la réforme de Napoléon et celle de Humboldt organisèrent nos institutions pour la société postérieure à la Révolution Industrielle et

aux conquêtes de la Révolution Française. Aujourd'hui, l'opinion se demande s'il faudrait fermer ce cycle ou, au moins, réformer nos structures.

Parce que la pratique de la critique que nous menons dans nos centres nous a habitués à prendre toujours pour provisoires les résultats de nos recherches, nous avons apprécié une stabilité fondée sur l'incertitude. C'est le secret de la flexibilité qui préparera notre adaptation aux circonstances nouvelles.

Assurer nos volontés de changement pour préserver l'essentiel reste, à mon avis, le meilleur hommage que nous puissions rendre à l'Institution dont nous fêtons l'anniversaire aujourd'hui.



Hans-Uwe ERICHSEN
Président de la Confédération des Conférences
des Recteurs de l'Union européenne.

gnement actuel doit s'adapter au fait que l'enseignement supérieur n'est plus fréquenté seulement par 5% d'une classe d'âge mais par 30 à 50%. L'hétérogénéité des compétences et donc des connaissances de départ, des centres d'intérêts ainsi que la différenciation et la modification du profil de la demande sur le marché du travail exigent une offre d'études diversifiée.

800 ans d'enseignement universitaire à Paris !
Permettez-moi d'abord de vous transmettre, au nom de la Confédération des Conférences des Recteurs de l'Union européenne, des sincères félicitations pour le 8e centenaire de la Sorbonne.

Les Universités sont des lieux de recherche et d'enseignement et se trouvent, en tout cas dans l'approche développée en Europe continentale, mises en relation constante avec l'Etat et la société. Cette relation, qui peut être quelque fois harmonieuse, quelque fois difficile, leur permet d'accueillir et de définir leur rôle qu'elles assument par la transmission de connaissances et de formation, la découverte et la diffusion du savoir et la dissémination de la culture.

Les Universités en Europe ont été confrontées ces dernières années à une augmentation considérable de la demande d'enseignement supérieur ; aussi, le développement actuel et à venir du secteur tertiaire dans les Etats d'Europe est et doit être déterminé par une demande encore plus grande. Simultanément, il existe entre-temps un large consensus sur le fait que l'ensei-

Les Universités d'Europe devront -encore plus que dans le passé- assumer leur fonction de préparer la jeune génération à son rôle au sein de l'Etat et de la société.

Elles doivent en particulier préparer les étudiants, par l'enseignement et l'implication dans la recherche, à une activité professionnelle. En cela, elles doivent tenir compte du fait que, d'une part, la spécialisation du savoir s'accroît, et que d'autre part, la connaissance spécialisée est plus rapidement dépassée et que, finalement, de nouvelles approches et connaissances s'acquièrent au carrefour des disciplines existantes. Pour cette raison, la recherche, mais aussi l'enseignement spécialisé doivent être complétés par une approche ouverte à l'échange intra et transdisciplinaire et à la coopération par projet. La formation continue comme possibilité de prise de contact avec l'état actuel de la connaissance et du savoir dans un domaine donné, ainsi que comme réponse au besoin de l'éducation et de formation tout au long de la vie sera bien plus importante que dans le passé.

Les Universités en Europe devront s'affirmer au sein d'une concurrence internationale toujours plus rigoureuse. Un marché du travail toujours plus globalisant appelle des diplômés mobiles. Par conséquent, la dimension internationale des curricula doit être approfondie ; dans certains cas, elle doit même être créée. En particulier, l'apprentissage des langues étrangères doit se voir reconnaître une

place plus importante que dans le passé. La compatibilité internationale des diplômés, et leur reconnaissance mutuelle, doit être améliorée. Il y a lieu de vérifier si un système harmonisé de diplômes, menant à une plus grande transparence et une assurance de la qualité, peut être introduit.

Les Universités en Europe, financées par l'Etat, se trouvent en concurrence toujours plus compétitive avec d'autres secteurs publics en vue de l'obtention de moyens budgétaires de l'Etat qui sont de plus en plus limités. Il en résulte que les établissements d'enseignement supérieur se voient confrontés à une pression de plus en plus grande de justification de l'utilisation de ces ressources. Elles ne peuvent, dans la lutte avec d'autres secteurs publics, espérer avoir du succès que dans la mesure où elles convainquent l'Etat et la société du besoin et de l'importance, ainsi que de la qualité de leurs prestations dans le domaine de la recherche, de l'enseignement et des études, et, enfin, de l'utilisation optimale des moyens qui leur sont attribués.

Il est reconnu, en Europe, que la liberté de la recherche et de l'enseignement constitue l'essentiel de l'Université. En revanche, en raison de ressources publiques limitées, il est généralement convenu que l'efficacité des systèmes d'enseignement supérieur et des écoles supérieures, doit être améliorée. Si cette amélioration doit avoir lieu pour la concurrence, en particulier pour la distribution des ressources publiques, les écoles supérieures doivent être mises en mesure de définir elles-mêmes leurs forces aussi bien dans le domaine de la recherche que dans l'offre d'études.

La limitation des ressources publiques d'une part, et le besoin d'excellence, en vue de la concurrence nationale et internationale d'autre part, mènera à la concentration sur des points d'excellence.

Il sera important d'apprendre à s'autolimiter et d'abandonner le concept d'universalité de la science au sein d'une université, comme cela a déjà été le cas à la Sorbonne en 1968. Le concept d'université complète est dépassé. L'avenir appartient aux universités " incomplètes ", mais concurrentielles au niveau national et inter-

national, par le choix de leur centres d'excellence d'enseignement et de la recherche.

Un système concurrentiel mènera à un paysage européen de la recherche et de l'enseignement supérieur défini par des profils propres aux différentes institutions individuelles. Cette diversification, définie par le profil choisi par chaque institution, impliquera nécessairement un besoin de coopération et de fédération des écoles supérieures. Il y aura donc lieu de veiller à la survie de l'universalité de la science et de la satisfaction des besoins de la société au sein d'un système global.

L'Université en Europe sera donc marquée par l'indivisualité et l'autonomie d'une part, et la coopération d'autre part, par l'internationalité dans la recherche et l'enseignement et, simultanément, l'obligation de sauvegarder et diffuser l'héritage culturel. Ce sera la multiplicité et la diversité qui marqueront le paysage de l'enseignement supérieur en Europe et qui en seront une richesse, s'il est ouvert et accessible à tous. Le développement vers la différence doit être accompagné, par conséquent, par l'ouverture et la flexibilité. Les prestations, examens et diplômes doivent pouvoir être convertibles, équivalents sans être égaux. Afin de garantir la qualité des programmes d'études, et par conséquent la convertibilité et la mobilité, les Etats d'Europe devraient, comme c'est déjà le cas en partie, organiser, en présence des représentants du monde de l'enseignement supérieur, des systèmes d'accréditation. Dans ce contexte, lors de la préparation des normes transfrontalières d'accréditation, des représentants désignés de chaque discipline particulière, mais aussi des représentants des secteurs professionnels, devraient être impliqués.

" Vers une Université européenne ": le titre du colloque d'aujourd'hui ne doit pas être compris au sens de développer un concept unique de l'Université en Europe, mais de promouvoir une multiplicité d'Universités en Europe, caractérisées par la diversité, la concurrence et la coopération. Les réformes sont indispensables à une Europe de la connaissance et une Europe de la jeunesse, qui veut promouvoir la mobilité mais également la qualité de l'enseignement et de la recherche afin de répondre au mieux aux besoins de la société.



Domenico LENARDUZZI
Direction Générale XXII, Commission européenne

toutes, aux différents réseaux thématiques. Donc, vous n'étiez pas européens dans le passé, vous l'êtes aujourd'hui, et avec le choix du thème que vous avez fait, vous le serez demain.

Je voudrais souligner combien est important ce thème et surtout au moment où on en débat. Nous sommes à la fin du XXe siècle, nous allons entrer dans le troisième millénaire, au niveau européen nous sommes en train de présenter l'ensemble des nouvelles propositions qui constituent, qui concourent, je dirais, à cette Europe de la connaissance que nous avons aussi tant de fois citée hier. Vous le savez, Messieurs et Madame les Ministres, vous êtes en train de débattre du cinquième Programme de Recherche et Développement. Il y a certaines difficultés, mais nous espérons que vous arriverez à un résultat pour la fin de l'année. La Commission, la semaine passée, a adopté l'ensemble des programmes spécifiques qui vous seront présentés dès le mois prochain. La Commission vient également d'adopter un programme de coopération dans le domaine de la culture où elle a réuni l'ensemble des divers programmes qui constituaient cette coopération, toujours dans l'esprit de la réalisation de cette Europe de la connaissance. Elle vient également d'accélérer le programme qui concerne la société de l'information et Madame Cresson présentera, après-demain, mercredi, à la Commission la deuxième phase des programmes " Socrates ", " Leonardo da Vinci " et " Jeunesse pour l'Europe ". Ces programmes, vous le savez, viennent à échéance le 31 décembre 1999. Mais, compte tenu de la longueur de la prise de décision ou de codécision dans ce cas, la Commission présente, dès maintenant, cette proposition afin que cette codécision soit prise, nous l'espérons Monsieur le Ministre Rüttgers, sous présidence allemande ou, au

Madame, Messieurs les Ministres, je voudrais en premier lieu exprimer les regrets de Madame Cresson de ne pouvoir participer à ce colloque. Vous savez qu'elle est en charge, au sein de la Commission européenne, de la politique de la Recherche et du Développement, et de la politique de l'Education, de la Formation et de la Jeunesse. Elle m'a prié, Madame et Messieurs les Ministres, de vous remercier vivement du choix de ce thème pour honorer huit cents ans d'histoire de cette prestigieuse, de cette presque unique université.

Je crois que ce n'est pas seulement dans le passé que cette université s'est distinguée par son universalisme, et par son européenisme. Encore aujourd'hui -je ne vais pas citer les chiffres de chacune des universités qui composent la grande Sorbonne- mais encore aujourd'hui, vous envoyez environ une dizaine de milliers de vos étudiants dans les différentes universités européennes et vous en accueillez autant. Vous envoyez plus d'un millier de vos enseignants pour dispenser l'enseignement dans les différents pays de l'Union et vous en accueillez autant. Presque toutes vos institutions appliquent le système ECTS et elles participent, presque

plus tard, sous présidence finlandaise. Ces programmes se distinguent par différents points. Tout d'abord, la continuation, c'est un fait assez rare que tous les 15 Etats-membres le reconnaissent, ainsi que le Parlement européen, que les programmes européens atteignent des résultats excellents. Vous l'avez affirmé Messieurs et Madame les Ministres et, exceptionnellement également, vous avez assuré une augmentation du budget à Socrates. Donc, puisque vous l'avez reconnu aussi excellent et vous avez demandé qu'il y ait une continuation, il y aura donc une continuation dans sa deuxième phase. Je rappellerai simplement certains chiffres : le programme " Socrates " , et notamment le Chapitre ERASMUS, a permis à plus de six cents mille de nos jeunes, de passer un semestre dans une autre université de l'Union européenne. Il a permis à plus de quarante mille enseignants de dispenser leur enseignement pendant une certaine période à l'étranger. En outre, et je voudrais ici m'adresser aux Présidents des différentes Universités de Paris dont un intervenant hier se posait la question : " Avons-nous bien fait d'introduire le contrat institutionnel (d'ailleurs pris entre parenthèses sous modèle français). Etait-ce positif, était-ce négatif ? " Je crois que nous pouvons affirmer que c'est positif puisque nous venons d'adopter mille six cent vingt sept contrats institutionnels. Cela signifie que toutes les universités, sans exception, participant à la coopération européenne se sont données une stratégie de coopération. Cela signifie, également, que pendant l'année académique 98-99 environ deux cents mille étudiants auraient ou auront l'opportunité d'une mobilité, dans le contexte du programme "Erasmus". Cela signifie également que plus de trente-cinq mille enseignants pourront dispenser pendant cette année académique cet enseignement dans une autre université. Et cela signifie aussi que le système ECTS est en train de se généraliser. Cela est la continuation, cela est la consolidation et cela est l'amplification. Mais, bien entendu, on ne peut pas projeter un programme pour les années 2000-2005 si on n'introduit pas l'innovation.

Alors, première caractéristique, ce programme va s'insérer dans ce qui est l'Europe de la connaissance. Deuxième caractéristique, il va œuvrer, et vous l'avez souligné hier Monsieur le Ministre tout spécialement, pour construire ce qui doit être cet espace éducatif européen. Il n'est pas normal que nous ayons un espace économique, un espace industriel, un espace social et que nous n'ayons pas un espace éducatif européen. Et, d'ailleurs, le thème de ce colloque va dans ce sens.

Troisièmement, il s'inscrit dans ce nouveau concept qui est l'éducation et la formation tout le long de la vie. C'est un concept qui doit être le nôtre. Il est fini le temps où on ferme ses cahiers et ses livres après un

certain temps, on doit acquérir en permanence des compétences.

Et, quatrième, il s'inscrit dans ce que nos amis britanniques appellent "the employability" et qui fait frémir le puriste français puisqu'il ne peut pas le traduire. On a essayé de me dire que ça serait "le développement des aptitudes à l'emploi par l'acquisition de compétences", c'est un peu compliqué et donc je crois que nous allons adopter cette "employability" sauf si l'Académie française peut nous trouver une expression qui corresponde mieux à la si belle langue française.

Vous me direz : " Mais puisque vous faites tout ça au niveau européen, qu'est-ce qu'il nous reste à faire ? " Je crois, Monsieur le Ministre, qu'il reste énormément à faire ; détrompez-vous, la coopération a une limite, elle ne peut pas tout faire et je crois que la coopération a servi à sensibiliser à la dimension européenne, à rapprocher les citoyens de l'Europe. Elle a servi à créer les conditions de pouvoir débattre le thème dont nous allons parler aujourd'hui.

Mais, vous avez également constaté tous les obstacles : les obstacles à la mobilité, les obstacles à l'accès à l'information, les obstacles à la circulation du savoir. Vous avez vu les obstacles que vos étudiants ont dû affronter lorsqu'ils rentraient de leur séjour, les obstacles que les enseignants rencontraient. Vous l'avez souligné encore hier, Monsieur le Ministre, et vous l'avez souligné aussi par une étude, et cette diversité de diplômes est apparue très clairement dans le rapport de Monsieur Attali ; vous n'avez fait que l'examen en France ! Si nous le faisons dans les quinze pays, eh bien ! Ça ne serait pas onze diplômes mais nous pourrions arriver à plus d'une centaine de diplômes et vous avez justement fait ce choix, cette proposition de faire une restructuration peut-être en trois niveaux de diplômes, et je crois que cela vaut la peine réellement d'être approfondi. En prenant le thème que vous avez choisi, Monsieur le Ministre, c'est exactement le sens de la subsidiarité que vous avez respecté et que vous mettez en œuvre. En effet, l'article 126 du traité dit que l'union peut concourir à assurer une éducation de qualité, en permettant la coopération entre - je dirais - les quinze peuples qui ont choisi le même destin. Mais, il précise, très clairement, que la compétence de l'organisation et du contenu des études est de la responsabilité des Etats membres dans le respect de la diversité linguistique et culturelle et cela a été suffisamment souligné hier également. Eh bien ! Vous avez, en effet, pris le relais ; ce que vous allez discuter ces jours-ci et ce que vous allez entreprendre, cela va permettre de progresser et cela n'appartenait pas aux institutions européennes mais appartenait à ceux qui ont

ministres qui ont été honorés hier en recevant le titre de Docteur Honoris Causa, vous constituez en effet un groupe qui ne devrait pas se détacher du peloton de "l'Europe de la connaissance" comprenant tous les pays de l'Union européenne sous peine de devoir mettre en service une voiture balai. Je crois qu'on ne pourrait pas parler de l'Europe et qu'on ne pourrait pas, surtout pas, parler d'une Europe de la connaissance si la voiture balai devait entrer en fonction. Non, votre rôle, à vous quatre, je crois que ce doit être d'accélérer l'allure de l'ensemble du peloton et pourquoi pas amener le sprint pour faire en sorte que l'Europe de la connaissance ne soit pas en retard sur les " autres Europees " et que nous fassions, finalement, cette Europe des citoyens, cette Europe de nouvelles générations que nous voulons tous.

Merci Monsieur le Ministre.

la compétence de l'organisation des études. Je voudrais, pour terminer, vous dire, Monsieur le Ministre, que nous présenterons, dans les mois prochains, tout d'abord une recommandation sur le statut de l'étudiant en mobilité. Vous aurez l'occasion, sous présidence encore britannique, de voir adopter définitivement la recommandation sur l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur. Le Parlement européen l'adoptera jeudi prochain en deuxième lecture et vous l'adopterez définitivement au courant du mois de juin. Et enfin, nous pensons, pour la fin de l'année, présenter une recommandation pour améliorer la reconnaissance académique et professionnelle des titres et diplômes.

Enfin, Monsieur le Ministre, je voudrais dire que par l'initiative que vous avez prise, vous, avec les trois





Pierre MOSCOVICI
Ministre Délégué Chargé
des Affaires européennes

Ainsi, rarement un événement faisant référence au passé aura-t-il été autant tourné vers l'avenir.

Un Ministre des affaires européennes ne peut qu'être profondément heureux d'une telle initiative. Quel titre exaltant d'ailleurs que celui que vous avez choisi pour cette rencontre : "Vers une Université Européenne". Il nous faudra naturellement en expliciter le contenu et le sens, mais le cap est nettement fixé.

Permettez-moi donc, d'abord, d'en féliciter chaleureusement ses auteurs, et en premier lieu la Conférence des Présidents d'Université et mon collègue et ami Claude Allègre.

Le défi est redoutable mais le cadre de notre réflexion me semble clairement fixé autour de deux séries d'interrogations.

D'abord, il faut bien identifier ce que la construction de l'Europe peut apporter aux universités européennes.

Cette question prend un sens tout particulier aujourd'hui, en ce début d'année 1998.

Si nous nous étions rassemblés il y a dix ans, nous n'aurions pu y répondre que de façon assez théorique. Cette fin de siècle marque par contre une période toute particulière de l'histoire européenne. 1998 restera, à l'avenir, j'en suis persuadé, comme l'année charnière, et peut être, tout simplement, comme l'année du retour de l'Europe dans le Monde.

Nous avons célébré, il y a quelques jours à peine, la naissance de l'euro. Cet événement marque pratiquement l'achèvement du processus d'intégration économique initié il y a cinquante ans, aboutissant à un espace à la fois uni et structuré, et qui ne pourra plus se

défaire. D'une certaine façon, l'euro, c'est la fin d'une première période de la construction européenne. Mais nous avons aussi, il y a quelques semaines, lancé le processus d'élargissement de l'Union européenne aux pays candidats d'Europe centrale et orientale. Ce processus marque le début d'une nouvelle période de la construction européenne, celle qui va voir, d'un même mouvement, cette construction embrasser, enfin, l'ensemble du continent, et passer -dans de bonnes ou mauvaises conditions, cela dépend de nous- du champ économique au champ politique.

Comment en effet ne pas voir que ces deux mouvements, intégration économique et élargissement, n'ont de sens que s'ils débouchent sur un projet politique, pour l'Europe, dans le monde au 21^{ème} siècle. Cette problématique dépasse l'objet de notre rencontre.

Mais, pour en revenir à la question que j'ai posée, je dirai qu'aujourd'hui, l'Europe, à ce moment précis de son Histoire, fonde, de façon concrète et irréversible, dans un espace construit, qui va s'élargir et se doter d'une conscience politique, la liberté de circulation des hommes et des idées, et donne tout son sens à la notion de citoyenneté européenne, sans laquelle le concept d'Université européenne ne peut lui-même exister.

Cette Europe en mouvement offre, chacun le voit, des espaces de liberté supplémentaires. Elle ne nous contraint pas, elle nous ouvre au contraire toutes grandes les portes de l'imagination, du savoir, en stimulant les échanges. A nous, gouvernements, à vous, acteurs de la société, de les exploiter, dans tous les domaines. Et quoi de plus important, pour le faire, que l'enseignement supérieur, que l'Europe de la connaissance et de la recherche?

Très concrètement, l'Europe communautaire s'est d'ores et déjà attachée à promouvoir cette Europe de la connaissance.

Elle l'a fait dans le cadre du rôle que lui ont confié les Etats membres, c'est à dire qu'elle appuie et complète leur action. Elle n'a pas vocation à se substituer à leur politique dans ce domaine.

Cela est compréhensible, parce que l'éducation, comme la culture et la langue, est au coeur des identités nationales, parce qu'il y a le principe de l'autonomie des universités auquel nous sommes attachés, ou encore parce qu'au cours des 15 ou 20 dernières années chacun de nos pays a d'abord eu à faire face à l'explosion du nombre d'étudiants, et donc a dû d'abord relever ce défi au plan interne.

A défaut de pouvoir faire plus, l'Europe communautaire a néanmoins bâti des programmes importants. Je

rappellerai, à titre principal, Erasmus grâce auquel 150 000 jeunes européens acquièrent effectivement chaque année la possibilité d'aller étudier dans un autre pays de l'Union. J'évoquerai aussi le programme Leonardo qui vise à favoriser l'accès à la formation professionnelle en développant la mobilité et l'échange d'expériences.

Ces programmes viendront à expiration à la fin de l'année prochaine. La récente communication de la Commission européenne intitulée "l'Europe de la connaissance" a lancé la réflexion sur ce que pourrait être l'action communautaire future en matière de formation, d'éducation et de jeunesse, à partir de l'année 2000. Les autorités françaises ont formulé il y a quelques semaines leurs propres propositions. Je souhaite, pour ma part, qu'elles permettent d'aboutir à une action communautaire ambitieuse.

Mais, quels qu'en soient le contenu et les résultats, ce mouvement de l'Europe vers l'Université ne saurait s'arrêter. Il doit être accompagné, sans doute précédé, par un mouvement de l'Université vers l'Europe. C'est tout l'enjeu de ce colloque.

J'en viens ainsi à ma seconde interrogation : que peut apporter l'Université à l'Europe?

J'y répondrai de façon directe et simple : cet apport est à la fois incontournable et irremplaçable, pour la lutte de l'Europe pour l'emploi.

L'Europe, et la France y a contribué, se mobilise enfin pour l'emploi.

Vous savez combien le Gouvernement français, dès son arrivée en juin 1997, s'est attaché à réorienter la construction européenne dans le sens de la lutte contre le chômage. Nous l'avons fait dès le Conseil européen d'Amsterdam. Puis il y a eu, sur la proposition de la France, la réunion d'un Conseil Européen extraordinaire à Luxembourg en novembre, entièrement consacré à l'emploi. Ses conclusions ont été très positives, proches des objectifs, à la fois ambitieux et réalistes, que nous nous étions fixés.

Je rappellerai simplement que nous avons obtenu que la lutte pour l'emploi au plan européen soit inscrite dans la durée. Ces sommets sur l'emploi se tiendront désormais chaque année en décembre. Ensuite, nous avons obtenu que tous les Etats membres adoptent une perspective commune clairement orientée vers l'emploi. Nous nous sommes notamment mis d'accord sur un certain nombre d'objectifs quantifiés, en terme d'embauche ou de formation. Ces orientations se traduisent dans des plans d'action nationaux qui seront examinés dès le Conseil européen de Cardiff, le mois prochain.

Dans ce cadre général d'une Europe équilibrée dans ses objectifs et ses valeurs, l'Université doit être au coeur du combat pour l'emploi en Europe.

L'Université a un rôle majeur à jouer, pour au moins deux raisons :

- première raison, la mondialisation de l'économie.

Face à celle-ci, l'Europe peut constituer un rempart, ou, à tout le moins, apporter une réponse. Mais elle ne l'apportera efficacement, c'est à dire en préservant notre modèle social, que si nous parvenons à nous insérer dans cette économie globalisée par le haut, sur nos points forts, en produisant et vendant plus de produits ou de prestations à très haute valeur ajoutée.

Plus que jamais, nous allons avoir besoin, en grand nombre, de salariés très qualifiés, d'étudiants très bien formés, dans les disciplines les plus variées. L'Université, partout en Europe, a une responsabilité majeure en ce domaine.

- deuxième raison, "l'européanisation" du marché de l'emploi.

Face à un chômage qui frappe tous les pays d'Europe, il est à la fois normal et nécessaire que nos jeunes concitoyens puissent pouvoir chercher et trouver du travail dans un autre pays de l'Union européenne, s'ils peuvent, mieux que dans leur pays d'origine, ne serait-ce que pendant quelques années, valoriser leur formation.

Cette dimension européenne du marché de l'emploi n'est d'ailleurs pas seulement le résultat d'une addition de comportements individuels. Elle vient aussi de ce que les entreprises se rassemblent en Europe, pour constituer des champions non plus nationaux mais européens. Ils auront besoin, eux aussi, de salariés plus mobiles, parlant plusieurs langues, connaissant plusieurs cultures. Il appartient, là encore, à l'Université européenne de les former dans cet esprit.

Vous le voyez, il n'y a pas d'étanchéité entre, d'un côté, une Europe "économique", qui serait une Europe désincarnée, et d'un autre côté une "Europe de la connaissance", qui serait, elle, séduisante. Il y a évidemment, complémentarité entre elles, ou plus exactement interactivité.

L'Europe économique nécessite chaque jour d'avantage une Europe de la connaissance plus forte, plus organisée, plus riche. A son tour, cette Europe de la connaissance nourrira l'Europe économique des résultats de sa créativité. Dans le même temps, elle permet-

tra de développer l'Europe de la culture dont nous avons, aussi, besoin.

Si le diagnostic et l'objectif à atteindre pour l'Université européenne sont clairs, les moyens d'y parvenir sont plus complexes.

Mon propos n'est pas d'apporter des réponses toutes faites. D'autres, plus compétents que moi, le feront tout au long de cette journée. Mais je vais évoquer trois orientations et relever quelques pistes.

La première orientation, c'est le rôle particulier du multilinguisme en Europe. L'Europe ne peut pas se résumer à deux langues, la langue de chacun de nos pays d'origine et l'anglais. Ces deux là sont bien sûr incontournables, elles ne sont pas suffisantes. Tant la lutte pour l'emploi que la construction même d'une Europe riche de ses variétés, nécessitent la maîtrise d'une ou plusieurs autres langues. C'est comme cela aussi que chacun défendra le plus efficacement sa langue -pour nous le français-.

La deuxième orientation, c'est d'accorder toute leur place aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Les échanges d'étudiants, de professeurs, d'idées, ne doivent plus se limiter aux mouvements physiques ; nous devons travailler aussi sur la connexion virtuelle des programmes, des fonds documentaires, des recherches.

Troisième orientation, enfin : le temps de relations ponctuelles, bilatérales, entre deux universités, aussi fructueuses et innovantes qu'elles aient pu être, est dépassé. Le moment est venu de travailler en réseau, avec, dans un domaine donné, toutes les établissements d'enseignement compétents. Je sais que ce thème est particulièrement cher, à juste titre, à Claude Allègre.

J'en viens aux quelques pistes plus précises que je souhaitais évoquer.

- En premier lieu, on peut bien sûr penser à développer des cours sur l'Europe ou à dimension européenne dans tous les cursus nationaux. Quelle que soit la matière enseignée, cela doit devenir un réflexe.

- Ensuite, sur la base des résultats d'Erasmus, on pourrait imaginer généraliser, pour un beaucoup plus grand nombre d'étudiants européens, et peut être, à terme, pour tous, le fait de passer au moins un semestre dans son pays dans un autre pays de l'Union. Mais, si une telle mobilité est déjà excellente en ce qu'elle permet d'acquérir une expérience, éventuellement d'obtenir un diplôme localement, on pourrait aussi imaginer aller plus loin.

D'abord, en généralisant l'interpénétration des cursus, c'est à dire en validant plus systématiquement dans le pays de départ le temps passé dans le pays d'accueil. Ensuite, en construisant la reconnaissance mutuelle des diplômes afin, par exemple, qu'à un deuxième cycle effectué dans un pays puisse succéder, sans difficulté, un troisième cycle effectué dans un autre pays. Cela peut supposer un rapprochement de la durée des cursus, sujet dont je sais qu'il est au coeur des réflexions et des propositions du rapport, que j'ai beaucoup apprécié, de Jacques Attali. Bien entendu, rapprochement ne signifie pas uniformisation. L'Europe doit être riche de ses différences. Elle doit, aussi, tenir compte du principe d'autonomie, si important dans cette matière. Enfin, pour que tout cela ait un sens, il faut bien sûr continuer à avancer sur la voie de la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles, pour que les formations dispensées permettent, puisqu'elles sont faites pour ça, de travailler partout en Europe.

Je n'oublie naturellement pas, à côté de ces sujets qui concernent les étudiants, la nécessité, aussi, de mettre en place la mobilité des professeurs et des chercheurs, sans laquelle rien n'est possible.

Bref, il s'agit de rendre effectivement possible cette mobilité. C'est bien ce que nous allons nous efforcer de faire au cours de cette journée.

Vos travaux, sous l'impulsion de Claude Allègre et de ses collègues, vont marquer, j'en suis persuadé, une étape décisive en ce sens, en constituant un nouveau départ. Je formulerai une suggestion : au milieu des années 1980, lorsque l'on s'est mis en tête de rendre effective la liberté de circulation des marchandises, qui existait théoriquement depuis le Traité de Rome, on a fait l'Acte unique européen, avec un programme, un calendrier et une date butoir, le 1er janvier 1993, pour l'entrée en vigueur du Marché Unique.

Pourquoi n'adopterions nous pas la même démarche, pour l'Europe de la connaissance, en se donnant, par exemple, pour objectif, qu'au premier janvier 2005, la liberté de circulation et d'établissement des étudiants, des diplômés et des professeurs, soit devenue effective, grâce à la suppression de toutes les entraves qui subsistent ?

Bien entendu, le contenu d'un tel "Acte unique de l'Europe de la Connaissance" ne serait pas le même que pour le marché unique. Il ne s'agirait pas de prendre des dizaines de directives d'harmonisation, il y aurait moins de communautaire, plus d'intergouvernemental, plus de subsidiarité, plus de relations directes entre Universités. Mais ce qui compterait, c'est la mobilisation de tous que permettrait l'affichage de cet objectif, pour réussir cette Europe de la connaissance si importante pour notre avenir commun.

J'ajouterai que ce projet ne manquerait pas d'attirer des étudiants et des chercheurs du monde entier, garantissant ainsi l'ouverture de l'Université européenne sur son environnement, et permettant à l'Europe d'occuper, dans ce domaine comme dans d'autres, la place qui lui revient.

En faisant tout cela, et je conclurai par là, nul doute que nous assurerions, aussi, la formation d'une jeunesse profondément européenne, celle dont l'Europe politique de demain a besoin. A nous, maintenant, de refonder une Europe des clercs, plus ouverte, plus démocratique, plus mobile, et d'être ainsi fidèles à notre héritage commun tout en préparant l'avenir que nous souhaitons pour notre société européenne.

Je vous remercie de votre attention, je vous souhaite un bon travail et je cède la parole à Claude Allègre.



Claude ALLEGRE
Ministre de l'Éducation nationale,
de la Recherche et de la Technologie

perdu la bataille, d'une manière totale, aussi bien celle des semi-conducteurs que celle des ordinateurs. Pourquoi? Parce que l'Amérique avait une université avec des laboratoires de recherche tandis que le Japon n'avait pas compris cela et continuait à penser qu'il pourrait faire face avec des consor-tiums industriels de recherche. Il l'a si bien payé que, maintenant, il vient de décider de doubler les crédits de sa recherche universitaire. Premier exemple.

Deuxième exemple : nous sommes tous à nous plaindre du chômage, à juste titre, et en tant qu'universitaires, nous sommes bien sûr encore plus sensibles que quiconque au chômage des cadres. Ici, encore on est quelque peu effrayé quand on regarde les chiffres, quand on pense que dans les trois dernières années, autour du Massachusetts Institute of Technology, il s'est créé quatre mille entreprises innovantes. La richesse de la création innovante d'emplois se fait autour d'une université vigoureuse. Voilà un point essentiel. L'Europe, avec sa puissance industrielle, sa puissance intellectuelle, sa puissance scientifique qui, on le voit année après année dans les prix internationaux, fait globalement jeu égal avec les Etats-Unis d'Amérique dans la production de la connaissance fondamentale, l'Europe peut-elle rester à l'écart de ce mou-vement du monde qui est le mouvement de créa-tion de la recherche ? Le mouvement de la création de l'intelligence ?

En ce qui concerne l'éducation elle-même, dans le contexte de la mondialisation où des pays, qu'on n'ose plus appeler du Tiers-monde, réclament un

niveau d'éducation de plus en plus élevé, nous avons tous plus ou moins en la tête cette idée qui est fondamentalement fausse, à savoir que : "Nous, pays industrialisés, nous avons une éducation supé-rieure et nous allons organiser pour les pays du Tiers-monde nous allons organiser une éducation de niveau secondaire". Sachez que l'université de Kuala-Lumpur forme des informaticiens qui n'ont rien à envier à certains informaticiens issus dans ldes universités occidentales. Aujourd'hui, nous fai-sons face à une véritable mondialisation de l'éduca-tion et l'émulation est de plus en plus grande. Dans ce contexte, je constate avec regret que les univer-sités européennes accueillent moins d'étudiants venant d'autres continents que les universités amé-ricaines. Une récente enquête sur deux grands pays d'Asie, nous dit : "que voulez-vous, vos cursus sont illisibles ! Ils ne sont compatibles avec rien, chaque université a ses diplômes et la manière de s'inscrire dans vos universités est absolument épouvantable, on ne reconnaît pas les diplômes ici, là on ne recon-naît pas ce qu'on a fait avant". Donc, nous avons un deuxième défi, un grand défi, celui de rendre notre université attractive et accueillante pour les étran-gers. Je rappelle souvent que l'Australie gagne sept milliards par an en formation, c'est son deuxième poste d'échanges extérieurs. L'Europe, dans ce grand marché mondial de la matière grise, l'Europe va-t-elle rester sur le bord du chemin? C'est un défi considérable, il est urgent de le relever.

Enfin, troisième défi. Derrière tout cela naturelle-ment, se trouve le défi de la culture. Lorsqu'on constate que des industries culturelles aussi floris-santes que fut le cinéma brésilien disparaissent, lorsqu'on voit aujourd'hui le cinéma indien, le plus gros producteur de films du monde, en train de se rétrécir, on se demande ce qu'il restera de la cultu-re, dans quelques décennies, si nous n'avons pas une réaction pour défendre ce qui fait la spécificité de l'Europe dans ce domaine majeur. Nous sommes, par conséquent, à un moment qui est essentiel, un moment crucial de notre histoire.

En même temps, on ne construit pas les choses en Europe tout à fait comme on le fait ailleurs, et c'est bien ainsi. La construction européenne ? Chacun est perdu, parce qu'on cherche toujours à se référer à d'autres pays, à d'autres constructions, mais la construction européenne est unique. Elle est unique et elle se fait par un processus auquel je suis extrê-mement habitué parce que c'est le processus selon lequel les planètes se sont formées. Figurez-vous que, pendant très longtemps, on a cru que les pla-nètes, (c'est enseigné encore hélas dans un certain

nombre de livres) s'étaient formées parce qu'il y avait de la poussière et que d'un coup cette pous-sière s'était " effondrée " pour donner une planète. Cette vision, qui traîne encore comme je le disais dans des livres, est complètement fausse. Les pla-nètes se sont formées par le processus d'accrétion, c'est-à-dire que des grains de poussière s'accrètent deux par deux ce qui fait des petites billes, puis des petites boules, puis des plus grosses boules et ainsi de suite. Autrement dit, la construction européenne s'est toujours faite par accrétion. Si on avait mis tous les pays européens ensemble en disant : "vous allez organiser un grand congrès européen et vous allez fabriquer l'Europe", l'Europe ne se serait pas faite. L'Europe se fait à petits pas.

Prenons une analogie : le système solaire, parce qu'il s'est formé comme cela, a cette merveilleuse harmonie selon laquelle toutes les planètes tournent dans un même plan. Si cela s'était produit par une méthode brutale, les planètes tourneraient dans tous les sens ; on le démontre très bien mathématiquement. L'Europe fonctionne ainsi parce qu'elle s'est bâtie comme cela : en tenant compte de l'ori-ginalité de chacun, parce que chacun a décidé de s'associer avec les autres. Nous sommes ici dans un processus qui naturellement s'inscrit dans des contextes d'efforts multiples et variés, mais qui rejoint le processus d'accrétion que j'ai décrit.

Je voudrais vous dire aussi pourquoi ces quatre pays d'Europe se sont retrouvés ensemble pour prendre cette initiative. Il y a dans cette initiative des cir-constances historiques : l'amitié entre des personnes et une opportunité. Des circonstances historiques, parce qu'il s'est trouvé que l'Italie a entrepris une réforme profonde de son université, l'Allemagne s'est trouvée confrontée à une révolution étudiante au mois de décembre dernier et le gouvernement fédéral allemand, notamment le ministre ici pré-sent, a saisi cette occasion pour proposer une évo-lution de l'université allemande. Le gouvernement travailliste de Tony Blair a, lui aussi, décidé de faire évoluer le système d'enseignement supérieur anglais, avec le problème particulier que cet ensei-gnement est resté extraordinairement élitiste par rapport aux autres grands pays d'Europe, puisque seulement 22 % d'une classe d'âge accèdent à l'en-seignement supérieur, et puisqu'il est dominé par quelques institutions, comme Oxford et Cambridge, qui sont réellement le symbole de l'élitisme, non pas seulement de la qualité mais d'un élitisme social extraordinaire. Donc, il y a une volonté des tra-vaillistes anglais de progresser sur ce plan. Quant à nous, nous étions conscients qu'il faudrait bien un

jour que nous dépassions cette division de l'histoire entre grandes écoles et universités et que nous ayons, nous aussi, à jouer un rôle dans cette mondialisation.

Les conseils européens et diverses circonstances ont fait que nous nous sommes rencontrés sur une démarche commune. Je voudrais dire, d'une manière très claire, que cette démarche est un premier pas ; nous savons déjà qu'un certain nombre d'autres collègues européens veulent nous rejoindre. Naturellement, tous les collègues européens, tous les pays européens sont les bienvenus dans cette démarche commune. Les frontières de l'Europe sont larges et extensibles et, bien sûr, les grandes universités d'Europe de l'Est font partie de l'espace universitaire européen. Par conséquent, nous ne nous arrêtons pas forcément aux frontières actuelles de l'Union européenne. Mais je crois important que nous respections cette idée d'accrétion, de formation par morceaux car, cela a été dit précédemment, toute initiative en Europe qui ne respecte pas la diversité européenne -c'est vrai au sens politique, c'est vrai dans le sens économique, c'est encore plus vrai dans le sens culturel- fait courir à l'Europe le risque d'un éclatement par des rejets comme on rejette un corps greffé maladroitement. Donc, nous devons respecter la diversité.

C'est pourquoi nous avons essayé de travailler, non pas sur une uniformisation par le haut des cursus européens -ce qui est impensable parce qu'elle touche à la fois à l'autonomie des universités et à un certain nombre de traditions que chacun veut conserver- mais selon l'idée d'une trame qui permette d'obtenir une lisibilité commune tout en intégrant nos traditions propres. C'est pourquoi nous, Français, nous n'allons pas supprimer un certain nombre d'"étages" existants, nous allons simplement souligner d'autres étages fondamentaux et puis, peut-être, effectivement nettoyer quelques nomenclatures qui sont un peu trop diversifiées.

Je crois que le deuxième point fondamental de cette démarche, c'est l'idée de capitaliser des acquis sous forme d'unités. Là encore, une question se pose : ces unités doivent-elles être toutes de même dimension ? Ces unités doivent-elles être les mêmes partout ? Le débat est ouvert. La capitalisation des unités est essentielle parce qu'elle permet la mobilité géographique et la mobilité dans le temps. Elle permet à chacun de sortir du système éducatif et d'y revenir. Par conséquent, elle permet de construire un cursus de formation continue, autrement dit, d'ouvrir l'espace universitaire dans ses dimensions

spatiale et temporelle. Il faut faire en sorte que nous puissions occuper un emploi, revenir à l'université, continuer à capitaliser des " crédits ", comme on dit dans un français qui tend à devenir français. Donc, voici notre démarche : nous allons discuter en même temps et dans les différents pays, des questions du futur parce que le processus est déjà en marche. Elle sera longue cette marche, mais je pense qu'elle doit procéder étape par étape. Il faut veiller à cela, il faut être vigilant car, si nous attaquons tous les sujets en même temps, nous n'obtiendrons pas une structuration solide.

Ce qui vient, après cela, c'est la mobilité des enseignants, et elle est essentielle. Ici, nous nous heurtons à des questions très pratiques qui sont des questions de retraite, et de sécurité sociale. Nous pouvons les résoudre assez facilement si nous les abordons dans une perspective de coordination.

L'autre mobilité, c'est bien sûr celle des étudiants ; j'en parle en second parce qu'elle est déjà largement engagée. Si nous avons une trame commune de reconnaissance des diplômes, chaque université restant autonome sur sa reconnaissance elle-même, nous faciliterons cela. Mais la mobilité a été largement favorisée, et c'est un des grands apports de la communauté européenne et de l'Union que d'avoir mis en place les programmes Erasmus, Socrates et Leonardo da Vinci. Pourtant, ces programmes sont encore quantitativement insuffisants. Il va donc falloir que chaque pays soutienne davantage cette mobilité selon un principe sur lequel nous devons tomber d'accord : c'est le pays d'accueil qui doit faire l'effort. Pourquoi cela ? On peut certes discuter des deux côtés. Parce que si la France, en pays d'accueil, fait l'effort pour accueillir des étudiants étrangers, cela veut dire qu'elle doit les traiter comme elle traite ses propres étudiants. C'est-à-dire que le pays d'accueil les met sur le même plan et par conséquent, je crois qu'il faut s'arrêter sur le principe selon lequel ce pays fait un effort supplémentaire. Puis, nous devons probablement faire appel à des fonds privés -et cela commence à se faire- parce que les étudiants, ce sont des employés du futur. Voici donc pour la mobilité des acteurs.

Troisième point, la recherche universitaire européenne. Nous avons ici, un effort considérable à faire à l'exception, sans doute, de la Grande Bretagne et de la Hollande. La discussion peut se référer au modèle anglo-saxon : où doit-on faire de la recherche ? Vous savez que cette discussion s'est tenue dans tous les pays du monde avec des réponses très variables.

Il y a la réponse universitaire : la recherche doit se faire autour de l'université car la recherche est liée à l'enseignement : lorsqu'on trouve et qu'on crée du savoir on transmet ce savoir et, par conséquent, il se multiplie immédiatement. Et puis, une autre idée a été développée : "Non, la recherche c'est une affaire trop sérieuse, il faut la confier à des professionnels de la recherche qui ne font que cela". Ce débat, il existe, il a existé en France ; il existe et il a existé en Amérique ; les Etats-Unis ont créé les "National Labs" qui sont des laboratoires spécialisés pour faire de la recherche ; ils s'appellent Livermore, Sendia, Argonne etc. Or, le résultat ne supporte aucune discussion. La créativité de la recherche américaine réside dans l'organisation péri-universitaire. Cela ne veut pas dire que les universités décident ce qui doit être fait. Certes, il faut des organismes de recherche, certes il faut une évaluation nationale, certes il faut des fonds qui sont distribués avec une évaluation sur la qualité qui soit absolument sans faiblesse, mais l'organisation doit être péri-universitaire.

Lorsque, par exemple, on se plaint à reconnaître que sur des campus américains se créent des "start-up" comme on dit, on ne regarde pas avec assez d'attention comment elles se créent : bien souvent, par l'association d'un étudiant venant du milieu scientifique et d'un étudiant venant du milieu de la gestion ou du droit, chacun faisant son métier pour " monter " une entreprise. Donc, nous avons là un problème de regroupement temporel et d'organisation qui, je pense, est extrêmement important. Nous avons à étudier comment nos appareils de recherche doivent être intégrés. Faut-il que nous ayons des chercheurs à vie ? Nous avons, aujourd'hui en France, le Centre National de la Recherche Scientifique, qui est le fleuron de notre recherche fondamentale, qui est d'excellente qualité, mais dont l'âge moyen des chercheurs est de 47 ans. Pouvons-nous accepter que cet âge de chercheurs devienne si élevé ? Ou faut-il au contraire favoriser davantage le passage entre la recherche, l'enseignement, l'industrie ? Nous menons ce grand débat. Naturellement, dans ces coopérations, nous avons l'idée de mettre des projets en commun, des moyens en commun et la Commission européenne fait des efforts dans ce sens.

Sur les technologies de l'information, nous sommes en train de faire un effort exceptionnel, en ce qui nous concerne. Ainsi, le réseau Renater, que nous avons créé il y a quelques années avec Lionel Jospin et Hubert Curien et qui ne s'est malheureusement pas développé depuis, verra son débit maximum être multiplié par 100 en octobre et par 1000

au mois de janvier prochain, ce qui le rendra comparable aux réseaux les plus performants d'outre Atlantique.

A partir de là, il y a un grand projet européen, c'est celui de la bibliothèque européenne unique. Il nous faut investir dans cette idée de la bibliothèque européenne unique qui permette à tous les chercheurs des sciences humaines ou des sciences exactes d'obtenir n'importe quel document, où qu'ils se trouvent en Europe, sans avoir à se rendre dans les salles de lecture de bibliothèques. Dans le futur, grâce aux nouvelles technologies, tout cela sera très vite dépassé.

Parmi les initiatives à promouvoir, et je ne voudrais pas en dire plus parce que certains de mes collègues sont très engagés dans cette idée, je crois que nous devons aussi faire naître des centres de recherche, probablement des centres en réseau, permettant à tous les spécialistes européens de travailler sur des projets qui constituent la culture européenne commune. On a évoqué l'idée de faire un institut européen d'études du Moyen Âge, on a parlé de créer d'autres instituts. Nous avons besoin, en effet, de favoriser ce type de démarche. Certes, nombre de ces structures existent déjà, d'autres se développent mais il convient de les aider davantage que nous ne l'avons fait par le passé.

Je terminerai en évoquant deux mesures que, pour sa part, le gouvernement français compte prendre afin de favoriser cette évolution européenne. Outre les problèmes d'harmonisation et de trame commune, sur lesquels il faudra bien que chacun donne un petit peu du sien pour arriver à communiquer, nous comptons multiplier ce que nous avions pris comme une expérience il y a quelques années, c'est-à-dire les chaires européennes. Il faut que chaque université, que chaque école se dote d'une chaire européenne ; dès l'an prochain, nous allons faire en sorte que chaque établissement ait au moins une chaire européenne et puis sans doute deux ensuite.

Deuxièmement, dans les constructions de ce qu'on appelle le plan U3M -Université du 3ème Millénaire- qui va être la continuation de notre plan de rénovation universitaire, nous avons décidé de donner la priorité aux logements étudiants, en particulier dans les grandes villes ; mais, dans ce logement étudiant, nous allons réserver systématiquement un certain nombre de logements pour l'accueil des étudiants européens ; nous le ferons sous forme d'un quota qui permettra cet accueil. Voilà, ce sont des projets pratiques, des projets simples.

Enfin, je voudrais terminer en vous disant : ce que nous pouvons faire, ce que les gouvernements peuvent faire, ce que la Commission peut faire, ce que la réglementation peut faire, c'est offrir un cadre. La vraie richesse de l'université européenne, c'est vous. La vraie richesse de l'université européenne, ce sont les millions d'étudiants, les milliers de professeurs, les laboratoires, les bibliothèques et les études. Et, par conséquent, je crois que nous devons faire l'effort de penser que ce n'est pas toujours mieux ailleurs. Je pense que l'Europe a un rôle fondamental à jouer dans le monde. Encore faut-il qu'elle prenne conscience de sa puissance.

J'ajouterai ceci : il y a quelques mois, quelques mois à peine, tout le monde baillait d'envie devant le développement asiatique. Il y a eu une crise en Asie, qui n'est pas terminée. On a entendu dire à ce

moment-là : "il y a une crise en Asie, quelle catastrophe pour l'Europe !" Bien évidemment, cette crise en Asie a eu probablement des effets bénéfiques pour l'Europe, puisque les gens soucieux de ne plus faire des placements à risque sont venus les faire dans cette Europe qui est en train de créer l'Euro et qui est devenue une place de stabilité financière. Ce petit exemple suffit à montrer que lorsque l'Europe prend conscience de sa puissance, de ses capacités, elle fait jeu égal avec les meilleurs. Cela ne marque aucune hostilité vis-à-vis de qui-conque, cela signifie simplement vouloir être soi-même. Je pense que l'université a un rôle de premier plan à jouer dans la construction de l'identité européenne, en gardant une diversité qui renforcera son unité. Elle le fit déjà au cours de sa longue histoire comme elle le fera demain, j'en suis sûr. Merci et bon débat.

Mobilité des étudiants, professeurs et chercheurs

Président : Luigi BERLINGER

Ministre italien de l'Université et de la Recherche scientifique et technologique

Rapporteur : Jean-Pierre LAHEURTE

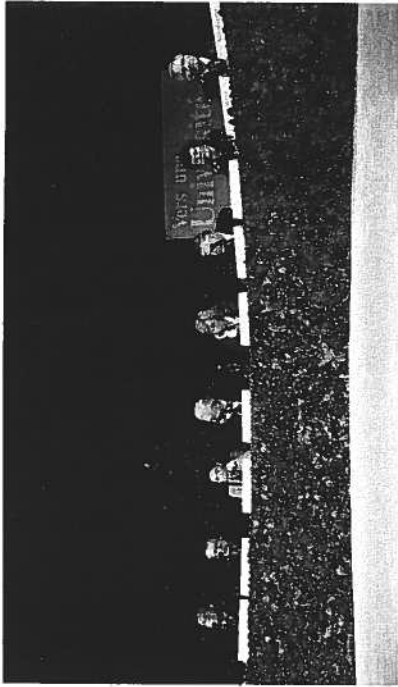
Président de l'Université Nice Sophia Antipolis

Animateur : Michèle CHOUCHAN

de la construction d'une université européenne ; nous devons détruire toutes les difficultés bureaucratiques qui vont à l'encontre de cette démarche. Nous avons entendu ce matin un bon conseil : avoir une ligne d'arrivée. L'Euro a vaincu parce qu'on a travaillé pour arriver à l'Euro ; on avait décidé la date et les pas du chemin vers l'Euro avec une décision déterminée. Alors, cherchons ensemble toutes les manières et tous les moyens pour arriver. Nous parlons toujours de mobilité des étudiants, nous avons déjà obtenu des résultats extraordinaires avec Erasmus, Socrates, etc. ; mais par exemple en Italie, nous avons des résultats de 8 % de "laureati" comme nous disons, 8 % seulement qui sont passés dans une autre université, qui ont fait l'expérience d'une autre université dans un autre pays européen. C'est trop peu ! Vraiment trop peu.

Parlons de la mobilité des professeurs ; voici une proposition : que chaque université en Europe se dote d'une chaire européenne, avec la contribution de ressources propres, avec l'aide de la communauté, de l'Union européenne, même du Cinquième Programme Cadre, peu importe. Nous pouvons poser des lignes d'arrivée, des dates pour chaque programme. Ainsi, l'idée d'avoir des chaires européennes partout pour la durée d'un semestre, pour la durée d'une année, apporte quelque chose de très important. C'est cela que je voulais dire pour lancer le débat, donner des bases concrètes à la discussion.

Michèle Chouchan
Merci, Monsieur le Ministre. Lorsque vous avez cité les chiffres d'étudiants bénéficiant de la mobilité et des échanges, il y avait déjà quelques réactions, dans la salle, sur cette question : qui accède à quoi ? Qui fait quoi ? Qui se déplace ? Je crois que voici autant de thèmes que nous allons être amenés à élucider et à approfondir. Autour de la



- Intervenants :
- Théodor BERCHEM
Président du DAAD
 - Véronique de CHANTERAC
Directeur général du groupe ESCP
 - Alain COSTES
Président de l'Institut National Polytechnique de Toulouse
 - Pieter de MEIJER
Président de l'ESMU
 - Rolande FRÉMONT-LAMOUREANE
Directeur général de l'IUFM de Versailles
 - Suzy HALIMI
Présidente honoraire de l'Université Paris III, membre du MENRT
 - Julia KRISTERA
Professeur à l'Université Paris IV
 - Jürgen SCHRIEWER
Recteur de l'Université von Humboldt de Berlin
 - Jean-Pierre LAHEURTE
Président de l'Université Nice Sophia Antipolis

Luigi Berlinguer
Le but de cette table ronde est un but concret. Nous avons entendu la direction que nous ont donnée les orateurs qui ont parlé ce matin. A plusieurs reprises il a été dit que l'Europe est l'Europe des différences, que sa richesse consiste fondamentalement dans la diversité des universités, des pays, des langues, des traditions. Mais je ne voudrais pas trop parler des différences, parce que si on insiste trop sur les différences, on ne peut jamais rien réaliser. Nous avons des différences, nos traditions, aujourd'hui nous devons travailler pour voir de quelle façon nous marchons vers une université européenne. Vous savez, les universités sont des institutions libres et très jalouses de leur liberté et de leur autonomie. Très jalouses, je ne voudrais pas dire trop jalouses. Alors, nous devons préserver chaque autonomie et prérogative de liberté mais dans un cadre, le cadre européen. Nous devons travailler pour saisir toutes les opportunités et réunir les conditions pratiques en faveur

table, présidée par Luigi Berlinguer, Ministre italien de l'Université et de la Recherche Scientifique et Technologique ; voici, par ordre alphabétique, le Président du DAAD, le professeur Theodor Berchem ; Véronique de Chantérac, Directeur Général du groupe ESCP ; Alain Costes, Président de l'Institut Polytechnique de Toulouse ; Pieter de Meijer, Président de l'ESMU ; Rolande Frémont-Lamourane, Directeur Général de l'IUFM de Versailles ; Suzy Halimi, professeur à l'Université Paris III et membre du MENRT ; Julia Kristeva, professeur à l'Université Paris VI ; Jürgen Schriewer, Recteur de l'université von Humboldt de Berlin et Jean-Pierre Laheurte, Président de l'université Nice Sophia Antipolis sera le rapporteur de cette table ronde. Je propose à Monsieur Jürgen Schriewer de nous donner quelques réflexions pour commencer.

Jürgen Schriewer

Je voudrais en effet rapprocher nos réflexions prospectives sur la mobilité des étudiants et des chercheurs et quelques éléments d'information statistiques et historiques susceptibles de dégager une sorte de logique sous-jacente aux mouvements migratoires. Évidemment, cette logique ne s'arrête pas aux frontières de l'Europe, elle se joue au niveau mondial. De manière très simplifiée, on peut constater une succession historique de systèmes universitaires qui, à un moment ou à un autre de l'histoire, fonctionnent comme des centres d'attraction universitaire par excellence. Ces centres universitaires d'attraction traduisent, effectivement, un niveau particulier de performance en termes de productivité scientifique et d'innovation intellectuelle. Ce faisant, ils traduisent en d'autres mots le caractère intrinsèquement international de la science. Parmi ces grands centres universitaires, nous pouvons citer, sans prétendre à l'exhaustivité, pour ce qui est de la première moitié du XIX^e siècle, l'Université de Paris ou plus généralement les grands établissements scientifiques de Paris, surtout dans le domaine de la science, de la médecine, du droit ; dans le dernier tiers du XIX^e siècle, jusqu'à la première guerre mondiale, les universités allemandes avec Berlin, Munich, Leipzig en tête, particulièrement dans les domaines de la médecine, des sciences, de la chimie, également dans le domaine de l'économie politique ; et enfin depuis l'après-guerre, les universités nord-américaines ont attiré vers les années 95 à peu près un tiers de tous les étudiants internationaux circulant dans le monde.

Et, peut-être, un complément, toujours historique, par Monsieur Pieter De Meijer.

Pieter de Meijer

Je voulais dire qu'à l'évidence, l'université est internationale et européenne, c'est sa vocation normale. Au niveau des disciplines, je crois que tout le monde est européen. Là où les problèmes naissent, c'est au niveau institutionnel, c'est dans l'organisation de l'université : on pourrait faire plus que ce qu'on a déjà fait jusqu'à maintenant. Au niveau de la commission, je dois signaler encore le Livre vert qui a relevé tous les obstacles à la mobilité des jeunes chercheurs, et ce Livre vert date de 1996.

Il est bleu, mais enfin, il est vert quand même!

Ah bon! Il est bleu, le livre vert, d'accord ! Mais justement, que je sache, depuis 1996 il n'y a pas eu beaucoup de progrès. Monsieur Claude Allègre a dit tout à l'heure que c'était assez facile de résoudre ce problème, donc je suppose qu'il sera résolu demain. Je voudrais ajouter quelque chose aussi à ce qu'a proposé Monsieur Berlinguer tout à l'heure.

Une chaire européenne, oui mais à condition que ce soit un début. Je voudrais signaler, en plus, qu'il y a un problème général dans la carrière académique du personnel universitaire partout en Europe : c'est le chômage des jeunes qui ont déjà le doctorat et qui voudraient commencer une carrière et qui se trouvent bloqués. Alors voici une proposition : créer un fonds dans le cadre de l'autonomie des universités, un fonds européen pour soutenir l'accueil de chercheurs : ce serait en quelque sorte "un réservoir" de chercheurs européens. Chaque université pourrait avoir ainsi un réservoir, disons, de dix jeunes chercheurs subventionnés par l'université elle-même et, éventuellement aussi, par le gouvernement national. Ce pourrait être justement un début de mobilité parce qu'en fait cela signifierait un réservoir européen général parmi lequel se feraient des échanges continus. Je ne dis pas que je résous ainsi le problème du chômage intellectuel des universitaires mais je crois que c'est un des problèmes les plus urgents qui demandent aussi une solution urgente.

Et par la même occasion, Pieter De Meijer, vous faites référence, peut-être, à une utopie : est-ce que la mobilité résoudra tout, y compris le chômage des jeunes, des jeunes universitaires, des jeunes chercheurs? De toute façon, cette réflexion, nous pourrions la prolonger cette après-midi dans la Table ronde n°3, mais, juste un point ; lorsqu'on parle de mobilité, très souvent on pense mobilité scientifique, mobilité du côté des sciences de la vie ou de la terre ou des sciences dures et, Julia Kristeva, à ce propos vous avez souhaité réagir.

” Mobilité des étudiants, professeurs et chercheurs ”

Julia Kristeva

Je voudrais, avant d'entrer dans les détails des différentes mobilités, poser la question du pourquoi de la mobilité. Je rejoins quelques observations que Monsieur le ministre Claude Allègre a faites, tout à l'heure. Nous souhaitons une université européenne mobile, tout le monde le dit, dans le but d'assurer une meilleure insertion des jeunes dans la vie active. Mais souvent, et assez facilement, on réduit la notion de vie active aux exigences du marché, de la consommation et de la technique. Évidemment, on trouvera difficilement meilleure occasion que cette célébration, que nous faisons aujourd'hui, pour rappeler, en plus de cette préoccupation concernant l'emploi, que l'université est le lieu de transmission de la mémoire culturelle. La philosophie, l'histoire, la littérature, la linguistique, la sociologie, la géographie, les arts, etc., toutes ces disciplines, qu'on a appelées un temps les humanités, me paraissent devoir trouver non pas cette place de parents pauvres qu'elles ont souvent mais la place nécessaire pour la transmission de la culture que nous sommes supposés aussi garantir.

Oublier ces transmissions au profit de la seule professionnalisation serait une grave erreur, parce que les humanités constituent, nous sommes tous d'accord pour le constater, cet individu européen. Ces humanités, cette culture humaniste passeront-elles le cap du deuxième millénaire et les contraintes d'excellence techniques ? Rien ne le garantit. Je suis de ceux qui pensent au contraire que seuls la transmission et l'enrichissement de cet héritage peuvent optimiser l'excellence et la liberté de notre civilisation européenne. Mais il ne faut pas être d'une grande naïveté à cet égard, il nous faudrait une extrême vigilance pour ne pas subordonner cette culture au seul impératif du marché du travail et de la globalisation.

Je dirais, et je profite de ce forum, qu'il nous faut une volonté politique, une décision politique à laquelle il revient d'assurer le développement du secteur lettres et sciences humaines. Ce secteur aurait la vocation, dans l'université européenne, de préparer un nombre croissant d'enseignants. Tout à l'heure j'écoutais Monsieur le professeur De Meijer parler du chômage de nos docteurs, et en particulier en lettres et sciences humaines, eh bien! Ce nombre croissant d'enseignants n'est pas uniquement destiné à faire une reproduction de l'enseignement pour l'enseignement, chose qu'on nous objecte souvent. D'abord ce nombre croissant d'enseignants pourrait encadrer de manière plus individualisée, dans des classes moins chargées, les futurs spécialistes dans les domaines des humanités stricto sensu. Mais aussi, et ceci pourrait être une initiative de l'université européenne, il faudrait que ces enseignements de lettres et sciences humaines soient, par exemple, destinés, de manière rigoureuse et non seulement décorative, aux

futurs cadres techniques. Il ne devrait pas exister un seul ingénieur européen qui soit fermé à cette problématique des humanités et de la culture générale.

Donc, une autre signification de la mobilité se dégage ici qui serait l'ouverture de l'esprit technique à la philosophie, aux lettres et aux arts. Je fais ce plaidoyer, si vous voulez, pour les humanités, non pas par souci de rester fidèle à la tradition, encore qu'en soi c'est déjà suffisamment louable, mais parce que, me semble-t-il, c'est une exigence éthique pour la future université européenne. Cette mobilité devrait répondre à un modèle de civilisation pour lequel la transmission de la culture est extrêmement importante. Parmi ces nouveaux cadres que nous formons, la question du "pourquoi telle recherche", "pourquoi tel choix de telle technique" mobilise forcément une pensée qui n'est pas la "pensée-calcul" mais qui est la "pensée-interrogation". Seul un enseignement dans le domaine des humanités pourrait permettre cette ouverture des techniciens vers un raisonnement éthique et civilisationnel. Sans cela, il me semble que la mobilité risque de faciliter la transhumance de la main-d'œuvre, au lieu d'être une coopération créative entre des personnes individuelles, indépendantes et libres. Je me permets d'insister beaucoup sur ce cadre avant d'entrer dans les détails sur les différents diplômes qu'il faudrait harmoniser et sur ce que nous avons fait dans la commission Attali, sur les chaires européennes ou encore à propos de l'incitation à une mobilité des professeurs. Mais, il me semblait important de placer le projet civilisationnel en substance et en substrat de la préoccupation de l'emploi.

Effectivement, il y a une philosophie de la mobilité à adopter qui, en fait, rejoint peut-être les préoccupations exprimées par les uns et les autres ici, ou à l'extérieur, c'est-à-dire, pourquoi? Vers quelle culture? Il a été question de cultures communes, de juxtaposition de culture de différentes origines. A ce propos, Monsieur Theodor Berchem, vous avez eu l'occasion d'écrire que, en fait, tous les pays sont confrontés à une même crise de modernité à travers leurs universités.

Theodor Berchem

Après une journée et demie, on ne peut pratiquement rien dire qui n'ait pas déjà été dit. Mais je vais essayer tout de même de souligner quelques points centraux, dont celui que vous venez d'évoquer. D'abord, quand je vois le titre "Mobilité des professeurs, des étudiants et des chercheurs", il me vient la question : "y-a-t-il une différence?" Et il y en a une, énorme, dans la réalité et dans les exigences : parce que si j'envoie un étudiant à l'étranger, il y cherche tout à fait autre chose qu'un chercheur. Donc, il faudrait nuancer ce que l'on dit ici. D'autre part, si je parle de mobilité, ma première question serait : "la mobilité est-ce une fin

en soi ?" La réponse évidemment est négative. Il faudrait donc fixer les buts qu'on cherche quand on va à l'étranger. Ces buts se modifient selon les groupes dont on parle ici. Dernière question : "Est-ce que la mobilité est quelque chose qu'on vient d'inventer ?" On sait très bien que ce n'est pas le cas, pas plus hier qu'aujourd'hui. Quelle est donc la situation réelle à l'intérieur de l'Europe ? De l'Union ?

Je suis président d'une organisation qui s'occupe de cela tous les jours : nous échangeons, par exemple, plus de 55 000 personnes par an, c'est le DAAD en Allemagne dont je suis le président, donc je sais de quoi je parle. La mobilité des Allemands est à peu près de 5 % pour les étudiants ; et 10 % des universitaires ont passé un semestre environ à l'étranger pour faire des études continues. Si je prends l'inverse : sur un nombre total d'étudiants de 1,9 million se trouvant en Allemagne, cent quarante mille sont étrangers, dont à peu près soixante mille étrangers sont nés en Allemagne, et ont suivi une formation scolaire allemande ; donc, si vous voulez, ce ne sont pas des vrais étrangers, ils resteront en Allemagne, ils ne repartiront plus jamais dans leur pays d'origine. Globalement, cela fait à peu près 5 % de vrais étrangers. Ce chiffre varie un peu selon les pays, mais ce sont à peu près les chiffres à l'intérieur de la communauté. Donc pour améliorer la situation, je dirais qu'il faudrait parvenir, dans les dix années à venir, à doubler les chiffres ; c'est-à-dire à obtenir, dans chaque pays, 10 % de vrais "étudiants étrangers" et une expérience de mobilité pour 20% des professeurs. C'est déjà un but fixé.

Quand on parle d'envoyer des étudiants à l'étranger, que cherchent-ils ? La situation est tout à fait différente de ce qu'elle était au Moyen Âge. Au Moyen Âge, un étudiant se cherchait une université où il pouvait apprendre le mieux son métier. Maintenant, vous pouvez apprendre, dans n'importe quelle université en Europe, la physique nécessaire pour passer une maîtrise. Donc, si l'étudiant va à l'étranger pour faire de la physique ou de la chimie ou de la bio, qu'est-ce qu'il y fait ? Il cherche quelque chose d'autre, il cherche une plus-value. Ce n'est pas la physique qui compte, ce peut-être pour des chercheurs, la dernière méthode pour trouver telle ou telle chose. Pour l'étudiant, c'est tout à fait différent ; il apprend à affronter une réalité de la vie, différente de la sienne et qui peut varier selon les pays ; évidemment à l'intérieur de l'Europe, ce n'est pas le contraste qu'il rencontrerait en Asie mais il y a des contrastes. S'il y a c'est qu'on compte sur le fait qu'il mûrisse davantage, c'est un processus de maturation qu'on ne peut pas remplacer par autre chose. C'est uniquement en allant dehors, loin de la famille, loin de son milieu linguistique, loin du contexte socioculturel qu'il a cette plus-value sur laquelle nous comptons. Donc, il faut vraiment faire la différence : pour les chercheurs et

les professeurs c'est différent, on peut y revenir je ne veux pas prolonger trop la séance pour le moment. Enfin, dernière question. Certes, on peut parler des demandes et des exigences qu'on a vis-à-vis des gouvernements à propos de la misère financière dans les universités européennes, qui existe, c'est un réel problème. On pourrait aussi parler évidemment des 0,14 % du budget de la communauté qui va dans la culture et la science ; ce n'est peut-être pas l'Eldorado dont on rêve, 0,14 % de tout le budget! On parle très souvent en mal des institutions du supérieur, mais parce que c'est de mode, au moins depuis le siècle dernier, et on sait que la fin de siècle crée une certaine ambiance. Le jour après, le premier jour de l'an 2000 sera tout à fait comme maintenant. Mais je ne veux pas faire état de ça cela ici, j'aimerais savoir quel étudiant on veut former. On parle de plus de pratique, on parle beaucoup de la coopération avec le marché du travail, etc., mais on ne dit pas quelle est la valeur intrinsèque d'une formation universitaire qui va au-delà de la formation professionnelle. Quelles sont, par exemple, les valeurs morales, les responsabilités envers la société qu'on lui inculque? Où est vraiment l'image de l'étudiant du siècle futur?

Effectivement, Monsieur Berchem, vous avez cité quelques chiffres, quelques difficultés, et vous avez manifesté, dans la logique de Madame Julia Kristeva, l'aspiration à plus qu'un simple déplacement, qu'une simple transhumance, en quelque sorte. Alors à partir de là, maintenant, il nous faut distinguer entre étudiants et universitaires ou chercheurs. Revenons sur certaines difficultés actuelles et, éventuellement, certains domaines qui fonctionnent. Madame Véronique de Chanterac, sur les problèmes de financement, de proportion d'échanges, vous avez eu l'occasion dans le Groupe des Ecoles Supérieures de Commerce de Paris que vous dirigez, d'avoir des expériences qui montrent à la fois les ambitions, et les limites, et peut-être la façon de cerner les valeurs et les modèles.

Véronique de Chanterac

Oui, je veux parler de cette expérience, puisque vous le souhaitez, avec beaucoup de modestie, parce que cette institution, que je dirige aujourd'hui, était dirigée en 1830 par le Professeur Blanqui ; à l'époque, il y avait déjà plus de 30 % d'étudiants étrangers dans notre institution, et les étudiants faisaient déjà des stages à l'étranger ; le Professeur Blanqui envoyait déjà ses professeurs enseigner au-delà des frontières, dans un domaine qui était un domaine tout à fait nouveau puisqu'il s'agissait d'économie politique. C'était en fait la première des business schools si on appelle les choses par un nom anglo-saxon. Alors, la chance que nous avons eue c'est de travailler à partir de cet héritage, de l'oublier un peu, de le redécouvrir après.

La particularité de nos grandes écoles françaises c'est

" Mobilité des étudiants, professeurs et chercheurs "

une dimension humaine. Il est vrai qu'il est beaucoup plus facile, et je le dis en étant tout à fait consciente des difficultés de mes collègues présidents d'université, de travailler sur les dimensions qui sont les nôtres. Aujourd'hui, les résultats sont là puisque nous constatons que nous avons pratiquement 40 % d'étudiants qui font un temps significatif de leur scolarité au-delà des frontières, c'est-à-dire de six mois à dix-huit mois et ceci, en grande partie, grâce à l'appui d'institutions. Nous avons aussi un nombre important d'étudiants étrangers sur le site ; nous sommes à Paris : je n'oublie pas cet atout majeur puisque nous avons près de 30 % d'étudiants étrangers sur le site.

Maintenant quelles sont globalement les difficultés ? Il y a des difficultés (s'il faut appeler un chat, un chat) qui ne tiennent pas à la curiosité de nos élèves ; en effet, les élèves que nous connaissons dans les grandes écoles, (comme tous ceux de cette génération, aujourd'hui, dans l'ensemble des disciplines et je pense à celles très importantes qu'évoque Madame Kristeva) ont cette curiosité européenne. Les générations d'aujourd'hui sont ouvertes à l'Europe. Je crois que la vraie difficulté est une difficulté financière. Alors, je vais peut-être faire un contre écho à ce qui a été dit ce matin, mais je ne trouve pas que les résultats qu'on nous annonce soient merveilleux. D'abord, on n'évalue pas la qualité au nombre d'étudiants "exportés", si je puis me permettre l'expression.

Deuxième élément, je trouve que les chiffres auxquels on arrive quand on les rapporte au nombre d'étudiants auxquels nous devrions offrir cela, est totalement dérisoire, voire quelquefois injurieux. Alors, comment peut-on faire ? D'abord, reprendre les budgets, mais c'est facile, il suffit de demander aux politiques et nous, on ne fait plus rien, donc, ce n'est peut-être pas forcément génial. Mon voisin de gauche disait 0,14 % pour ce qui nous intéresse aujourd'hui versus 43 % pour l'agriculture, mais rapprocher ces deux chiffres me paraît un peu choquant. Je voudrais qu'on parle aussi de la façon dont nous administrons collectivement cet argent. J'ose espérer, pour nous tous, que cette troisième génération de programmes (puisque on a parlé d'Erasmus, on a parlé de Socrates) cette nouvelle génération va être un peu "débureaucratisée" et va permettre de donner de l'argent aux acteurs du terrain et non pas à des intermédiaires qui financent des intermédiaires qui financent des intermédiaires... Nous sommes arrivés, dans ce domaine-là, à une bureaucratie absolument record qui paralyse les choses. Dans une université, dont j'ai le grand honneur d'être administrateur et dont le président est ici, il était appelé lors d'une réunion récente que pour gérer les programmes Erasmus, dans le temps, une demi-personne satisfaisait aux obligations administratives ; dans la version Socrates, pour distribuer moins d'argent, quatre personnes et demie ne suffisaient pas.

Donc, j'aurais un message simple, qui est vraiment une supplique plus peut-être pour les universitaires que pour les grandes écoles qui arrivent à prendre leur autonomie. Laissons l'autonomie aux opérateurs que sont les universitaires et eux, beaucoup plus efficacement et avec beaucoup plus d'intelligence, géreront les ressources qui ne peuvent du jour au lendemain passer de 1 à 40 %. Je crois qu'il y a là quelque chose à faire.

Je voudrais conclure sur un dernier point, je me demande si on n'est pas en train de parler d'un débat déjà un peu dépassé. C'est-à-dire que nous parlons beaucoup des échanges d'étudiants, tandis que certains d'entre nous travaillent déjà heureusement avec des doubles diplômes. J'ai tendance à dire que vraiment la construction européenne sera réalisée lorsqu'il sera possible de faire un premier cycle dans un pays, un deuxième dans un autre pays et peut-être un troisième cycle et un doctorat avec enfin un vrai doctorat européen de reconnaissance. C'est à cela qu'il faut que nous travaillions. Et c'est finalement très différent et ce sera sans doute plus facile.

Nous venons donc de parler de validation, reconnaissance, homologation, recherche de valeur, mais il existe des expériences peut-être plus faciles du côté du bilatéral que du multilatéral. Madame Suzy Halimi.

Suzy Halimi

Je crois qu'on a beaucoup parlé de mobilité des étudiants. On a dit combien d'étudiants l'Union européenne mettait sur les routes. Notre ministre a ajouté, tout à l'heure, que cela ne suffisait pas, qu'il fallait encore un acte volontariste des pays. Puis on vient d'entendre parler des obstacles à cette mobilité. On a parlé du coût et de la bureaucratie excessive qui mange plus de temps qu'il n'en faudrait pour aider les étudiants à bouger. Je pense, selon l'expérience dont je vais faire état, qu'on peut essayer de résoudre quelques-uns de ces problèmes, au niveau du bilatéral, par des conventions. Je ne parlerai pas des conventions signées entre établissements, d'une université à l'autre, d'un établissement à l'autre : il y en a des centaines dans un état de vitalité différente mais qui toutes font état de leur volonté de promouvoir la mobilité des enseignants-chercheurs, des personnels administratifs à ne pas oublier, et aussi des étudiants.

Je voudrais dire un mot de ces expériences de convention au niveau bilatéral. Il s'agit pour deux pays qui le souhaitent de se rapprocher, de se mettre ensemble, de regarder leur système d'enseignement supérieur, de respecter la diversité de chacun, bien sûr en même temps, (par un travail minutieux des deux équipes qui se mettent ensemble pour travailler) de repérer les convergences s'il y en a et de repérer également les passerelles possibles pour les étudiants. Au terme de ce travail, on

aboutit à établir une sorte d'organigramme de la mobilité des étudiants qui permet de dire : l'étudiant de tel pays, titulaire dans son pays de tel diplôme, peut demander son inscription dans le pays partenaire à tel niveau. On est alors en mesure de dresser cette convention qui permet ainsi de suivre l'étudiant dans son parcours, avec pour lui la possibilité désormais de commencer dans un pays, puisqu'on lui reconnaît ses acquis dans son université d'origine et de les utiliser pour aller dans le pays d'accueil. Ce rêve que nous avons tous de voir un étudiant commencer ici, continuer là, peut ainsi se réaliser. Je voudrais donner un exemple puisque nous avons la chance d'avoir comme président Monsieur le Ministre Berlinguer. Nous sommes en train de travailler avec nos partenaires italiens et il me semble que cette coopération bilatérale est exemplaire. Nous avons commencé, en janvier 96, par une convention- cadre qui disait : "L'étudiant italien titulaire de ce diplôme peut souhaiter poursuivre en France à tel niveau". A ce moment-là en janvier 96, nous nous étions arrêtés à la porte de deux impossibilités, nous avions terminé notre convention avec deux vœux, celui de pouvoir aller plus loin dans les domaines des cotutelles de thèse et celui des filières des formations d'ingénieurs. Nous avons continué le travail ensemble et, en février dernier, nous avons signé l'accord sur les cotutelles de thèse, en reconnaissant la mobilité des étudiants qui obtiendront, au à terme, le double diplôme. Tout récemment, le 24 avril, nous avons exaucé notre second vœu, notre second rêve qui était de signer l'accord sur les formations d'ingénieurs. J'ajoute un dernier point, c'est que par cette procédure, nous respectons, non seulement, la spécificité de chaque pays mais l'autonomie des établissements. C'est à-dire que dans cette convention-cadre qui est signée par les Conférences de recteurs, le ministre n'intervient pas, il accompagne les Conférences de recteurs de part et d'autre, la Conférence des écoles et des formations d'ingénieurs, la Conférence des grandes écoles ; cet accord-cadre n'a rien de contraignant. Chaque établissement y adhère dès lors qu'il l'a fait adopter par ses instances de gouvernement. Ainsi, l'autonomie des établissements est-elle respectée et je crois que la mobilité s'en trouvera bien facilitée.

Je propose à Madame Frémont-Lamourane d'intervenir à son tour pour parler d'autres difficultés, c'est-à-dire, celles qui tiennent au statut des fonctionnaires, Français notamment, (puisque après tout c'est avec eux que vous travaillez), qui font qu'ils se déplacent difficilement lorsqu'il s'agit d'envisager un cursus de carrière.

Rolande Frémont-Lamourane

Posons la question : "Quels enseignants pour l'Europe ?" en essayant de parler de propositions avant de parler des difficultés, même si notre statut de fonctionnaire nous

crée beaucoup de difficultés. Vous savez que les Instituts Universitaires de Formation des Maîtres, en France, sont des instituts qui recrutent des étudiants sortant de l'université à Bac+3 ou Bac+4 et qui viennent dans nos institutions pour, à la fois, conforter leur formation disciplinaire mais aussi pour travailler sur les didactiques des disciplines et sur ce que l'on appelle l'environnement du métier. Ce sont des institutions universitaires et, à ce titre, on peut s'interroger sur : "quel enseignant l'université doit préparer avec l'UJFM pour que cet enseignant travaille sur l'Europe ?" Il n'y a pas simplement l'enseignant-chercheur ou l'enseignant du supérieur ; on ne peut commencer à travailler sur une société de l'Europe sans s'interroger, aussi, sur des questions telles que : "comment mieux former les enseignants des lycées et collèges, voire du primaire ?" Et cet enjeu est de taille parce que si un instituteur, un professeur des écoles ne parle jamais de l'Europe, si un professeur de mathématiques ou d'histoire et géographie en lycée ne parle jamais de l'Europe, il n'y a aucune raison qu'un matin on ait envie de se sentir européen. Notre enjeu est de taille et se situe à différents niveaux. Il se situe d'abord en Europe ; et je souhaiterais pour ma part avoir un certain nombre de réflexions avec les responsables politiques de l'éducation qui forment les professeurs dans les établissements européens : "Sommes-nous là pour faire des enseignants ? Sommes-nous là pour faire des formateurs ? Sommes-nous sommes là actuellement pour faire des éducateurs de l'Europe ?" Première situation sur laquelle nous avons à réfléchir. Deuxième situation : la réforme qui est actuellement en cours sous la responsabilité de Claude Allègre nous confie, à la rentrée prochaine, l'organisation à la fois d'une part de la formation initiale, donc du recrutement et de la formation initiale pour être professeur- fonctionnaire chez nous, et en même temps d'autre part de toute la formation continue. Pour une académie comme celle de Versailles, dans laquelle est installée l'institution que je dirige, cela veut dire que nous formons quatre-vingt-dix mille enseignants du primaire ou du secondaire pour trente-sept ans et demi d'exercice. Cela veut dire que j'aimerais aussi réfléchir sur ce que l'Europe veut en terme de formation initiale pour les corps d'enseignants ou en terme de formation continue ; ceci ne nous permet pas de mettre de côté la recherche en éducation qui est un des volets du monde universitaire dans lequel la cette recherche en éducation doit être aussi performante et aussi reconnue que les autres domaines de recherches. Ce matin, j'ai entendu, Monsieur le Ministre, parler un moment de recherche fondamentale. Est-ce que notre système éducatif ne doit pas s'offrir, en France et ailleurs en Europe, une recherche en éducation ? La troisième spécificité qui nous entraîne dans des difficultés, c'est la formation en alternance. Formation en

" Mobilité des étudiants, professeurs et chercheurs "

alternance, on dit fréquemment théorie-pratique ou travail sur le terrain. Envoyer des étudiants, envoyer des fonctionnaires stagiaires ou titulaires dans les pays d'Europe sans que leur carrière ne soit arrêtée, sans que même des problèmes de sécurité sociale, comme l'évoquait Monsieur Allègre, ne perturbent notre mouvement, est une des difficultés que l'on rencontre. Mais je crois qu'il faut que l'on dépasse ces systèmes ; il faut absolument que nos professeurs du cycle primaire ou nos professeurs du second degré soient formés, qu'ils aillent travailler en système européen et non pas simplement en système national et que de la même façon, évidemment, on accueille des enseignants européens. Je trouve donc essentiel que, pour construire l'enseignement de l'Europe du XXI^e siècle, on réfléchisse ensemble sur ce que notre système dans son ensemble peut s'offrir comme nouveau profil de l'enseignant.

Ce qui prouve bien, d'ailleurs, que la mobilité renvoie décidément à toutes sortes d'interrogations sur le fonctionnement des systèmes éducatifs, des relations entre les différents personnels. Vous avez aussi parlé, effectivement, des personnels d'administration et des différents cycles de l'enseignement. Pour terminer, peut-être, ce premier tour de table : le point de vue de Monsieur Alain Costes, sur ce qui peut favoriser la mobilité des étudiants, des enseignants et en particulier vu du côté, éventuellement, des grandes écoles ou de groupe de grandes écoles.

Alain Costes

Un premier point qui me paraît important consiste à mettre, je dirais, l'étudiant et l'enseignant au cœur du processus dont nous sommes en train de parler. Faire en sorte que, finalement, les quelques privilégiés du parcours européen que nous connaissons, qui sont obligés de faire un cent dix mètres haies, puissent faire, après les réformes que nous proposons, un cent mètres plat, ce qui permettrait, je dirais, d'aller plus rapidement. Alors, deux points ou trois points si vous le permettez. Claude Allègre parlait de mobilité géographique et de mobilité spatiale. J'en ajouterai une autre qui me paraît être importante, qui c'est la mobilité intellectuelle. La mobilité intellectuelle, c'est une mobilité de culture, une mobilité d'action ; c'est la construction d'une bibliothèque virtuelle. Bibliothèque virtuelle, appuyée sur des sites géographiques et sur des sites physiques ; bibliothèque virtuelle, qui permettrait à tout étudiant et à tout enseignant, finalement, de surfer sur le savoir que nous possédons les uns et les autres. Ceci est un premier point.

Le deuxième point : avant de parler de mobilité, il faut sensibiliser les étudiants et les enseignants à l'Europe. A ce sujet, les propositions qui ont été faites de chaires me paraissent tout à fait fondamentales et, me semble-t-il, ce serait également une piste à poursuivre. En ce qui

concerne les universités, il y a quatre les mots-clés suivants, qui me paraissent être des haies à franchir, les questions de la semestrialisation, les questions de la modularité, les questions de la capitalisation (et on retrouvera là je crois quelque chose qui a été dit précédemment, faire un premier cycle quelque part, un deuxième cycle ailleurs, un troisième cycle ailleurs). Enfin, je crois qu'il faut impérativement, dans tous nos établissements, augmenter la part et l'importance que nous accordons aux langues et aux humanités ; ces deux points paraissent tout à fait primordiaux quel que soit le domaine dans lequel on travaille.

Ensuite, je pense qu'il ne faudrait pas voir cette université européenne uniquement d'un point de vue académique. Il serait important que nous mettions dans notre réflexion le monde socio-économique et en particulier le monde économique, car l'objectif final est bien de trouver des emplois à nos étudiants, à nos doctorants. Il serait fort dommage de faire cette université européenne sans prendre en compte un certain nombre d'argumentaires et de complémentarités que nous amèneraient le secteur industriel et le secteur socio-économique au sens large du terme.

Et enfin, dernier point si vous le permettez, c'est de dire tout simplement que du côté européen il faut absolument supprimer un certain nombre de règles qui handicapent véritablement le système et qui, comme je le disais précédemment, obligent à faire ces fameux cent dix mètres haies dont je parlais tout à l'heure. J'espère qu'avec les quelques modifications que nous ferons et qui ont été indiquées, on arrivera à aller beaucoup plus vite mais en conservant toujours l'étudiant et l'enseignant au cœur du dispositif.

Pieter de Meijer

Je voudrais réagir aussi un instant à ce qu'a dit Madame Kristeva. La mobilité en soi évidemment n'est pas un bien, n'est pas une valeur en soi mais c'est une condition nécessaire, et non pas suffisante, pour une ouverture à l'étranger ; je parle d'une ouverture à l'étranger en général. Pour moi, l'Europe est une valeur, pas une valeur absolue et je crois qu'à l'intérieur de l'Europe on peut apprendre beaucoup, justement par cette ouverture à l'étranger. Or, cela est vrai pour les étudiants mais cela est vrai aussi pour les enseignants. L'essentiel, selon moi, c'est que l'université stimule, l'université comme institution, stimule cette formation et ne crée pas d'obstacles. Or, très souvent, on a encore des obstacles. Ces obstacles doivent être éliminés et ils peuvent être éliminés par les universités elles-mêmes. Par exemple, dans la sélection des professeurs pour les chaires, mais aussi dans la sélection des chercheurs, par exemple : on pourrait très facilement introduire des commissions qui seraient aussi des commissions européennes. Alors, ce n'est pas du tout une chaire européenne "classique"

mais c'est une chaire qui devient d'une certaine façon aussi européenne. Toutes les universités, dès demain, pourraient adopter une mesure très élémentaire, consistant à ne pas pouvoir obtenir un poste fixe sans avoir au moins une année d'expérience à l'étranger.

Theodor Berchem

Oui, il faudrait baser le tout sur des chiffres. Il y a évidemment l'Europe dont on parle et qu'on est en train de former, on a déjà avancé pas mal. Mais par ailleurs, l'Europe se trouve vis-à-vis du reste du monde. Quand on parle de mobilité des étudiants, il faudrait tout de même savoir qu'il y a un 1,4 million d'étudiants mobiles dans le monde entier : 1,4 dans le monde entier et quatre cent cinquante mille dans les seuls Etats-Unis. Il y a aux Etats-Unis neuf fois plus de Chinois que dans toute l'Europe de l'Union et sept fois plus de Japonais. Il y a aux Etats-Unis entre vingt-cinq et trente mille Japonais, en Allemagne il y en a dix-sept cents, dont la moitié dans des écoles de musique. Ce sont ces données qu'il faudrait connaître quand on parle ici, il ne s'agit pas uniquement d'avoir quelques idées en tête, il faut baser la discussion sur la réalité des chiffres.

Jürgen Schriewer

Je voudrais brièvement reprendre les explications et les chiffres présentés par Monsieur Berchem. Il faut, en effet, nuancer les remarques : il faut faire la différence entre les chercheurs et les professeurs d'une part et les étudiants de l'autre ; il faut également distinguer entre les étudiants étrangers à l'intérieur de l'Europe et les étudiants migrant à l'échelle mondiale. Il y a en effet, comme l'avait remarqué le ministre Claude Allègre ce matin, un marché universitaire international et, les chiffres des étudiants japonais à l'appui, on peut dire que les universitaires européens participent très peu à ce grand marché universitaire international. Vous venez d'entendre les chiffres des étudiants japonais poursuivant des études à l'étranger entre 1975 et 1991 : ces étudiants se sont multipliés par cinq, tandis que leur nombre décline dans les pays européens, ils ont donc opté en majorité pour les universités nord-américaines. Ce faisant, ces étudiants japonais s'insèrent dans des choix opérés par plus de quatre cent mille étudiants internationaux originaires des pays d'Asie de l'Est et d'Asie du Sud-Est. Cette région, aujourd'hui, est devenue la région la plus importante productrice et exportatrice d'étudiants étrangers. Mais, parmi ces plus de quatre cent mille étudiants originaires de cette région, plus de 64 % ont opté, dans les années 90, pour les universités américaines, 14 % pour les universités dans d'autres pays d'Asie de l'Est que leur pays d'origine et seulement 12% pour l'Europe. Voilà, c'est un défi extraordinaire que l'université européenne se doit de relever.

Débat avec le public

Je suis professeur de littérature anglaise dans une ville suisse, mais je suis ici en tant que représentant de l'association internationale du monde bilingue. Je pense que si l'on veut que les étudiants, non seulement européens mais aussi venus d'ailleurs, soient attirés par les universités européennes, il faut d'abord fonder un véritable modèle universitaire européen. On vient d'évoquer le problème de l'Amérique du Nord, il me semble qu'on parle un petit peu comme si on feignait d'ignorer qu'on a d'un côté un système européen qui s'érige sans agressivité et puis de l'autre côté un système nord-américain qui lui vise (et qui l'avoue) l'intégration peu à peu progressive du reste du monde à son modèle. S'il attire autant d'étudiants c'est qu'il le veut, c'est qu'il se vante de les attirer, qu'il se vante également de les retenir. Tant qu'on ne tient pas compte de ce problème, c'est-à-dire l'agressivité des Etats-Unis qui cherchent à s'approprier la planète et qui ne le cachent pas, l'Europe restera impuissante. Je pense que si on veut construire un modèle européen qui soit, à son tour, attirant, il faut faire preuve d'imagination mais également d'un peu plus d'agressivité.

Je voudrais pour donner trois ou quatre éléments de réflexion d'un point de vue étudiant (je représente l'une des grandes organisations syndicales étudiantes), en tout cas celui qui est le nôtre. Il y a eu de grands desseins qui ont été évoqués par les uns et par les autres, assez intéressants au demeurant, mais il faut s'arrêter aussi à quelques réflexions en termes de mesures très concrètes. Je suis dans une posture de syndicaliste, aussi excusez-moi de devenir un peu terre à terre ; mais je voudrais simplement interpeller les uns et les autres sur les quelques éléments points qui me paraissent importants.

Premier aspect : quand on parle d'une harmonisation des formations au niveau européen, il faudrait réfléchir à une harmonisation des contenus. Je comprends bien qu'il y a une autonomie des établissements qu'il faut respecter, de surcroît à une si grande échelle ; mais, ne serait-ce que dans la cohérence pédagogique que l'on met en place, ne serait-ce qu'en termes de progression, d'intelligibilité, d'intelligence aussi des formations offertes, on ne peut décemment pas demander à un étudiant qui a commencé une formation en France de la poursuivre (surtout s'il le souhaite) en Allemagne, s'il n'existe pas un rythme cohérent qui lui permette de progresser et non pas de se retrouver avec des contenus d'enseignement qu'il a déjà étudiés par ailleurs dans son pays d'origine. Donc, il faudra bien réfléchir à cette harmonisation au niveau des contenus (y compris dans le domaine scientifique), Monsieur Berchem avait évoqué cette question tout à l'heure. La physique est la phy-

” Mobilité des étudiants, professeurs et chercheurs ”

sique, elle est universelle ; ceci étant, ne serait-ce que pour respecter les rythmes de progression, la manière dont les contenus sont appris et transmis dans chacun des établissements nécessite au moins une réflexion en terme de convergence.

Deuxième aspect : la reconnaissance des niveaux de qualification pose un double problème. Sans aucun doute il faut, si on construit une université européenne, réfléchir à une architecture des niveaux de reconnaissance des qualifications, plus que des diplômes et des qualifications. Une piste a été soulevée par le rapport de Monsieur Attali : le 3.5-8, pourquoi pas? C'est effectivement quelque chose à construire, c'est indispensable ; mais, d'un autre côté, il faut bien savoir que ces niveaux de qualification ont leurs spécificités pour chacun des pays qui ne sont pas les mêmes dans le pays voisin. En France, nous avons un système qui, à nos yeux, présente un avantage : c'est le fait que ces niveaux de qualification, en plus des diplômes, sont reconnus dans les conventions collectives. Il en résulte la nécessité, certes, d'harmoniser et de mettre en place des niveaux de qualification identiques mais de maintenir aussi pour chacun des pays (ne serait-ce qu'au regard du marché de l'emploi propre au pays) les niveaux de qualification tels qu'ils existent, je pense notamment aux Bac+2, en tout cas pour ce qui concerne la France.

Troisième élément : il s'agit de l'accompagnement social de toute politique qui consiste à démocratiser l'accès aux échanges. Si on fait vraiment une politique d'échanges, si on permet effectivement à terme à chaque étudiant de passer un semestre, voire même une année, dans un pays voisin, c'est un choix qui s'assume. On ne peut, comme à l'heure actuelle, assumer ou faire semblant d'assumer un choix qui fait que non seulement on n'ouvre pas assez les portes des autres universités voisines mais qu'en plus on ne garantit pas aux étudiants qui vont à l'étranger, (hormis l'expérience intéressante d'aller à l'étranger) la réussite de leurs études par un véritable accompagnement social. De surcroît, cet accompagnement social ne se pose pas simplement en terme de coût des études, (effectivement, il y a des programmes tels que Socrates ou Leonardo qui prévoient cela), mais aussi en terme de respect de l'étudiant en tant qu'adulte à part entière qui doit assumer une indépendance. L'étudiant, loin de sa famille, se retrouve dans un monde ou dans un pays qu'il ne connaît pas, cela nécessite aussi de réfléchir à un statut de l'étudiant en Europe.

Quatrième et dernier élément : il s'agit de la question des étudiants étrangers qui a été soulevée, je parle évidemment des étudiants étrangers non européens parce que je crois que ce qui arrive en France arrive aussi dans les autres pays (peut-être moins en Angleterre). On se retrouve avec un double problème qui, à mon avis, porte en germe de lourds dangers dûs à une politique insuf-

fisamment ouverte pour ne pas dire parfois répressive. Premièrement, en ce qui concerne la France, une baisse du prestige de la francophonie : de nombreux étudiants de pays francophones vont maintenant aux Etats-Unis, ou dans d'autres pays qui offrent des structures d'accueil sans commune mesure avec celles qu'on est capable d'assurer ; deuxièmement surtout, on observe une fuite de cerveaux qui est de plus en plus inquiétante : de nombreux étudiants, de nombreux jeunes qui venaient autrefois en France ou dans d'autres pays européens y faire des études, y compris pourquoi pas dans la perspective de retourner dans leur pays ensuite pour en faire bénéficier leur propre pays, ne le font plus, vont aux Etats-Unis et parfois y restent. Je crois que c'est une des questions sur laquelle il faut qu'on se penche très rapidement et aussi, j'insiste là-dessus, avec les étudiants, car on ne peut pas lancer une construction de ce type sans les étudiants : le faire sans eux, c'est aussi le faire contre eux d'une certaine manière.

Jusqu'à présent nous avons abordé quelques points sur lesquels il faudra poursuivre cette réflexion notamment : le manque d'agressivité des universités pour accueillir des étrangers, l'accompagnement social de l'étudiant en mobilité, les déséquilibres dans les flux de mobilité. Cependant, la question des langues, jusqu'à présent, n'a pas été évoquée.

Suzy Halimi

Je voudrais partiellement répondre à ce qui vient d'être dit sur l'accompagnement social de l'étudiant. C'est vrai, la mobilité a un coût. Comment la financer ? Comment aider les étudiants à la financer ? On a évoqué beaucoup de solutions, il y a les programmes européens mais ils ont un tel succès que les parts de gâteau sont en train de se rétrécir. On a envisagé deux politiques pour l'étudiant en mobilité : ou bien c'est "l'étudiant-coucou" qui arrive dans le pays d'accueil et qui est accueilli, financé par le pays d'accueil ; ou bien c'est l'étudiant- un petit peu "escargot", qui emporte avec lui sur son dos le coût de sa mobilité. Je crois que cette solution avec la transférabilité des bourses, avec l'abolition de la territorialité des aides sociales aux étudiants pourrait être retenue : permettre aux étudiants "d'emporter" avec eux de quoi financer leur déplacement. La mobilité, le financement de la mobilité sont un enjeu qui concerne non seulement les universités mais aussi les collectivités territoriales. On sait que certaines régions s'engagent très fortement dans le soutien à la mobilité, c'est un fait qu'on peut souhaiter voir se développer.

Enfin, un dernier point, pour reprendre ce qu'évoquait notre ministre, disant qu'il appartient au pays d'accueil de faire un effort pour que l'étudiant étranger se sente chez lui. Il faut en effet faciliter l'accès des étudiants en

simplifiant toutes les formalités ; mais, il revient aussi au pays d'accueil de leur offrir un soutien linguistique s'ils en ont besoin. Au niveau multilatéral, l'UNESCO et le Conseil de l'Europe ont signé cette Convention, à laquelle faisait allusion notre ministre hier, la Convention conjointe sur la reconnaissance des diplômes. Eh bien ! Dans ce texte, qui n'entre pas dans le détail de la reconnaissance, il est bien dit que le pays d'accueil, l'institution d'accueil doit faire l'effort d'ouvrir ses portes à l'étudiant, d'étudier ses qualifications pour lui donner une reconnaissance juste ; si l'institution cette institution d'accueil ne peut pas l'accueillir, il lui revient de démontrer que les acquis de l'étudiant ne sont pas suffisants, qu'il y a - je cite l'expression - une différence sensible entre les acquis de l'étudiant et ceux qui sont requis dans l'université d'accueil. Donc, cette convention multilatérale insiste beaucoup sur la responsabilité du pays et de l'institution d'accueil pour favoriser la mobilité.

Débat avec le public

Je suis maître de conférence à Strasbourg en mathématiques et je représente ici le Syndicat national de l'Enseignement supérieur. Je ferais une remarque générale, dans l'optique de ce qu'a développé Madame Kristeva, et une proposition concrète brève. Elle a inscrit sa réflexion dans la perspective d'une civilisation nouvelle à développer et de la mobilité comme un élément de cette civilisation. Elle a insisté sur l'aspect d'une opposition entre la "pensée-calcul" et la "pensée-inquiétude". Nous la rejoignons totalement sur cette problématique. Je pense que la "pensée-inquiétude" n'est pas propre au domaine qu'elle a évoqué. Elle est centrale dans l'ensemble de l'enseignement supérieur et, je dirais, dans la construction de l'universalité nouvelle à laquelle nous devons songer. L'enseignement supérieur, globalement, en Europe et dans le monde, est confronté à des défis tout à fait nouveaux et très importants. En effet, il est hors de question de concevoir que la mobilité puisse être autre chose qu'un élément constitutif de la citoyenneté qui appelle l'accumulation des connaissances ; mais dans un travail critique d'approfondissement, la "pensée-inquiétude" joue un rôle tout à fait central et tout à fait moteur. Sans cette "pensée-inquiétude", nous irions vers des affrontements, nous irions vers un appauvrissement de la citoyenneté et vers des désastres auxquels nous ne songeons pas même un instant. Donc, il y a là quelque chose de tout à fait décisif.

Parmi les urgences, je voudrais faire une proposition. Nous avons des étudiants en doctorat, je ne parle pas de ceux qui ont achevé leur thèse, je parle des étudiants

qui sont en thèse et pour qui il est une revendication, une exigence tout à fait fondamentale : celle de pouvoir bénéficier de séjours à l'étranger, non pas simplement lorsqu'ils ont achevé leur thèse (où le problème peut se poser de façon naturelle) mais aussi qu'ils puissent effectuer au cours de leur thèse un séjour à l'étranger qui ne soit pas symbolique. C'est donc une question sur laquelle il y a des décisions politiques à prendre.

Je viens de l'Université de Saragosse en Espagne. Je voudrais simplement aborder deux points qui me paraissent très importants essentiellement à propos de la mobilité des étudiants. C'est formidable que nous puissions parler de la mobilité, avec un bilan vraiment remarquable après dix ans de mobilité de plus en plus croissante, en profitant de la présence dans ce colloque de quatre ministres de l'Education de quatre pays importants de l'Union européenne. Toutes les universités européennes, aujourd'hui, sont fortement engagées pour la mobilité ou l'internationalisation et l'europanisation de l'enseignement et de la recherche universitaire, bien que ceci nous coûte de plus en plus : comme le signalait tout à l'heure Madame de Chantérac, nous avons aujourd'hui une gestion administrative qui est beaucoup trop compliquée. Mais, je crois que nous devons insister sur le fait que les véritables artisans de l'europanisation, de l'internationalisation de l'université, aujourd'hui, continuent à être les professeurs, les enseignants ; les anciens coordinateurs du programme Erasmus, par exemple, réalisent un travail de gestion académique, plutôt de contrôle académique et de suivi de l'étudiant etc. parce que la mobilité des étudiants, finalement, n'aurait pas de sens s'il n'y avait pas de contenu académique. Il faudrait que l'on trouve un cadre qui permette la reconnaissance dans les universités, et dans les différents pays, de ce travail et de l'engagement de tous les enseignants qui s'occupent des relations de mobilité. En général, on considère que l'enseignant ou le professeur universitaire est un enseignant et un chercheur. Voilà les mérites les plus importants mais, je crois qu'il faudrait souligner aussi tout ce que les enseignants font pour l'internationalisation de l'université, et c'est très important pour l'université.

Deuxième question, nous devons tous remercier la France d'avoir élaboré cette procédure de cotutelle de thèse de doctorat lancée il y a trois ans environ. Nous avons énormément développé dans d'autres pays cette procédure de cotutelle de thèse de doctorat. Mais je voudrais lancer un message : serait-il possible que les textes qui la régissent en France soit un peu plus, comment dirais-je, souples pour ce qui est de la composition du jury des thèses de doctorat qui souvent se heurtent aux normes et aux lois des différents pays ? Je proposerais, puisque nous avons dans ce colloque aussi le Vice-Président de la CPU et le Ministre de

l'Education et de la Recherche et de la Technologie française, que, là où l'on parle de jury, on se réfère aux normes qui existent dans chaque pays, et que l'on parle d'une parité mais que l'on laisse les choses à la norme de chaque pays.

Je travaille dans un IUT de Paris. Il me paraît important de ne pas oublier dans nos débats, qui sont extrêmement riches et fructueux pour l'avenir, que les étudiants sont aussi acteurs des échanges, comme l'a rappelé le responsable d'un syndicat étudiant. Or, j'ai conduit une recherche sur les étudiants dans plusieurs universités parisiennes et avec l'Université de Grenoble III. Il apparaît que les étudiants ne tirent pas également le même profit des échanges. Il est important de ne pas considérer comme acquis le fait que, parce qu'on bouge, on est autre chose qu'un "escargot" ou un "coucou". Il semble que les étudiants tirent d'autant plus de profit des échanges qu'ils déploient eux-mêmes cette curiosité, cette stratégie, cette volonté de rentrer en contact. Ils ne sont pas des assistés, ils n'ont pas tout à attendre de modifications, de plus de moyens, etc. Et c'est extrêmement important que dans nos réflexions, nous pensions qu'ils sont des personnes et que la manière dont ils jouent, dont ils agissent avec les autres qu'ils vont rencontrer, cela conditionne finalement l'utilité de leur séjour.

J'ai eu, en tant que professeur à Paris, quelques responsabilités dans les programmes d'échanges Erasmus, je voudrais faire juste une remarque et une proposition. La remarque, porte sur la mobilité des étudiants ; je me limiterai à cet aspect, la mobilité des étudiants est une mobilité plus large que la seule mobilité universitaire : c'est une mobilité intellectuelle, c'est une mobilité culturelle. Je rejoindrai même l'avis d'Umberto Eco qui disait à une tribune que Erasmus est un programme sexuel qui aboutit à des mariages mixtes intra-européens. Donc, c'est une mobilité beaucoup plus large qu'il convient d'encourager, évidemment. Mais encourager dans quel sens ? Pour l'instant, nos programmes sont essentiellement des programmes bilatéraux. Malheureusement, les étudiants sont peu nombreux à faire ces échanges, 5 à 10 %, ce chiffre a été constaté plusieurs fois. Faut-il augmenter ce nombre ? Oui. Mais il faut aussi penser que si nous voulons favoriser une mobilité intra-européenne pour que les étudiants aient une expérience européenne, il faut leur permettre d'aller dans plusieurs pays. Or, la réglementation actuelle l'interdit, il faudrait donc encourager - la possibilité de faire des études dans trois pays au moins de l'Union européenne - comme cela a été déjà évoqué à plusieurs

" Mobilité des étudiants, professeurs et chercheurs "

reprises. Vous parliez de chaires européennes, est-ce qu'il ne faudrait pas parler de bourses européennes pour les étudiants qui ont une forte incitation à une mobilité européenne ?

Je suis belge et député. J'ai une question pour Monsieur Berlinguer. Est-il prêt à soutenir au niveau des du Conseil des Ministres européens de l'Education, l'idée du "chèque-étudiant", telle que Madame Halimi l'a défendu pour "l'étudiant-escargot", parce qu'un pays comme le nôtre, la Belgique par exemple, importe un nombre considérablement d'étudiants car nous n'avons de nombreux clausus dans aucune discipline ? Donc, nous sommes "pénalisés" par le fait que nous jouons la libéralisation complète des études. Alors qu'en pense Monsieur Berlinguer ? Son attitude en la matière ?

Je parle au nom du Syndicat des Enseignants de la FEN, enseignants-chercheurs et chercheurs de l'enseignement supérieur. Deux problèmes d'une affligeante banalité. Le premier c'est que, on l'a dit mais je crois qu'il faut le répéter avec beaucoup d'insistance, la mobilité, celle des étudiants d'abord, a un coût financier : il faut qu'il y ait un engagement, nous appelons à cela, un engagement très clair des Etats pour un accroissement net des moyens donnés à cette mobilité, sous quelque forme que ce soit, ce peut être dans le cadre contractuel, comme en France, ou sous d'autres formes. Si les Etats ne s'impliquent pas suffisamment dans un engagement financier pour favoriser la mobilité des étudiants, d'abord cela aboutira à aggraver, et on en voit déjà des manifestations, les inégalités entre les territoires et les personnes. Car ce seront les universités les plus riches qui pourront, bien entendu, mieux soutenir cette mobilité. Le deuxième point concerne les harmonisations souhaitées, ou souhaitables, dans la reconnaissance des qualifications, ce point a été évoqué par un représentant de l'UNEFID tout à l'heure. Là, certes, l'action des Etats doit peser, mais il ne faut pas traiter uniquement ce problème du haut d'une réglementation nationale et étatique. Il faut d'une reconnaissance des systèmes de qualifications une meilleure connaissance des systèmes de qualification, de diplômés et de reconnaissance en général dans chacun des Etats et favoriser, de ce point de vue là, une meilleure communication de ces différences. Peut-être faudrait-il, à ce sujet, lancer des colloques pour que les universités connaissent mieux les systèmes de qualification et que, sur la base d'une concertation fondée sur cette connaissance, puisse s'élaborer une meilleure reconnaissance internationale au sein de l'Europe.

Je suis représentant des résidents de la Cité internationale universitaire de Paris. Tout d'abord, je tiens à évoquer le coût d'une année universitaire, dont on a plus ou moins parlé tout à l'heure. D'une part, il faut prendre en compte le fait que les loyers augmentent de manière assez considérable tous les ans et, parallèlement à cela, l'aide sociale n'est pas revalorisée, voire même a baissé ces dernières années, ce qui pousse la plupart des étudiants, les étudiants étrangers notamment, à assurer de plus en plus une part d'auto-financement de leurs études ; bien sûr, cela se fait à défaut d'une véritable participation active à leurs études, voire à la vie de la cité. Malheureusement, aussi, cette cité, mais aussi beaucoup d'autres, sont souvent dans un état assez déplorable, en ce qui concerne les conditions d'accueil matérielles. Je sais que les pouvoirs publics essayent de faire leur possible pour améliorer cette situation mais, malheureusement, ils ne prennent pas souvent en compte les conditions d'urgence, conditions de sécurité parfois, d'hygiène de certaines maisons. Enfin, je tiens à témoigner de l'importance de la participation quotidienne des résidents à la vie de leur campus universitaire : pouvoir participer à la gestion d'un tel ensemble, faire des actions universitaires avec des étudiants étrangers, organiser des rencontres culturelles ou des débats sur des thèmes d'actualité constitue un creuset vraiment important pour contribuer à la création de cette université européenne. J'espère que les pouvoirs publics, et notamment les instances internationales comme l'Union européenne, pourront soutenir ce mouvement qui permet, d'une part, d'améliorer des conditions matérielles des étudiants et, d'autre part, créer cette université européenne, dont parlait le ministre hier, qui passe (avant de parler d'une étape politique) par des échanges culturels et aussi des échanges basés sur la confiance entre les étudiants.

Nous devons retenir bien des pistes à approfondir plus tard : davantage de pugnacité, davantage de facilités, davantage de budgets, un petit peu moins d'assistanat mais quand même davantage d'accompagnement, peut-être une

réflexion partenariale plus largement établie, des projets qui puissent intégrer les valeurs, qui puissent intégrer une philosophie, qui puissent intégrer des projets d'éducation à tous les niveaux. Monsieur Berlinguer, le mot de la fin, à la fois pour répondre à l'interpellation et pour conclure.

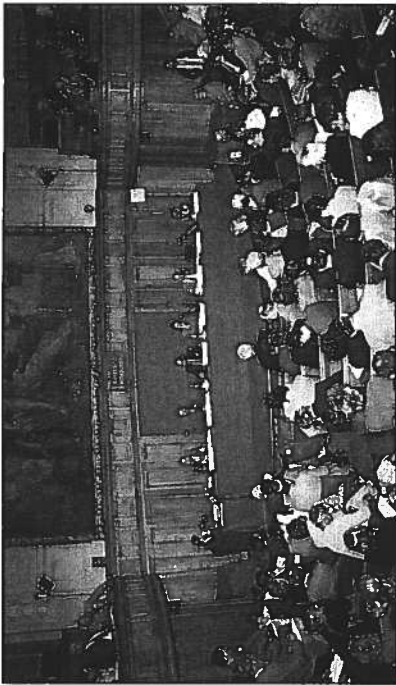
Luigi Berlinguer

En ce qui concerne la proposition, nous devons savoir qu'il y a différentes solutions dans différents pays parce qu'il y a des pays qui ont ajouté leur propre "sauce" à celle qui vient de la Communauté européenne et alors, il y a des étudiants qui peuvent être avantagés parce qu'ils ont une bourse qui vient de la Communauté et des aides qui viennent de leur propre pays. Alors, la solution politique serait que nous ayons des propositions concrètes sur ce sujet pour arriver à, non seulement la décision de l'Union mais aussi à une décision du Conseil des ministres qui peut engager les ministres et le gouvernement des états membres ; je crois que la proposition est intéressante.

Laissez-moi dire une autre chose : la mobilité est une question très importante mais, comme quelqu'un l'a souligné, il y a toujours le risque d'une discrimination sociale. Parce tous les étudiants ne disposent pas des mêmes moyens, certains peuvent être soutenus par leur famille ; je crois, qu'on doit souligner la nécessité de prévenir les risques d'une nouvelle discrimination sociale. Nous devons encore prêter une grande attention aux enseignants et aux instituteurs pour créer par leur intermédiaire une conscience européenne chez le plus grand nombre. Créer une conscience européenne chez les instituteurs et chez les enseignants, c'est très important. On n'a pas beaucoup parlé des professeurs des universités, je vois que la sensibilité pour les étudiants était dominante, mais il y a une grande mobilité des professeurs qui est une mobilité naturelle, de département à département, d'université à université. Le problème, c'est la valeur ajoutée de la politique européenne pour obtenir quelque chose de plus et la chaire est une idée que l'on doit soutenir.

Intervenants :

- Jacques ATTALI
Membre du Conseil d'Etat
- Marcel CROCHET
Recteur de l'Université catholique de Louvain
- Jean-Jacques DUBY
Directeur général de SUPELEC
- Pierre FAURRE
Président du Groupe SAGEM
Président de l'Ecole Polytechnique
- Mary-Louise KEARNEY
Chef de l'Unité chargée des conférences mondiales sur l'enseignement supérieur de l'UNESCO



Formations supérieures et emploi

Présidente : Baronne BLACKSTONE

Ministre britannique d'Etat chargé

de l'Education et de l'Emploi

Rapporteur : Yves ESCOUFIER

Président de l'Université de Montpellier II

Animateur : Bruno FUCHS

Baronne Blackstone

Merci beaucoup. Mesdames et Messieurs, chers collègues.

I am going to speak in English now and I hope you will forgive me, but my instructions were that this seminar would be in press language. First of all, thank you very much for inviting me to share the workshop. What I want to do, very briefly, because I know we are running a bit late, is to explain a little bit about why the British government feels that our education role in preparing people for work is so important. And I will say something about what we are doing to help our education in this task. The main theme of the British Presidency of the European Union has in fact been employability, giving people the skills and the adaptability that they need to enter the world of work and to make the best of their careers, and motives of course are very rapidly changing economy.

In Britain, the recent report from the National Committee of Enquiry into our education, shared by Lord Dearing - and I am very glad that he is here in the front row, and I hope that he will be up to say something in this discussion - identified one of our education's main purposes as being able to serve the needs of an adaptable, sustainable knowledge-based economy at both local, regional and national levels. This of course runs a long side other purposes that we inspire individuals to grow into lecture to achieve personal fulfilment, to increase knowledge and understanding and to play a major role in shaping a democratic, civilised and inclusive society. None of these purposes are mutually exclusive. Knowledge and new understanding are transferred out of academy to be a plight to base industries and commerce. As individuals develop their full potential, I say they contribute more to society and to the

Bruno Fuchs

Madame, Messieurs, pendant des siècles, l'université a formé une minorité d'étudiants à quelques métiers particuliers : médecins, juristes, professeurs. Aujourd'hui, en France, près de 60 % d'une classe d'âge passent par l'université ou les grandes écoles, il est devenu donc impératif que les formations s'imprègnent de la dimension professionnelle. Faut-il introduire partout une part de professionnalisation dans les études ? Quelle place pour l'esprit d'entreprise et pour les entrepreneurs dans le monde académique ? Quelle reconnaissance des diplômés par les entreprises ? Comment l'université peut-elle contribuer à la création d'emplois ? Ce sont à ces questions et à bien d'autres encore que nous allons tenter de répondre avec nos invités.

Avant de les entendre, je voudrais donner la parole à Madame la Baronne Blackstone qui préside cette table ronde, je voudrais qu'elle ouvre formellement cette table ronde "Formations supérieures et emploi". Madame le Ministre.

economy. And to succeed into this grumble market, I am sure you all agree, business needs highly skilled and knowledgeable employees. In Britain, we are aiming to have a working population whose skill and education levels are well-close. And of course, our education has a really key role to play in creating this workforce. About a third of our young people gain a qualification from our education before embarking on a career. Sixty percents of school leavers today will, at some stage, use our education to develop their skills. And because so many of them will come later, and not necessarily, immediately after leaving school. I am talking not only of professional and technical skills as important as they are. Employers now value highly transferable skills, like communications skills, team work and ability to use information technology. The Daering report also says that often skills are developed by the means of work experience. We do want to see more opportunities for students to gain work experience, and we are supporting a number of projects to try to enhance the quality and the quantity of students' work experience in our universities. For example, one project run by Manchester University and The University of Manchester Institute of Science and Technology is developing an Internet based-work experience bank. We are underpinning these initiatives by establishing a national centre for work experience which, we hope, will engage the business community and the other sectors as well as our education. And we are doing more in the area of work-based learning. In October, we announced that we would support feasibility studies into graduate apprenticeships. At the under-graduate level, graduate apprenticeship will consist of a work-based element combined by studies in an university. The graduate apprentice is likely to enjoy employ status throughout this period, and, we hope, will emerge with both academic and vocational qualifications, coupled with a really good understanding of how business works. So such, they should be highly employable.

For people who have already achieved that degree, the graduate apprenticeship will offer the opportunity to acquire a post-graduate diploma with a real-life project founded by an employer. And of course, it is not just the stereotypical young students we are talking about. Our education already caters for life-long learning. Sixty four percent of participants in Britain are mature students, and thirty-seven percent are studying part-time. Many of these people are already in work and started to update their existing skills through short courses which focus on professional development. And I believe that now across Europe we are going to see much more of this kind of thing. We want to see in our universities often more opportunities to life-long learning and we are supporting a number of projects to work on how we can improve these opportunities. Before I became a

minister, I was in fact the head of the Back College, part of the University of London. This is an institution that since the 1820s has specialised in preparing part-time students, people who, from the very beginning, worked in the day and studied in the evening. I think we have to offer wider access to our education poor students of this kind. And I hope that across Europe, we will be able to be more innovative in a way that we approach our education and individual learning for older people as well as for school-leavers. And I hope that in these minutes I have been able to give you just one or two ideas about the importance that we attach to the role of universities in preparing people for work. But I think that what is really important about a colloquium of this sort, is that we should all learn from each other. So, I am very much looking forward to hearing from other people here about what is happening in France, in Italy and in Germany. Thank you very much.

Merci beaucoup Madame la Baronne, pour cet éclairage sur la politique du Royaume-Uni. Essayons d'élargir à l'échelle européenne : onze millions d'étudiants fréquentent les universités européennes dans une Europe qui compte dix-huit millions de chômeurs et où les nouveaux emplois seront créés plutôt par des petites entreprises innovantes. L'université se doit de former des étudiants préparés à la vie professionnelle ou capables de créer leur emploi ou une entreprise.

Pour traiter de la formation et de l'emploi, j'ai le plaisir de vous présenter, par ordre alphabétique si vous me le permettez, nos intervenants aujourd'hui : Jacques Attali, Membre du Conseil d'Etat, ancien élève de l'école polytechnique, Conseiller spécial auprès du Président Mitterrand de 1980 à 1991. Auteur de très nombreux ouvrages, il vient de remettre à Claude Allègre un rapport intitulé "Pour un modèle européen d'enseignement supérieur". Marcel Crochet, recteur de l'Université catholique de Louvain en Belgique, ingénieur électricien et mécanicien, diplômé de l'Université de Berkeley en Californie. Il a créé et managé pendant huit ans une entreprise dont les logiciels sont utilisés dans le monde entier. Jean-Jacques Duby, Directeur Général de l'Ecole Supérieure d'Electricité, SUPELEC, Président de l'Ecole Normale Supérieure de Cachan, agrégé de mathématiques : il a effectué la majeure partie de sa carrière dans la recherche et le développement et l'enseignement comme par exemple à IBM, UAP ou au CNRS. Pierre Faurre, Président du Groupe SAGEM, Président de l'Ecole Polytechnique, ancien élève de polytechnique, docteur es-sciences, P.H.D de l'Université de Stanford et membre de l'Académie des Sciences. Mary-Louise Kearney, Chef de l'unité chargée des conférences mondiales sur l'enseignement supérieur de l'UNESCO : parallèlement vous assurez, Madame, la coordination avec les ONG, vous êtes docteur es-lettres de Paris III, vous êtes aussi visiting professor à Oxford. Le rapporteur de cette table ronde est

Yves Escoufier, Président de l'Université de Montpellier II. Je vous propose donc de travailler sur ce thème en deux points si vous le voulez bien. D'abord formation initiale professionnalisante, quelle forme doit-elle prendre ? Et ensuite, l'université et la création d'emplois à proprement parler. Donc, je vais m'adresser à Jean-Jacques Duby pour démarrer cette table ronde. Dans dix ans, 80 % des technologies seront nouvelles et cependant 80 % des gens qui travaillent ont reçu un enseignement datant de plus de dix ans. Alors, que faut-il changer, aujourd'hui, dans la formation actuelle, académique pour quelle soit plus professionnalisante ?

Jean-Jacques Duby

Vous n'avez pas commencé par la question la plus facile. Je dirais qu'il faut à la fois changer beaucoup de choses et pas grand-chose. Une formation, pour être professionnalisante, doit permettre d'apprendre ; il s'agit d'acquérir les bases scientifiques et techniques, qui vont rester les mêmes alors que les technologies vont évoluer, mais qui pourront être utilisées comme vous dites dans cinq ans, dans dix ans, dans quinze ans. Il s'agit aussi d'apprendre à apprendre. Sur le premier point, je crois que nous nous débrouillons assez bien en France, le système éducatif français a toujours été très fort pour l'acquisition de connaissances théoriques. Apprendre à apprendre, là aussi je crois que sur le plan de la méthodologie du travail scolaire cela se passe assez bien, mais il y a un point qui me paraît fondamental et qui a je crois été oublié, c'est : apprendre à utiliser. Cela ne signifie pas que les connaissances que nous inculquons à nos élèves ou à nos étudiants, en France, sont inutilisées ; elles sont utilisées pour faire des exercices, pour résoudre des problèmes, pour répondre à des questions de cours et non pas pour la résolution de problèmes concrets, ce dont ont besoin les entreprises. Je dis que cet aspect a été oublié, parce que si je relis l'article premier de la loi de Jules Ferry, de mars 1882, je m'aperçois que l'enseignement primaire comporte : "les éléments des sciences naturelles, physiques et mathématiques, leur application à l'agriculture, à l'hygiène, aux arts industriels, travaux manuels et usage des outils des principaux métiers". On a peut-être eu tendance à l'oublier. J'ajouterai enfin une dernière chose : je crois aussi que l'enseignement sert à faire passer un système de valeurs et l'enseignement français fait passer sans aucun doute les valeurs de la culture, de la connaissance, etc. Le ministre tout à l'heure citait, avec admiration, ce qui se passe dans la Silicône Valley ou autour du MIT à propos des entreprises qui sont créées ; je crois que si cela marche mieux aux Etats-Unis c'est

parce que chercheurs, universitaires et hommes d'affaires partagent aussi un même système de valeurs et en particulier la valeur du profit, j'ose le dire dans ces murs augustes.

Monsieur Crochet, vous êtes Recteur de l'Université catholique de Louvain. Vous, vous parlez plutôt d'une formation pluridisciplinaire. Pouvez-vous développer cette idée ?

Marcel Crochet

Oui, cette idée est essentielle à propos de la formation professionnalisante. Alors, question de fond, une formation que l'on acquiert à l'université doit-elle mener à une profession ou à une meilleure insertion au sein de la société, qu'il s'agisse de l'entreprise ou des services publics ? Je voudrais rassembler les bases de la formation universitaire sous quatre thèmes. Quatre thèmes, qui permettent aux diplômés d'être confrontés à de nouvelles échelles, les échelles d'espace : les échelles de régions, d'Europe, du Monde sont particulièrement importantes ; s'y ajoutent, aussi, de nouvelles échelles de temps où la durée de vie des connaissances scientifiques est de l'ordre de cinq à dix ans. Alors, que faut-il pour développer vingt, trente, quarante ans de carrière à la fois enrichissante pour la personne et pour la société ?

Je voudrais ramener l'essentiel de la formation universitaire à quatre éléments. Voici le premier : il me semble que le diplômé universitaire doit être apte à la communication. Communication au sens large, c'est-à-dire être apte à lire, comprendre, écrire, parler et aussi, à côté de cette formation traditionnelle, développer une capacité particulière pour les moyens modernes de communication.

Deuxième point, tout aussi indispensable dans la formation des diplômés, c'est l'aptitude à l'esprit critique ; l'esprit critique couvre aussi la culture et cela veut dire avoir acquis à l'université une capacité à se remettre en question, se comprendre, comprendre la société, prendre une distance par rapport au savoir. Il me paraît essentiel, dans un monde en plein développement, qu'à côté de cette professionnalisation, le diplômé soit à même de prendre ses distances et de penser sans contrainte.

Troisième point, tout à fait indispensable bien sûr, c'est la connaissance approfondie d'un domaine du savoir. On ne peut pas concevoir un économiste qui ne connaît pas l'économie et un juriste qui ne connaît pas le droit. Il s'agit d'apprendre les fondements, c'est ce qui a été dit il y a un instant. Connaître les fondements, c'est aussi avoir acquis les bases nécessaires pour poursuivre sa formation durant toute sa vie, avoir un accès au savoir, avoir appris à apprendre. Enfin, si le diplômé veut avoir un emploi au sein de l'Europe, il doit absolument acquérir une citoyenneté européenne. Citoyenneté européenne au sens large : cela veut dire comprendre

l'Europe, comprendre les diverses nations de l'Europe, comprendre ce que sont les cultures mais aussi connaître les langues. Tout diplômé européen doit avoir acquis la connaissance d'au moins deux, si ce n'est trois langues européennes, comme on y a fait allusion ce matin. Je crois que ces quatre éléments ne peuvent pas être classés, ils me paraissent tous à la fois indispensables dans la formation d'un diplômé universitaire européen aujourd'hui.

M. Crochet, que pensez-vous de l'idée de Jean-Jacques Duby ou de ce concept d'apprendre à apprendre ? On donne ces chiffres au début de la table ronde : dans dix ans 80% des technologies seront nouvelles et 80% des gens qui travailleront auront reçu un enseignement datant de plus de dix ans. Partagez -vous également ce concept "apprendre à apprendre" ?

Marcel Crochet

Tout à fait. Je crois qu'"apprendre à apprendre" signifie que les étudiants tout au long de leurs études doivent acquérir une pédagogie active. C'est une transformation profonde de la pédagogie que l'on connaît dans les universités aujourd'hui. Pendant trop longtemps, l'apprentissage était un apprentissage en chaîne où d'un côté se trouvait le savoir, de l'autre côté l'élève et, au milieu, l'enseignant allait chercher un peu de savoir et le transmettait à l'élève. La pédagogie d'aujourd'hui est une pédagogie en triangle où nous avons le savoir, l'enseignant et l'élève, l'enseignant doit apprendre à l'élève à aller chercher du savoir. Si durant ces trois ou quatre ans d'université il a appris cela, il aura effectivement acquis cette faculté d'apprentissage tout au long de sa vie.

Jean-Jacques Duby vous utilisez plutôt le terme d'apprendre à utiliser. Est-ce un concept différent, plus évolutif ?

Jean-Jacques Duby

J'ai parlé des deux, je crois qu'il faut non seulement "apprendre à apprendre" mais, également, apprendre à quoi sert ce que l'on apprend : résoudre des problèmes, créer des richesses, créer des emplois et montrer comment on peut s'en servir. Encore une fois la merveilleuse leçon de choses de l'école de Jules Ferry ne montrait pas autre chose : à la fois apprendre à apprendre par l'observation simple des phénomènes naturels de tous les jours, on peut raisonner à partir de cela et induire un certain nombre de connaissances. On peut également appliquer ces connaissances dans les métiers (qui ne se souvient, enfin du moins les gens de ma génération, de la roue du ferronnier qui est ferrée avec la dilatation du fer..)

Deuxième notion que nous allons aborder : celle de l'adaptation à la vie professionnelle, je vais donner la parole à Jacques Attali. Nous utiliserons, bien sûr, votre rapport puisqu'il donne matière à ce débat. Préparer à la vie professionnelle et acquérir une culture entrepreneuriale, est-ce là également un virage important qu'il faut faire amorcer à la formation ?

Jacques Attali

Je crois qu'il faut relativiser cela. Vous parlez de culture "entrepreneuriale", c'est une tarte à la crème, c'est maintenant une banalité au point qu'on ne sait plus très bien ce que cela veut dire. Il me semble qu'il faut bien distinguer trois questions.

La première, c'est "que doit savoir tout étudiant ?" Comme il a été-dit précédemment, tout étudiant doit savoir communiquer, écrire, parler et lire trois langues, communiquer avec les nouvelles technologies et communiquer aussi avec le reste de l'Europe. Il doit savoir critiquer ; vous avez tout à fait raison d'insister sur l'importance de l'épistémologie du savoir comme une base fondamentale de toutes connaissances universitaires. Il doit aussi savoir, je prends un élément que vous n'avez pas cité pour l'instant, créer. Apprendre à créer est absolument fondamental, demain plus que jamais. Ça, c'est une première chose qui doit être dite.

Deuxièmement point, il faut bien distinguer deux niveaux de formation universitaire. Un premier niveau qui correspond en France à trois ans et qui ailleurs correspondrait à d'autres niveaux : c'est le niveau de connaissance de base où on n'a aucune chance de revendiquer une compétence technique particulière, sauf dans des métiers très particuliers, où se trouve un premier environnement qui permet d'entrer dans des métiers heureusement de plus en plus variés puisqu'on en exercera quinze dans sa vie. Puis un deuxième niveau, deux ou cinq ans de plus, qui permet d'arriver à une véritable spécialisation. Moi je crois qu'il faut affirmer un principe selon lequel tout citoyen d'un pays a le droit d'arriver à ce qui correspond en France à Bac+3. Tout citoyen d'un pays a le droit d'y arriver, soit en formation initiale, soit en formation complémentaire ; ainsi un plombier doit avoir Bac+3 parce que demain un plombier utilisera des technologies de plus en plus sophistiquées s'il veut pouvoir exercer son métier. Deuxième principe très important, pour que la formation soit vraiment professionnelle et puisse être utile, c'est que chacun doit trouver son propre domaine d'excellence. Il ne peut pas y avoir de réelle formation professionnalisante s'il n'y a pas d'orientation par laquelle chacun trouve le domaine où il peut aller. En corollaire, un troisième principe me paraît très important, c'est qu'aucun cursus ne doit déboucher sur une impasse. Si un cursus débouche sur une impasse, si quelqu'un est condamné, après deux, trois ou n années d'études à

Pierre Faurre

Oui, je vais peut-être répondre à votre question en soulignant aussi un point qui n'a pas été abordé ce matin, (je crois qu'il est abordé dans l'autre table ronde mais seulement au niveau des étudiants et des professeurs) c'est le sujet de la mobilité et de la flexibilité. Si on parle d'emplois, "employability" paraît, d'ailleurs, un terme plus facile à prononcer que professionnalisation, et je retiens du discours de Madame la Baronne Blackstone que c'est un très bon terme pour désigner le concept dont nous discutons dans cette table ronde. "L'employabilité", correspond à l'objectif : des emplois dans l'entreprise. Or, l'objectif unique des entreprises c'est la création de valeurs, la création de richesses. Les entrepreneurs savent qu'ils survivent, qu'ils sont jugés tant par les marchés, les clients, par la qualité des produits, que par les milieux financiers. Donc, si on veut former des jeunes dans l'université et qu'ils trouvent facilement des emplois, il faut qu'ils aient en tête ce concept d'entreprise et le concept d'entreprise est essentiellement un concept de mobilité et de flexibilité. L'entreprise en permanence bouge et s'adapte. Il faut que dans les entreprises les plus dynamiques et les salariés à qui on propose des emplois, bougent et s'adaptent. L'on voit ainsi que la notion de diplôme et la notion de métier sont un peu contradictoires. Les sociétés figées sont celles où - j'espère que la France n'en est pas - quand un jeune a un diplôme, il considère qu'il a un droit à l'emploi. En fait, le droit à l'emploi, si ce terme à un sens, peut exister lorsque le jeune sait s'adapter aux besoins de l'entreprise, qui elle-même s'adapte aux besoins du marché. Donc, je crois que, quelles que soient les réformes que l'on fasse, le seul élément de la culture d'entreprise que je retiendrais comme fondamental à donner à tous les jeunes, c'est celui de mobilité, de flexibilité, d'adaptation. Et cela rejoint d'ailleurs le concept de formation continue que vous aviez un peu abordé au début.

D'après vous c'est donc la réponse à la schématisation selon laquelle diplôme égale emploi ?

L'université, au fil des siècles, en particulier la Sorbonne, s'est illustrée par une remise en cause permanente. Si chaque individu ne se remet pas en cause de façon permanente, pour s'adapter, comment diable! la société pourrait-elle lui fournir un emploi! Il faut voir l'aspect tout à fait valorisant de formation continue, de formation permanente et surtout d'adaptabilité aux métiers nouveaux et, à l'opposé, l'aspect sclérosant qu'il y a à figer la notion de diplôme.

Avec Mary-Louise Kearney voyons ce qui se passe en dehors de l'Europe, pour essayer de trouver des enseignements utiles. Le problème de l'adéquation de l'université

société des connaissances, cette personne sera exclue ; c'est donc une forme d'exclusion sociale.

Ce sont, on le voit, des défis ; le monde en voie de développement a beaucoup de problèmes, et les mêmes d'ailleurs que ceux des pays riches : ce sont la massification des étudiants, le besoin de diversifier les enseignements, les problèmes de financement -parce qu'il n'y a jamais assez d'argent- et le phénomène de l'enseignement supérieur international. Cela signifie la mobilité des gens, des connaissances, grâce à la technologie, et, comme Monsieur le Ministre a dit tout à l'heure, la mobilité dans le temps, cela veut dire éducation permanente.

Est-ce que vous avez vu ou initié des solutions, des projets qui seraient pertinents et que l'on pourrait éventuellement proposer aux différents responsables et opérateurs européens ?

Oui, l'affaire, la mission, de l'UNESCO c'est de proposer des solutions. On travaille sur le principe de partenariat parce qu'il y a tant de choses à faire ; c'est seulement si les gens travaillent ensemble, si les pays riches travaillent avec les pays pauvres, non pas pour imposer un modèle mais pour partager que l'on progressera ; on apprend beaucoup de choses quand on voit le même problème ailleurs. Il y a d'abord le contexte socioculturel, il faut comprendre cela avant de commencer à proposer des solutions. Il y a l'aspect économique, parce que les conditions économiques changent énormément selon les pays. Donc, notre idée c'est de lancer des partenariats au niveau des institutions, au niveau des professeurs, et, c'est très important, au niveau des étudiants. Je viens de rentrer d'une réunion remarquable, en Italie, lancée et organisée par les étudiants européens essentiellement mais avec des invités de l'Afrique, de l'Europe de l'Est et de l'Amérique Latine. Leur idée c'est, comme nous avons entendu, d'apprendre à entreprendre et de chercher leur propre poste et de le créer si nécessaire. Donc, à tous les niveaux il y a beaucoup à faire.

-Je vous propose de passer au deuxième point qui est la relation de l'université et des grandes écoles avec les entreprises. Nous parvenons, avec vous, Pierre Faurre, à un domaine qui vous est cher, celui de la formation supérieure. A Polytechnique, par exemple, sur un cursus de trois ans, deux années sont consacrées aux études et une année est dite "professionnalisante", comme on dit, une année de travail en entreprise. Est-ce une des solutions ? Pourriez-vous développer un peu cette expérimentation ?

Pierre Faurre

Je ne voudrais pas qu'on ne parle que de Polytechnique mais de la formation supérieure et des différents aspects à prendre en compte ; comme cela a été dit par plusieurs, l'aspect culture générale, effecti-

vement, est indispensable, dans toute formation, car c'est par la culture générale que les jeunes apprennent que la science de base se remet en cause en permanence, que la science de base n'est pas un dogme immuable au cours du temps. Il faut faire attention aussi à la façon dont la culture générale est donnée. Ceux qui ont une bonne culture générale et c'est je crois la force de certains polytechniciens, sont relativement adaptables à toutes les technologies nouvelles.

Mais il ne suffit pas, pour rentrer dans la vie active, d'une formation générale, il faut aussi apprendre un métier, c'est ce qu'on appelle la "professionnalisation". Au niveau de l'Ecole polytechnique, nous avons tendance, dans le projet d'évolution actuelle, d'ailleurs c'est tout à fait en accord avec les recommandations du rapport Attali, à faire un lien beaucoup plus serré entre la formation générale et ce qu'on appelait traditionnellement les écoles d'application ; il s'agit d'une formation complémentaire organisée sur un an, pour tous les polytechniciens en France ou à l'étranger, afin de leur donner une formation générale et une année de formation professionnalisante à un métier avant qu'ils entrent dans la vie active.

Je voudrais revenir quand même à la question du diplôme. Ce que je décris comme formation, bien que Polytechnique soit une grande école, est peu différent de ce qui se donne dans des institutions qui, à l'étranger, s'appellent les universités ; certaines universités françaises donnent aussi ce même type de formation. Les grandes écoles, quelques grandes écoles ou quelques grandes institutions françaises et quelques grandes institutions étrangères, ont réussi au cours d'années, voire de siècles, à acquérir ce qui est si dur pour beaucoup d'entreprises : une marque. Pour terminer, je dirais que Polytechnique a la chance d'avoir eu, grâce à tout ce qui s'est passé depuis deux siècles, une marque qu'il s'agit, comme le ferait toute entreprise, de valoriser au mieux, de fournir les meilleurs produits ; je crois que ce devrait être l'objectif de beaucoup d'universités : acquérir une marque qui fasse que, grâce à la globalisation, nos produits formés soient reconnaissables, de par le monde, sur le marché du travail.

Jacques Attali, dans votre rapport, vous citez sept points fondamentaux marquant les différences entre l'université et les grandes écoles, alors ce que vient dire Pierre Faurre va-t-il dans le sens que vous préconisez ?

Jacques Attali

A terme, la distinction n'a plus de sens, il y aura un système universitaire européen, là où il y a des établissements d'enseignement supérieur. Pour le cas particulier de la France, il va falloir arriver progressivement à ce que les uni-

versités et les grandes écoles s'inscrivent dans des ensembles communs. Nous proposons dans ce rapport que ces mises en commun viennent sous forme de création de campus universitaire, dans chaque ville où il existe à la fois des universités et des grandes écoles, qu'un maximum de moyens soit mis en commun, bibliothèques, laboratoires, logements, réception des universitaires et des chercheurs. L'université est un corps biologique, ce n'est pas une mécanique, donc on ne peut pas le faire évoluer de façon trop brutale ; tout ce qui, progressivement, créera les conditions de cette convergence fera que dans vingt ans l'Ecole polytechnique sera un établissement dans l'université de Paris-Sud de même que certaines écoles sont dans le MIT, des départements d'un ensemble plus vaste. C'est à cela qu'il faut arriver, naturellement en veillant à ce que chaque département protège sa personnalité et améliore encore son niveau d'excellence.

Une des forces pour l'emploi de la marque, c'est le réseau. Il y a trois Français à cette table, tous les trois polytechniciens. C'est également une façon en France de se coopérer, de travailler en réseau.

Vous voudrez bien reconnaître que chacun n'est ici que par sa compétence personnelle et non pas par le réseau auquel vous faites allusion.

N'est-ce pas effectivement une facilité sur le marché de l'emploi que d'appartenir à "une grande école", pour parler vulgairement ?

Je crois que ce qui contribue à la qualité des grandes écoles c'est qu'il y a une vie de famille des étudiants et ensuite une vie de famille des anciens élèves et qu'il y a tout ce cursus. Tant que les universités ne sont pas des lieux de vie, tant qu'on vient seulement y passer quelques heures pour apprendre et qu'on s'en va après, tant qu'on ne s'identifie pas par le fait qu'on y loge, qu'on y étudie, qu'on s'y distrait, qu'on y rencontre des amis, qu'on a des clubs sportifs. En résumé tant qu'on ne s'y identifie pas, alors il n'y a pas d'anciens élèves ni de réseau. Le réseau n'est que la toute petite pointe émergée de la nostalgie d'une vie collective qui n'existe malheureusement pas dans les universités.

Pierre Faurre, vous voulez réagir.

Pierre Faurre

Oui, je veux un peu réagir. Je crois que derrière votre question il y a toute la question du corporatisme. Je crois qu'il ne faut pas vouloir gommer ce qu'il y a de positif dans toutes les institutions d'enseignement supérieur qui font que des marques de grandes institutions sont connues internationalement ; c'est un phénomène extrêmement positif pour la création de valeurs et la création de richesses. L'entreprise que je préside, la

SAGEM, a trois mille cinq cents ingénieurs et cadres supérieurs : une centaine de grandes écoles et écoles de commerce ou d'ingénieurs, et de nombreuses universités y sont représentées. Jamais, en tant qu'entreprise, nous n'aurions pu réussir les paris que nous avons tenus si nous avions accumulé des ingénieurs et des cadres venant d'une seule origine. Mais le fait que des institutions comme Cambridge, comme Oxford, comme les Polytechnicums de Suisse, etc., comme l'Ecole Polytechnique de Paris soient connues largement est un plus pour tout le monde. Donc, ne confondons pas les grandes écoles, les grandes universités et le corporatisme de certaines entreprises ou de certains services publics, cela n'a strictement rien à voir.

Un petit mot de Mary-Louise Kearney. Je voudrais passer la parole ensuite à Marcel Crochet.

Mary-Louise Kearney

Je crois qu'il est très important de défendre cette notion d'excellence, parce que l'excellence intellectuelle a sa place ; elle aura toujours sa place et il faut fournir les conditions pour que ce soit disponible et encouragé. Mais il faut cesser de voir les choses d'une façon verticale, avec l'intelligence académique comme sommet. Il faut les voir de façon horizontale, l'intelligence académique est une intelligence essentielle, il faut l'encourager, il faut la perfectionner, mais à côté existent d'autres intelligences sportives, artistiques par exemple, qui sont parallèles et très importantes.

Monsieur Crochet, vous êtes recteur d'université mais vous avez été également patron de société Polyflo pendant huit ans et ce sont des logiciens qui sont utilisés aujourd'hui dans nombre de pays du monde. Que préconisez-vous pour rapprocher l'université de l'entreprise ?

Marcel Crochet

Vous abordez un problème qui est en fait assez complexe et c'est bien pour cela qu'il fait l'objet du débat. Premier point, c'est qu'on parle beaucoup d'entreprises. Mais, quel est le pourcentage d'étudiants diplômés recrutés, disons-nous, en entreprise ? A côté, il y a bien sûr le secteur public, et de plus en plus le travail de proximité, ou le travail social qui se développent à l'heure actuelle et dans lesquels je crois que beaucoup des diplômés universitaires pourront s'insérer.

Il y a de très grandes différences entre la PME, la petite et moyenne entreprise, et la grande entreprise. Quand on voit les PME, on s'aperçoit qu'elles demandent des étudiants diplômés certes, mais prêts à un emploi immédiat, avec un bagage de connaissances leur permettant de travailler immédiatement sur des problèmes bien déterminés. En revanche, la grande entreprise a ses propres systèmes de formation et elle n'hésitera pas à

attendre un an avant qu'un employé ne soit "rentable". Il en résulte pour l'étudiant, pendant ses études, des contacts très différents avec les unes et les autres. Le contact avec la PME est particulièrement difficile et je pense que la plupart des étudiants ne vont pas tirer beaucoup de profit de leur stage en PME. Tandis que, dans la grande entreprise, ce sera un stage particulièrement enrichissant.

On peut bien sûr développer divers types de contacts ; nous proposons à l'université des mémoires de fin d'études faits en collaboration avec l'entreprise. Cela a été étendu au niveau des doctorats. Nous avons un parc scientifique qui s'est développé, autour de l'université, avec 85 entreprises actuellement, pour permettre petit à petit d'avoir ces contacts. Mais je voudrais surtout insister sur le fait que ces contacts avec l'entreprise devraient se faire par le biais des professeurs. Je trouve qu'il y a bien trop peu de contacts entre les corps académiques des universités (et peut-être des grandes écoles) et le milieu de l'entreprise ? Quoi qu'il en soit, c'est le cas en Belgique. Si je compare avec les USA que j'ai bien connus, de nombreux professeurs là-bas sont payés pendant neuf mois et ont trois mois de libre pour se trouver un complément et en particulier en entreprise. Plusieurs vont faire des recherches, établissent des contacts, trouvent de futurs emplois pour leurs étudiants et reviennent à l'université. On voit, également, des personnalités d'entreprise qui viennent à l'université pour des durées moyennes à longues. Je pense que c'est par ce biais-là que, progressivement, se tissent ces liens dont vous parlez. On a souvent parlé du MIT, c'est typique au MIT, c'est typique à Berkeley également, de voir les échanges qui se développent ainsi.

Jean-Jacques Duby

A propos des relations entre université ou établissements d'enseignement supérieur et entreprises, voici une solution qui n'est peut-être pas universelle mais qui peut être essayée et que je pratique. L'école que je dirige a un statut d'entreprise privée ; je suis patron de PME, j'ai 270 personnes à payer à la fin du mois, je surveille la trésorerie, je surveille le cash flow ; tous les enseignants, les chercheurs, les ingénieurs, les techniciens de l'école sont conscients du problème. Or, un peu moins de la moitié du budget global est assuré par l'Etat, le Ministère de l'Education nationale et le Ministère de l'Industrie, mais pour l'autre moitié, il faut que je me "débrouille". Se débrouiller signifie assurer des prestations tant sur le plan de la formation que sur le plan de la recherche auprès d'entreprises. Tous mes étudiants vont dans les entreprises donc je n'ai pas de problèmes de côté-là. Assurer des prestations de recherches, cela veut dire que tous les enseignants doivent être automatiquement au courant des problèmes qui se posent dans l'entreprise puisqu'ils contribuent à

les résoudre. Les étudiants participent aussi, travaillent dans le cadre de contrat avec les entreprises, c'est une gymnastique qui est quelquefois très difficile et, comme tous les patrons de PME, j'ai des problèmes de trésorerie, je rencontre parfois de graves difficultés. Mais, c'est une solution qui garantit, je vous l'assure, qu'on ne perde jamais un lien étroit avec les entreprises.

Si cela n'était pas fait, à la lumière de ce que vous avez dit Monsieur le Recteur, est-ce qu'il n'y a pas un risque de voir les entreprises, notamment les grosses entreprises, prendre elles-mêmes en charge tout ce qui est formation au détriment bien sûr des universités ?

Jean-Jacques Duby

La question est de savoir si c'est un risque. Je crois qu'il est réel aujourd'hui : que le secteur de la formation passe dans un certain nombre d'entreprises et je pourrais vous donner des noms d'entreprises qui aujourd'hui organisent par exemple un master en "business administration" ou d'autres domaines internes à l'entreprise, en employant d'ailleurs des professeurs d'université qui viennent s'insérer dans leur propre programme.

Mary-Louise Kearney, vous devez avoir observé ces phénomènes un peu partout dans le monde.

Mary-Louise Kearney

Oui et c'est très important. Nous avons fait beaucoup de travail avec le secteur des ressources humaines, la formation dans les sociétés et les responsables. Les sociétés disent généralement que la personne à recruter, la meilleure personne à recruter c'est le bon généraliste. Surtout il y a l'expertise technique ou juridique ou quoi que ce soit, mais il faut une personne. Et ça vient partout. En effet, il y a deux ans nous avons eu le plaisir d'accueillir à l'UNESCO Monsieur Patrick Coalstream, qui était le Président du Conseil pour l'Education et l'Emploi au Royaume Uni, et il a dit exactement la même chose, parce qu'on avait fait beaucoup de recherches sur le sujet. On cherche des personnes d'abord, et des professionnels, naturellement, à côté, en parallèle. Il est important de s'en souvenir.

Nous parvenons au troisième et dernier point de ce débat : Université et création d'emplois. Les emplois de demain sont avant tout, on l'a vu, liés aux nouvelles technologies, aux nouvelles entreprises également dans le domaine social, comme vous l'avez dit Monsieur Crochet. Pierre Faurre, je me réfère à votre expérience à la SAGEM : vous avez, d'abord, investi dans le fax et ensuite dans la télévision numérique. Pouvez-vous souligner dans ces deux expériences l'importance des nouvelles technologies, de la recherche et, bien sûr, de la confiance totale en la réussite de ces projets ?

Pierre Faurre

Je vais tâcher de répondre à votre question en restant dans le thème de la table ronde, c'est-à-dire l'emploi et l'université et plus précisément, en quoi l'université aide-t-elle à créer des emplois ? Comme le temps est bref, je vais prendre un seul exemple. Lorsque la numérisation de la télévision a été en perspective, il s'est posé la question de maîtriser le plus vite possible et le mieux possible cette technologie nouvelle. Comment nous organiser dans un groupe d'électronique de taille moyenne -quinze mille personnes- pour maîtriser cette technologie nouvelle ? Nous aurions pu, dans nos propres laboratoires, développer les recherches sur la numérisation des images que nous connaissions bien et essayer de faire les produits. Mais l'art de l'industriel, contrairement à l'art du chercheur, c'est d'arriver au bon moment sur le marché. Arriver ni trop tôt, ni trop tard, c'est le flair de l'industriel. Et dans ce cas, il fallait faire des développements extrêmement longs et difficiles ; nous avons alors choisi un peu l'approche que Monsieur le recteur soulignait, l'approche de la PME. On peut avoir l'approche d'une PME dans un grand groupe, comme une PME peut avoir un management extrêmement ringard. C'est un petit peu comme l'esprit jeune ou l'esprit vieux : il ne faut pas croire qu'une entreprise qui est âgée a l'esprit vieux et qu'une entreprise qui est jeune a l'esprit jeune. Bien. Je ferme cette parenthèse ; je crois que l'on ne doit pas trop fabuler sur la PME comme étant la solution à tous nos problèmes. La solution, c'est la jeunesse d'esprit. Donc, nous avons voulu aborder ce problème comme l'aurait fait une PME. Les recherches les plus avancées avaient lieu à l'époque dans la Silicône Valley. Alors, nous avons suscité la création d'une PME, d'une filiale de notre groupe. Là, je dois dire que l'université nous a extrêmement aidés car nous avons trouvé immédiatement cinq à dix P.H.D. de Stanford qui étaient tout à fait professionnels sur le sujet de la télévision numérique, du traitement numérique des images et qui avaient l'esprit d'entreprise. Et avoir l'esprit d'entreprise, ne le cachons pas, qu'est-ce que cela veut dire ? Pour des jeunes de la Silicône Valley de Stanford, cela signifie "vouloir s'enrichir". Si on occulte cette dimension du problème, on coupe un des moteurs essentiels de ces jeunes créateurs d'entreprises. Ce sont des jeunes, ils sont dynamiques, ils ont des idées, ils veulent faire de l'innovation et ils veulent s'enrichir. Il faut, comme disait mon ami Duby tout à l'heure, ne couper aucune des dimensions de l'être humain sinon on ne bâtit rien. Et donc, nous avons créé, très rapidement, avec une dizaine P.H.D. de Stanford, une petite société ; nous avons envoyé des ingénieurs -formés dans nos grandes écoles françaises- en Californie dans cette petite société, et nous avons réussi à maîtriser, à l'image des grands groupes américains, européens ou japonais, dans les temps voulus,

cette technologie de la télévision numérique. Je doute que nous aurions pu trouver dans d'autres environnements, des universités (il n'y avait peut-être que quelques environnements favorables au monde) où nous pouvions créer cette entreprise. Mais là, l'apport que nous a fait l'université, c'est de nous permettre de recruter des hommes mais ce n'est pas de faire. Je crois qu'il faut laisser à chacun son métier : c'est à l'université et aux grandes écoles de former et aux gens qui ont l'esprit d'entreprise et aux capitalistes de créer des entreprises.

Marcel Crochet, vous avez été universitaire à une époque, vous avez créé votre entreprise, maintenant vous êtes de nouveau universitaire, n'avez-vous pas l'impression que les étudiants ne sont pas formés à la créativité ? N'est-ce pas un peu ce que vient de dire Pierre Fourre aussi ?

Marcel Crochet

Oui, c'est un grave problème. J'ai connu cela il y a un certain nombre d'années. J'ai vu devant moi un certain nombre d'obstacles en tant que professeur d'université, car développer une entreprise c'était très difficile d'un point de vue administratif. Cela s'est fait, l'entreprise vit tous les jours, elle va bien! Mais, conclusion, que faut-il faire pour développer précisément cette créativité ? Tout à l'heure, Monsieur Attali a fort justement dit que parmi les quatre points que j'ai évoqués je n'avais pas parlé de la créativité. C'est vrai, j'aurais dû l'ajouter mais c'est surtout dans l'esprit suivant. Je pense que beaucoup de jeunes sont créatifs dès la naissance et le point très important pour l'université c'est de leur permettre de développer cette créativité et d'apporter beaucoup à la société, et pour certains d'entre eux de devenir en définitive créateurs d'entreprise.

Alors, nous nous sommes posé la question à l'Université catholique de Louvain, il y a deux ans : que faire pour avoir ce développement qui, de plus en plus, réunit des compétences transdisciplinaires ? Nous avons créé un programme, qui a commencé il y a un an, qui a beaucoup de succès auprès des étudiants ; le programme aura-t-il du succès quant à ses effets ? Je vous le dirai dans cinq ou six ans, parce que nous venons de commencer. Mais, en quelques mots, je voudrais vous dire ce que nous avons développé. C'est un programme commun pour les étudiants ingénieurs, juristes et ingénieurs de gestion. Ce sont des études qui dans le système belge donnent des diplômes au niveau Bac+5. Alors, le programme est commun à partir de la troisième année. Programme de trois ans, c'est un mineur au sein des études, le majeur étant celui de juriste ou ingénieur de gestion, c'est donc un programme mineur c'est-à-dire un bloc d'options que prennent les étudiants. Ils travaillent ensemble sur trois ans. Première année, fondement juridique, éco-

nomique et technique de la création d'entreprise. Nous voyons trop souvent des jeunes qui, voulant créer une entreprise, n'ont pas la moindre idée d'économie, de "business-plan" ou de problèmes juridiques. Nous les mettons ensemble dans un centre particulier pour développer cette connaissance. Durant leur quatrième année, donc en deuxième année du programme : travail sur études de cas. Nous avons obtenu le concours d'un grand nombre de chefs d'entreprises, en particulier de PME qui se sont développées et aussi de PME qui ont échoué. Et nous allons faire venir les chefs d'entreprises, faire pendant un an des études de cas pour comprendre les raisons de la réussite, de l'échec, du développement de la créativité. Enfin, en dernière année, il est prévu un travail de fin d'études ou un mémoire qui a pour objet la création d'une entreprise. Comment développer ce concept depuis l'idée de base jusqu'au plan d'affaires ? Nous avons mis ce programme en route pour un nombre limité d'étudiants, (nous avons un nombre limité de places) une vingtaine pour la première année ; les étudiants sont choisis sur concours. Nous avons eu de nombreux candidats parmi lesquels nous avons choisi ceux qui semblaient être les plus créatifs ; pendant leur première année, ils ont développé cette pédagogie active, qui rencontre beaucoup de succès auprès des étudiants. Nous espérons que c'est le type d'activités qui permettra d'allier précisément la connaissance d'un domaine, la connaissance technique à ce goût de créativité, ce qui permettra aux étudiants d'avoir cette préparation au monde de l'entreprise et de la création.

C'est un point essentiel dont vous venez de parler ; effectivement, la créativité à l'état brut ne sert à rien, les contraintes de création d'entreprises sont telles au plan juridique, commercial, financier, qu'il faut assister les étudiants. Claude Allègre l'a cité ce matin, Jacques Attali l'a fait figurer dans son rapport, l'exemple du MIT qui a généré quarante mille entreprises créées par les anciens étudiants est vraiment très pertinent. C'est un million de personnes qui vivent autour de ces créations d'entreprises. Je voudrais passer la parole à Jean-Jacques Duby qui lui aussi, à SUPELEC, a créé une structure d'aide à la création d'entreprises.

Jean-Jacques Duby

Oui, nous avons un schéma très, très voisin du vôtre, mon Cher Collègue, c'est-à-dire que nous avons, pour à peu près la moitié de la promotion, en seconde année, une option de préparation à la création d'entreprises qui est un enseignement, je ne veux pas dire magistral, mais enfin relativement classique. Ensuite, il est proposé en fin de deuxième année à ceux qui sont volontaires, de travailler sur un projet de création

d'entreprise, qui peut être le leur ou qui peut être, par exemple, en relation avec une école de commerce ayant quelques projets, et ils nous apportent la note technologique. A peu près 10% de la promotion prend ce type de projet. Ensuite, en troisième année, ceux qui sont vraiment intéressés, au lieu de travailler sur un contrat avec une entreprise, travaillent sur un contrat avec leur propre entreprise ou celle qu'ils veulent créer. Et, comme nous nous sommes mis en accord avec une pépinière d'entreprises implantée dans la municipalité où nous nous trouvons, le diplômé peut installer l'entreprise qu'il vient de créer dans la pépinière, dès sa sortie de l'école. C'est arrivé une fois, j'espère que cela se reproduira.

Merci, j'ai beaucoup d'autres questions à vous poser comme sur le statut du chercheur, le statut de l'université, le capital-risque ou les fonds d'investissement, etc. Mais nous n'avons pas assez de temps pour approfondir tous ces sujets. Peut-être pourrait-on terminer ce premier tour de table avec Mary-Louise Kearney pour voir en dehors de l'Europe, ce qui se fait, si elle a d'autres expérimentations intéressantes à nous communiquer.

Mary-Louise Kearney

Juste pour terminer, je crois qu'il faut insister sur l'avenir qui sera tracé par l'étudiant, pas par l'institution. Et ça, c'est un phénomène qui se produit partout dans le monde : il faut être à l'écoute des étudiants, il faut répondre à leurs besoins et cet esprit d'entreprise, quel que soit le domaine, est essentiel. Il ne faut pas oublier que, dans les pays en voie de développement, y compris l'Europe de l'Est, la réduction de l'emploi dans le secteur public a eu un impact énorme sur l'embauche des diplômés. Avant 1990, la plupart des diplômés travaillaient dans le secteur public ; avec le changement dans ces pays-là il n'y a plus de marché du travail. Donc, il y a des gens hautement qualifiés mais sans l'attitude nécessaire pour être débrouillards. C'est un phénomène mondial.

Il est important de voir comment, dans la salle, vous réagissez, quelles sont les questions que vous posez. Je vais passer la parole à un étudiant.

Etudiant, représentant la FAGE

Voici quelques réactions rapides, par rapport aux propos des intervenants. Mais tout d'abord j'aimerais préciser tout de même que cela ne va pas de soi pour tout le monde dans la communauté universitaire : aujourd'hui l'attente principale des étudiants, à l'entrée dans l'enseignement supérieur, c'est bien la préparation à l'insertion professionnelle. Depuis quelques années, l'accès à l'université n'est plus un enjeu. Aujourd'hui, l'enjeu pour les étudiants c'est bien la

sortie. Ils ont cela en tête, dès leur entrée dans le supérieur, c'est très clair. Donc la mission doit être clairement affichée de la préparation à l'insertion professionnelle dans l'université, et ce n'est pas le cas actuellement. Cette mission, elle peut être affichée sans que l'université y perde son âme. Cela suppose, effectivement, de tracer des objectifs assez ambitieux comme de ne plus séparer les formations générales et les formations professionnelles, d'offrir à tout étudiant, dans le cadre de son cursus, des éléments de professionnalisation ou de préprofessionnalisation au sein d'une formation générale, à la fin de son cursus par exemple. Offrir, dans l'idéal, une première expérience professionnelle, un stage, à tout étudiant dans son cursus. Bien sûr, on se heurte là à des problèmes de capacités d'accueil dans les entreprises, c'est très clair, mais néanmoins c'est quand même une orientation sur laquelle il faut travailler. Je voulais préciser ces grandes orientations qui ne vont pas toujours de soi et il y a encore beaucoup à faire, même si l'université a beaucoup progressé.

Monsieur Duby a parlé de méthodologie concernant l'esprit critique, la maîtrise des connaissances, les compétences d'analyse, en disant qu'en France nous étions assez compétents en la matière et que le dispositif était plus ou moins performant. J'aimerais nuancer, mettre un bémol ; je crois que dans l'enseignement supérieur français, et dans l'université très souvent, l'acquisition de la méthodologie du travail est plus implicite qu'explicite. Cela pose d'ailleurs de gros problèmes pour les étudiants qui, arrivant en premier cycle, n'ont pas les référents culturels nécessaires. Je crois qu'on peut encore faire beaucoup pour l'amélioration de la méthodologie et de l'acquisition des compétences de travail en premier cycle en particulier.

Une deuxième question porte sur l'adaptabilité et la culture générale. Effectivement, il faut éviter le piège d'une spécialisation trop précoce ou d'une université qui essaierait de coller au marché de l'emploi, ce serait absurde. Mais il faut éviter aussi l'écueil de vouloir mettre deux ou trois années de formation générale avant un début de la spécialisation. La culture générale et l'adaptabilité c'est un peu la tarte à la crème. Que met-on derrière le terme culture générale ? Très souvent, dans nos établissements, cela peut prendre la forme d'enseignements qui en fait sont très spécialisés et très académiques. Est-ce qu'aujourd'hui le titulaire d'une maîtrise de langues étrangères ou de langues et civilisations, par exemple, ou d'histoire de l'art, est forcément beaucoup plus adaptable sur le marché du travail en terme de savoir être, de comportement, qu'un titulaire de DUT ? Je n'en suis pas certain. Il faut voir exactement ce qu'on met derrière l'expression "culture générale".

Jean-Jacques Duby

Oui, en matière d'apprentissage de la méthodologie, il y a certainement des progrès à faire ; l'apprentissage dans les classes préparatoires est probablement plus efficace. Cela étant, c'est celui qui sait travailler qui survit, selon un principe darwinien.

Deuxième question sur la culture générale, l'adaptabilité,

Monsieur Crochet.

Vous avez parlé de culture générale, j'avais parlé de culture, je n'avais pas dit culture générale. Et dans cette culture j'entendais précisément la prise de distance et l'esprit critique par rapport au savoir. Ma grande crainte face à la professionnalisation, c'est que l'étudiant apprenne un certain nombre de matières sans les situer par rapport à sa vie et par rapport à la société. Et c'est cela que j'ai appelé la culture.

Un intervenant dans la salle

Un des problèmes pertinents pour cette table ronde c'est la capacité de prédiction relative au marché du travail. Nous voyons déjà que le profil formatif ne coïncide pas avec le profil professionnel. Une école d'ingénieurs produit des ingénieurs mécaniciens, informaticiens, électroniciens, mais le monde de l'emploi s'organise selon les fonctions telles que les intégrateurs de systèmes, les experts de procédés, les techniciens de la qualité (d'ici à quelques années de nouvelles figures professionnelles nous deviendront familières). La question est : quelle est la stratégie de l'université ? Quelle est la possibilité de réaliser un tableau de concordance entre les profils de formations et les profils professionnels requis dans l'industrie ? sans oublier la nécessité de rassembler de nouveaux moyens efficaces. Cela veut dire qu'il n'est pas possible de réduire la fonction de l'université à des fonctions professionnelles, mais on doit comprendre comment anticiper l'évolution du travail et comment donner quelque chose en plus à notre étudiant, en regard des changements prévisibles.

Jean-Jacques Duby.

A mon avis, il est impossible de prévoir les besoins en emplois et en professions à plus de quelques années. Je ne sais pas ce que Pierre Faure en pensera, mais j'ai l'impression que les entreprises sont relativement incapables - j'ai été aussi de l'autre côté de la barrière- je suis incapable de dire ce qu'il faudra dans dix ans. Ce que je crois, en revanche, c'est qu'il faut essayer de former des gens qui pourront s'adapter et évoluer dans dix ans. Nous avons parlé des trois composantes de la formation : c'est-à-dire les connaissances de base, (les équations de Schrödinger restent les équations de Schrödinger quelle que soit la technologie employée). Il faut aussi la connaissance de l'entreprise et du métier exercé dans l'entreprise ; et enfin, l'acquisition des comportements et des valeurs qui permettront à l'employé, à quelque poste qu'il soit, de

s'adapter, de progresser, d'évoluer au sein de l'entreprise ou de son emploi, d'ailleurs.

Un intervenant dans la salle.

I work for Italy or for the United-Kingdom. I have listened with a great fascination to the points made. The orientation is "universities in the world of work" in our discussion. We consulted very widely with employers in the United-Kingdom. And they had a number of points to make to us. First, reassuring the fundamental characteristics on offering in the universities is enduring, that is to develop a critical mind, to develop a general part of the mind. The ability to think hard and think straight is the first thing an employer looks for from a graduate. In 40% of cases, they do not mind what subject the degree is. They said to us many times, a good degree will get you an interview. But that is all. We are now looking for the human being behind the degree. Because the world is changing so fast, they are seeking all the time, not the latest technical knowledge, but the fine understanding of general principles of their area of knowledge. They were looking for creativity. They were looking for command of communication, particularly oral communication rather than written, and with respect to the essay, -maybe the essence of working in universities-, not many employers are looking for a long essay. They are looking for a crisp critic, a crisp conclusion, in a minimum of words. And because the world is changing so fast, our employers are looking not just for knowing how to learn but the ability to manage what they are learning. Because of the fast change of the world, they are seeing all of us, they are changing themselves as being learning societies in which the ability to learn, to arrive, is fundamental. Finally, and I conclude on this, the Association of Graduate Recruiters in the United-Kingdom told us, if they had one wish from my review, it would be that all students would have one year's work experience before graduating, because they are becoming more and more like small firms, even in the large firms, because they are so delirious, they want people who react right away. Thank you.

Est-ce que quelqu'un veut réagir aux propos de Monsieur ?

Pierre Faure

J'approuve totalement et, effectivement, il faut former des personnalités ; en France, depuis quelques années, nous avons aussi de grands débats et de grandes discussions à propos du développement de la formation par alternance ; nous voudrions mettre dans beaucoup d'institutions, sur le marché du travail, des jeunes qui aient eu cette expérience. Pendant très longtemps, nous avons eu le modèle allemand de l'alternance et, alors que nous essayons d'accroître l'alternance en France, nous voyons nos amis allemands reculer un peu sur ce modèle. Donc je crois que la vérité se trouve dans un juste équilibre.

Il nous reste le temps pour deux questions avant la conclusion de Madame la Présidente.

Un intervenant dans la salle.

On a beaucoup parlé de problèmes techniques et je n'en doute pas, ils sont d'une très grande importance pour mettre justement de vaincre le fléau que constitue le chômage. Je voudrais poser le problème de l'éthique et des rapports de l'éthique avec l'entreprise, avec la formation des ingénieurs, des étudiants en général qui veulent rentrer ensuite dans le domaine de la création d'entreprises. Notre siècle a été épouvantable en ce sens que nous connaissons des exemples tristement célèbres où des chefs d'entreprise ont été complices d'une œuvre de destruction humaine. Je voudrais qu'on pense vraiment à l'avenir qui nous attend et l'université européenne devrait contribuer à une prise de conscience pour éviter de parvenir à des solutions tragiques que nous avons connues. Éviter que pour des raisons tout simplement de mercantilisation générale de l'activité humaine et de l'homme lui-même, on n'aboutisse pas à l'horreur qui consisterait tout simplement à cloner l'homme, tout simplement parce qu'on peut faire de l'argent avec.

Jean-Jacques Duby

Pour moi, il y a une éthique des affaires, "business ethics" comme disent les Américains, et j'essaye d'inculquer à mes étudiants l'ensemble des deux valeurs, des deux systèmes de valeurs. Le système de valeurs scientifiques, c'est-à-dire le goût d'apprendre, de découvrir, l'honnêteté intellectuelle, le respect des faits, le sens critique, mais aussi l'éthique des affaires, c'est-à-dire non seulement le goût d'entreprendre et de créer, mais aussi l'honnêteté du business, le respect des contraintes, l'écoute des clients. Les deux sont des systèmes de valeurs qui sont tout aussi nécessaires l'un que l'autre, et mais je crois que leur combinaison peut faire l'homme du XXI^e siècle.

Avez-vous une réponse complémentaire?

Mary-Louise Kearney

Oui, juste un commentaire car ce que vous dites est abso-lument primordial et aussi grave que le problème de l'em-ploi. Ce n'est rien par rapport au problème social de base parce qu'on vit dans une société où, par exemple, la famille est beaucoup plus fragmentée qu'avant. On demande beaucoup plus qu'avant à chaque système d'éducation, à chaque institution, y compris à l'université. Donc, il est essentiel que les valeurs sociales constituent comme un cadre pour que l'étudiant comprenne et apprenne, mais qu'il se sente aussi concerné par la société où il (ou elle) veut vivre à l'avenir : c'est essentiel.

Dernière question ?

Lorsque toute l'industrie automobile américaine et européenne "crevait de trouille" devant la menace japonaise, on est allé voir ce qui s'y passait. Comment arrivez-vous à faire des voitures bien meilleures que les nôtres ? Vous y passez encore plus de temps ? Pas du tout, beaucoup moins ! Donc fait-on de l'excellence en allongeant les durées ou en recherchant, Madame Kearney est la seule à en avoir parlé, l'excellence ? Nos étudiants se dispersent dans des tâches multiples, ils ne trouvent plus les objectifs majeurs. Avant de professionnaliser, augmentons la qualité des formations et ne croyons pas qu'elles seront meilleures parce qu'elles seront plus longues.

Cela nécessite une réaction. Jean-Jacques Duby, par exemple.

Jean-Jacques Duby

Par exemple?... Non! Moi, je suis très content, je vais de Bac+2 à Bac+5, cela fait trois ans, c'est bien, cela me satisfait.

Pierre Faure, certainement, vous êtes utilisateur.

Pierre Faure

Je dois dire que le projet Polytechnique vise le raccourcissement de la durée puisque la formation traditionnelle de l'Ecole polytechnique depuis je dirais le début du siècle -je ne vais pas remonter plus dans le temps- comprenait deux ans à l'Ecole polytechnique et deux ans pour ce qu'on appelait les écoles d'application. Face à l'accélération du monde, à la nécessité de mettre les jeunes sur le marché du travail le plus vite possible, notre projet actuel comprend un à deux ans de formation polyscientifique et une année seulement de formation complémentaire.

Monsieur le professeur, je vous retournerai la question, si vous le permettez : pour améliorer la qualité de l'enseignement, ne croyez-vous pas qu'il faille que la culture du corps professoral dans son intégralité évolue ? Nous avons beaucoup parlé des trois dimensions de la formation qui ne sont pas contradictoires : on vient de parler d'éthique, la dimension éthique et philosophique est tout à fait importante ; bien sûr l'accroissement des connaissances scientifiques ou littéraires de la recherche est tout à fait importante aussi ; enfin la dimension "entrepreneuriale" : le fait qu'on ait parlé surtout de l'entreprise ne veut pas dire qu'on méprise les deux autres dimensions ; mais la dimension "entrepreneuriale" est quand même fondamentale. Si nous voulons que nos jeunes aient des emplois et aient envie de créer des entreprises, il faut que ceux qu'ils fréquentent (en dehors de leur milieu familial qui est ce qu'il est), à savoir les enseignants, fassent une grande révolution culturelle en

disant : nous avons la dimension éthique, la dimension philosophique, la dimension de la connaissance, mais il faut qu'on ajoute la dimension de l'entreprise et qu'on motive les jeunes. Car, en France en tout cas, cette dimension est par trop méprisée.

Je voudrais laisser le mot de la fin à Madame la Baronne Blackstone qui est Ministre de l'Education et de l'Emploi au Royaume Uni.

Baronne Blackstone

Thank you very much. There is nothing worse on politicians who talk for too long when lunch is ready. So, I am going to be very very brief. This has been quite a rich discussion and it is extremely hard for me to sum it all up in a few minutes. But there are just four or five points I would like to make.

The first is that one of the things that I think can rise all our systems across Europe today is that we have grown from a relatively small system of our education, where perhaps 10 or 15% of young people went on to study that level, to one where 35 to 50% is doing so. That must dramatically change what we do with our universities, not so far as research is concerned necessarily, but certainly with what we constitute qualify undergraduate education. We are going to move into a more diverse system and I do not want to enter the debate about the "grandes écoles" here, I would not dare. But I am of course interested in what Jacques Attali said about bringing them closer to the universities and that seems to me to make a lot of sense. But certainly I think in all of our systems, we are going to see universities with varying machines. One machine for our universities must be to provide a much larger proportion of young people with vocationally-oriented degrees that will prepare them for the world of work more effectively than has been true in the past. And I could perhaps use this opportunity to say that I noticed one thing about the French system : you have for a quite long time now a very open entry, but you have a very high drop-out, particularly in the first year. I would have thought, and I hope you will not me suggesting this, that the development of more work-related learning in your system of high education could be quite an important factor in reducing drop-out. If you could engage some of these young people earlier on in a programme where they can see that there is, at the end of it, a jump and a jump that would be rewarding, I think that this is quite important.

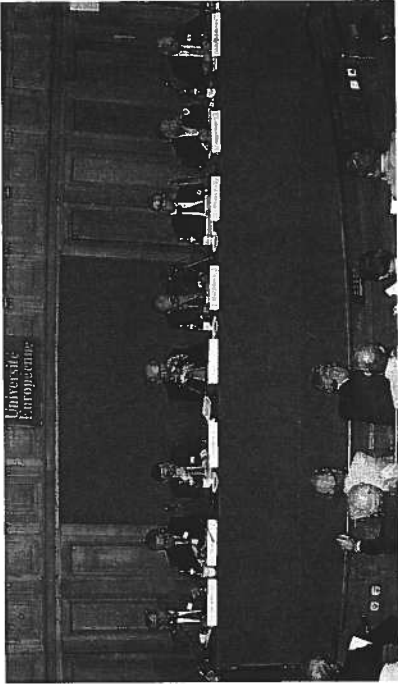
The second thing that I think is terribly important is to remember that we are not in the future going to provide the vast majority of young people who get to this level with the height of the learning that they need throughout their lives. I cannot emphasize enough how important this is. The university of the twenty first century is going to be

dramatically different to the university of the twentieth century. We are in a period of very exciting transition. I think if we look ahead fifty years, and what we will see are institutions which help people coming in one of them, for short courses throughout their lives. And I think that this will automatically mean a much closer relationship between employers and universities than has existed in the twentieth century. I do not think that universities have anything to worry about. And I do not believe that this is going to mean that employers and the private sector, big companies, are going to take over on universities part from it. I think that what will happen is many employers, large and small, will regard the universities as essential sources of reeducation and training for their employees. And, as you know, we get to work on forging these relationships and make it sure that they will work the better. Of course, what we do at the first stage must be about the development of flexibility and adaptability, the development of the representatives as students union said of analytical ability, which can be applied in an over-acting context. So, the young people come out of universities not full of too much knowledge which they cannot apply, but able to use the knowledge they have, to really follow the best possible way when they are employed. And I do believe that we can get - to pick-up something that was said near the end - relatively short intensive first degrees which are excellent. And one of the things that would come against is simply, because knowledge has become more important and in the knowledge-based society, extending first degrees and making them longer and longer. I think that it would be a misuse of resources. It is far better to bring people back later.

The last thing that I would like to suggest is that we have to be really concerned about ensuring that small and medium-sized companies have access to well-trained employees and that they can continue to bring people back. We must not forget about I.T. -information technology- and making it easier for companies who may not have their own training program, may not be able to afford to send people back on full-time process, that then can through work-based learning, via information technology, keep on developing their younger and indeed their older staff. On that note, I think I should end. I would like to thank all the speakers who participate in the panel and I would like to thank all the audience for being so patient and sitting and listening. I am sorry that the session was a little shorter that we would have liked. I think that this is just a beginning of the kind of contact and interaction that we want to see in Britain with our colleagues in France and across Europe. So, thank you very much indeed.

Intervenants :

- Pierre CHAMBON
Professeur au Collège de France
- Claude DESAMA
Membre du Parlement Européen
- François DUBET
Directeur scientifique au MENRT
- Axel KAHN
Directeur de recherche à l'INSERM
- Reimar LÜST
Président de la Fondation Alexandre Von Humboldt
- Yves MENY
Directeur du Centre Robert Schumann à l'Institut universitaire de Florence



Recherche universitaire européenne

Président : Jürgen RUETTGERS
Ministre fédéral allemand de l'Education, des Sciences, de la Recherche et de la Technologie

Rapporteur : Jean-Pierre FINANCE
Président de l'Université Nancy I
Henri Poincaré
Animateur : Michèle CHOUCCHAN

Jürgen Rüttgers

Mesdames, Messieurs, il y a quelques jours j'ai trouvé une phrase : "We are forming a university just like we are forming a cemetery : we have no internal support". Je ne crois pas que cette phrase soit complètement correcte, je n'ai pas confiance dans les structures universitaires actuelles mais je crois aux hommes qui font les universités. Beaucoup réfutent énergiquement la thèse selon laquelle nous allons vers un nouveau Moyen Âge. A mon avis, reprendre conscience de certaines vertus du Moyen Âge ferait du bien à nos universités qui s'adonnent à la recherche dans la voie d'un paysage universitaire européen moderne. Permettez-moi de citer trois mots-clés : mobilité, multidisciplinarité et communication et je me cantonnerai à quelques phrases à ce sujet. Le Moyen Âge ne possédait ni téléphone, ni e-mèl, ni revue spécialisée. Pourtant, la communication entre les foyers de la recherche du Moyen Âge présentait un grand avantage par rapport aux temps modernes. La science avait sa propre langue commune, une "lingua franca" que parlaient tous les érudits. En théologie, médecine, droit ou beaux-arts, à Paris, à Oxford, à Bologne ou à Cologne, ils communiquaient entre eux et ils le faisaient en latin. Les temps modernes doivent redevenir médiévaux dans ce sens qu'ils ont besoin d'une nouvelle lingua franca. Ce ne sera ni le latin, ni le français malheureusement, ni même l'allemand. Les sciences ont, d'ores et déjà, fait de l'anglais la langue qui les unit toutes. Dans la politique universitaire, sur la voie de l'université européenne, nous allons devoir nous interroger : quelles conséquences voulons-nous ou devons-nous en tirer ? Mais une chose est sûre, il ne doit pas y avoir de barrière linguistique dans la recherche universitaire européenne.

Michèle Chouchan

Nous abordons ce début d'après-midi consacré d'une part à la recherche universitaire européenne, d'autre part, vous le savez, à l'élaboration de l'université européenne et de l'université sans murs, avant la déclaration commune des quatre ministres. Alors, "Recherche universitaire européenne", trois mots : Recherche, Université, Europe. Mais je vous propose, puisque nous avons la chance d'avoir pour Président, le Docteur Jürgen Rüttgers, Ministre fédéral allemand de l'Education, des Sciences, de la Recherche et de la Technologie, de lui passer la parole pour lancer la discussion autour de la table ronde avec, par ordre alphabétique : Pierre Chambon, Professeur au Collège de France ; Claude Desama, Membre du Parlement européen ; François Dubet, Directeur scientifique au MENRT ; Axel Kahn, Directeur de recherche à l'INSERM ; Reimar Lüst, Président de la Fondation Alexander von Humboldt et Yves Meny, Directeur du Centre Robert Schuman à l'Institut universitaire européen de Florence. Jean-Pierre Finance, Président de l'université Nancy I Henri Poincaré sera le rapporteur de la table ronde.

Deuxième mot-clé : la multidisciplinarité. Le Moyen Âge avait ses facultés et il n'y avait aucune frontière dans la pensée et l'action scientifique. Comme Goethe le lui fait déclarer dans sa complainte d'érudit le plus célèbre d'Allemagne, le Docteur Faust avait étudié la philosophie, le droit, la médecine et la théologie. Si Goethe vivait encore aujourd'hui, il ne lui serait pas nécessaire d'écrire une troisième partie à sa tragédie. En effet, le type de chercheurs faustiens qui aspirent à la connaissance par-delà toutes les facultés s'est éteint depuis longtemps. La recherche du XIX^e et du XX^e siècle a remporté de grands succès tout en se spécialisant, c'est incontestable. De même, il est incontestable qu'il demeurera nécessaire de se spécialiser et de se partager le travail scientifique au plus haut niveau. Cela vaut pour de nombreux domaines de la recherche et ne fera que s'accroître. Mais, il est tout aussi vrai que notre façon d'acquiescer aujourd'hui des connaissances nouvelles s'effectue selon des règles nouvelles dans de nombreux domaines. Là où l'on comprend la recherche comme une contribution à la solution de problèmes qui se posent concrètement, les nouvelles connaissances sont de plus en plus souvent le résultat d'une nouvelle multidisciplinarité. Les innovations sont de plus en plus souvent le résultat de la recherche par-delà les frontières des facultés. En Allemagne, nous avons transposé ce constat dans la politique pratique. De concert avec l'association allemande de la recherche (DFG), nous avons créé des collèges de l'innovation auprès des universités de l'Allemagne de l'Est, nous avons fait de bonnes expériences dans ce contexte. Un facteur essentiel, à cette occasion, est notamment que les universités ne s'adonnent pas à la recherche en se retirant dans leur tour d'ivoire. Wilhelm von Humboldt, le grand réformateur allemand de l'université au XIX^e siècle, nous a donné l'idéal de l'université qui s'adonne à la recherche dans la liberté et la solitude ; la liberté académique, j'y souscris évidemment. Les établissements supérieurs doivent, cependant, œuvrer au cœur de la société. Ils doivent être en contact avec l'économie, ils doivent coopérer avec la recherche hors des murs de l'université. Cela implique de bons contacts avec les organisations scientifiques, nationales et européennes, européennes comme l'ESA, l'ESO ou le CERN. Le projet commun, les nominations communes, les sources de financement communes doivent être un instrument de cette coopération ; l'excellence, c'est l'objectif.

Dernier-mot clé : la mobilité. Hier soir, j'ai cité Albert Legrand comme Allemand qui a fait des recherches et a enseigné à Paris. Je pourrais citer de nombreux érudits du Moyen Âge qui ont travaillé dans toute l'Europe. Cette vertu du Moyen Âge doit aussi guider la recherche universitaire européenne et, si possible et si nécessaire, être encouragée activement. Dans le contexte de la promotion des sciences en Europe, nous recourons si forte-

ment à la promotion de la mobilité que pour le quatrième programme-cadre nous n'avons pu accéder qu'à environ 20 % des demandes. Dans ce domaine, il n'est donc pas nécessaire de débroussailler une nouvelle voie. Bien au contraire, nous devons réfléchir sur les moyens nous permettant d'encourager plus fortement la tendance existante à la mobilité en Europe. La réforme universitaire qui va entrer en vigueur incessamment en Allemagne est liée à cet objectif. Nous avons élargi les préables à la nomination des professeurs, cela facilitera la nomination d'hommes de sciences étrangers pour des chaires allemandes. Nous avons créé des filières d'études internationales où l'anglais et le français sont les langues des cours. La fondation éminente de l'université franco-allemande donnera des impulsions supplémentaires. A la fin du XX^e siècle, nous sommes à l'orée de profondes mutations, nous sommes au seuil du passage d'une société industrielle à une société de la connaissance. Dans le sillage de ce développement, les sciences et la recherche posséderont un prestige identique à celui du marché commun pour l'intégration européenne durant la seconde moitié du XX^e siècle. La priorité de la perception de l'Europe va se transférer d'une communauté économique à une communauté de la connaissance. Les universités joueront un rôle-clé dans ce contexte en tant que foyer de la recherche, de l'enseignement et du développement culturel. Mobilité, multidisciplinarité et communication doivent être les éléments-clés d'une recherche universitaire qui se conçoit européenne dans cet esprit. Tel est le défi que nous devons tous relever en commun, les hommes politiques comme les universités elles-mêmes.

Merci, Monsieur le Ministre. Vous avez souligné notamment que les universités étaient, ou devaient être, des pôles de recherche. Je propose à Pierre Chambon de faire le point sur le rôle que l'université, d'une façon générale, peut jouer au niveau de la recherche fondamentale, appliquée, finalisée, puisque ces termes sont appliqués désormais globalement à un secteur qui regroupe un certain nombre de chercheurs.

Pierre Chambon

Je voudrais parler de la recherche, donner mon point de vue sur la recherche universitaire. Pour moi il y a la recherche fondamentale et ses applications, je ne fais pas de distinctions tranchées entre les deux versants de cette recherche. La recherche universitaire c'est d'abord de la recherche fondamentale (je n'entrerai pas dans les distinctions : recherche faite par les universités/recherche faite par les organismes) ; pour moi il y a une recherche fondamentale et le seul critère est le critère de l'excellence.

La recherche fondamentale doit répondre au moins à deux questions que se pose la société : l'une, c'est la

connaissance et l'autre, c'est l'amélioration de ses conditions de vie, c'est son bien-être, donc cela relève des applications de la recherche. En recherche fondamentale, et ce que je vais dire est banal mais je crois qu'on ne le répète jamais assez, la recherche fondamentale ne peut être qu'excellente quand son but est de découvrir. On peut avoir la recherche fondamentale dans un but didactique mais la recherche fondamentale dont le but est de découvrir ne peut être qu'excellente. Il n'y a pas de deuxième division en recherche fondamentale. Par conséquent, l'évaluation est le problème essentiel hormis ceux que le ministre vient d'évoquer : communication, pluridisciplinarité, mobilité. Tous les chercheurs sont convaincus qu'ils doivent communiquer, ils sont tous convaincus qu'ils ne peuvent communiquer qu'en anglais, du moins si on considère la science au niveau mondial ; de même ils savent tous que, par définition, un bon chercheur est pluridisciplinaire ou bien il recherche la pluridisciplinarité lorsqu'il en a besoin. Lorsqu'il a besoin de bouger, lorsqu'il a besoin de mobilité, par définition il bouge ; ainsi je ne crois pas que l'on rencontre des difficultés fondamentales sauf, éventuellement, du point de vue du financement.

Donc, toute recherche commence par une évaluation et se termine par une évaluation. Effectivement, à mon avis, il y a bien là des progrès à faire en Europe. Nous sommes à peu près trois cents millions d'Européens, les Américains sont deux cent soixante ou soixante-dix millions, ils pratiquent la science à l'échelle des Etats-Unis d'Amérique alors que nous opérons au travers d'un certain nombre de pays dont le plus peuplé fait quatre-vingts millions d'habitants. Il y a une dispersion dans l'évaluation qui est mortelle. En effet, avec les progrès de la science, les domaines deviennent tellement spécialisés qu'il est impossible pour un pays européen de juger sa propre science. De plus, comme il est obligé de recourir à des chercheurs moyens pour évaluer sa science, l'évaluation est nécessairement médiocre. La seule façon d'évaluer la science européenne correctement, c'est de le faire au niveau européen et de faire appel à des experts européens. C'est particulièrement vrai d'ailleurs dans le domaine biologique où il n'y a pas, ou peu, de laboratoires européens et où les grands instruments ne sont pas partagés comme ils peuvent l'être dans les domaines de l'espace ou de la physique nucléaire. Il est nécessaire qu'on établisse, en Europe et le plus rapidement possible, des agences européennes d'évaluation. On peut commencer par deux, trois, quatre ou cinq pays, peu importe, mais je crois qu'il faut mettre en commun nos potentiels d'évaluation, c'est essentiel. Il faut créer ces agences d'évaluation européennes. J'étais frappé en écoutant notre ministre Claude Allègre qui nous expliquait comme c'était bien organisé aux Etats-Unis et en particulier les comités

scientifiques américains dont on pourrait s'inspirer. Ceci permettra, à l'ensemble de l'Europe et à chaque nation, de disposer d'une meilleure évaluation et à terme, évidemment, d'utiliser cette évaluation pour gérer des crédits qui seraient européens. Incidemment, quand je dis européen ce n'est pas Bruxelles, (Bruxelles, pour moi c'est la science et l'industrie) je fais référence ici essentiellement à la recherche fondamentale. Pour mettre cela en œuvre, en particulier dans le domaine biologique (puisque l'Europe a un retard considérable vis-à-vis des Etats-Unis dans le domaine des biotechnologies, je ne vais pas l'analyser, il y a de nombreuses raisons pour lesquelles nous avons un tel retard), il faudrait créer des centres européens, -celui d'Heidelberg, l'EMBO, peut d'ailleurs servir de modèle- ; créer donc des laboratoires européens et, à plus long terme, des pôles européens en regroupant ces laboratoires ; il y a de nombreuses régions en Europe où de tels pôles pourraient être créés. Finalement, cela permettrait aussi, mais on en parlera peut-être tout à l'heure, de donner une chance aux jeunes en Europe parce que nous utilisons mal nos jeunes. C'est une catastrophe pour l'avenir de l'Europe, non seulement pour l'accroissement des connaissances mais également dans le domaine industriel.

Vous venez d'aborder de nombreuses questions sur l'évaluation, sur la création des centres communs, sur l'avenir de la recherche au niveau de l'université avec les différences que vous évitez de faire entre recherche fondamentale, recherche appliquée, recherche finalisée. Nous y reviendrons parce que Monsieur Reimar Lüst, notamment, écrit, dans l'un des textes préparatoires à ce débat, que les universités doivent demeurer des centres de recherche. L'université est-elle un lieu de recherche privilégié ? Quel est le sens de la recherche européenne ? Reimar Lüst.

Reimar Lüst

I will speak or use a scientific language. This is not English, it is not French, it is not German, it is natural English and I hope you can understand me. I do not even apologize for this. I would like to start with two pieces of advice. First of all, a single observation, searchers from universities in Europe started a European co-operation much before the politicians did. You have the example of CERN. CERN was started by researchers from universities. The same works for ESA and for other European institutions. And I think it is very important that this was always a bottom up approach. The researchers took the initiative and found out that European co-operation is needed. And there is in Europe a danger : to apply too much the top to down policies. And I would advocate many theories : if they want to keep the universities as research centres, which co-operate in Europe, it must be the researchers who decide in which field must be the quality.

Je propose à François Dubet d'intervenir pour compléter. Lorsqu'on parle recherche, on a tendance à penser sciences dures, sciences de la vie ou de la terre ; on oublie parfois qu'il y a aussi un patrimoine européen, national, avec des cultures d'origines différentes. Du côté des sciences sociales et des sciences humaines qu'en est-il ? François Dubet.

François Dubet

Je voudrais dire deux mots pour une communauté de chercheurs qui auront besoin de bibliothèques, de portables, bien plus que d'accélérateurs de particules. Si nous sommes tous portés par l'idée qu'il faut construire une recherche européenne, il faut aussi se demander si ce projet est initié par le haut ou par le bas. Ici, spontanément parce que nous sommes dans un lieu assez près de la décision, certains penseront que ce doit être par le haut. On pense considère qu'il faut construire de grands modèles, de grands cadres et cela paraît évident. Pour les sciences humaines et sociales, il faut construire des nomenclatures communes, des évaluations communes, des centres de documentation communs, etc. Mais, l'expérience que nous avons démontre qu'il ne faut pas trop s'enthousiasmer pour cette construction par le haut. Quand on regarde fonctionner la recherche européenne, telle qu'elle est aujourd'hui, on ne peut porter que des jugements modérés. On peut observer, par exemple, qu'elle demande une véritable expertise pour entrer dans les canaux de la recherche, qu'elle produit une langue de bois, qu'elle produit une recherche aussi passionnante que peut l'être un rapport de l'OCDE. Et au fond, cela n'est peut-être pas la meilleure chose. La France est un pays de larges traditions bureaucratiques et l'on peut se mettre en garde contre ce type de construction de la recherche européenne qui reprendrait ces modèles bureaucratiques.

Je voudrais dire aussi que les sciences sociales, les sciences humaines, ne sont pas véritablement des sciences ; elles ne sont pas des sciences poppériennes, ni des sciences véritablement cumulatives ; ce sont des quasi-philosophies sociales. Elles ne disent pas n'importe quoi pour autant et elles produisent des représentations, de nous-mêmes et de la société, qui empruntent très largement à nos identités, à nos catégories, à nos problèmes politiques ; il ne faudrait pas qu'une machine à normaliser la recherche les détruise comme telles.

Il faut penser aussi à la construction d'une recherche européenne par le bas, c'est-à-dire qui permette aux universités de respirer, qui leur permet^{te} de lever les obstacles les plus absurdes à la circulation des enseignants ou des étudiants, qui établisse des équivalences commodes, qui fasse que les années sabbatiques soient des années sabbatiques passées dans des universités étrangères ; qui fasse que les étudiants puissent avoir

des acquis reconnus ; qui fasse que l'initiative puisse se développer normalement. Nous évoquions tout à l'heure l'université du Moyen Âge, je préfère celle de Montaigne qui vivait, près de chez moi, dans une tour ; il communiquait, comme nous, avec l'ensemble de l'Europe sans aucune difficulté, cela lui prenait un peu plus de temps que pour nous. Oui, il faut ouvrir l'espace, et pour un Français en tout cas, le véritable enjeu de la construction d'une recherche universitaire européenne passe d'abord par la construction de véritables universités. Faire en sorte que les universités aient la capacité d'avoir leur politique, leurs initiatives, leurs programmes ; faire en sorte que les universités se réfèrent à des modes d'évaluation extérieurs à elles-mêmes. Il ne s'agit pas de parler de concurrence ou de libéralisme universitaire ; il s'agit simplement de comprendre que, dans un domaine comme celui des sciences sociales et humaines, le mieux est de permettre à la créativité de s'exprimer plutôt que de lui proposer des machines qui, à terme, la cloneraient bien plus qu'elles ne la rendraient crédible.

Axel Kahn, pour vous, qu'est-ce que la recherche européenne ? Et, - puisque le terme a été prononcé à plusieurs reprises et qu'il fait partie du "jargon" européen, en quoi consiste, dans ce domaine, le principe de subsidiarité ?

Axel Kahn

Tout d'abord, nous sommes tous d'accord ici pour dire que la recherche européenne peut et doit être une des ambitions majeures de l'Union. L'Europe reste un pôle d'excellence tout à fait essentiel. Les publications européennes sont, en masse et en qualité, à peu près équivalentes, suivant les disciplines, à ce qu'elles sont aux Etats-Unis. La recherche doit être aussi une ambition de l'Europe, car personne dans le monde et en Europe ne croirait à une Europe qui ne saurait pas développer en commun ce qui lui est le plus naturel, c'est-à-dire sa culture et, notamment, sa culture scientifique. Aujourd'hui, l'évolution depuis le Moyen Âge est singulière : les échanges fondant cette science et cette université européenne se sont modifiés, compte tenu du poids scientifique et technique des Etats-Unis d'Amérique, au profit d'une série d'échanges, avant tout bilatéraux, c'est à dire entre chacun des pays européens et les Etats-Unis ; ces échanges sont importants par rapport à ce que sont les échanges entre les pays d'Europe. A l'évidence, le rééquilibrage doit s'opérer, se poursuivre : des efforts importants ont déjà été consentis soit par l'Union européenne à Bruxelles, soit par des associations de type EMBO dans le domaine de la biologie ; c'est un grand succès.

Cependant, pour ce qui concerne particulièrement l'application du principe de subsidiarité et la manière dont la politique scientifique est déterminée à Bruxelles, l'esprit

mérite d'en être discuté. En effet, selon le principe de subsidiarité, l'Union européenne devrait distinguer deux types d'actions et deux types de recherches. Deux types d'actions en direction de la recherche : Tout d'abord, identifier (ce niveau d'évaluation doit être européen effectivement) la recherche d'excellence qui existe déjà, contribuer à son développement et faciliter son européanisation en soutenant toutes les formes de séjours, d'échanges, de mobilité avec ces centres d'excellence.

L'autre consisterait à analyser les domaines de la science et de la technique qui sont essentiels pour l'avenir de la recherche et du développement économique européen. Enfin, exercer un effort, tout à fait spécifique au niveau européen, pour surmonter et pour dépasser ce qui constitue très clairement des goulots d'étranglement. Il ne faut pas perdre de vue, (c'est une critique car je pense qu'on ne l'a pas suffisamment fait) qu'un déséquilibre trop important entre l'effort européen au profit de la recherche finalisée -et au détriment de la recherche non finalisée- ne correspond ni à la mission de l'Europe, (qui est évidemment de tenir un rôle éminent dans le progrès des connaissances) ni à la préparation optimale de sa compétitivité dans le futur ; en effet sa compétitivité repose très largement sur de vraies innovations conceptuelles et scientifiques ; or, par définition, ces innovations ne sont pas programmables et ne répondent pas plus à l'intérêt supérieur de l'industrie, intérêt qui réside dans un accès privilégié à de réelles percées scientifiques.

Pour reprendre l'aspect sciences sociales, sciences humaines, mais cette fois vu de l'étranger, vu de Florence, avec toujours cette trilogie : recherche, Europe et université, je propose à Yves Mény de prendre la parole.

Yves Mény

Je suis heureux que cette séance de réflexion sur une possible refondation de l'université, dans une perspective européenne, soit placée sous la présidence du ministre allemand. Il y a un peu plus d'un siècle, Emile Boutmy fondait l'Ecole libre des Sciences Politiques, à la suite du désastre de Sedan, en réaction à la sclérose de l'université française ; il soulignait à l'époque que la défaite était intellectuelle avant d'être militaire. Ces temps sont révolus et nous voici réunis pour réfléchir ensemble -et c'est un événement- à cette future université européenne.

L'université européenne, elle existe, je l'ai rencontrée, j'y vis. Elle est à Florence, elle est petite puisqu'elle ne pré-pare qu'au doctorat, dans quelques sciences sociales ; mais tout de même quatre-vingts à quatre-vingt-dix docteurs sont formés chaque année, dont les trois-quarts deviennent des universitaires qui, y compris les Français, intègrent peu le système français en raison de ses rigidités bureaucratiques. Nous essayons beaucoup

en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, en Italie ou en Espagne, et il est tout à fait fascinant de voir que de jeunes Français peuvent enseigner à Oxford ou à Madrid, par exemple. Mais je suis bien conscient que cette université européenne, (qui d'ailleurs ne s'appelle qu'Institut Universitaire Européen parce qu'il y a vingt-cinq ans on ne voulait pas l'appeler université européenne) doit surtout se disséminer partout. La question posée ici, qui rassemble les Français au moins, c'est l'européanisation de l'université française. Le travail à entreprendre est, je dois dire, gigantesque.

Premièrement, il faut retenir le message qui nous a été donné par le ministre ; il faut admettre, sans état d'âme, que l'anglais est, de nos jours, en matière scientifique, la "lingua franca". Si nous ne l'admettons pas, nous sommes condamnés à disparaître, à être sclérosés et à mourir. Il faut saluer le courage de Monsieur Allègre lorsqu'il dit qu'il faut cesser de considérer l'anglais comme une langue étrangère. C'est une langue de travail, c'est une langue que nous parlons probablement tous mal, sauf quelques-uns. Le latin du Moyen Âge, qui était aussi un latin de cuisine, n'avait pas grand-chose à voir avec le latin classique mais il permettait au moins de communiquer.

Il faut aussi donner le goût aux enseignants et aux chercheurs français d'aller voir ailleurs, d'aller voir si l'herbe est plus ou moins verte de l'autre côté de la clôture. Je suggérerais, à titre tout à fait pratique, que nul candidat aux fonctions de chercheur ou d'enseignant dans le cadre des structures de l'université ou de la recherche française, que nul candidat ne soit admis à concourir sans avoir fait une année post-doctorale, soit en Europe, soit ailleurs, par exemple aux Etats-Unis. Il s'agit d'une mesure pratique, concrète qui n'est pas irréalisable et qui aurait un effet de transformation en profondeur sur l'université française. D'ailleurs, cela pourrait valoir pour d'autres pays, mais malheureusement la France est très en retard sur ce point. Si je me tourne vers les sciences sociales, en particulier vers les sciences juridiques ou les sciences politiques que je connais un peu mieux, depuis le départ à la retraite d'Alfred Grosser, (le grand spécialiste de l'Allemagne en France, né en Allemagne, et l'ayant fui parce qu'il était juif) nous n'avons pratiquement plus de spécialistes de l'Allemagne en France. Depuis la mort tragique de Marie-France Toinet il y a deux ans, nous n'avons pratiquement plus de spécialistes en sciences politiques sur un grand pays comme les Etats-Unis. Nous n'avons peut-être que deux ou trois spécialistes du droit public allemand dont une ex-citoyenne allemande devenue française par le mariage. Bref, nous avons vraiment beaucoup à faire pour européaniser nos disciplines et l'université, en d'autres termes surmonter les problèmes linguistiques, surmonter la frontière hexagonale et trouver des moyens d'incitation qui permettent à chacun

d'entre nous, à chacun des enseignants ou des chercheurs de se prendre effectivement en mains dans cette perspective d'eupéanisation. Je ne crois pas, ou bien peu, aux programmes top-down, à ces programmes bureaucratiques, lourds, universels, etc. En revanche, il faut que les embryons d'éléments qui existent aujourd'hui dans l'administration française soient très améliorés. Par exemple, en France, il n'existe pas d'année sabbatique, il n'existe qu'un semestre sabbatique. Ce semestre est complètement perverti, c'est un véritable gâchis d'argent, je le dis franchement. Pourquoi est-il perverti ? D'abord, à cause de sa durée trop courte : nul ne peut s'expatrier pour six mois. Alors, que se passe-t-il ? On prend un semestre sabbatique pour rester dans l'hexagone, mais, on ne peut rien entreprendre de sérieux et d'innovateur pour six mois. De surcroît, les examens sont à faire passer au début ou en fin d'année, c'est encore un autre empêchement. Deuxièmement, personnel ne songe à aider ceux qui souhaitent partir à l'étranger, il n'existe pas de système de bourses adéquat. Enfin, personne ne songe à demander des comptes à celui qui est parti en année sabbatique. Vous voyez donc que nos efforts peuvent porter sur des éléments très concrets ; au-delà des grandes réflexions et des grands programmes, il y a tout simplement beaucoup à balayer modestement devant nos portes.

Vous venez d'évoquer un certain nombre de problèmes qu'il reste à compléter par le point de vue de Monsieur Claude Desama, qui lui aussi, s'est eupéanisé, ne serait-ce que par sa fonction de député.

Claude Desama

Je dirais que je suis doublement eupéanisé : d'abord parce que je suis parlementaire européen et ensuite parce que je ne suis pas Français ; je ne vais donc pas aborder les problèmes de l'hexagone scientifique mais plutôt pointer rapidement un certain nombre de handicaps de la recherche eupéenne. La distinction recherche universitaire et recherche non universitaire, sur un plan national ou sur un plan régional, peut avoir une légitimité. Sur un plan européen c'est naturellement beaucoup plus discutable. Le premier handicap, c'est que, malgré tout en Europe, nous sommes restés dans un contexte de recherche duale, c'est-à-dire à la fois universitaire et industrielle ; il n'existe pas de convergences étroites. D'autre part, nous sommes, malgré les déclarations (et j'ai entendu avec plaisir les propos de Monsieur Chambon), restés attachés à une sorte de conception du modèle linéaire de la recherche où l'on distingue recherche fondamentale, recherche appliquée, recherche et développement, démonstration, etc. Nous n'avons pas suffisamment tiré parti du continuum de la recherche, c'est un premier problème. Le deuxième handicap, c'est ce qu'on appelle générale-

ment le paradoxe européen, c'est la difficulté qu'a l'Europe de traduire, en terme d'innovation, l'extraordinaire potentiel scientifique qu'elle accumule par ses recherches. Par rapport aux Etats-Unis ou au Japon, puisque nous devons essayer de faire des comparaisons à ce niveau-là, il est clair que l'Europe continue à subir un handicap qui est variable de pays à pays ; si on veut bien essayer de prendre le problème au seul niveau où, finalement, il a une réelle importance -c'est-à-dire au niveau européen- nous ressentons très nettement cette situation paradoxale.

Troisièmement, l'Europe paraît conserver un caractère très institutionnel à la recherche eupéenne, mais celui-ci est variable d'un pays à l'autre ; ce n'est pas en soi un vice rédhibitoire, mais ce caractère institutionnel fait référence parfois au manque de transparence, parfois à la lourdeur des mécanismes, parfois -au sens physique du terme- à une certaine force d'inertie lorsque l'action se poursuit sur son premier élan. Quatrième handicap important, c'est, je le dis non sans arrière-pensée à Monsieur le ministre, l'affaiblissement des financements publics. Pour la plupart, les Etats européens ont, évoquant toutes sortes de bonnes ou moins bonnes raisons, au cours des dix ou quinze dernières années, très nettement diminué, en terme de part du Produit National Brut, leur effort en matière de recherche et développement ; cette tendance a affecté même les "grands" pays dits de recherche comme la France ou l'Allemagne par exemple ; de plus, au niveau européen, nous allons entrer en difficulté avec le Conseil des ministres de la recherche, étant donné les positions très divergentes du Parlement et du Conseil des ministres sur la politique scientifique, notamment en matière de financement du programme-cadre de recherche.

Cinquièmement enfin, j'observe un certain déficit d'intégration eupéenne ; car nous parlons beaucoup de recherche eupéenne mais, enfin, il faut savoir que l'instrument essentiel, pour ne pas dire exclusif, de la recherche eupéenne, c'est-à-dire le programme-cadre de recherche et développement (PCRD), représente à peu près entre 2 et 3 % des moyens financiers qui sont consacrés à la recherche sur l'ensemble européen. Le PCRD, il est vrai, présente un aspect assez emblématique et les orientations qu'il donne influencent de plus en plus les politiques scientifiques ; mais ce n'est pas avec un aussi faible niveau de financement qu'il peut jouer effectivement un rôle fédérateur important. Quand on compare, par exemple, les efforts que les Etats consentent ou ne consentent pas, à travers le budget européen en matière de recherche, avec les efforts qu'ils sont prêts, parfois, à consentir dans des programmes de recherche intergouvernementaux (où ils peuvent mieux mesurer le "retour national"), on constate manifestement un déficit européen en la

matière. Il faudrait donc davantage d'intégration eupéenne.

Ces handicaps, sommes-nous en mesure de les surmonter ? Aujourd'hui, au niveau européen, progressivement notre modèle de production scientifique est en train d'évoluer ; le PCRD en est manifestement l'exemple. Progressivement, nous passons de plus en plus à des modèles de caractère systématique, des modèles de caractère inter-relationnel qui nous permettent d'échapper un peu à cette dualité entre, d'une part, des modèles très figés, linéaires comme ceux que nous avons connus en Europe et, d'autre part, des modèles plus strictement évolutionnistes comme ceux des Etats-Unis (où en quelque sorte, le marché sélectionne les bons et les moins bons projets). Comme toujours dans le modèle européen, il nous faut essayer de trouver, je dirais, la bonne mesure en toute chose : nous sommes, apparemment en tout cas, dans la bonne voie. Mais, en matière d'innovation, nous n'avons pas encore trouvé les instruments nécessaires parce que nous n'avons pas non plus dégagé les instruments financiers. Il existe bien sûr les crédits, accordés par les Etats, et les moyens financiers dont disposent, ou non, les institutions européennes ; mais, il y a surtout des instruments de collecte de l'épargne privée et de l'épargne publique, en faveur de la recherche et développement, sur lesquels nous sommes très en retard. Ce retard, par rapport aux Etats-Unis, se retrouve dans la plupart des pays européens. Enfin, dernier élément à souligner, c'est le manque d'intégration eupéenne. Aujourd'hui, en termes d'importance budgétaire, la recherche et développement est le troisième poste du budget européen et ne fait que 4 % environ, alors que l'agriculture représente entre 40 et 45 % ; les fonds structurels, les fonds de développements régionaux se montent à 20 ou 30 %. Je ne pense pas qu'une manifestation de chercheurs à Bruxelles aurait le même poids qu'une manifestation d'agriculteurs ; voilà bien où se situe notre problème. Il est permis de se demander si l'ordre des priorités dans les choix budgétaires, au niveau européen, est parfaitement adapté à nos conditions nécessaires de développement.

Faut-il s'étonner que, lors de la table-ronde "Mobilité des étudiants, chercheurs et enseignants" il a été aussi question du rapport entre le budget qui leur était dévolu et le budget de l'agriculture ? Cela étant, effectivement la proportion ne paraît pas équilibrée et le rapport de force non plus.

Avant que la discussion s'engage avec la salle, puisque le cadre et les jalons sont posés, faisons le point. Il se manifeste une plus ou moins grande sensibilité à la hiérarchisation ou en tout cas une perception inégale de la recherche qu'elle soit fondamentale, appliquée, finalisée, recherche et développement, etc. puisque les termes sont tous utilisés. Il se manifeste une plus ou moins grande perméabilité aux notions de mobilité, d'université euro-

péenne, de taille de l'université européenne, mais aussi d'évaluation, par qui, pourquoi ? Comment intégrer dans une carrière un déplacement de six mois ? Comment s'expatrier pour une période relativement brève ? Comment tenir compte dans l'ensemble de la carrière et d'une certaine manière, y a-t-il une progression et des déverrouillages à effectuer pour avancer dans le cadre d'une collaboration qui puisse reposer également sur des cultures d'origine ? Voilà brièvement résumées les questions que l'on peut recenser, sachant qu'il y aurait aussi peut-être des précisions à apporter sur le rôle de l'université au niveau de la recherche. Voyons les premières questions dans la salle.

Questions du public.

Un professeur d'Histoire des sciences à Paris : Je suis tout à fait d'accord avec ce que vous avez dit sur la construction universitaire et européenne, d'autant plus que j'ai publié un article il y a seize ans, où j'abordais les mêmes questions et apparemment on n'a pas beaucoup progressé. Je suis professeur, ancien professeur de l'Université de Bucarest, pluridisciplinaire car je suis docteur d'Etat ès Sciences naturelles de la faculté de sciences de Paris et docteur d'Etat ès Lettres et Sciences humaines en Sorbonne.

Je pense que si on veut une pluridisciplinarité, non superficielle, il faut commencer par l'histoire et la philosophie des sciences et il faut que ceux qui représentent ces disciplines aient une double formation en sciences dures et en sciences humaines. Je pense qu'il faut commencer par la sélection des sélectionneurs et qu'il faut donner l'importance qu'elle mérite à l'histoire des sciences comme transition entre les sciences dures et les sciences humaines.

Un autre intervenant : Cessons de faire référence au monde anglo-saxon, pensons plutôt à l'Europe. Nous avons obtenu, il y a quinze ans, l'équivalence des diplômes de docteur, sauf pour les spécialités de médecine et vétérinaire. Alors, maintenant, il s'agit de se mettre réellement au travail sur le terrain et de penser qu'avec les universités telles que celle de Munich, qui sont avant tout des universités de terrain, les choses sont tout à fait positives et concrètes.

Nous sommes dans une référence européenne avec une série d'interrogations, encore une fois, sur la recherche universitaire européenne, les expériences qui ont pu être menées et les points sur lesquels nous pouvons avancer, Monsieur Mény.

Yves Meny

Nous sommes réunis pour parler de l'université européenne et de l'eupéanisation de l'université française

en particulier. Oui! Il faut européaniser l'université. Oui! Il faut créer une université européenne, mais il faut qu'elle soit ouverte. Je regrette de rappeler que le mot "université" a la même racine, que "universalité". Si l'Europe veut se construire, elle doit se construire de façon suffisamment forte pour être dans une compétition, scientifique et amicale, avec nos collègues et amis américains. Je rêve du jour où un chercheur allemand, ou un chercheur italien ou un chercheur britannique, ayant le choix entre un programme post-doctoral à Harvard ou à Berkeley et un programme à Paris ou à Berlin, choisira plutôt Paris ou Berlin que Berkeley ou Harvard. Voilà mon seul propos et ma seule ambition en ce qui concerne l'Europe. C'est-à-dire faire aussi bien, et si possible faire mieux, que ce que font les Etats-Unis.

Merci Yves Mény, votre intervention a permis en même temps de saisir une question, à savoir quel est l'enjeu ? Vous venez de l'exposer de façon extrêmement claire. Y-a-t-il des questions dans la salle ?

Intervention du public

Je viens de Rome où je suis professeur de Biochimie. Deux mesures sont très importantes pour le développement de la recherche universitaire européenne. La première, comme l'a déjà dit Pierre Chambon, est la création de plusieurs laboratoires européens sur le modèle des laboratoires européens de biologie moléculaire où, en travaillant ensemble, les chercheurs pourront créer une meilleure chance condition de compétition internationale. Ce n'est pas par hasard si, aujourd'hui, l'Europe a la première place dans la physique des hautes énergies où la coopération européenne a été toujours très active. En second lieu, il faut promouvoir la coopération entre l'université et l'industrie. Dans beaucoup de pays, et en particulier en Italie jusqu'à aujourd'hui, un professeur universitaire qui collaborait avec l'industrie devait le faire presque clandestinement étant considéré dangereux à la cause de la science. Au contraire, aux Etats-Unis, cette collaboration a été toujours vue avec intérêt. Je pense qu'une initiative comme celle-ci doit être un exemple pour toute l'Europe.

Avez-vous d'autres interventions dans la salle ? Un point, je le souligne, n'a pas encore été évoqué, mais qui va l'être, probablement à un moment ou à un autre, et qui rejoint aussi la table ronde sur la mobilité, c'est l'accueil des jeunes chercheurs dans les pays. Comment doit-il se faire ? Avec quel type de validation, d'homologation, de structure et avec quel financement ?

Je suis mathématicien à Strasbourg. Je représente ici le Syndicat National de l'Enseignement Supérieur. Je serai

rapide sur deux ou trois enjeux, notamment l'un de ceux qu'a abordé Monsieur Mény dans sa deuxième intervention. Il faut, si l'on veut regarder les échanges et, je dirais, la force propulsive des échanges avec les Etats-Unis, regarder leur extraordinaire climat intellectuel, leur liberté d'approcher des problèmes et leur sens de la frontière. Ne pas voir cet aspect de la question nous situe d'une manière délibérément déplacée parce qu'elle revient à faire de la question de la qualité un simple problème de production, alors qu'il s'agit, aussi, de curiosité d'esprit et d'appétit intellectuel.

Deuxième observation, vous avez, dans la table ronde, évoqué la question des années sabbatiques. Je suis d'accord avec Monsieur Mény, il faut examiner le contenu des années sabbatiques lorsqu'elles celles-ci ont lieu. Mais, avant d'évaluer ce qui s'est fait dans une année sabbatique, il faut d'abord permettre réellement qu'elle ait lieu. Or, sur ce point, je trouve que la discussion est très peu loquace ; il y a des mesures très importantes à prendre et ne croyons pas simplement que les semestres qui existent soient réellement un droit pour chaque universitaire. Ce n'est même pas un droit facile que de recommencer cette expérience lorsqu'elle a déjà eu lieu. Or, il est indispensable que ce type de possibilité soit renouvelé au cours d'une carrière universitaire. En effet, non seulement on a besoin de pouvoir repenser à un certain nombre de questions, de les remettre en cause mais il est tout à fait évident que c'est l'un des moyens privilégiés de la communication et de la possibilité d'échanges fructueux et intenses qui peuvent se dérouler au cours d'une telle période.

Enfin, le troisième aspect sur lequel je voudrais attirer votre attention : dès que l'on parle de financement et dès que l'on parle d'objectif de la recherche, la question fondamentale à poser c'est celle de la démarche des services publics. C'est une question qui est très peu posée dans ce colloque et évidemment il me semble que de ce point de vue la France a une contribution particulière sous bénéfice d'inventaire critique.

Qui souhaite intervenir sur cette démarche des services publics ?

Pierre Chambon

Je voudrais revenir pendant trente secondes sur un point qui a été mentionné tout à l'heure à propos des montants qui sont consacrés à la recherche en Europe. Ils n'ont pas baissé de façon sensible au cours des dernières années ; si on les doublait, le problème ne serait pas résolu pour autant parce que je maintiens que la question de l'évaluation est fondamentale. Avant de savoir s'il faut rajouter de l'argent, mieux vaut savoir comment on va l'utiliser et qui va juger de son utilisation. C'est pour cela que j'insiste tellement sur l'évaluation. Il faut une évaluation a priori, il faut une évaluation a posteriori.

Je voudrais dire quelque chose sur les jeunes. Les jeunes

sont sacrifiés –en tout cas dans mon domaine– dans le domaine de la biomédecine en Europe, ils sont sacrifiés. Si on continue sur cette ligne, tous les bons se trouveront aux Etats-Unis au siècle prochain. Pourquoi ? Parce que l'industrie pharmaceutique et l'industrie du bio, en général, sont très faibles, en Europe. Non pas faibles en capitaux, mais faibles en laboratoires de recherche. Les capitaux sont immenses, mais ils sont essentiellement utilisés aux Etats-Unis. Il y a un réveil, en particulier, dans votre pays, Monsieur le Ministre, et en Grande Bretagne pour d'autres raisons. Ce qui est urgent, je le répète, c'est une évaluation européenne parce qu'il faut qu'on puisse évaluer les jeunes. Il faut qu'on puisse offrir, à des jeunes qui sortent de leur période post-doctorale, un financement pendant cinq ans dans des laboratoires de leur choix, qui seront évidemment de bons laboratoires ; ceci implique que l'on puisse les évaluer. Je proposerais la mise en place d'un fonds européen, distinct du fonds de Bruxelles : il est très difficile de proposer des solutions globales pour la recherche fondamentale et le développement en même temps. En effet, bien que la démarche intellectuelle soit souvent la même, les finalités sont différentes et par conséquent les moyens pour aboutir sont différents. Il est essentiel, si l'on veut reconstruire par exemple des biotechnologies dont on nous parle tout le temps, de donner aux jeunes la possibilité de travailler, de montrer ce qu'ils savent faire : ce sont eux qui monteront les boîtes de biotechnologies dont je vous parle. J'insiste car c'est vraiment important et essentiel. Je ne crois pas qu'il faille se focaliser sur le budget. Il est sûr qu'avec plus d'argent on peut faire plus, mais pas toujours.

Jürgen Rüttgers

Excusez mon intervention, Je préfère la faire en allemand parce qu'il est trop compliqué et trop dangereux en science politique d'improviser dans une langue que je ne maîtrise pas suffisamment.

Texte allemand traduit en français

C'est avec grand intérêt que j'ai suivi la discussion sur l'image que l'on se fait des universités et notamment sur les différentes possibilités qui s'offrent pour étudier dans une université aux Etats-Unis ou en Europe. Pour être franc, je ne voudrais pas avoir le système américain, en Allemagne ni en Europe, parce que je ne souhaiterais pas avoir seulement un certain nombre d'universités d'élites et un bon nombre d'universités aux performances moyennes. Je préférerais avoir un système qui soit globalement de bonne qualité. Je souhaite, qu'en Europe, il soit possible de mener des études indépendamment de la situation financière des parents et indépendamment de la situation géographique de départ, donc de la ville d'origine. Il faut faire un effort encore plus grand parce qu'il ne s'agit pas d'exporter, il s'agit de mener des réflexions. Quelle est cette université européenne dont nous discutons ici ? Je ne veux pas avoir une université "homogène".

ne". Pour le moment, nous sommes en train d'abandonner le système d'universités "homogènes" en Allemagne, avec toutes les douleurs que cela comporte, c'est-à-dire l'université qui tient toujours à l'idéal que nous a légué Wilhelm von Humboldt. Si nous sommes, en Allemagne, en train d'abandonner ce système d'universités homogènes, je ne vois pas pourquoi je devrais maintenant tenter d'avoir une université homogène en Europe. L'université européenne n'aura pas une couleur noire, bleue ou rouge, elle sera multicolore ou elle n'existera pas. Qu'est-ce que cela signifie concrètement ? Cela veut dire, cela a déjà été dit, que nous devons abandonner notre tentative visant à créer une université du haut vers le bas. Cela veut dire que l'Etat devra abandonner une partie de son pouvoir au bénéfice d'une plus grande autonomie des universités. C'est difficile et c'est aussi une orientation très difficile à assumer pour les hommes politiques. Croyez-moi! Ce sont moins les ministres que ceux qui travaillent dans l'administration qui en ont peur. Mais gagner sa liberté ne signifie pas avoir le ciel sur terre pour les universités, parce que la liberté comprend aussi la responsabilité. Les universités n'ont pas toujours l'habitude d'exercer leur responsabilité. Chacun veut participer au débat mais personne ne veut vraiment assumer sa responsabilité. Et nous devons changer cette situation, nous devons combiner la décision avec la responsabilité. Ce processus de mariage, donc de combinaison de décisions et de responsabilités, est un processus d'apprentissage assez dur tant pour le monde politique que pour le monde universitaire. En fait, je n'ai parlé que des universités allemandes, et peut-être avez-vous aussi pensé aux universités françaises, italiennes ou britanniques ? Cela ne peut-être qu'un hasard !

Reimar Lüst

I will continue in my normal scientific language. I would like to take up what had been stated by someone. I think that in Europe we are quite well off in certain areas where we have large equipment. The European co-operation is connected there to research universities, let's take for example ESA or CERN and others. What we are looking for is to have a better connection, exchange of young people of the excellent laboratories, which exist in Europe. We have created a number of them, in many disciplines. But what must be made sure is that post-docs get a chance to select their own laboratories in France, in Italy, in Spain, in Germany. I would think that this might be a possibility, I told all the ministers. We have the European science from this. And if the European Science Foundation would be entrusted with this special fund for selecting the best, there should be no quota in discipline, there should be no quota in countries, and only the best should count. And a young post-doc has a chance to apply to this. At the end of my career, I am responsible

of the Alexander von Humboldt Foundation. Some of them have heard about this institution. This Foundation has been founded in 1860, a year after Alexander von Humboldt died. And we give every year five hundred fellowships to young post-docs, they must be under forty, they can apply. We get normally about 3,000 applications per year. We have a selection committee, which exists with the best professors from Germany and other countries and only quality counts. And then this fellow can go for one or two years to a German University or research laboratory. This is the best list of quality the German research has carried out, since the post-docs can go to a place of their choice. They can choose the university, the faculty. But only quality counts, nothing else.

Encore quelques interventions à la table ? A moins que ce ne soit sur ce sujet, Monsieur, que vous voulez intervenir ?

Intervention du public

Je dirige la Maison des Sciences de l'Homme à Paris. J'ai entendu beaucoup de sons de cloches pessimistes et je voudrais en donner un optimiste. Premièrement, l'université dans laquelle nous vivons aujourd'hui est complètement différente de celle que j'ai quittée, il y a trente-cinq ans. Nos étudiants y passent dix à quinze ans ; j'y ai passé quatre ou cinq ans, pas plus ; cette université est totalement transformée.

Deuxièmement, en ce qui concerne -chacun parle de ce qu'il connaît- les sciences sociales et humaines que je pratique quotidiennement, les échanges, et la coopération au niveau européen n'ont plus rien à voir avec ce qui se pratiquait, il y a vingt ans, en 76, quand je suis arrivé ici. Sur les six cents chercheurs étrangers que la Maison des Sciences de l'Homme accueille, 40 % sont européens ; la plupart des réseaux intellectuels qui se sont formés, sont des réseaux européens. Il y a aussi, d'ailleurs, des Américains. La langue est en partie, pour moi, un faux problème et il se pose très différemment selon les disciplines ; il n'oppose même pas les sciences sociales et humaines aux sciences exactes. Qu'une lingua franca soit nécessaire, sans doute, si nous la pratiquons tous chaque jour. Mais dans les faits, pour toutes les sciences qui touchent à la culture, une science européenne sera multilingue.

Deuxièmement, où sont nos défis actuels ? C'est l'Europe de l'Est et c'est le reste du monde. L'Europe, collectivement, peut faire en sorte que des chercheurs d'Europe centrale et orientale ou de Chine, d'Inde ou de l'Amérique latine se voient offrir dans le cadre de programmes européens (en dehors de stricts programmes bilatéraux) plus de possibilités pour venir se spécialiser en Europe car notre véritable concurrence avec les

Etats-Unis se situe bien là. Considérez le nombre de chercheurs chinois ou encore latino-américains qui font leur doctorat ou leur post-doc dans les universités américaines et additionnez toutes nos possibilités en Europe et vous constaterez des écarts de un à dix : voilà donc le terrain où se joue notre compétition.

Yves Mény, Axel Kahn, Claude Desama et ensuite la parole de nouveau dans la salle.

Yves Mény

Trois points. Sur la recherche finalisée, il est sans doute normal et logique qu'il y ait des programmes de recherche finalisée au niveau européen. Mais je partage, en partie, le scepticisme ou les hésitations de Monsieur Chambon. Il ne faudrait pas que les fonds pour la recherche finalisée, au niveau européen, aient plus ou moins le même résultat ou le même impact que les aides étatiques ou communautaires à la création d'entreprises. Les créations d'entreprises se font de toute façon, quoi qu'il arrive, et les aides sont, comme le disent les gens du Financial Times " "a windfall profit" : c'est quelque chose qui tombe dans la corbeille de la mariée, qu'on est très heureux de ramasser, mais qui, de toute façon, n'a pas contribué au développement de la recherche ou la création d'emplois d'un pouce. Premier point. Deuxièmement, à propos des investissements à faire dans la recherche. Il y a un point absolument crucial et fondamental et là encore je partage les vues de Monsieur Chambon, il faut investir dans les jeunes ; ce sont eux qui pourront changer en profondeur les choses. Les gens de ma génération, si je puis dire, ils ont, comme horizon, un horizon fini ou limité. Ceux qui vont changer les choses ont maintenant entre vingt-cinq et trente ans. C'est dans ces jeunes garçons et jeunes filles qu'il faut investir. Il faut développer, non seulement des programmes doctoraux en Europe -et je crois qu'il y a beaucoup de progrès qui ont été faits notamment en France- mais il faut maintenant investir dans les programmes post-doctoraux de façon à faire le tampon entre l'achèvement de la thèse (pour ceux qui la font) et le recrutement dans les organismes de recherches, les organismes d'enseignement ou le secteur privé. Cette période de tampon représente un réel besoin. Il faut simplement éviter de donner à ces jeunes des perspectives immédiates de carrières bureaucratiques. J'allais dire qu'il faut éviter de recruter un CNRS européen dans lequel on intégrerait toute la masse des jeunes qui sont disponibles sur le marché. Il faut qu'il y ait de la mobilité, il faut qu'il y ait des ouvertures, il faut qu'il y ait des options.

Troisièmement, je suis désolé de revenir sur la question linguistique. Je suis absolument convaincu de la nécessité du pluralisme linguistique. Je suis absolument convaincu de la nécessité d'avoir des experts qui parlent

» Recherche universitaire européenne

l'allemand, l'italien l'espagnol ou l'arabe, etc. Je dois simplement constater qu'en France, la plupart de nos meilleurs spécialistes de pays ou de problèmes, parlant et contrôlant bien la langue, sont souvent le résultat des hasards de l'histoire : le fils d'un Polonais, la fille d'un réfugié vietnamien, etc. Ceci de toute façon n'élimine pas l'obligation d'avoir aujourd'hui une langue de communication de base qui est malheureusement l'anglais. Je ne vous cacherai pas qu'à l'Institut universitaire européen de Florence il y a un système de quota en ce qui concerne non pas les professeurs mais les étudiants. Je dois ajouter que, si on fait intervenir dans certaines disciplines, un professeur parlant seulement en italien, en allemand ou en français, ce dernier risque de ne s'adresser qu'à son auditoire national et quelques autres personnes : la communication se réduit, devient même impossible. Autant je suis vraiment profondément convaincu de la nécessité du pluralisme linguistique et culturel, autant je crois que de laisser penser à nos jeunes étudiants qu'ils peuvent se dispenser de l'anglais comme langue de communication internationale et comme langue de publication c'est se créer des illusions et surtout leur créer des illusions. Je suis désolé de cette situation mais je préfère regarder le monde tel qu'il est, plutôt que de le voir tel que je le souhaiterais.

Peut-être un détour par le public en n'oubliant pas le propos de Monsieur Rüttgers sur l'articulation, l'assortiment entre les décisions étatiques et le partenariat universitaire.

Intervention dans la salle

Je voudrais faire une remarque et poser une question à nos honorables orateurs. La remarque c'est que, et là comme le Ministre Jürgen Rüttgers a eu la prudence de le faire, je ne parlerai que de la France dans ma remarque, nous sommes profondément persuadés, le ministre français est profondément persuadé qu'il faut donner le pouvoir aux jeunes. L'autonomie de notre système ne le permet pas et les problèmes sont beaucoup plus, comme deux personnes au moins l'ont dit, culturels que financiers. Il y a des problèmes financiers, ce ne sont pas les problèmes de premier ordre, ce sont d'abord des problèmes culturels. Nous voulons lancer des programmes de post- doctorat ; de façon générale, on a commencé à le faire et on va continuer. Mais dans notre système nous ne savons pas bien les accueillir à leur retour. Les questions, à mon avis, ne portent pas tant sur la création de systèmes de financement multilatéraux de post-doctorat, nous devons nous assurer en France que le post-doctorat est compris et utilisé. Je voudrais citer un seul exemple, je pourrais en citer plusieurs, de commissions de spécialistes universitaires préférent recruter un jeune à peine sorti du doctorat de

leur département plutôt qu'un brillant post-doc qui revient, après avoir été formé dans une autre université. L'intention n'est pas de diminuer la liberté des universités en matière de recrutement, mais au contraire de renforcer leur responsabilité. Il appartiendra aux universitaires de prendre leurs responsabilités chaque fois qu'ils seront face à de tels cas. Le problème, c'est qu'avant de lancer de vastes programmes de post-doc, il faudra que nous soyons raisonnablement sûrs de nos capacités pour assurer, à leur retour, à ces post-docs, à leur retour, des situations décentes à ces post-docs. C'est une remarque.

Ma question porte sur un problème qui me paraît plus difficile et que j'aurais aimé vous entendre développer plus, il s'agit de l'évaluation. Dire que l'évaluation est nécessaire, nous sommes heureusement maintenant majoritaires à le dire. Je serais intéressé d'entendre, de façon pragmatique et concrète, à l'échelle européenne, comment vous voyez l'évaluation ?

Axel Kahn

Je ne voulais pas répondre immédiatement à cette question mais j'interviendrai à ce sujet. Simplement, je parlerai de deux autres défis en référence aux trois défis proposés tout à l'heure pour l'Europe.

Un défi, (je suis tout à fait dans la même ligne que Monsieur le Ministre sur ce point) consiste à concilier le développement de l'excellence et de la compétitivité des universités en Europe, dans le cadre de la spécificité, je dirais, du génie propre de l'Europe. L'assimilation par-faite, mécanique, à certaines des techniques qui peuvent réussir ça et là, n'est pas forcément la seule possibilité. L'Europe a une grande diversité culturelle qu'elle doit conserver. Elle a également une exigence importante, à savoir ne pas se satisfaire effectivement d'un système tel que certaines universités soient laissées en déshérence pour certaines personnes, en fonction notamment de leur niveau de fortune, voire de leur niveau ou de leur position géographique. Pour autant, la mobilité intellectuelle et la mobilité géographique sont tout à fait indispensables, plus que l'homogénéité ; d'ailleurs s'il y avait véritablement une homogénéité de l'université européenne, ce ne serait pas incitatif à la mobilité puisque cette dernière est nécessaire quand il y a une hétérogénéité compatible avec l'excellence. Il faut aller à d'autres endroits où on voit autre chose et tous-jours à un même niveau d'excellence. Ce qui est important c'est la différenciation, la différenciation telle que, au sein des pays d'Europe, les universités n'admettent pas réellement de dispenser un enseignement au rabais car ce n'est pas dans notre culture, -et je crois que nous avons à nous en féliciter réellement. Cela dit, toutes les universités ne peuvent pas tout faire, exceller dans tous les domaines ; il doit y avoir un partage des tâches, chacun ayant pour rôle d'essayer d'identifier les lieux et les

moyens de son excellence. Les lieux et les moyens de cette excellence doivent être effectivement estampillés par une évaluation. Cette évaluation des universités et de la recherche au sein des universités, (nous sommes, je crois, tous d'accord sur ce point) ne peut être faite aujourd'hui au minimum qu'au niveau européen. et d'ailleurs pas uniquement au niveau européen mais notamment au niveau européen. Parler, non pas d'une homogénéisation mais d'une compatibilité entre les systèmes d'appréciation de la qualité au bénéfice de la mobilité au sein des universités d'Europe exige une homogénéité, en tout cas, des critères d'évaluation dans le cadre de cette différenciation des universités. Deuxième défi. On a insisté sur la différence importante d'état d'esprit qui, en Europe, était un obstacle au développement de la science, voire à la manifestation de la curiosité scientifique alors qu'il est un des éléments de la compétitivité de la recherche américaine. Il est parfaitement vrai que, pour des raisons que nous n'avons pas le temps aujourd'hui de rappeler, l'accueil de la science, l'image de la science dans la société, l'idée qu'a le citoyen de la science, en cette fin de siècle en Europe, n'est pas comparable en Europe et aux Etats-Unis d'Amérique. Il y a là un profond défi universitaire. D'ailleurs il y a un profond défi scolaire en général! Car, qui prépare l'appréciation des élèves, des étudiants et des citoyens, sur le progrès et la science, sinon l'école et, à un certain niveau, sinon l'université ? Il n'y aura pas de progrès sans prendre cet élément à bras le corps.

Enfin, une remarque : le problème quantitatif des fonds alloués est fondamental. Mais au départ il faut dire : alloués comment? Naturellement dans le cadre de l'évaluation, je n'y reviens pas. Alloués pourquoi? J'ai voulu attirer l'attention en partie peut-être sur la manière dont est menée la politique européenne aujourd'hui. Cette politique n'incite pas à s'enthousiasmer sur la manière dont sont alloués ces fonds. Je veux dire que, quand je vois lancer un programme qui fait parfaitement double emploi avec les programmes nationaux -par ailleurs jugés excellents- et qui n'a pratiquement rien d'original si ce n'est d'être beaucoup plus bureaucratique, beaucoup plus lourd à gérer, - alors même que des domaines en déshérence n'ont pas été identifiés, alors même que des efforts à accomplir pour permettre de surmonter ces difficultés n'ont pas été identifiés et que l'effort à entreprendre n'a pas été imaginé-, je n'entends pas ce que signifie une augmentation du financement européen. Il faut d'abord connaître ce qu'il faut faire avant de s'en servir. Le financement européen pourrait être un levier extraordinaire. Imaginez qu'avec la somme qu'il représente, on identifie, chaque fois, ce qui ne se fait pas bien dans les pays et qui pourrait se faire bien se faire au

niveau européen ; ce serait un levier fantastique. Eh bien! Ce levier, il faut l'utiliser.

Monsieur Claude Desama et puis ensuite Monsieur avant François Dubet.

Claude Desama

Je vais tout d'abord répondre à ce qui vient d'être dit parce que, effectivement, s'il ne faut pas magnifier la culture de la convergence, il ne faut pas non plus faire de l'intégration européenne un monument de subsidiarité. L'Europe, c'est autre chose que l'addition des spécificités nationales ou régionales ; la recherche européenne peut être autre chose aussi qu'une sorte de service social de ce qui ne marche pas dans les Etats nationaux. Vraiment, il faudrait sortir de ce schéma selon lequel les choses nobles et importantes se feraient dans la recherche nationale et au niveau européen on trouverait l'argent dont on ne peut disposer sur le plan national : ce serait simplement une sorte de complément, d'appendice, à ce qui se fait au niveau national. En cette matière, le problème revient à bien dégager ce que l'on peut apporter en plus-value européenne, en convenant ensemble de programmes communs. Là est la difficulté. Je suis assez sensible aux critiques qui sont développées, notamment par le ministre français, Monsieur Allègre, sur le fait que parfois les programmes européens sont des programmes qui font double emploi avec un certain nombre de programmes nationaux ; mais il faudrait développer davantage un dialogue, entre les Etats nationaux et l'Europe, sur des programmes de recherche pour essayer de dégager ce qu'on pourrait faire mieux ensemble sur le plan européen. En matière de recherche universitaire il y a deux niveaux : ce qu'on peut effectivement faire et que l'on fait dans les universités et il y a la participation à des programmes européens ; ces objectifs dépassent les objectifs que l'on se fixe dans la recherche universitaire, là où l'on dispose de certains moyens. Une des raisons pour lesquelles, parfois, l'opinion publique ne suit pas très bien la recherche, ou n'a pas le même engouement pour les activités de recherche, provient du fait que les universitaires font une recherche qu'ils jugent importante parce qu'ils la font eux-mêmes, (généralement ils la font très bien) mais ce n'est pas nécessairement une recherche qui réponde aux leviers importants d'une adhésion de l'opinion publique par manque de "visibilité" : d'une part, situer les moyens d'une plus grande compétitivité de l'ensemble économique sur le plan international (les Américains ont intégré la recherche dans leur culture de développement économique, ce que nous n'avons pas fait suffisamment en Europe), mais d'autre part répondre à la demande sociale. Au niveau européen, ce que nous

devons faire, c'est précisément dégager des programmes de recherche qui vont dans ces deux directions : une réponse aux demandes sociales et une réponse aux défis du développement économique. C'est à ce niveau-là que doivent s'intégrer les efforts des universités pour penser à un niveau européen.

Juste une très brève réponse d'Axel Kahn.

Axel Kahn

Oui, une très brève réponse, il n'y a pas d'opposition entre Monsieur Desama et moi. Je dis simplement que si une recherche existe déjà dans un pays européen, il ne faut pas la recréer mais l'europanaiser. C'est-à-dire que ce pays a l'offrir et elle doit être développée en collaboration. En revanche, si l'Europe ne crée pas ce dont on a besoin et qui n'existe pas, effectivement, elle ne fait pas son boulot, c'est tout ce que je dis.

Vous pourriez constater que la discussion s'est un peu déplacée. En fait, de la définition de la recherche, on est passé aux valeurs de la recherche, à l'âge de la recherche, c'est-à-dire faut-il effectivement l'orienter davantage vers les jeunes? Mais à partir de quel moment n'est-on plus jeune? Vous rappelez-vous que dans le groupe Bourbaki, ce groupe de mathématiciens, on était vieux à cinquante ans? Mais à cinquante ans, la plupart d'entre eux n'arrivaient pas à partir parce qu'ils continuaient à créer. Donc, peut-être faut-il relativiser un peu cette notion tout en tenant compte de ce gain que peut apporter non pas une addition mais une complémentarité, une injection de jeunesse en quelque sorte. Monsieur... Il y a beaucoup d'interventions dans la salle et François Dubet a demandé la parole.

Intervention dans la salle

Je voudrais parler de l'avenir de la recherche universitaire en Europe dans le cadre, plus général, de l'organisation de la recherche, dans le futur. On sait que l'université ne sera pas toute seule à faire de la recherche et aura intérêt à agir avec de plus en plus d'acteurs. Monsieur Chambon dit que sans industrie forte, il y a des disciplines universitaires en danger. On a entendu parler du rôle de certaines fondations ; il y a un nombre de plus en plus grand d'acteurs divers qui vont intervenir pour organiser la recherche en Europe : il faut que l'université en tienne compte.

La façon d'organiser la recherche en Europe sera modifiée à l'avenir. L'université doit réfléchir, notamment, en relation avec les organismes de recherche, sur la façon de structurer leurs recherches. La recherche finalisée n'empêche pas du tout de faire

de la recherche fondamentale. Au CNRS, on fait de la recherche fondamentale tout en ayant de la recherche finalisée. Ce que dit Claude Desama est tout à fait exact : le modèle linéaire est mort et on arrive à faire de la recherche fondamentale en étant sur un sujet finalisé. Le rôle des organismes me paraît tout à fait fondamental pour l'évaluation. Il n'y a pas, en Europe, une institution qui joue le rôle du Comité national en France par exemple, qui amène à une certaine rationalisation des dépenses de recherches sur le territoire national. Rien ne joue ce rôle-là en Europe pour voir si on dépense bien ou mal et si on duplique trop ou pas assez. L'université ne pourra trouver seule toutes les solutions aux problèmes d'organisations. Le CNRS a contribué à la structuration de la recherche française dans les trente dernières années ; s'il n'y avait pas eu le CNRS, l'université aurait-elle pu se structurer toute seule, surtout pour les domaines en émergence? J'arrête là, je veux dire simplement que, pour les domaines en émergence, il faut qu'il y ait une sorte d'organisme qui ait pour vocation de fédérer les choix de politique scientifique. Je ne suis pas pour un CNRS européen, loin de là, mais je suis pour que les organismes restent dans le paysage des universités quand elles réfléchissent à l'avenir de leurs recherches universitaires.

Merci. Une série d'interventions d'abord et je vous propose ensuite de répondre. Oui, François Dubet je vais vous donner la parole. Monsieur.

Intervention dans le public

Je suis Professeur dans une université parisienne. Nous avons eu deux excellents exemples avec Monsieur Chambon et Monsieur Lüst de ce que le "Bottom up" peut donner lorsqu'il représente un véritable besoin. On a parlé aussi de ce que fait à l'heure actuelle l'Union européenne vis-à-vis des différents réseaux et de la structuration de la recherche en Europe. Je sors d'une réunion, qui a eu lieu à Graz, en Autriche, où était posée justement la question de ce que devaient être les différents réseaux. La réponse consiste à identifier les types de recherche qui vont permettre des actions qui soient très visibles. Il n'est pas pour autant évident que ce soit ce qui est le plus nécessaire au niveau de la structuration de l'Europe : il y a des besoins importants de petits réseaux qui ne demandent pas forcément énormément d'argent mais qui peuvent avoir un rendement sur le plan de la fabrication de l'Europe dont nous parlons à l'heure actuelle, qui peuvent être bien meilleurs du point de vue de leur

rendement, de leur efficacité ; c'est une des questions que nous pourrions peut-être nous poser de savoir où nous allons vis-à-vis de ce type de structuration entre les universités.

François Dubet voulez-vous répondre? à ces propos tout-à fait nouveaux...

François Dubet

Je suis frappé par le fait qu'on ne paraît pas mesurer les conséquences de tout ce qu'on dit. En particulier, sur ce que pourrait être l'évaluation européenne de la recherche et qui paraîtrait compatible avec l'apologie du CNRS, un monument d'autoévaluation. Effectivement, le CNRS est content de lui... Je crois aussi qu'il faudrait qu'on réfléchisse très sérieusement sur le risque qui est évident de dualisation, ce qui n'est pas un péché mortel. Mais il est clair qu'on

ne peut pas avoir l'excellence à la bouche tous les matins et rappeler simultanément la massification de systèmes universitaires. On peut faire des sorties par le haut, on peut dire qu'on est à la fois pour la démocratie et la justice et l'excellence pour tous. Mais enfin, on voit bien que nos universités explosent aujourd'hui dans la distance entre les premiers cycles et les troisièmes cycles. On voit bien que malgré tous les efforts produits, l'Europe universitaire existe si on prend les laboratoires d'excellence de toutes les universités d'excellence. Il y a probablement une réflexion bien plus politique à tenir sur ce genre de problèmes parce que les propos que nous avons -que je partage très largement- traduisent plus une manière de vouloir sortir de ce que l'on ne veut plus vivre- comme nos marasmes- qu'une véritable volonté de construire une recherche universitaire européenne. J'ai l'impression qu'il y a une ambiguïté dont on aurait intérêt à se défaire.

Intervenants :

- Daniel APOLLON
Directeur de projet à l'Université de Bergen
- Guy GAUTHERIN
Premier Vice-Président de la CDEFI, Président de l'ENSAM
- Andrew MILLER
Vice-Chancelier de l'Université de Stirling en Ecosse
- Alfredo SOEIRO
Vice-Président de l'EUCEN
- Brigitte STERN
Professeur à l'Université de Paris 1
- Françoise THYS-CLEMENT
Pro-Recteur de l'Université Libre de Bruxelles



Université européenne, université sans murs

Président : Claude ALLEGRE
Ministre de l'Education nationale, de la Recherche et de la Technologie

Rapporteur : Hélène LAMICQ
Présidente de l'université Paris XII Val-de-Marne

Animateur : Bruno FUCHS

de Stirling en Ecosse ; Alfredo Soeiro, Vice-Président de l'EUCEN et de l'Université de Porto ; Brigitte Stern, professeur à l'Université de Paris I ; Françoise Thys-Clément, Pro-Recteur de l'Université Libre de Bruxelles ; le rapporteur étant Hélène Lamicq, Présidente de l'Université de Paris XII Val-de-Marne. Permettez-moi, Monsieur le Ministre, de préciser à l'intention du public que trois thèmes seront abordés successivement et vous, dans la salle, serez amenés, si vous le souhaitez, à poser des questions.

Première thématique : cette université européenne existe, on l'a rencontrée, elle existe sous certaines formes, dans certaines situations, dans certaines villes. Ce serait intéressant de prendre quelques exemples de façon à voir, concrètement, à quoi elle pourrait ressembler.

Ensuite, second thème, il s'agit de préciser quels contours cette université européenne peut prendre et de définir ses mécanismes de fonctionnement : on parlera de cursus, de diplôme, de financement et d'égalité sociale.

Enfin, nous verrons comment cette université européenne pourrait s'organiser avec l'arrivée des nouvelles technologies de l'information : je pense notamment aux fonds de bibliothèque, thème cher à Claude Allègre.

Je vais donner la parole au premier intervenant de cette table ronde, Daniel Apollon, Directeur de projet à l'Université de Bergen

Daniel Apollon

Je voudrais introduire mes considérations sur l'université européenne, en vous rappelant que nous avons quitté la période de l'histoire où il était possible de se rencontrer dans une pièce pour créer des alliances, comme au siècle dernier entre grandes nations, et nous savons tous à quoi ceci a conduit. Aujourd'hui, nous sommes, en fait, dans une période où le poids des institutions est en train de s'affaiblir au profit de ce que j'appellerai

Claude Allègre

Cette table ronde s'inscrit dans un projet : celui de contribuer à la construction de l'université européenne qui soit une université du 3^{ème} millénaire enracinée dans le temps présent. Même si elle garde beaucoup de valeurs héritées du passé, elle doit, en particulier, se construire en utilisant intensivement les nouvelles technologies. Pouvons-nous construire ensemble des universités qui seront sans murs, dont la structure sera à géométrie variable avec des pseudopodes, des réseaux et qui, finalement, ne se souciera ni des frontières entre pays, ni des disciplines traditionnelles ? Voilà le thème de la discussion d'aujourd'hui.

Bruno Fuchs

Autour de cette table sont réunis : Daniel Apollon, Directeur de projet à l'Université de Bergen ; Guy Gautherin, premier Vice-Président de la CDEFI et Président de l'Ecole des Arts et Métiers ; Andrew Miller, Vice-Chancelier de l'Université

l'organisation pure et la mise en réseau. Ceci échappe souvent plus aux universitaires qu'aux commerciaux. Il n'est plus possible, aujourd'hui, qu'une décision vienne du sommet pour créer une université européenne sans impliquer une forme d'organisation à la base, ce que les Américains appelleraient "grass-root orientation". Ce déclin des institutions et de leur capacité à s'organiser est illustré, aujourd'hui, par l'apparition de phénomènes très difficiles à cerner qui, en quelque sorte, transmettent ou déplacent les processus décisionnels du sommet vers la base. Nous en avons fait l'expérience dans divers réseaux européens et certains prétendent qu'ils sont trop nombreux, ou qu'il y a une "sur-offre" des réseaux. Dans ces réseaux européens, il y a eu beaucoup d'initiatives prises à la base, non par des universitaires réputés ou de très haut statut, mais au contraire par des universitaires qui, se sentant un peu à la périphérie de leurs propres institutions, ont participé à la création de nouvelles activités dans les universités. Donc, je crois qu'il faut se fonder, pour ces universités européennes, sur les réseaux déjà existants. Je peux en mentionner plusieurs : outre la C.R.E que nous connaissons, il y a ces divers réseaux ou mini-réseaux créés entre universités : le réseau d'Utrecht, le réseau de Coimbra, le réseau d'Uppsala et celui de Santander etc. Toute construction d'université européenne ne saurait avoir lieu, à mon avis, sans une implication plus profonde de ces réseaux existant à tous les niveaux.

Voyons sur le terrain quelques exemples qui fonctionnent bien, avec Guy Gautherin, Vice-Président de la CDEFI. Vous avez deux initiatives qui semblent extrêmement intéressantes. D'abord, le programme N+1 qui a permis de contrebalancer les flux négatifs de la Grande-Bretagne.

Guy Gautherin

Au niveau de la Conférence des Directeurs d'Ecole et des Formations d'Ingénieurs, nous avons été amenés, pour les formations d'ingénieurs, en plus des systèmes de doubles diplômes et des différents réseaux dont nous a parlé Monsieur Apollon, à nous préoccuper des déficits d'échanges entre la Grande-Bretagne et la France. L'Allemagne et la Grande-Bretagne rencontrent le même problème qui a plusieurs causes. Premièrement, la langue véhiculaire est l'anglais : or beaucoup d'étudiants et d'élèves ingénieurs cherchent à aller vers la Grande-Bretagne pour se perfectionner dans cette langue. Ce déséquilibre est aussi lié au fait que les étudiants britanniques sont peu habitués -moins encore que les Français je crois- à pratiquer une seconde langue européenne.

De plus, tous ces échanges universitaires se font entre établissements de formation mais le secteur socio-économique n'y est pas toujours associé. Donc un programme, intitulé "N+1", a été monté de façon à pou-

voir attirer des étudiants britanniques pour un semestre qui est un semestre d'impregnation culturelle, de cours donnés d'abord en langue anglaise puis, progressivement, en langue française. Ce semestre comprend également des stages dans une entreprise qui est, soit une filiale d'un groupe britannique en France, soit au contraire un groupe français possédant une filiale en Grande-Bretagne. Ensuite, les étudiants rejoignent le cycle normal au second semestre, donc ils n'ont perdu aucun semestre ; cela permet, semble-t-il, avec la collaboration des milieux industriels, d'attirer des britanniques en nombre un peu plus important.

Un mot sur la deuxième initiative : l'étude d'une adaptation des cursus pour les étudiants étrangers, ce qui est un autre type de réponse à un besoin assez évident.

Dans les écoles d'ingénieurs, il existe le réseau "Time" des Ecoles centrales et il y a les doubles diplômes des Ecoles des Arts et Métiers, en collaboration avec l'Allemagne, l'Espagne ou le Portugal. Les promotions sont binationales et chacun fait la moitié de sa formation dans le pays partenaire. Je crois que cela va au-delà des échanges sur la mécanique, l'électronique ou autre spécialité. Cela conduit à un approfondissement culturel, à une impregnation culturelle de l'autre pays, ce qui implique de vivre ensemble pendant longtemps et, si possible, en dehors de nos frontières.

Françoise Thys-Clément, vous êtes Docteur ès Sciences économiques, vous êtes également Pro-Recteur de l'Université Libre de Bruxelles et vous utilisez une nouvelle technologie pour un enseignement commun avec la Wagner School of Public Administration de l'université de New York. Voici un autre exemple de cette université européenne ou université sans murs qui se construit.

Françoise Thys-Clément

Je dirais que l'université, pour moi, a toujours été "hors murs". Par définition, le livre a notamment été un de ses médias : ce que nous voyons, pour le moment, en matière informatique n'est jamais que ce développement-là.

Nous devons maintenant prêter attention à un fait qui est le suivant : les individus, à l'intérieur de l'université, vont beaucoup plus vite que l'institution elle-même. L'institution a quelques difficultés à adapter ses structures à la rapidité d'échanges d'information de ses chercheurs, à la rapidité d'échange un peu plus ralentie de ses étudiants et à une évolution beaucoup plus lente de ses professeurs. Pour cette raison, je vais reprendre l'exemple de New York. Il est très clair que, lors de ma dernière année de mandat, lorsqu'ont été installés à l'Université Libre de Bruxelles trois sites de téléconférence, je dois vous assurer que je n'avais convaincu ni

mes collègues, ni mon successeur. C'était un peu ennuyeux de laisser pareil héritage! Cependant, cela a fini par convaincre grâce, il faut le dire, à quelque chose de très prestigieux : la construction d'un ensemble de cours avec l'Institut Wagner de New York. Cet Institut a voulu montrer l'année dernière comment on pouvait faire, dans la très grande conférence transatlantique, un cours sur les institutions fédérales. Il n'est pas très facile d'expliquer l'intérêt des institutions fédérales, puisqu'en France vous demeurez toujours très centralisés, malgré votre régionalisation. Mais la Belgique est devenue tout à fait fédérale comme les Etats-Unis, vous le savez aussi. Enfin pour ce qui nous intéresse, il faut relever que la difficulté n'a pas été de convaincre les étudiants qui l'étaient déjà, mais simplement les collègues à la base. De plus, les convaincre a été un peu plus difficile à faire qu'à dire parce que, s'il est vrai que cela se réalise rapidement, au préalable une étude très approfondie a été nécessaire. Au cours des deux ou trois premières leçons pour des auditoires de troisième cycle -donc des jeunes gens de 24/25 ans- on a pu constater ceci : les deux, trois premiers échanges entre les deux auditoires à Bruxelles et à New York, sur un sujet d'intérêt majeur pour eux, ne les ont convaincus que lorsque les professeurs ont admis qu'ils devaient, au préalable, envoyer leurs notes, leurs écrits par e-mèl, c'est-à-dire, lorsque les étudiants ont été en mesure d'étudier et de discuter toute une série de concepts. Lorsque cela a été réalisé, ce cours et ce qui va suivre, s'est révélé être une première expérience, louée non seulement à Bruxelles -Bruxelles n'est pas très important!-mais aussi à New York.

La deuxième expérience, qui me tient peut-être plus à cœur, est beaucoup plus basique et plus simple : elle concerne des jeunes gens de 20 ans, au cursus absolument normal, où tout l'apprentissage est un apprentissage d'utilisation de bibliothèque. Je dirais bien : université virtuelle = université sans murs = bibliothèque. Que puis-je dire d'autre? Rien sinon que la bibliothèque est l'essence même de nos universités, bibliothèque mondiale, bibliothèque internationale et c'est un apprentissage de fonds, de base, qui demande énormément d'investissement mais où les jeunes sont tout à fait preneurs.

La troisième expérience est conduite avec vos collègues de Lille ; nous avons un accord complet avec l'Université des Sciences et des Technologies de Lille pour la formation des adultes et nous organisons très régulièrement des téléconférences et des téléenseignements. Nous comptons poursuivre dans deux directions : cette fois-ci nous sortons peut-être de nos murs traditionnels par des efforts importants vis-à-vis du Maroc et de la Hongrie, pour des étudiants qui sont alors tout à fait insérés dans la vie professionnelle.

Il s'agit là du projet "Cléo" financé, en grande partie, par des fonds structurels européens.

Tout à fait, mais ce projet ne relève pas de la pure improvisation ; ce n'est pas du bricolage et les accords avec l'Université de Lille datent d'il y a 10 ans : ce sont des gens qui se connaissent bien.

Nous en venons à un troisième type d'expérience et d'expérimentation sur le terrain : à Stirling, en Ecosse. C'est une petite université comparée à l'Université de Bruxelles. Andrew Miller, vous êtes Vice-Chancelier de l'Université de Stirling et également chercheur en biophysique moléculaire. Vous avez aussi des expériences à partager avec nous à une échelle plus réduite, mais qui fonctionnent.

Andrew Miller

J'aurai une réponse assez courte aux questions. L'Université européenne existe déjà et la réponse est typiquement universitaire c'est-à-dire que cela marche et que cela ne marche pas. Le financement de la formation des étudiants européens non britanniques se fait en Grande-Bretagne sur les mêmes bases que pour les étudiants britanniques. Pour les 7 000 étudiants de la petite Université de Stirling, nous avons huit étudiants de pays non britanniques européens : ce ne sont pas simplement des étudiants-visiteurs, ils suivent des cours normaux et réguliers. Finalement cela marche.

Pour les étudiants, les problèmes portent évidemment sur la durée des études qui n'est pas harmonisée, pas plus que les examens. Une autre difficulté doit être mentionnée : si les étudiants se déplacent très facilement, il n'en est apparemment pas de même pour les enseignants. Il faut peut-être prendre cela en compte. Pour terminer, je voudrais mentionner un système de doctorat de recherches européennes qui est mené par l'E.S.R.F, le 5 octobre à Grenoble ; les étudiants de 13 pays, dont l'E.S.R.F, peuvent demander des bourses ; apparemment cela marche aussi.

Dernier exemple, avec Alfredo Soeiro : on aborde le concept même de l'université européenne : vous êtes le Président de l'EUCEN (European University Continuing Education Network) et vous êtes -c'est à ce titre-là que je vais vous interroger maintenant- le coordinateur du Comité Scientifique de TENUCE, le Thematic Network in University Continuing Education, issu du programme Socrates : vous avez donc analysé ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas.

Alfredo Soeiro

Ce qui s'est passé sur ce réseau thématique est vraiment une bonne surprise pour moi ; il s'agit de la coopération entre à peu près 80 universités, qui ont travaillé ensemble sur la question de la formation continue. J'en

ai pris conscience après la première année, quand on a terminé le rapport européen et les rapports nationaux ; ce fut une surprise parce qu'à part le financement de la Commission pour les coûts directs, la plupart du travail a été accompli bénévolement : cela traduit bien, à mon avis, le besoin des universités et leur intention de coopérer entre elles.

Je pense qu'ici, en Europe, nous réunissons vraiment des caractéristiques qui favorisent ce type de coopération en réseau. J'ai été aussi rédacteur de la Commission pour d'autres réseaux thématiques : ce sont de bons projets pour l'Université européenne, en ce sens que les réseaux peuvent contribuer à la constitution des centres d'excellence sur les thèmes qu'ils représentent et aussi des références pour les thèmes traités.

Intervenant dans la salle

J'ai une observation : j'ai entendu Andrew Miller dire qu'une organisation comme l'ESRF marche très bien ; j'en ajoute une autre qui est le CERN : c'est d'ailleurs le CERN qui a inventé Internet. Voici rassemblées autant de preuves que, dans le domaine des sciences, l'université ouverte, la recherche ouverte, cela existe déjà parce que le CERN et l'ESRF sont soutenus et utilisés par de nombreuses universités. Mais ma question, si vous le permettez, je la pose directement au ministre Monsieur Allègre : vous avez d'un côté les sciences, je m'inquiète très peu pour elles, mais de l'autre côté se trouvent les sciences humaines : qu'en pensez-vous, quel rôle vont-elles jouer dans ce système?

Claude Allègre

Les sciences humaines n'ont pas de raison de jouer un rôle différent des autres sciences dans le système de l'université sans murs. Il y a un moyen technique qui est celui des moyens de communication. Les sciences humaines, comme je l'ai déjà dit, lorsque le problème technique sera résolu, correctement, bénéficieront par exemple de la transmission des fonds de bibliothèque à travers l'Europe ; elles peuvent organiser des cours, des colloques. Je ne vois pas de grandes différences entre les sciences pour l'utilisation des nouvelles technologies. En fait, peut-être même le problème est inverse : dans les sciences, la partie expérimentale est très difficile à développer au sein d'une université sans murs. Pourquoi? Parce que si vous voulez vous initier à une technique expérimentale, il vous faut du matériel qui soit moderne et par conséquent, ce matériel, vous ne pouvez pas le multiplier à l'envi. Bien sûr, quand il s'agit d'expériences simples, vous pouvez les reproduire à l'infini, mais quand il s'agit d'expériences compliquées, vous avez besoin au contraire d'une concentration de moyens. Donc, je ne crois pas du tout que les scientifiques soient dans une situation particulièrement favorable. Je crois que les sciences humaines -d'ailleurs on

le constate en tous les cas en France- se sont mises extraordinairement vite à l'utilisation des nouvelles technologies, à l'utilisation de l'Internet et de toutes leurs variantes.

Par conséquent, je n'ai ni réserves ni crainte en quoi que ce soit concernant le développement des sciences humaines par rapport aux sciences exactes. Mais il y a un problème important et difficile dans l'enseignement, qu'on pourrait appeler " distribué par réseau " ; c'est un peu le même que dans le secteur financier par réseau, ou en télé médecine. Prenez le cas de la télé médecine : la tarification de l'acte télé médical représente une question sur laquelle nous butons et sur laquelle nous n'avons pas fini de buter. De même lorsque vous considérez des aspects financiers, le problème est celui du contrôle : nous avons fabriqué de la monnaie scripturale et nous fabriquons maintenant de la "Cyber-monnaie".

Dans l'université, de même, nous allons devoir résoudre le problème de la validation des études qui seront faites par télé-enseignement. Comment ferons-nous passer des examens? C'est un véritable problème qui demande une réflexion très pointue.

Lorsque nous parlons de l'extension de l'enseignement tout au long de la vie, nous rencontrons un problème important : comment faire correspondre les diplômes de formation continue avec les diplômes de formation initiale? Dernièrement, nous avons eu un débat, à Londres, entre les Ministres de l'Education Nationale et de l'Emploi sur ce sujet. Nos collègues danois nous ont fait part de leur expérience à propos d'une double validation. Les problèmes sont très sérieux, identiques ou très comparables, pour toutes les disciplines.

Daniel Apollon

Je voudrais réagir à votre intervention sur la place des sciences humaines : je ne peux m'empêcher d'observer que si vous aviez posé cette question il y a 10 ou 12 ans, nous aurions constaté que les nouvelles technologies étaient très axées sur le contrôle, sur le traitement des données, alors que maintenant, nous observons que, sous l'impulsion de l'internet, le monde de l'information et de divers domaines technologiques se "culturelise". Pour le dire en latin "carpe diem" ou encore "sauvez sur l'occasion" ; et je le dis en tant que fondateur de trois projets européens : le projet sur l'utilisation des techniques avancées d'informatique dans les humanités, en lettres ; en second lieu, le projet "eurolittérature", en cours de création, sera un espace européen de discussion en littérature comparée ; et enfin nous discutons maintenant au niveau européen, entre une dizaine de partenaires, des problèmes de communication culturelle en Europe. Il y a donc une réelle possibilité de créer -et c'est une occasion absolument historique- de mettre une estampille européenne à fort poids culturel, main-

tenant plus que jamais, et de faire avancer les sciences humaines en misant sur les nouvelles technologies. Celles-ci ne sont pas une menace ; c'est une occasion historique de mettre en place un forum dans lequel les Européens pourront vraiment faire renaitre cet humanisme européen. Mais il nous revient de le créer, et non pas à la Commission européenne ou aux gouvernements.

Andrew Miller

Je voulais dire, parlant de technologies informatiques, que les effets sur les sciences physiques et les sciences biologiques sont évidents ; mais, c'est sûr, les sciences humaines sont très fortement concernées par cette technologie. Deuxièmement, je me réfère à Monsieur le Ministre Allègre disant que le "prochain siècle sera le siècle de la matière grise" alors, une fois encore les sciences humaines seront concernées par cette révolution.

Débat avec le public

Un professeur de Bucarest : à propos de l'Université sans murs, on a parlé des trois pôles : la connaissance, le professeur et l'étudiant ; on peut les aligner : connaissance-professeur-étudiant, ou les placer en triangle, ce qui constitue finalement une meilleure configuration. Mon inquiétude naît de l'impression que cette université sans murs, particulièrement avec les nouveaux acquis de la technique, serait une université sans professeurs : voici ma question.

Claude Allègre

Une évolution rapide se produit en ce moment dans le rapport entre l'enseignant et l'étudiant. Nous vivons sur le même schéma depuis des millénaires : des gens détiennent un savoir et dispensent ce savoir ; ou encore, quelqu'un émet un message et quelqu'un reçoit ce message. Dans cette configuration, l'enseignement est unidirectionnel. Ce n'est pas un hasard si, ici, dans ces murs, ce sont des prêtres, des clercs, qui ont créé la Sorbonne et l'Université de Paris : c'est un mécanisme quasiment religieux. Naturellement, au cours du temps, il est apparu que le monopole du savoir entre les mains des professeurs était de plus en plus une illusion : il se crée du savoir partout et pas seulement dans les universités. Les étudiants eux-mêmes sont des éléments importants de la création du savoir ; ils en créent eux-mêmes, non seulement lorsqu'ils font leur thèse mais aussi lorsqu'ils posent des questions, lorsqu'ils étudient. On est passé, insensiblement, d'un enseignement unidirectionnel à un enseignement d'échanges.

Bien entendu, lorsqu'on dispense un enseignement pour des adultes, il est évident que ces derniers apportent, eux aussi, une connaissance et des acquis professionnels

que l'université doit s'approprier. L'université devient alors un lieu d'échanges qui n'a pas le monopole des savoirs mais qui doit être capable de les intégrer, de les reformuler, sans doute, de les présenter, de les assimiler, de les choisir mais dans une communication beaucoup plus en réseau.

Dans ces réseaux existent les nœuds et ces nœuds ce sont les professeurs. Le changement important se situe là : les professeurs sont des nœuds de réseaux, des aiguilleurs, des combinateurs, des synthétiseurs et aussi des créateurs de savoirs. Leur rôle est en train de changer mais il restera, toujours, absolument indispensable. Une question, cependant, doit être posée : ce rôle de nœuds de réseaux, par qui doit-il être tenu ? Par des permanents ? Ou est-ce que ce sont des gens qui vont et viennent entre des activités de professionnels et des activités de professeurs ? Je crois qu'il faut les deux : des professionnels qui enseignent, et des enseignants qui réfléchissent et qui cherchent. D'ailleurs, la recherche est indispensable ; comme vous le souligniez, évoquant cette configuration en triangle, ce qui fait l'originalité de l'université depuis le Moyen Age selon Jacques Le Goff, c'est que le savoir se crée continuellement. Toute université qui ne crée pas du savoir s'éteint ; l'ensemble de ce processus se développe dans cet immense réseau.

Françoise Thys-Clément

Je vais simplement insister, ici, sur le fait que le rôle des institutions devient maintenant un enjeu. C'est vrai que les chercheurs sont dans l'université hors murs, que ce soit le CERN ou, comme je l'ai dit, des gens qui s'intéressent à des structures fédérales : c'est la même chose, ce sont des chercheurs. Pour les chercheurs, c'est fait. Pour les étudiants, cela commence à être réalisé. Les professeurs s'organisent tout doucement. Comment va réagir l'institution ? C'est la question. L'institution, heureusement aidée par nos amis de la Commission européenne, va-t-elle dépasser cela ? Je pense que pour le moment nous sommes dans des nuages. Dans des nuages qui sont des réalités, dans des nuages qui sont des rêves, dans des nuages qui sont des individus et des groupes qui arrivent à se structurer autrement et rapidement. Nous sommes probablement dépassés par ces événements qui pour moi sont absolument positifs. Comment voyons-nous l'avenir de l'institution ? Prise dans le mouvement ? Parce que si l'institution ne bouge pas, cela ne m'intéresse pas. L'université ne m'intéresse que si elle bouge.

Alfredo Soeiro

Je suis tout à fait d'accord avec les deux dernières interventions : j'ai deux exemples à proposer, dans la formation continue, car je reviens de la Conférence mondiale d'éducation continue en ingénierie. Les grandes entreprises comme Fiat, General Motors ou Ericsson ont leur

propre université : elles engagent des professeurs pour des formations en entreprise et elles n'ont alors plus besoin de l'université.
Je voudrais aussi parler d'un autre cas portant sur l'éducation "classique", c'est celui de l'université de Catalogne qui est sans murs, sans salles de classe.
Ce sont là deux projets qui sont autant d'exemples d'université sans murs.

Intervenant dans la salle

J'ai été pédiatre pendant 40 ans et, maintenant, je fais à peu près uniquement de l'anthropologie et de l'ethnographie. Je me permets de faire une intervention qui n'est pas tout à fait dans la ligne de la discussion générale à laquelle je viens de participer, mais qui est très importante pour le futur ; mon commentaire est lié au développement du cerveau de l'enfant, de celui qui deviendra l'étudiant en université. Pour cela on est obligé d'apprendre au corps enseignant ce que font, en France, les membres de ce corps d'élite, qui connaît mieux l'enfant que les pédiatres et d'autres professeurs, c'est-à-dire les institutrices de maternelles. Pourquoi ? Eh bien ! Parce que, entre 0 et 6 ans, l'enfant a un cerveau plastique, c'est-à-dire qu'il est constamment soumis à l'environnement humain ; ce milieu est fait non seulement de rationalité, mais aussi de multitudes comme vous l'avez dit. Ce qu'il faut savoir, c'est que le développement commence très tôt dans le cerveau de l'enfant et grâce aux écoles maternelles en France, on a l'impression qu'on peut préserver le cerveau de l'enfant. Je voulais aussi vous annoncer qu'à la Maison des Sciences de l'Homme, j'ai créé un organisme qui s'appelle l'institut de développement et de protection du cerveau de l'enfant. Il suffit que, sur le plan affectif, en même temps que sur le plan rationnel et sur le plan culturel, la protection du cerveau de l'enfant soit prise en charge très tôt. En ce sens, on pourrait réduire le retard scolaire, qui commence entre la maternelle et le primaire, et peut être à l'origine d'une véritable pathologie qui va continuer toute la vie et jusqu'à l'université. Je voudrais seulement prendre date pour cet institut qui tiendra sa première séance le 22 juin à la Maison des Sciences de l'Homme.

Claude Allègre

Votre intervention n'est pas tout à fait en dehors de ce sujet parce que nous devons nous poser la question de savoir à partir de quel âge l'enfant doit être familiarisé avec les nouvelles technologies. Précisément, je pense qu'il faut le faire très tôt. Les écoles maternelles françaises ont été bonnes et sont parmi les meilleures du monde parce qu'elles proposent des exercices difficiles à un enfant très jeune. En revanche, nous avons tendan-

ce à faire nos programmes et nos apprentissages beaucoup plus étalés et tard dans le temps, alors que ce cerveau, qui est en train de se former, doit s'habituer très tôt au mode de raisonnement en réseau et à l'apprentissage des nouvelles technologies.

Essayons de prendre maintenant point par point les obstacles, de les lever pour tenter de voir comment dessiner cette université européenne et pour valider les notions essentielles sur lesquelles vous, dans la salle, et également vous, chers amis intervenants, êtes d'accord.

Premier point : la lisibilité des cursus et la concertation européenne pour les diplômes. Sur les cursus, qui veut intervenir ? Le rapport Attali, dont on a parlé déjà abondamment, préconise des cursus de trois, cinq et huit ans. Que penser ce type de proposition ?

Claude Allègre

Le problème ne porte pas sur le nombre d'années, le problème est de trouver une trame et des cursus qui soient lisibles en Europe. C'est l'objet même de ce colloque. Notre projet est le suivant : un cursus pré-licence et un cursus post-licence ; dans les cursus post-licence, il y aurait un cycle long qui mène à la recherche et il y en aurait un autre plus court.

Le problème de la lisibilité des cursus, dans l'université sans murs, porte beaucoup plus sur la concordance entre les cursus de formation initiale et les cursus de formation continue. Voilà pourquoi nous devons aller hardiment vers une structure avec des unités capitalisables qui permettent de construire des cursus tout au long de la vie ou de les compléter. C'est indispensable, mais ce n'est pas suffisant. Nous devons aller vers une deuxième étape qui est la validation universitaire des acquis professionnels.

Il faut qu'un certain nombre d'acquis professionnels ou des mécanismes intellectuels, qui ont été pratiqués et maîtrisés par une activité professionnelle, puissent donner lieu à une validation universitaire. En d'autres termes, il faut que l'adulte en formation ne reparte pas à zéro, alors qu'il maîtrise parfois mieux que l'enseignant tel ou tel exercice. Ce n'est pas facile parce que l'université n'y est pas préparée, parce qu'on rencontre des problèmes de reconnaissance de diplômes. Et puis, l'Europe est une société qui a un fonds culturel dans lequel on a tendance à penser que l'inné est supérieur à l'acquis. C'est en partie pour cela que la formation continue a beaucoup de mal à émerger, alors que les sciences du cerveau nous apprennent au contraire que tout s'acquiert. L'apprentissage, la plasticité du cerveau, l'épigénèse, ce sont des choses essentielles. Donc, vouloir rendre lisibles des diplômes nous oblige à poser la question de savoir comment fabriquer ce cursus tout au long de la vie pour que les validations puissent se faire et pour que la lecture soit faite. Derrière cette

question, beaucoup plus difficile encore, parce que cela touche à l'histoire des mentalités, c'est le problème de l'égale dignité : égale dignité entre ceux qui se sont formés en formation continue et ceux qui sont formés en formation initiale. C'est un très long combat qui ne se gagnera que petit à petit et par l'exemple.

Sur cette question de la lisibilité, avez-vous une réponse ou des éléments de réponse à apporter, Monsieur Gautherin ?

Guy Gautherin

Je ne sais pas si c'est réellement sur la lisibilité, mais je voudrais répondre à Monsieur Allègre sur la reconnaissance des acquis professionnels : dans un certain nombre d'établissements publics d'enseignement supérieur, universités ou écoles, ces reconnaissances existent déjà. La loi Fontanet de 1974 permet aux établissements de reconnaître une partie de ce qui a été fait par les salariés dans leur cursus professionnel pour acquérir des diplômes, les mêmes diplômes et non pas des diplômes au rabais, comme ceux-ci sont parfois considérés quand il s'agit de formation continue. C'est un premier point. Le problème de la formation continue est également lié aux secteurs économique et industriel, c'est-à-dire aux employeurs qui permettent ou non à cette formation de se développer. Je pense que le blocage ne se situe pas seulement dans les établissements publics d'enseignement supérieur.

Françoise Thys-Clément

Je suis économiste et nous sommes en tant qu'économistes, pour le moment, dans un véritable débat. Nous n'en sommes qu'aux prémises d'une véritable réflexion, parce que, dans notre idée d'université, l'étudiant est au contact du professeur-chercheur et la formation se construit par interaction.

Une des caractéristiques de la formation continue est que nous avons affaire à des étudiants adultes qui viennent souvent en horaires décalés. Je sais qu'en France, notamment grâce à ce que je connais de l'Université de Lille, on parvient à mélanger des étudiants adultes et des étudiants d'une vingtaine d'années, donc de jeunes adultes. Mais comment retrouver ce concept de création du savoir qui vient du chercheur-professeur avec un étudiant adulte qui arrive en horaires décalés ? Nous allons devoir réfléchir très sérieusement.

Je crois qu'on doit aussi prendre en considération l'intervention de notre collègue, il y a quelques instants, nous disant que "les grandes entreprises disposent de leurs propres universités". Je n'ai pas de problèmes particuliers avec les grandes entreprises belges -heureusement quelques-unes sont internationales- je les connais bien et j'ai de très bons contacts avec elles. Mais cela interpelle, n'est-ce pas ? Les grandes entreprises qui disent "Mais nous, nous avons nos universités " je ne les

critique pas, bien entendu, je dis simplement qu'il faut réfléchir, voir comment nous pouvons véritablement faire face à l'enjeu. C'est vrai qu'en Europe, l'université est le parent pauvre dans la capacité à offrir des services en matière de formation continue. Donc, bien entendu ici, il faut l'interpeller, il faut qu'elle réfléchisse et ce n'est pas facile.

Daniel Apollon

Le problème de la lisibilité est aussi lié à une autre question : qui va lire ces cursus ? Créer une lisibilité entre les universités, je n'y vois pas de grandes difficultés, surtout entre universités qui pensent de la même manière. Ceci est lié en partie au concept même de la connaissance. Disons que dans les universités -nous sommes ici à la Sorbonne- le concept de connaissance, qui a dominé pendant l'histoire, est un concept de connaissance purement "curriculaire" ou disciplinaire. Donc, une connaissance définissable, très lexicale, très contrôlable. En revanche, il y a tout un nouvel aspect de la théorie de la connaissance aujourd'hui qui s'oriente vers la connaissance non disciplinaire, dite "connaissance relationnelle", qui est plutôt transversale et inclut des aspects non quantifiables ; c'est une forme de connaissance très priseée par les employeurs, une connaissance "reconfigurable".

Au plan politique et social -et non pas uniquement au niveau universitaire- le problème est aussi de savoir comment inclure ces nouveaux types de connaissances dans un environnement universitaire qui, par définition, a de gros problèmes à les intégrer au niveau organisationnel ou juridique, au niveau des mentalités. Je n'ai pas de réponse à cette question mais je veux simplement me faire l'avocat du diable, malheureusement, et dire que le statut de parents pauvres ou d'enfants délaissés de la formation continue n'est qu'un de ces symptômes. Je me demande aussi comment des universitaires qui n'ont en fait, pour la plupart d'entre eux, jamais vécu en dehors des systèmes éducatifs, vont-ils réussir à transmettre ce type de savoir ?

On ne pourra pas répondre maintenant puisque vous venez de poser la question ; mais votre intervention et celle de Françoise Thys-Clément amènent à se poser une nouvelle question qui est celle de la cohésion du corps professoral. Je vais interroger Madame Stern qui n'est pas encore intervenue. Vous êtes professeur de droit international à l'université de Paris I - Panthéon la Sorbonne. Y-a-t-il des réflexions et peut-être même des solutions à proposer concernant le corps professoral à l'échelle européenne ? Mobilité, financement bien sûr, etc.

Brigitte Stern

Avant de répondre à votre question, je voudrais vous faire part d'une petite anecdote. Lorsque j'ai été sollici-

tée pour participer à cette table ronde intitulée "Université européenne, université hors les murs" j'ai parlé de ce titre en famille et mon fils m'a dit "Mais dans une université sans murs il y a des courants d'air". Bien sûr, il voulait faire de l'humour mais comme souvent, derrière l'humour il y a des vérités : effectivement dans l'université sans murs, il y aura des courants d'air tout à fait bienvenus. Il faut que l'air circule, il faut que l'air européen vienne un peu dépolluer toutes ces institutions qui sont souvent fort performantes mais aussi parfois un petit peu ronronnantes. Alors, comment faire circuler l'air ? Il existe toutes sortes de méthodes : je rappelle qu'il y a quelques années le ministre actuel, qui n'était pas ministre alors, avait déjà lancé une sorte d'université hors les murs, l'Institut Universitaire de France, qui relevait déjà de cette même idée. Cette université hors les murs, évidemment c'est un peu le Collège de France hors les murs mais peut-être faut-il maintenant chercher à la démocratiser et en faire une université européenne qui soit une université hors les murs pour tous. Je crois qu'il y a mille méthodes pour y parvenir, je vais juste en mentionner trois.

D'abord, il faut ouvrir les portes pour accueillir les professeurs étrangers. Ensuite, il faut sans doute ouvrir les fenêtres pour laisser s'envoler les étudiants qui ne demandent que ça. Troisièmement, il faut ouvrir les ordinateurs pour laisser l'air virtuel circuler et permettre de créer cette université aux dimensions de l'Europe.

On m'a posé une question précise sur le corps professoral, je vais essayer d'y répondre. Effectivement, une des méthodes, une des façons de créer cette université européenne, c'est de créer une sorte de communauté professorale européenne. Bien sûr, on ne part pas de zéro et vous êtes sans doute nombreux, ici, dans cette salle, à avoir été professeurs invités ici ou là. Mais il faudrait poursuivre les échanges de professeurs selon deux voies : d'abord la mise en réseau et ensuite la simplification. La première idée, évidemment, repose sur la mise en réseau : on a déjà employé assez souvent ce terme. Je crois qu'aujourd'hui les échanges se font souvent de façon un petit peu trop ponctuelle, on va quelques semaines dans telle université pendant les vacances parce que l'autre université n'est pas en vacances au même moment. Il faudrait que la venue de professeurs étrangers fasse partie du paysage quotidien des étudiants.

Il est intéressant d'observer que les échanges se font peut-être plus facilement avec les Etats-Unis qu'avec l'Europe. En tout cas dans l'expérience que j'ai, ou qu'ont les enseignants autour de moi, je constate que nous sommes plus facilement invités par des universités américaines que par des universités européennes. D'ailleurs, les Etats Unis nous donnent aussi des idées dans ce domaine et je songe, notamment, à une expérience qui est faite à New York University où ils ont créé

-je parle du domaine que je connais- ce qu'ils appellent la "global law school". L'idée, c'est qu'effectivement des professeurs dans le monde soient plus ou moins rattachés au corps professoral de cette université et viennent régulièrement, pas nécessairement tous les ans pour tous -tous les deux ou trois ans?- mais tous les ans pour les meilleurs ou pour ceux qui sont sur un créneau un peu particulier. Je crois que les universités européennes devraient créer une sorte de véritable corps d'enseignants européen auquel pourraient participer de façon récurrente les professeurs venant d'autres Etats. C'est une proposition différente des chaires européennes qui sont plutôt destinées à un développement de la connaissance, du droit européen, de l'Europe en général.

J'ai parlé de mise en réseau mais je voudrais aussi, permettez que j'y insiste beaucoup, parler de simplification. Je crois que les procédures sont encore bien trop lourdes : il faut s'y prendre immensément à l'avance, il y a toutes sortes de problèmes juridiques, techniques, matériels. Pourquoi ne créerait-on pas une sorte de binôme de professeurs ? C'est à dire qu'un enseignant français, par exemple, serait en binôme avec un enseignant italien ou allemand et chacun serait soumis aux obligations de son Etat, chacun aurait sa retraite de son Etat -ce qui résoudreait les problèmes que vous souleviez ce matin monsieur le Ministre- mais chacun pourrait effectuer vingt heures, dix heures, quinze heures, que sais-je, de ses heures de service dans une autre université sur une base plus ou moins régulière ; et cela n'exigerait aucun échange d'argent ni aucune complication administrative. Il me semble que cela devrait être facile, mais peut-être n'ai-je pas vu toutes les complications sous-jacentes ; en tout cas, ce devrait être une piste à creuser. Bien évidemment dans la simplification, il y a celle de l'accueil matériel, et même si l'université n'a pas de murs il faut quand même un endroit pour dormir et si possible même pouvoir offrir un bureau au professeur étranger que nous invitons.

Merci beaucoup pour les propositions que vous avez faites. Il y a d'autres questions qui se posent auxquelles nous allons essayer de répondre, nous venons de parler de celles qui concernent la langue, le financement et les lourdeurs administratives. Puisque vous avez parlé des universités sans murs, des portes qu'il faut ouvrir ou de celles qu'il faut pousser, je voudrais qu'on passe la parole à Roger Chartier, agrégé d'histoire, spécialiste des livres du XVI^e au XVIII^e siècles, et Directeur d'Etudes à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales. Sur l'aspect de l'internationalisation de ces portes que l'on pousse, finalement est-ce une bonne chose ? N'y-a-t-il pas des dangers ?

Roger Chartier

Je ne sais s'il y a des dangers mais il me semble que derrière cette idée même d'universités sans murs il y a

comme la reprise adaptée, ajustée au contexte contemporain d'un grand projet intellectuel ou philosophique qui était celui des Lumières. C'est à dire, si l'on se réfère à un texte fondateur, de Kant, par exemple " Qu'est ce que les Lumières " ? On trouve une double définition de cette absence de murs ; d'un côté, le progrès possible de l'humanité sortant de son état d'enfance dès lors que chacun pourra être tour à tour lecteur, critique, producteur de savoir. Le rêve, " les Lumières " telles que l'exprime Kant, c'est la communication, à distance, en son temps nécessairement liée à la communication du texte manuscrit ou imprimé ; par cette communication, il devient possible de dessiner une communauté qui n'est pas nécessairement rassemblée en un même lieu mais qui, pour lui, se réunit dans le temps pendant lequel chacun peut faire un usage critique de sa raison. Il me semble que la première partie de la discussion, celle où il était question des modes de transmission à distance, à la fois des textes, des enseignements, des livres, peut incarner ce rêve ou ce désir -et peut-être pour la première fois sur le fondement d'une technique qui rend possible le projet de l'Aufklärung de Kant-.

L'autre dimension du projet de ces " Lumières " sans murs selon la définition de Kant, c'est celle d'un processus dans lequel l'humanité -faite d'hommes et de femmes de chair et d'os- sera justement cette société civile universelle ; ce sera ce moment où chacun pourra, par l'accès aux connaissances et au savoir, agir comme lecteur attentif, critique d'une part et d'autre part, comme participant au processus même d 'accumulation du savoir.

Si on retient cette deuxième définition, qui était plus proche des dernières interventions, je voudrais faire part de deux inquiétudes à propos des murs qui pourraient subsister là où on veut les détruire. Une première inquiétude serait liée aux murs qui demeurent, comme on l'a vu, dans l'espace même de l'université européenne -que l'on prenne une définition étroite ou une définition plus large-. En effet, plus qu'à contribuer à son élaboration, nous sommes, ici, invités à repérer quels sont les problèmes techniques, réglementaires ou administratifs qui peuvent en empêcher la réalisation. Je crois qu'ici le questionnaire a déjà été très largement dessiné. Je voudrais insister seulement sur le problème pédagogique : bien entendu celui de la lisibilité ou d'une relative harmonisation des cursus, mais aussi celui de l'inscription dans des séjours de durée nécessairement brève, " calendairement " décalés par rapport à certaines années académiques des étudiants qui viennent de l'étranger. Donc, il faut faire preuve d'une invention pédagogique sans qu'elle se traduise nécessairement, même si c'est utile, par la question des crédits ou des diplômes mais qu'à tout le moins, elle permette son inscription dans des découpages plus souples de l'année universitaire.

Le deuxième problème est linguistique : ce serait une

grande illusion de penser que c'est une petite difficulté. Il a été dit que l'on ne pouvait se contenter de ce bilinguisme qui serait, dans le meilleur des cas, la langue nationale plus l'anglais ; c'est une pluralité des langues qui nous est proposée, et c'est nécessaire. Ceci met en jeu l'apprentissage des langues dans les enseignements secondaires : réserver une place pour ce que l'on pourrait appeler un apprentissage tourné vers la lecture et l'écoute -et non pas nécessairement la capacité de s'exprimer dans d'autres langues que celles dont on aurait la maîtrise complète. Ainsi deviendrait possible une situation encore trop rare, celle où chacun peut, avec le plus d'acuité possible, s'exprimer dans sa propre langue en se sachant compris des autres. Je pense que cela entraînera une réflexion sur " qu'est-ce qu'apprendre les langues ? " en distinguant peut être les manières et les modes d'apprentissage.

Mais je termine avec les autres frontières : les murs qui restent là, il serait difficile sans doute, techniquement, administrativement, réglementairement de les abolir, mais le chantier est bien dessiné. Mon autre inquiétude porte sur le fait qu'abaissant des murs à l'intérieur, on risque d'en dresser à l'extérieur. Certes, je parle à partir d'une compétence de chercheur et de quelques expériences, mais sans avoir jamais eu de responsabilité administrative. Je pense qu'il existe un vrai danger de voir se déplacer les murs : l'ouverture nécessaire de cet espace européen a été rattachée à plusieurs reprises, quelle qu'en soit la définition, vers le Centre, l'Est ou le Sud, et elle est absolument nécessaire. Il me semble qu'ici, la politique de l'éducation ne peut pas, d'une façon ou d'une autre et sans doute conflictuelle, ne pas rencontrer d'autres éléments politiques des Etats nationaux ou de la communauté. Si l'on veut maintenir vivant ce rêve de l'Aufklärung, ce désir de Kant et des hommes du XVIII^eème siècle, il faut absolument entamer une réflexion sur ces hautes barrières, c'est à dire faire tomber les entraves, les tracasseries, les contraintes, les suspensions qui très souvent viennent fermer un espace ; ce rêve était national pour commencer et s'il devenait supranational cela ne changerait pas grand chose pour les étudiants ou les collègues dont la vie, je peux vous l'assurer par expérience, n'est pas toujours facile lorsqu'ils veulent venir étudier ou enseigner en France. Il me semble que nous pourrions être fidèles à ce message des Lumières de l'Aufklärung et de Kant .

Vous parlez des étudiants et professeurs qui se situent à l'extérieur, bien sûr, de l'espace européen.

Là où d'autres murs pourraient s'ériger alors qu'on aurait abattu ceux que nous connaissons plus traditionnellement.

Claude Allègre

Monsieur Chartier donne un certain nombre d'avis sur lesquels je n'ai pas de désaccord. J'insiste sur le fait qu'il

n'est pas possible de dissocier l'idée d'une université sans murs et l'existence des nouvelles technologies de la communication. Ces nouvelles technologies nous imposent une nouvelle manière de voir, comme Gutenberg, avec la découverte de l'imprimerie, a imposé une nouvelle manière de faire de la science. Ces nouvelles technologies nous apportent de nouvelles pratiques.

Je vais prendre un exemple : en France, on a un examen difficile et je dirais particulièrement, pénible qui est l'examen de première année de médecine. Face au nombre des candidats, nous avons décidé que l'examen se ferait sous forme d'un " coupetet " : c'est-à-dire en grande partie sur des réponses à un questionnaire qui est corrigé automatiquement par ordinateur. J'avoue avoir quelques réticences, en tant qu'universitaire, en tant qu'intellectuel et maintenant ministre à penser que la vie entière de jeunes gens et de jeunes filles tient à une réponse à un questionnaire corrigé par ordinateur. Je vous avoue que, pour moi, c'est quelque peu choquant.

Mais maintenant nous savons que nous pourrions, avec les nouvelles technologies, faire passer la totalité de l'examen en ayant une véritable interrogation interactive avec l'ordinateur, grâce à un programme intelligent qui ne se limite plus seulement à faire cocher des oui/non sur un questionnaire, mais qui permet un véritable dialogue avec cet ordinateur. Probablement, cette auto-interrogation, complément d'une auto-formation et d'une auto-évaluation, constituera un des moyens nouveaux de fabriquer cette université sans murs, qui sera objective et anonyme, qui répondra à un grand nombre de questions et qui finalement pourrait être beaucoup plus conviviale que le contact forcément subjectif de telle ou telle interrogation.

Je voulais juste prendre cet exemple pour illustrer un point dont on ne parle jamais, les examens et les concours, alors qu'ils sont présents dans toute université. Dans nos débats, on n'en parle jamais, cela apparaît vulgaire et subalterne, moyennant quoi la manière même dont certaines disciplines sont enseignées pourra évoluer...Voici un exemple : la physique est enseignée dans des tas d'endroits comme un " secouage " d'équations parce qu'il est bien plus facile de corriger des problèmes avec des équations plutôt que de faire de la physique avec les mains. On n'a jamais inventé autre chose que de faire des problèmes ou des dissertations, alors on fait des problèmes ou des dissertations.

Mais, il est clair que les nouvelles technologies permettent d'envisager une toute autre manière de faire passer des examens, et donc de faire de la pédagogie. L'expérimentation sur ordinateur est une réalité. On peut faire des expériences, même en physique, sur un ordinateur ; on peut même faire en sorte que si quelqu'un fait une faute, ce soit visible immédiatement : par exemple, il est possible de détecter sur ordinateur celui

qui ne sait pas verser de l'eau dans un verre. Le paysage, dans ce domaine, risque donc d'être bouleversé d'une manière extraordinaire. Je voudrais insister sur un point qui est le suivant : il faut participer à la fabrication de ces logiciels, il faut participer à la maîtrise intellectuelle de ces moyens parce que sinon ils seront produits ailleurs. Je plaide ici particulièrement pour l'Europe, dans cette bataille, car je pense qu'elle a un rôle spécial à jouer dans le monde intellectuel de demain. Il y a là, non seulement une nécessité culturelle, scientifique, "identitaire", mais aussi la source d'un marché extraordinaire qui sera vraiment le marché de la matière grise. Par exemple le logiciel d'apprentissage élémentaire de la géométrie qui a été conçu à Grenoble par des Français est, comme par hasard, exploité par Texas Instrument, parce que, en France, nous n'avons pas été capables de l'exploiter. Maintenant, ce logiciel se répand dans le monde entier. Donc, nous avons besoin, dans cette idée d'université ouverte, d'une maîtrise des nouvelles technologies. Il est très important de ne pas être réticent sur ce qui est inévitable et qui, quoi qu'il arrive, se répandra. Sinon, nous risquons de nous trouver dans la situation suivante : d'autres pays, dans le monde, n'ont pas la culture considérable que nous avons en même temps que les lourdeurs, les bureaucraties, les règlements, et s'adaptent beaucoup plus vite que nous ; ils élaboreront eux-mêmes cette nouvelle manière de faire de l'éducation, sans aucun complexe, peut-être en imposant, par exemple, une certaine vision des choses qui n'est pas la nôtre.

Je recevais récemment, d'un pays en voie de développement, un projet de développement d'enseignement supérieur qui m'a fortement choqué : il faisait appel à de nombreuses nouvelles technologies mais tout était utilitaire, la culture avait disparu complètement ; même dans la partie scientifique, tout était organisé en fonction de telle ou telle satisfaction de besoins matériels. Si nous ne réagissons pas, si nous n'imposons pas une autre vision plus équilibrée, une vision dans laquelle nous cessons d'opposer formation et éducation, si nous ne nous emparons pas de ce formidable moyen, alors, nous serons balayés par cet utilitarisme montant. Par conséquent, je crois qu'il est très, très important, de faire ces expériences. Nous devons bâtir ces expériences d'universités sans murs, oui! Elles auront des difficultés, oui! Il y a des choses qui ne marcheront pas, oui! Il faudra évoluer. Nous avons besoin de nous engager, vite, en sachant qu'aujourd'hui les trois quarts des problèmes ne sont pas résolus. En tant qu'universitaire, parce que les problèmes ne sont pas résolus, je dis que c'est un domaine très intéressant.

Il faut encore aborder une question sous-jacente depuis le début, celle de la langue. Effectivement, cette question soulève beaucoup de débats, d'interrogations : quelle(s)

langue(s) -au singulier ou au pluriel, bien sûr- quelle(s) langue(s) pour cette université européenne et comment l'utiliser ou les utiliser ?

Daniel Apollon

Je suis un de ces nouveaux transfuges européens, de ces êtres hybrides qui, en fait un peu avant leur temps, ont découvert la "multiculturalité" : c'était le 28 mai 68! Mais je vais me transposer trente ans plus tard, pour parler du projet européen "Transculte" qui a traité en partie de ces questions d'utilisation des langues. Nous avions commencé en fait tout un réseau européen piloté par le "groupe de Coïmbra" -qui rassemble trente-cinq des plus anciennes universités européennes- ; nous avions, alors, initié tout un processus de "mobilité virtuelle" (je n'ai pas d'autre expression... Il faudra qu'on réinvente cette terminologie) et nous avions lancé tout un réseau de cours, de forums européens, entre une vingtaine d'universités.

Après ces balbutiements, en 1995, nous avons eu tout un débat sur la question de l'utilisation des langues et surtout de la "Lingua Franca", en d'autres termes de l'utilisation de l'anglais. Nous avons procédé à plusieurs enquêtes parmi nos étudiants : à l'époque ils étaient plus de deux mille impliqués dans ces activités : ils représentaient donc un échantillon de population intéressant. Nous avons constaté une limite nord-sud très nette en Europe. Les étudiants du nord de l'Europe estimaient qu'utiliser uniquement l'anglais n'était pas un problème ; ils avaient tendance, en fait, à trouver plutôt étranges ces étudiants français, espagnols ou italiens qui exigeaient la pratique commune de leur langue maternelle.

Il existe, à l'évidence, des attitudes culturelles profondément différentes en Europe face à l'utilisation d'une langue étrangère comme instrument de transmission des connaissances. C'était notre première constatation, elle était relativement simple. Nous avons donc initié un programme européen qui a été aussi gracieusement accepté par la Commission dans le programme Socrates. Le montant de ce budget, quoique plutôt symbolique, mais un peu à la manière d'un enzyme, a généré pas mal d'activités. Nous avons constaté que nous pouvions commencer à développer des modèles, disons stratifiés, où nous n'avions pas de langue de communication unique mais nous avions des solutions partielles, locales et des solutions de relais entre universités. Je peux vous assurer que cela marchait bien mieux qu'une solution où nous aurions communiqué uniquement en anglais. D'autres expériences en Europe ont été faites dans ce domaine.

Prenons un exemple très précis. Pour passer une thèse, si on va étudier en Allemagne, peut-on la faire, la soutenir en français, ou en norvégien, ou en portugais ? Est-ce que ce sera possible ?

Je ne vois pas d'obstacles théoriques, je ne vois que des obstacles pratiques. Je pense que dans une dizaine d'an-

nées, les obstacles pratiques pourront être surmontés ; c'est surtout une question de budget et aussi une question de réseau. Il faudrait mettre en réseau toutes ces ressources humaines, très importantes en Europe. Je pense aussi que la Commission européenne, dont une forte partie du budget est axée sur des questions linguistiques et sur des questions de gestion linguistique, pourrait aujourd'hui nous assister aussi dans ce travail.

Françoise Thys-Clément

En tant que Belge, vous comprenez que pour moi le bilinguisme ne pose pas question puisque, par définition, je suis priée de connaître le flamand, ce que je fais bien entendu. On oublie cette idée-là en matière d'internationalisation : échapper à l'anglais, c'est tout simplement impossible!

Je vais vous donner deux exemples. En tant que Belge, je m'exprime le plus souvent en français à la Fondation Européenne de la Science... A l'OCDE, même le représentant français baragouine l'anglais ; j'essaye encore de parler français et puis, bien entendu, je suis vaincue par les réalités, je me mets à l'anglais. Il faut être sincère, sinon ce n'est pas la peine : donc je vous assure, je ne peux pas vivre sans le français, je ne peux pas vivre si je n'ai pas lu du français, je ne suis pas Française, mais j'ai besoin de cette nourriture spirituelle. Ceci étant dit, dans l'université sans murs, croire que nous allons faire l'université européenne, en laissant véritablement faire des thèses de doctorat, dans nos universités, en italien lorsque nous sommes en France, en italien lorsque nous sommes en Allemagne, mon cher collègue, je ne le pense pas. Le plus bel exemple que j'ai, le voici : je participe à la Commission des Sciences de la Fondation Européenne pour la Science ; dans cette Fondation -Monsieur le Ministre sait très bien de quoi je parle- il y a deux langues officielles. Or, je puis vous assurer que parler français devient de plus en plus difficile. A un moment donné, il faut admettre la réalité. Il faut regarder la réalité en face : le langage informatique est là, il n'est pas inévitable, mais il est là. Nos chercheurs "sont dedans", nos étudiants "sont dedans" et c'est donc à nous, plus âgés, de comprendre tout ce que ceci veut dire. La question de la langue doit véritablement être posée et on ne vas pas résoudre ce problème en se "mettant un bonnet sur la tête" !

Brigitte Stern

C'est beaucoup plus compliqué encore et je voudrais intervenir sur cette question de la langue parce que je pense qu'elle est tout à fait fondamentale. Il me semble que nous sommes partis du postulat selon lequel le problème de la connaissance des langues est plutôt un problème technique ; il ne faut pas laisser l'anglais dominer, mais enfin on ne peut rien faire contre l'anglais. Toutefois, la langue est une façon de

penser. Peut-être que, dans ce domaine, les sciences humaines, dont on a déjà parlé, et les sciences dures se distinguent un peu. Il est sûr que de dire "x + y" en français ou en anglais c'est la même chose mais il est évident que, dans les sciences humaines les concepts véhiculés ne sont pas les mêmes selon la langue dans laquelle on s'exprime. Je prends l'exemple du droit en particulier ; essayez de traduire l'expression "Freedom and liberties" : en français on ne dispose que de la "liberté" unique. Ce n'est qu'un seul exemple ; toutes sortes de concepts juridiques sont totalement intraduisibles et il me semble qu'il faut absolument maintenir la richesse et la diversité des langues pour préserver cette diversité culturelle européenne qu'on cherche à conserver.

Un autre point : bien évidemment, il faut communiquer et ne pas demeurer dans son pré carré, s'entourer de murs et ne pratiquer que sa langue ; mais il faut absolument conserver les deux approches et veiller à une interaction entre les deux. Le problème se pose d'ailleurs également avec l'Internet : aujourd'hui, pratiquement, tous les serveurs sont en anglais, je ne crois pas que ce soit absolument irrémédiable. Nous avons là un véritable devoir de présence ; je sais que le meilleur serveur qui donne la jurisprudence et des articles en droit français est aux Etats-Unis. C'est un fait, mais est-ce acceptable définitivement? Nous avons tous des efforts à faire. En conclusion, la langue, je le répéterai, c'est une façon de penser et il faut en maintenir absolument la diversité en Europe.

Alfredo Soeiro

Je partage tout à fait ce point de vue. Dans le réseau thématique sur l'éducation continue, par exemple, on a eu besoin de réunir des tables rondes pour chaque pays afin de définir les concepts. Les tables rondes fonctionnent en anglais, certes, mais il était préférable de mieux s'organiser par pays et dans la langue du pays, pour le travail sur les concepts et les définitions se rapportant à la formation continue.

Un point encore, sur cette université européenne, je voudrais qu'on voie cette notion de coopération et de compétition entre les universités. D'abord avec l'éclairage de Monsieur Miller. Vous avez, dans votre université en Ecosse, une grande culture de la coopération puisqu'elle est centenaire.

Andrew Miller

Il y a cinq ans, en effet, la compétition dominait entre les universités écossaises. Le gouvernement a alors décidé que 50 à 60% des fonds alloués aux universités seraient réservés au soutien de la coopération inter-universitaire. Cela marche très bien. Maintenant, il y a beaucoup d'interactions entre les universités.

Deuxièmement, nous avons chez nous à Stirling une très bonne coopération avec les entreprises locales, c'est-à-dire de petites et moyennes entreprises. Elles ont très bien compris qu'il leur est impossible de faire des recherches, c'est évidemment trop cher. Mais nous avons un parc d'innovations sur le campus de l'université Stirling ; des coopérations s'établissent entre les départements de l'université et les petites et moyennes entreprises sur des sujets variés et cela marche très bien comme ça. Même le gouvernement nous a encouragés en nous donnant de l'argent si les recherches portent sur le développement des produits, car les produits sont utiles pour les entreprises.

On a déjà un peu parlé de la coopération et on en voit bien les intérêts ; mais l'on peut s'attendre à une compétition très forte entre les différents pôles universitaires, par exemple, sur l'accueil des meilleurs étudiants, sur les recrutements d'enseignants et chercheurs, sur les partenariats industriels. N'y a-t-il pas là une compétition qu'il faudrait un peu réguler ?

Claude Allègre

Vous avez commencé en posant une question qui introduit un modèle général, non seulement dans le domaine universitaire, mais aussi dans les domaines économique, technologique et scientifique. C'est le modèle coopération-compétition de cette fin de XX^e siècle et surtout du XXI^e siècle à venir. La stratégie a fondamentalement changé. La stratégie des siècles passés, nous avons ici d'éminents historiens qui peuvent nous le dire, c'était celle de la confrontation avec en arrière plan la guerre pour des raisons économiques.

Maintenant, on se situe à l'échelle des Etats. Ceux-ci, par exemple, signent des accords commerciaux qui semblent être des accords mais en fait, dans cette discussion, chacun cherche à y trouver des avantages par rapport aux autres. Les firmes internationales coopèrent sur tel sujet, alors qu'elles sont en compétition, puis coopèrent avec d'autres sur d'autres parties. Ce modèle, en définitive, c'est aussi celui que nous connaissons dans le monde scientifique. Depuis des années, on coopère avec tout le monde, mais en même temps on est en compétition avec tout le monde -et sans prendre beaucoup de gants et sans beaucoup de largesses ! Donc, ce modèle, c'est aussi le modèle universitaire illustré par la fameuse expression, vous qui aimez le français, "mon cher Collègue et néanmoins Ami".

Ainsi, nous nous trouvons dans cette situation de "compétition-collaboration" pour les universités européennes. Mais, en tout premier lieu, sans vouloir ériger des murs artificiels, nous avons besoin d'affirmer notre identité européenne, c'est une nécessité. Oui, s'ouvrir sur le monde, c'est bien - c'est vrai - mais nous avons besoin d'affirmer cette identité même si en même temps, s'exercera, à l'intérieur de cette identité, une

certaine compétition. C'est inévitable.

Je voudrais placer ce problème et le précédent sous le même chapeau. Vous avez parlé des langues, je n'ai pas voulu en dire un mot parce que, de mon point de vue, cette question fait partie de ces problèmes qui conduisent à des apories, s'ils sont abordés avec des logiques implacables. Au contraire, si on les contemple dans leur réalité, on voit ces problèmes se délier. Pour nous autres Français vous le savez, nous sommes particulièrement sensibles dans ce domaine ; c'est une tradition pour les gouvernements français que de soutenir une association de la francophonie, des défenses de la langue française... etc. En fait, aucun pays d'Europe n'a l'intention de perdre sa langue, aucun. D'une manière assez simple, les échanges d'étudiants conduisent à renforcer ces langues. Quand un étudiant français fait deux ans d'études en Hollande, il revient, il parle hollandais, c'est tout naturel. Par conséquent, je crois que les langues européennes ne sont pas menacées ; en plaisantant je dirais même que la seule langue vraiment menacée c'est l'anglais : il risque de devenir un vrai problème. Donc, je ne crois pas que ce soit un vrai problème. La langue de travail, eh bien ! Elle s'établit tout naturellement et vous avez entendu hier trois ministres européens parler français. Je vais vous faire une confidence : deux fois par an se réunit le G8 des ministres de la recherche ; une partie du G8 se tient en français et les représentants américains et japonais se trouvent un peu à l'écart parce que les six autres ministres parlent français, ils parlent même français entre eux. C'est ainsi et je n'en fais pas une gloire, mais j'en parle simplement pour montrer comment s'établit une communication en fonction de la situation.

Donc, il me paraît important d'abord de ne pas stopper une communication pour des raisons théoriques et deuxièmement, de ne pas appauvrir l'Europe par une idée d'uniformisation. Encore une fois, la diversité c'est la force de l'Europe, la diversité des langues c'est la richesse de l'Europe, la diversité des cultures, des coutumes, c'est une richesse. Il n'est pas nécessaire d'essayer de normaliser, les choses s'établiront tout naturellement, les choses se construiront tout naturellement. Lorsqu'on construit une revue européenne en sciences, généralement elle se fait en anglais. Lorsqu'une revue européenne se fait en histoire, elle respecte les langues des auteurs et tout le monde lit les langues. Eh bien! Voilà deux habitudes, deux pratiques... il n'y a pas de règle. En cherchant à forcer cette règle, on risque d'obtenir exactement le contraire de ce qu'on cherchait au départ. Il ne faut pas discuter de ce problème trop à fond.

Question du public

Il ne faudrait pas oublier l'édition du livre et je pense que c'est très important pour l'université sans murs. Je

pense que nous ne publions pas assez de livres, pas assez d'ouvrages correspondant à nos enseignements dans notre langue naturelle. Il y a une recommandation très simple qui consisterait à subventionner les traductions d'une langue vers l'étranger, ce que nous n'arrivons pas à faire en France alors qu'il est très facile de faire traduire des livres anglais en français. Je pense que si nous encourageons des traductions des langues naturelles vers les autres langues, nous encourageons des gens à publier des ouvrages qui sont des ouvrages d'enseignement et des ouvrages de culture scientifique.

Claude Allègre

Oui, mais que sera un livre dans quelques années ? Est-ce que ce sera un livre sur l'Internet que chacun imprimera sur son imprimante avec les caractères qu'il choisira, la couleur etc.? D'un livre sur Internet, il devient possible d'en faire un format à soi, avec des caractères de son choix et peut-être que cela facilite la lecture. Franchement, quand on regarde la baisse des prix des nouvelles technologies... Je travaille en ce moment sur les problèmes de bibliothèques et je constate que nous avons pris un retard. Mais on va essayer de le rattraper. Si les historiens peuvent obtenir, sur leur imprimante, l'extrait d'un manuscrit qui se trouve à la bibliothèque de Chicago, le livre n'est pas vraiment nécessaire. Je crois beaucoup à l'ouvrage imprimé ; mais, je ne suis pas sûr que cet ouvrage imprimé se fera sous la forme actuelle ou se fera sous une forme distribuée. Les futures librairies, par exemple, seront peut-être des petites imprimeries qui commanderont le livre et qui l'imprimeront. Vous commanderez tel livre et tel autre et il sera imprimé dans la librairie en question et vous pourrez obtenir un livre en français, en anglais ou en portugais. On pourra disposer de livres traduits. Ainsi, il y a des exemplaires qui existent dans le centre de recherche de Xerox à Grenoble : des photocopies traduisent un texte du français en anglais. Je vous dis seulement qu'il faut défendre l'anglais, le français n'est pas menacé.

Question dans la salle

Madame Thys-Clément a parlé d'une question importante me semble-t-il qui n'a pas encore été reprise, c'est celle des accords internationaux ou bilatéraux de coopération ; s'il y a beaucoup d'exemples, d'expériences, de tentatives, de réussites, il faut qu'il y ait un cadre institutionnel de reconnaissance. Alors, de ce point de vue, Monsieur le Ministre, vous avez lancé des procédures qui sont intéressantes et qui permettent d'avancer. Est-ce que c'est ce cadre institutionnel, que l'on évoquait, qui va donner lieu à ces accords d'"université-hors-les-murs" d'abord franco-allemand je crois, franco-italien et peut-être d'autres par la suite ? Le

modèle d'accrétion que vous nous proposiez, est-ce que c'est là une autre voie institutionnelle vers l'université européenne ?

Claude Allègre

Sur le plan institutionnel ou réglementaire, je pense que nous allons avancer ; les mécanismes de l'Union européenne fonctionnent très bien. Quand les problèmes juridiques ou réglementaires à résoudre sont identifiés, la machine de l'Union européenne se met en marche et elle les règle. Donc, de ce côté, c'est résolu. Mais ce qu'a dit Madame Stern tout à l'heure est important. On pourrait se mettre d'accord sur des simplifications de procédures. Par exemple, décider que les demandes pour les échanges de professeurs se font à périodicité fixe et identique pour tout le monde. Donc, lorsque la date sera connue, des calendriers spéciaux ne seront plus nécessaires pour les échanges avec la Grande-Bretagne, puis avec l'Allemagne Fédérale etc. Il pourrait y avoir un accord sur des procédures simples, sur un certain nombre de procédures d'échanges d'étudiants qui se feraient automatiquement. C'est faisable, d'ailleurs Bruxelles organise cela très bien.

Mais au risque de penser que j'ai un "dada", je voudrais revenir sur des points techniques. Puisque vous êtes professeur de cinéma, voilà un exemple. Je pense que le coût de réalisation des films va décroître d'une manière extraordinaire dans les années à venir. Il est possible, dès aujourd'hui, de tourner un film en français, en numérique et de le reproduire dans toutes les langues y compris en changeant les positions des lèvres des acteurs. Mais ma question et mon souci ce sont : serons-nous encore vivants quand ces technologies seront à notre portée ?

Ainsi, je crois que l'Europe a besoin d'aller vite pour être présente dans ce domaine. Ou bien alors, n'y aura-t-il plus qu'une seule culture et une seule technologie entre les mains d'un seul et même pays ? C'est un véritable problème. Lorsqu'on parle de "compétition-collaboration", il n'y a rien d'une attitude hostile, c'est une attitude de qui est une nécessité de survie culturelle. Je souhaite que l'Europe ne s'en désintéresse pas. Souvent l'attitude des intellectuels européens consiste à dire "c'est de la quincallerie, nous nous intéressons à l'intellect!" Je pense qu'on ne peut pas maîtriser ces nouveaux domaines si on ne maîtrise pas aussi les concepts techniques. C'est extrêmement important, le but de l'université sans murs c'est bien d'aboutir à faire cela à travers les frontières.

Question du public

Je suis étudiant en maîtrise de sciences politiques et d'histoire. Monsieur le Ministre, vous avez rappelé tout à l'heure l'importance de l'appropriation de l'outil informatique dans l'université et je souhaiterais revenir sur deux aspects.

L'aspect pédagogique : les professeurs et les jeunes chercheurs qui sont ici dans cette salle doivent savoir combien, parfois, il est difficile de faire publier des articles dans la presse, même spécialisée. Or, aujourd'hui, on se trouve avec l'Internet dans une situation où tout un chacun, étudiants compris, peut diffuser ses idées, ses articles au niveau international. Ne pourrait-on pas alors en profiter pour réfléchir sur la façon dont les étudiants pourraient être, à leur mesure, acteurs de la diffusion du savoir ?

Enfin, en ce qui concerne les moyens : il est souvent question du retard français ; Monsieur Allègre, vous avez lancé un plan ambitieux pour les lycées. Cependant, pour ce qui est des universités, on constate en fait un manque assez inquiétant d'informatique. Nous sommes à la Sorbonne, dans une université où on ne trouve que deux ou trois petites salles informatiques, souvent obtenues grâce à la ténacité de certains professeurs, malgré le manque de crédits. Malgré cela donc, il n'existe que ces petites salles qui manquent de postes, qui proposent des logiciels datant souvent de plusieurs années, sans parler des conditions d'utilisation d'Internet qui restent principalement à sens unique, et où les étudiants n'ont pas vraiment cette possibilité de communiquer avec l'extérieur. Alors, je pose la question : comment la France, comment l'Europe entendent-elles relever le défi de la "cyber-université" en comblant, aux niveaux national et européen, les disparités de moyens et en s'attachant aussi aux problèmes de formation ? Voici quelques années, on avait instauré une prime pour financer l'achat de voitures, n'y aurait-il pas la possibilité d'une prime "Allègrette" pour l'aide à l'équipement informatique des étudiants ?

Claude Allègre

D'abord, je voudrais vous dire qu'aujourd'hui 85 % des lycées en France sont branchés sur l'Internet, ce qui nous met nettement en avance en Europe et même en avance sur les Etats-Unis. Deuxièmement, les universités parisiennes ont un léger retard, lié au problème général du retard de leurs locaux. Mais toutes les universités sont branchées sur l'Internet et, même si un certain nombre d'accès ne sont pas convenables, le retard n'est pas aussi considérable que vous le dites. Les universités parisiennes ont un retard parce que, dans Université 2000, les collectivités territoriales n'ont pas fait l'effort qui était nécessaire.

Les nouvelles technologies vont s'implanter extraordinairement dans les universités. Je visite assez souvent des lycées professionnels, des IUT, des universités en province et je vois partout des salles d'informatique. On publiera dans quelques jours d'ailleurs l'état exact du patrimoine français dans ce domaine. Nous ne sommes pas en retard, je suis obligé de vous le dire. Donc, de peur qu'elle ne soit détournée de son objet je ne ferai

Françoise Thys-Clément

Je ne vais pas être longue parce que je crois que la salle a déjà répondu. Les relations entre "l'étudiant-apprenant" et le "professeur-enseignant" ont changé, fondamentalement parce que les publics ont eux aussi évolué. De mon point de vue, ce qui paraît intéressant est la triple distinction que j'avais proposée : la formation continue, le troisième cycle et puis l'enseignement de base de second cycle. Dans l'enseignement de base de second cycle, le professeur redevient quelqu'un qui non seulement enseigne, mais aussi guide le travail personnel qu'un étudiant peut faire maintenant de manière plus autonome, beaucoup plus individualisée et c'est bien ainsi.

Deuxième élément, cette ré-appropriation du savoir passe par l'accès à des fonds de documentation, à des bibliothèques. Brigitte Stern, voulez-vous donner votre point de vue sur l'importance de l'accès à ces fonds de documentation ?

Brigitte Stern

On a déjà beaucoup parlé de l'université virtuelle ; c'est évidemment fondamental, l'université de demain sera virtuelle ou elle ne sera pas, je crois qu'on peut le dire. Cette université virtuelle a plusieurs fonctions et Madame vient de rappeler l'une d'entre elles qui est importante : c'est la modification dans les rapports enseignant/enseigné pour l'acquisition du savoir. Je crois qu'avant l'intervention des nouvelles technologies, l'acquisition du savoir, surtout en France mais je crois aussi dans les autres Etats européens, se faisait à travers une structure verticale du "pouvoir enseignant" qui transmettait quelque chose à l'étudiant. Alors que, maintenant, il est clair que sur le Net, c'est une structure horizontale de partage du savoir qui s'est instaurée, on l'a déjà bien exposé et il n'est pas nécessaire d'insister plus.

L'autre fonction qui me paraît fondamentale de l'université virtuelle c'est évidemment la circulation des idées et l'accès aux données, l'accès aux articles, la fameuse bibliothèque virtuelle, européenne ou mondiale. C'est absolument une révolution dont on n'a pas encore mesuré toute la portée et tous les changements induits. Mais même sans aller aussi loin, il est clair que, dès aujourd'hui, on peut avoir un accès quasi instantané à presque tout ce dont on a besoin ; un juriste, par exemple, peut obtenir les dernières décisions de la Cour de Cassation aussi bien que les rapports de l'Organisation mondiale du commerce ou de la Cour internationale, c'est absolument fabuleux. Sans insister plus encore, je voudrais ajouter un mot sur une dernière fonction de ce "Net", de l'Internet et de l'université virtuelle. Il me semble que dans tous ces projets merveilleux dont il est question, l'information souvent circule difficilement, c'est un fait. Ceux qui sont ici présents

Passons au troisième point, l'université virtuelle. On ne va pas, bien sûr, l'envisager dans sa globalité et ensuite la détailler point par point, le temps qui nous reste est insuffisant ; en revanche, essayons de prendre quelques points essentiels. J'en ai noté deux sur lesquels je voudrais interroger nos invités.

Question du public

Je voulais vous demander quelle part vous accorderiez, dans ces projets, à l'évaluation, non pas dans le but de faire un palmarès des universités européennes mais à l'évaluation indépendante et comparative des composantes des réseaux.

Claude Allègre

C'est un problème qu'il faudra bien résoudre ; il faudra bien que l'évaluation se fasse dans les universités françaises. Il y a quinze jours, le Spiegel allemand a publié une évaluation des universités européennes sur des critères que nous ne pratiquons pas, il faudra bien qu'il y ait une certaine évaluation, mais chaque chose en son temps : d'abord, avant d'évaluer, construisons les universités européennes, l'évaluation viendra en son temps.

Deux questions, si vous le voulez bien, sur les nouvelles technologies, car c'est une partie essentielle de l'université sans murs. Je voudrais interroger Françoise Thys-Clément : dans l'une de vos contributions, vous parlez d'une modification du rapport enseignants-étudiants et de la ré-appropriation individuelle du savoir grâce à cette nouvelle technologie.

ont dû se heurter, une fois ou l'autre dans leurs travaux quotidiens, à un manque d'information : il n'existe pas de rassemblement de toutes les possibilités européennes, l'information est disséminée entre toute une série de lieux, de ministères, de rectorats etc. Si on prend l'exemple des cotutelles de thèse, je ne sais pas si vous en avez déjà l'expérience, mais c'est une véritable course d'obstacles...

Dans cette perspective, la création d'une banque de données sur les possibilités offertes par l'université européenne serait fondamentale. Cette banque devrait d'ailleurs se doubler, et là je passe du virtuel au réel, d'un lieu dans chaque pays où les étudiants pourraient soumettre leurs problèmes, discuter des possibilités ou connaître l'endroit où ils peuvent s'adresser pour tel projet européen. Il me semble que le problème de la circulation de l'information reste encore irrésolu et que l'Internet est sûrement un outil merveilleux pour résoudre une partie de ces problèmes.

Roger Chartier

Je partage tout à fait le diagnostic sur l'importance de la révolution du texte électronique. Pour paraphraser un essai fameux de Walter Benjamin, qui parlait de l'œuvre d'art à l'âge de la reproduction mécanique, on peut parler de la formation universitaire à l'âge de la transmission électronique. Mais il est, me semble-t-il, nécessaire d'apporter des distinctions ; je le ferai en me référant à l'expérience qui a été partagée ici - Monsieur Lang était alors ministre de la Culture- au sujet de la Bibliothèque Nationale de France et de la réflexion qui avait été lancée à ce sujet.

D'une part, il y a les textes qui sont produits, qui sont créés, qui n'ont d'existence qu'électronique et qui représentent une classe de textes. Ensuite, il y a deux autres classes de textes. L'une, qui correspond à ce projet d'une bibliothèque numérisée : les problèmes de choix et de coût sont, ici, tout à fait considérables puisqu'il s'agit de transformer, en bibliothèques électroniques, des bibliothèques qui sont à l'heure actuelle de papier. Les programmes de numérisation des grandes bibliothèques ont montré une tendance au rétrécissement et à la réduction plutôt qu'à l'amplification.

Il y a, troisièmement, ce que vous évoquiez Monsieur le Ministre, c'est-à-dire des documents d'archives, des manuscrits, des livres anciens. Je voudrais faire une mise en garde : autant il est utile d'en donner un accès possible par le CD-Rom, par la banque de données ou par l'Internet, autant il est nécessaire de rappeler que toutes les pratiques intellectuelles que l'on peut développer, comme les recherches que l'on effectuerait par rapport à l'écrit ne peuvent pas être satisfaites par la seule transmission de leur contenu sémantique : je voudrais aussi rappeler que la conservation, la préservation,

l'accessibilité et la compréhension de leur forme première sont absolument essentielles. Il serait véritablement désastreux, pour la culture telle que nous l'avons héritée et telle qu'elle fonde les projets dont nous discutons ici, qu'une rupture totale existe par rapport à ces formes anciennes des mêmes textes. Je soutiens que le texte, lorsqu'il est donné dans des formes différentes -un manuscrit du XII^e, une édition imprimée du XVII^e ou sur l'ordinateur dans sa forme électronique- est à la fois le même dans son contenu textuel, sémantique, mais il est profondément différent si l'on s'intéresse à la manière ou aux conditions dans lesquelles il a été produit et reçu. C'est pourquoi pour moi, le programme -qui fait des bibliothèques des conservatoires patrimoniaux, d'une part et d'autre part, l'inventivité la plus aiguë possible quant aux modes de transmission électronique- rassemble des missions qui ne sont pas contradictoires mais doivent être absolument reliées ; si ce n'était pas le cas, ce serait la perte de la compréhension de l'héritage sur lequel nous nous appuyons aujourd'hui. Jacques Le Goff parlait hier "des nains qui sur des épaules de géants voient plus loin", eh bien, je dis qu'ils pourraient être mis en péril!

Question du public

Je suis Secrétaire de la Coordination nationale des associations d'étudiants handicapés et j'aurais une question : quel service public minimum pour l'université européenne? Je donne deux motifs à ma question.

Le texte annonciateur du débat parle lui-même de rudes compétitions entre les universités, il y aura donc des universités européennes ou des réseaux européens d'universités et en terme de contenu, tout ne sera pas forcément accessible. Deuxième motif, Monsieur Allègre a parlé des salles informatiques qu'il a visitées ; c'est vrai que quand on accède à une salle informatique, en théorie, on a un accès gratuit à l'Internet mais tout le monde n'en dispose pas chez soi. Le Canada a choisi de constituer un service public d'accès à l'Internet, apparemment la France n'a pas fait ce même choix. On peut s'interroger sur des retentissements négatifs en terme d'égalité des chances, d'accès aux savoirs universitaires par l'exploitation de nouvelles technologies ?

Claude Allègre

Je ne peux pas vous répondre sur le deuxième point parce qu'aucune décision n'a encore été prise. Nous souhaitons faciliter le plus possible l'accès aux salles d'informatique et l'acquisition même d'ordinateurs individuels. Des mesures seront prises en faveur des enseignants dans un premier temps, en faveur des étu-

dants dans un deuxième temps, pour ces accès aux matériels eux-mêmes ; mais, naturellement, le projet c'est que progressivement tout le monde puisse accéder, sans aucune restriction ; en tous les cas, il n'est pas question de discrimination fondée sur des critères de fortune ou encore de différence de statut. On y veillera.

Et, sur un service public minimum ?

Daniel Apollon

Oui, au sujet du service public minimum, je ferais une réponse en quelque sorte "à rebours". Il faut regarder l'exemple des Etats-Unis. Ce pays est accusé de néolibéralisme à l'extrême, mais il impose par exemple à ses opérateurs -disons les grandes sociétés de télécommunication- de pourvoir les communications pour les vidéoconférences à des fins éducatives à des coûts infiniment plus bas que les frais commerciaux normaux. Ce système-là n'existe pas en Europe. Par exemple, si vous voulez avoir des vidéoconférences utilisant les normes Numérís en Europe, les prix sont encore prohibitifs. Toute la construction d'une université virtuelle est donc limitée par, disons, l'exercice des monopoles ambiants des sociétés de télécommunication. Je pense qu'à ce sujet, les Directions Générales de la Commission des Communautés européennes, les DG13, 10, 12 ou 22, devraient initier un processus de baisse des prix. Il serait aussi possible de créer une forme d'accord entre deux, trois, quatre pays européens qui imposeraient, d'une manière ou d'une autre à leurs sociétés dominantes sur le marché, d'offrir des services Internet et des liaisons numériques à des prix abordables pour les systèmes éducatifs. Les prix constituent de réels obstacles.

Claude Allègre

Nous avons, comme vous le savez, obtenu un tarif préférentiel avec France-Telecom pour l'accès de toutes les écoles et universités à l'Internet ; nous sommes attaqués, par des concurrents commerciaux, parce que les prix pratiqués par France-Telecom sont jugés trop bas ; ce sont pourtant les mêmes que ceux que pratiquent Deutsche Telecom pour les écoles allemandes et British Telecom pour les écoles anglaises. C'est un problème important, et je souhaiterais que la Commission de Bruxelles joue un rôle fondamental et qu'elle considère -comme l'ont fait les USA- que l'acte éducatif impose des tarifs-plancher dans ce domaine des communications. Le gouvernement français n'a pas l'intention de céder pour autant, mais nous avons des difficultés.

Intervention dans le public

Je suis professeur à Paris 1. Mon intervention à ce stade montre d'ailleurs que la technologie ne suffit pas à elle seule pour transmettre l'information : j'ai le micro

depuis un moment! Je voulais intervenir dans la discussion précédente et soutenir ma collègue et amie Brigitte Stern sur les simplifications nécessaires pour inviter des collègues étrangers. Le problème, Monsieur le Ministre, ne concerne pas directement votre ministère : ce sont d'autres ministères qui interviennent et les réglementations ne sont pas du tout adaptées. Je voudrais donner deux exemples dans le secteur dont je m'occupe, qui est celui de la coopération européenne hors Union européenne, c'est-à-dire avec l'Europe centrale et avec la Russie. Pour la sécurité sociale, on demande un extrait de naissance, si nécessaire traduit en français par un traducteur assermenté. Nous demandons ce document à des collègues qui connaissent parfaitement le français et qui, bien entendu, peuvent traduire eux-mêmes les textes, mais ils doivent aller dans les consulats pour avoir une certification officielle. Les ressortissants des pays de l'Union européenne doivent fournir une invitation datée de moins de trois mois : passeport et visa, c'est logique, mais avec la mention de la date d'arrivée ou à défaut de cette date, les justificatifs de transport, billet d'avion, de train, etc., certificat d'hébergement ou justificatif de domicile en France. Comme précisément, il s'agit de collègues avec lesquels nous coopérons, pour leur expliquer comment se débarrasser de procédures de type bureaucratie soviétique, j'ai la faiblesse de penser que nous devrions montrer l'exemple en ne leur imposant pas de telles procédures!

Claude Allègre

Ce n'est pas exactement dans le débat mais, évidemment, ce genre d'intervention a forcément beaucoup de succès avec juste raison. Je ne vous ferai pas un speech sur mon corps à corps avec la bureaucratie, il est permanent et nul ne sait qui en sortira vainqueur. En ce qui concerne l'accueil des collègues étrangers, nous avons fait un grand pas, puisque, dorénavant, les collègues étrangers invités recevront leur titre de séjour au départ de leur pays et n'auront pas à aller faire la queue dans les préfectures comme c'est le cas actuellement, ce qui est déjà un progrès considérable. Ce que nous essayons de mettre sur pied, c'est qu'ils puissent toucher leur traitement au moment de leur arrivée et non pas quand ils sont retournés chez eux. C'est une deuxième bataille.

La troisième bataille, c'est qu'ils puissent avoir leurs papiers concernant la sécurité sociale et les différentes formalités. A chaque fois, je constate que le mécanisme est toujours le même. D'abord, un excellent accueil de mes collègues ministres et même un soutien tout à fait total, notamment de Jean-Pierre Chevènement qui est tout à fait acquis à cette idée ; mais quand on se heurte aux administrations, c'est une autre paire de manches. Mes collaborateurs, je

peux vous le dire, vivent des après-midi difficiles dans ce qu'on appelle l'interministériel, pour faire passer dans les faits ces résolutions. Donc, je ne désespère pas que nous y arrivions, voilà ce que je voulais vous donner comme encouragement...

Nous souhaitons instaurer vis-à-vis des étrangers une attitude qui peut se résumer ainsi : accueil et rigueur. C'est-à-dire qu'à partir du moment où des collègues étrangers, qu'ils soient enseignants ou étudiants, sont admis dans des universités françaises, ils doivent être traités avec générosité et être bien accueillis. Cela prendra peut-être quelque temps avant que cela

se traduise dans les faits. Il faudra symétriquement que toutes les universités mettent sur pied des structures d'accueil et de suivi pour les étrangers et leur facilitent la vie ; c'est parfois le cas, ce n'est pas tous les jours le cas. Donc, nous avons tous à nous adapter dans cette affaire. Mais, naturellement, tout cela ne s'applique pas, depuis le Traité de Maastricht, aux Européens qui eux-mêmes se trouvent chez eux. Maintenant, grâce aux directives européennes, les problèmes de sécurité sociale sont résolus mais les problèmes de retraite ne le sont toujours pas et nous avons donc un certain nombre d'harmonisations à obtenir pour faciliter cette mobilité. Je vous remercie.

Compte rendu de la table ronde 1

“Mobilité des étudiants, professeurs, chercheurs”

Par Jean-Pierre Laheurte

Président de l'Université Nice Sophia Antipolis

Tout d'abord, je dois dire qu'il y avait un grand nombre d'intervenants à cette table ronde : neuf, que le temps était relativement limité, une heure trente, et que les présentations ou les questions dans la salle ont été nombreuses, ce qui fait que nous n'avons pas pu aller dans le détail et nous n'avons pas sans doute pu traiter toutes les questions aussi à fond que nous l'aurions souhaité. Ceci dit, je crois qu'un effort a été fait pour traiter notamment de la mobilité étudiante et qu'un certain nombre de propositions ont été formulées à la fois par les intervenants et par la salle.

La mobilité – Quels enjeux ?

Tout d'abord, permettez-moi de commencer par un constat, qui a été indiqué par les intervenants à cette table ronde, concernant le nombre d'étudiants impliqués dans la mobilité dans le monde : 1 400 000, le tiers vers les États-Unis. Et puis, peut-être, un chiffre qui nous a interpellés, celui des étudiants asiatiques : 400 000, dont 64 % vers les États-Unis et seulement 12 % vers l'Europe. Ensuite, un autre constat, une réussite, relative, mais une réussite remarquée, des programmes européens en terme de mobilité tout en constatant que les objectifs qui avaient été affichés n'ont pas été atteints et qu'il serait souhaitable d'augmenter encore le nombre d'étudiants mobiles. Alors, la question que vous me posez concerne la mobilité, quels enjeux ? Il a été très vite constaté qu'il fallait distinguer deux types d'étudiants : les étudiants européens et les autres étudiants. Pour les étudiants européens il s'agit, à travers une expérience qui sera marquante, de favoriser leur ouverture vers d'autres cultures, de leur donner une aptitude à s'intégrer dans la vie active, dans un marché de l'emploi de dimension européenne. Mais c'est aussi, à travers une volonté politique, définir une identité à l'étudiant européen et pourquoi pas au futur citoyen européen. Il a donc été indiqué que l'université européenne était un lieu de transmission de la mémoire culturelle et qu'elle devait donc favoriser l'émergence d'un projet civilisationnel. L'importance des sciences humaines, notamment en soutien des formations tech-

niques, a été soulignée comme étant indispensable dans cette perspective.

Les obstacles

Eh bien ! Avant de parler des obstacles, peut-être les perspectives. Pourquoi un étudiant souhaite-t-il être mobile ? Quel va être l'apport de cette mobilité pour l'étudiant ? Elle apporte une plus-value évidente. Pour certains, c'est l'intérêt des doubles diplômes, celui de son université, celui d'une autre université. Pour d'autres, un parcours qui l'amènera à effectuer les cycles d'études dans plusieurs universités européennes différentes et sanctionnés par un diplôme. Enfin, on a signalé qu'il y avait, à travers cette mobilité, pour l'étudiant l'acquisition d'une maturation indispensable.

Des obstacles, bien sûr, ont été signalés. Le rythme de progression des études impose une harmonisation des contenus. On a largement parlé tout au cours de ce colloque de la reconnaissance des diplômes, des niveaux de qualification entre les pays ; une meilleure lisibilité des diplômes et une reconnaissance de ces diplômes dans les conventions collectives.

Pour favoriser la mobilité, il faut prévoir des mesures d'accompagnement : les étudiants ont besoin d'avoir des conditions d'accueil, d'hébergement, et puis aussi des bourses qui évitent, cela a été indiqué notamment par le Président Berlinguer, une discrimination sociale. Je crois qu'il est important de souligner certaines propositions, qui reprenaient d'ailleurs les deux aspects qui avaient été évoqués par le ministre et par un certain nombre d'intervenants. Les pays d'accueil ont en charge de soutenir la qualité de l'accueil des étudiants étrangers, les pays qui envoient leurs étudiants pourraient eux par exemple les aider en maintenant leurs bourses.

Les besoins financiers ont été soulignés, ils sont très importants et on a, bien entendu, remarqué la proposition du ministre, Claude Allègre, qui indiquait le souhait de voir les états contribuer, au-delà de la contribution européenne, à un effort spécifique qui favorise et amplifie cette mobilité des étudiants européens.

Ensuite a été évoqué le cas des étudiants non européens. Juste un petit mot pour souligner que dans ce cadre on a relevé des difficultés pour accueillir les étudiants non européens dans les différentes universités européennes, en raison d'un manque de lisibilité des diplômes, de l'absence de modèle universitaire européen unique, et parfois des difficultés linguistiques. Et puis, par une politique qui n'est peut-être pas assez agressive en terme d'attraction de ces étudiants, donc une politique de marketing à développer et surtout, du fait que l'université européenne souffre d'un manque de prestige auprès des étudiants en comparaison des universités américaines. Pour les personnels enseignants et chercheurs, la question a été posée : "Quel profil pour un enseignant européen ? Comment faut-il former les enseignants chercheurs en Europe ? Faut-il en particulier les aider à se déplacer et à travailler dans différentes universités ?" Dans ce domaine les problèmes qui se posent, sont essentiellement des problèmes liés aux carrières, aux retraites et des problèmes également de sécurité sociale. Mais la question de fond c'est évidemment "Quel profil idéal pour un enseignant européen ?" et notamment "Comment faire pour que ces enseignants puissent transmettre l'idée européenne à nos jeunes, de la classe élémentaire jusqu'à la classe supérieure ?" Toujours pour les personnels enseignants et chercheurs, je voudrais souligner une proposition qui nous a été faite, qui m'a paru particulièrement intéressante. Au-delà de l'idée de chaire européenne qui a été évoquée, l'idée d'avoir, dans chaque université, une dizaine de postes d'accueil pour des chercheurs venant d'autres pays et qui serait d'une certaine manière un réservoir. Celui-ci serait constitué par le choix de commissions

non locales, mais de niveau international. Ce réservoir de chercheurs ou d'enseignants chercheurs auraient ainsi une réelle dimension européenne.

Ne pas créer de nouvelles discriminations

Dans ce domaine on a souligné l'importance de l'effort des pays d'accueil pour les étudiants étrangers. Pourquoi pas un guichet d'accueil ? Pourquoi pas une aide particulière en terme d'hébergement, en terme d'inscription qui leur permette de trouver des conditions les plus favorables d'accueil lorsqu'ils arrivent ? On a évidemment parlé aussi du problème des bourses, les bourses européennes sont souvent insuffisantes et les bourses des étudiants, quittant leur pays pour aller dans un autre pays au cours d'un parcours universitaire européen, devraient leur être maintenues. Quelques points positifs ont été évoqués : la semestrialisation, la capitalisation des modules, sont des éléments qui vont dans le sens d'offrir à un étudiant un parcours réellement européen : un cycle dans un pays, un autre cycle dans un autre pays.

Discussion partenariale

Elle est bien sur indispensable et doit associer tous les acteurs dont les étudiants. Parmi des points qui n'ont pas été évoqués, je me permets quand même de signaler l'importance de l'évaluation et de la mise en œuvre de réseaux d'universités. Le message essentiel qui sort de cette table ronde, c'est que la mobilité des étudiants et des enseignants contribuera, au niveau européen, à la création d'une identité et d'une citoyenneté européenne dans le respect de la diversité et de l'autonomie.

Compte rendu de la table ronde 2

“Formations supérieures et emploi”
Par Yves Escoufier
Président de l’Université Montpellier II

Oui, la tonalité générale de la table ronde me semble assez bien résumée par la remarque d'un représentant étudiant présent dans la salle qui disait : "L'enjeu pour les étudiants d'aujourd'hui n'est pas l'accès à l'université mais l'accès à l'emploi, après la sortie de l'université." Cette opinion qui place l'objectif de professionnalisation au centre des objectifs des formations supérieures a été présente dans toutes les réflexions et dans tous les exemples cités ; bien sûr, avec la même unanimité tous les intervenants ont rejeté l'idée d'une professionnalisation à court terme.

Cet étudiant d'ailleurs, soulignait le fait que pour l'ins-tant cette ambition de l'accès à l'emploi n'était pas clairement affichée et souhaitait que l'ensemble des politiques et des ministres concernés puisse afficher plus nettement cet objectif.

Oui, on s'est posé je crois la question de « comment une formation supérieure peut-elle préparer les étudiants à l'emploi » ? Un certain nombre de points a été listé, les intervenants ont tous souligné que la formation doit permettre d'acquérir de solides connaissances de base, fondamentales et technologiques, et que c'est dans ce socle, dans cette culture, le mot a été employé c'est pour ça que je le réutilise, que l'étudiant nourrira son esprit critique et sa nécessaire capacité à prendre du recul par rapport à son propre domaine d'exercices. Le deuxième point, largement développé, a été que l'étudiant doit apprendre à apprendre. Il s'agit là d'une revendication pour une pédagogie qui rende l'étudiant acteur de sa formation et qui le dote d'une méthodologie d'apprentissage qu'il pourra utiliser tout au long de sa vie. Pour être bref, je rattache à ce point tout ce qui a été dit sur la formation par alternance et la formation tout au long de la vie. Un autre point, largement souligné, c'est que l'étudiant doit apprendre à utiliser ses connaissances, il doit apprendre à

entreprendre et il doit faire sienne l'idée que ce qu'il apprend peut être source de richesse et d'emplois. Un autre point, l'étudiant doit apprendre à communiquer, c'est-à-dire être apte à lire, écrire et utiliser les techniques récentes de l'information et de la communication. Et le dernier point je crois dans le catalogue des avancées à faire : l'étudiant doit s'approprier la citoyenneté européenne, ce qui passe encore par la maîtrise des langues mais aussi par la découverte de l'Europe, de ses institutions et de ses cultures.

Ensuite, on a essayé de voir quelles étaient les difficultés, les risques et les habitudes à changer de façon à favoriser pour les étudiants un accès à l'emploi.

Les risques et les habitudes à changer ont été soulignés par les intervenants mais aussi par un certain nombre de personnes qui étaient dans la salle. La première difficulté, est liée au diplôme lui-même qui semble ne plus apparaître comme un droit au travail. Il est plutôt la reconnaissance d'une capacité à s'adapter, au sein d'une entreprise qui s'adapte elle-même en continu à son environnement. Ceci conduit à comparer les universités et les écoles à des marques commerciales et à inviter chaque établissement à défendre sa marque en particulier à travers ses anciens élèves. On remarque alors que le sentiment d'appartenance, après le diplôme, à un établissement apparaît lié à la vie collective des étudiants, dans l'établissement, pendant leur formation. Et ceci pose le problème de la qualité de la vie sur les campus.

Cet élément apparaît très important également dans l'accès à l'emploi dans la mesure où cette identification à l'université ou à une grande école permet également, par un travail d'anciens élèves, de réseau, de se faire coopter.

Mais je crois qu'on a dit aussi, dans ce moment de la discussion, qu'il fallait veiller à ce que les objectifs de

formation ne concernent pas qu'une petite minorité d'étudiants socialement privilégiés, que tous les jeunes étaient concernés et que le système éducatif devait veiller à ne pas renforcer la ségrégation sociale mais au contraire à la gommer. Ensuite, toujours dans les diffi- cultés ou les avancées, ou les risques, au-delà du savoir il a été dit que le système éducatif véhiculait un certain nombre de valeurs. Plusieurs intervenants de la table ronde ont alors souligné que le profit était l'une des caractéristiques de l'entreprise, et qu'on ne peut ampu- ter la volonté d'entreprendre de celle de réussir et d'en tirer des bénéfices. Pour faire un rapport complet je dois dire qu'une intervention de la salle a souhaité ne pas ramener l'éthique "entrepreneuriale" au mercantilisme. Enfin, apprendre à apprendre, apprendre à entreprendre suppose une évolution culturelle chez les enseignants eux-mêmes et une rupture avec les modes classiques de l'enseignement. Les exemples de formation à la création d'entreprises étalés sur deux ou trois années d'un cursus ont été donnés. Tous s'accordent pour recommander de multiplier et de diversifier les contacts entre l'université et l'entreprise et entre les universitaires et les entrepre- neurs.

Un point également sur lequel on a beaucoup insisté dans cette table ronde, c'est le rôle d'assistance des universités et des grandes écoles auprès des jeunes dans la création d'entreprise. Notamment, on a pris l'exemple du MIT qui a permis de créer quatre mille entreprises nouvelles et qui fait vivre, autour de ces entreprises, un million de per- sonnes. On a beaucoup insisté là-dessus, on a pris des exemples très précis qui permettaient de montrer que

déjà en France et en Europe, certaines grandes écoles ou universités aident les jeunes à créer, à innover et leur apportent assistance.

Oui. Je crois qu'un des éléments forts de toute la table ronde a été le rappel de la nécessaire créativité pour entreprendre et le fait que cette créativité était d'abord l'apanage des sur les jeunes, et qu'en conséquence tout le système éducatif avait pour mission de les aider à développer leur propre créativité et de les accompagner lorsqu'ils passent à l'exercice de cette créativité, de manière à leur faciliter la tâche.

Enfin, le dernier échange a eu lieu sur l'excellence de la formation par rapport à la longueur des études. Il ne faut pas, c'est en quelque sorte ce qui disparaissait, essayer de forcément prolonger, allonger les cursus mais au contraire viser plutôt l'excellence de la formation.

Le message a été très net. L'allongement du cursus n'a rien à voir avec la qualité des formations, c'est ce qui a été dit par au moins deux personnes qui étaient à la table ronde.

On aurait pu parler de beaucoup d'autres choses, du statut des chercheurs, de la modification du statut des universités qui pourraient créer des fonds et créer des entreprises elles-mêmes ou aider à la création d'entre- prises, mais par manque de temps nous avons dû mettre fin au débat alors que beaucoup étaient prêts à poser encore des questions.

Compte rendu de la table ronde 3

"Recherche universitaire européenne"

Par Jean-Pierre Finance

Président de l'Université Henri Poincaré de Nancy

La table ronde s'est tenue avec un certain nombre de participants qui étaient tous très impliqués. Jean-Pierre Finance, j'ai l'impression qu'à travers ce qu'on vient d'en- tendre on relève du vocabulaire commun. Je vous soupçon- ne, par exemple, d'avoir envie de parler de maîtrise des langues, d'excellence, de l'empreinte de certains établisse- ments, de l'autonomie et éventuellement aussi de valorisa- tion des jeunes ou également aussi, de surcroît, de valeur ajoutée, valeur morale, valeur scientifique au sens large. Comment est-ce que l'avez-vous ressenti par rapport à tout ce vocabulaire récurrent ?

La discussion a été très riche ; dans le domaine de la recherche qui est l'un des fondements de l'université, nous avons exploré un champ extrêmement large. Il me semble que parmi les questions qui ont marqué cette discussion, l'évaluation et la nécessité de développer une philosophie, une ou des méthodes d'évaluation de la recherche à l'échelle européenne apparaissent comme une nécessité.

Mais évaluation au sens large et au sens presque noble, oserais-je dire, parce que ce n'est pas l'évaluation au sens normalisation.

Le problème est justement d'éviter de se restreindre à une démarche certainement trop classique aujourd'hui qui est une démarche très normée, pour promouvoir la mise en place d'une démarche résolument multicritères fondée sur un ensemble d'objectifs à prendre en comp- te pour développer cette approche européenne. Avec, en particulier, la nécessité de faire appel à des experts qui ne soient pas des experts du pays concerné, donc en favorisant l'ouverture dans le dispositif. Une phrase, relativement intéressante, m'a frappé, à savoir : com- ment attendre une certaine homogénéité de la qualité de l'évaluation dans un cadre de projets et dans un cadre d'organisation par naissance essence hétérogène ?

Oui, parce que précisément, évidemment au cours de cette table ronde, s'est posée la question de l'enjeu d'une euro-

péanisation de la recherche. Trouver une définition, trouver un motif, des motifs, des projets et il résultait naturelle- ment qu'il ne s'agissait pas d'additionner un certain nombre de situations existantes mais de les conjuguer.

Alors, je crois que là encore, nous avons un certain nombre de progrès à faire si nous voulons arriver à une approche, je dirais européenne, mais européenne au sens de la prise en compte des cultures, de la culture européenne, un peu par opposition d'ailleurs et nous y avons fait référence assez fréquemment, au modèle américain. L'idée est finalement d'accepter cette hétéro- génité de structures, cette hétérogénéité d'approches tout en gardant une ambition d'excellence, non pas simplement dans un modèle unique de faire émerger un certain nombre de pôles forts en reléguant des établis- sements ou des structures considérés comme étant de deuxième ou troisième ordre.

Sans rigidité, c'est-à-dire il n'y a pas telle discipline possé- dant son laboratoire ou ses laboratoires mais éventuelle- ment des structures interdisciplinaires où peuvent se retrouver les universités, leurs motivations, leurs fonctions.

Quelque part dans la discussion, j'ai un peu le sentiment que par rapport à ce que l'on connaît au niveau euro- péen aujourd'hui, de ce qui est piloté par exemple au travers de programmes- cadres, un certain nombre d'in- tervenants souhaitaient voir apparaître une approche davantage ascendante, c'est-à-dire provenant d'initia- tives qui émergent au niveau des établissements et, en particulier, au niveau des établissements universitaires. Il s'agit donc de trouver une bonne articulation entre ce fourmillement d'idées, cette montée d'idées et finale- ment une nécessaire harmonisation ou programmation au niveau européen. Le tout est de trouver la bonne position d'équilibre qui sera certainement un équilibre dynamique c'est-à-dire évolutif dans le temps.

L'accent a été mis, à plusieurs reprises, sur la question des langues : est-ce un obstacle, un avantage, une nécessité ?

D'une part et d'autre part, sur un meilleur accueil et une meilleure facilitation de carrière pour les jeunes chercheurs.

Concernant la question des langues je crois que, à quelques exceptions près, tout le monde accepte la nécessité d'avoir un véhicule d'échanges et a parlé d'une forme d'anglais qui est de facto une base d'échanges dans la communauté scientifique.

En faisant référence au latin utilisé au Moyen Age, donc ne parlons pas de la qualité de l'anglais qui été évoquée.

En référence au latin, tout en acceptant, que dans un certain nombre de secteurs spécialisés, la richesse de chacune des langues véhicule également tout le contexte culturel. Vous venez de le dire, une deuxième idée importante a été : "Misons sur les jeunes", au sens de "ce sont eux qui vont construire cette Europe et il faut investir sur les jeunes". Je crois que dans les universités nous nous approprions bien volontiers ce discours. Au niveau des financements de la thèse, au niveau des financements post-doctoraux, il faut peut-être mettre en place, je ne dis pas des statuts, mais au moins des positions de type junior scientifique. Et puis, puisque je parlais des séjours post-doctoraux, ne pas oublier, ce qui est en particulier une des difficultés que nous rencontrons en France, de prévoir le retour de ces post-doc dans le pays par la mise en place de procédures favorisant leur retour et leur insertion.

Retour et accueil dans le laboratoire initial ou dans un autre laboratoire ? la question s'est posée.

Je crois que là il faut ne pas être dogmatique ; il me semble que la mobilité est effectivement, tout à fait souhaitable, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de raison a priori de retourner dans le laboratoire dont on est issu. En tout cas, faut-il mettre en place des dispositifs qui permettent ce retour, ce qui n'est pas toujours le cas actuellement pour un certain nombre de raisons sur lesquelles je n'ai pas le temps de m'étendre ici.

Le terme éthique n'a pas été prononcé au cours de cette table ronde, mais le terme valeur y a été en tout cas totalement présent.

Effectivement c'est l'un des aspects culturels importants, de la recherche que nous pouvons mettre en évidence en Europe. Elle doit associer une recherche scientifique d'excellence, mettant davantage l'accent sur l'articulation avec la technologie, mais toujours dans le cadre d'une réflexion sociale et d'une réflexion éthique. La complémentarité entre des sciences dures et une approche humaniste est une dimension fondamentale.

L'accent ayant été mis à plusieurs reprises sur la dimension sciences sociales et sciences humaines à ne pas négliger au regard des sciences dures ou des sciences de la vie et de la terre.

Compte rendu de la table ronde 4

"Université européenne et université sans murs".
Par Hélène Lamicq
Présidente de l'Université de Paris XII-Val-de-Marne.

Cette table rondé a démarré sur une double interrogation.

Ce thème d'avenir a été abordé dans un balancement constant entre deux catégories d'interrogations : quelle université et comment la construire ? En remplaçant peut-être le débat par rapport à deux constats simples. Nous formons actuellement dans nos universités, dans toutes les institutions d'enseignement supérieur, des étudiants dont le marché du travail est d'ores et déjà européen. Nous les formons pour trente à quarante ans de vie active, pendant lesquels ils devront revoir leurs connaissances et réapprendre à apprendre. Deuxième élément du constat, nous formons les cadres européens. Ils sont les consciences intellectuelles, scientifiques, morales et sociales de l'Europe de demain, ils sont actuellement dans nos universités et nous en avons la responsabilité. Nous devons donc nous attacher à rendre lisibles et cohérents les diplômes que nous délivrons en Europe, pour les diplômes de formation initiale, c'est-à-dire ceux que de jeunes gens obtiennent en poursuite d'études de l'école jusqu'à la sortie de l'université, et pour les diplômes de la formation qu'on appelle en français "continue", "long life learning", que les travailleurs actifs que nous formons actuellement pourront acquérir par capitalisation tout au long de leur vie.

L'université européenne sera aussi celle d'autres pédagogies, où l'étudiant sera plus actif pour chercher les éléments de la connaissance. La transmission directe du savoir en face à face laissera place à des transmissions diffusées et médiatisées. En outre, la reprise d'études à différentes étapes de la vie active est une évidence, même si les universités ne sont pas toujours actuellement préparées à accueillir ces nouveaux types d'étudiants. Autant d'éléments qui rendent nécessaire la diversification des formes, des réseaux d'enseignement supérieur, dans lesquels il convient que les universités s'inscrivent en partenariat avec les acteurs socio-économiques faute de quoi elles seront supplantées par d'autres opérateurs d'enseignement.

On a également évoqué beaucoup d'exemples concrets

pour montrer que cette université européenne, université sans murs ou même université virtuelle dans certains cas, existe déjà.

En effet, la première partie de la discussion a révélé de nombreuses initiatives de par l'Europe, des modalités nouvelles de transmissions de connaissances entre étudiants, enseignants et institutions d'enseignement supérieur. Echanges d'étudiants pour des périodes de formation à l'étranger, avec validation au retour dans les meilleurs cas. Double cursus, avec délivrance de doubles diplômes de droit français et de droit anglais par exemple. Enseignement à distance, dont on souligne l'influence sur l'évolution de la conception pédagogique des cours. Constitution de réseaux thématiques, favorisés par la Commission européenne dans les contrats institutionnels, que leur succès transforme en groupe de référence sur les thèmes choisis. Toutes ces initiatives fonctionnent, elles doivent impérativement être prises en compte pour la construction de cette université européenne sans murs, qu'elles nourrissent, sans toutefois pouvoir la préfigurer tout à fait, dans la mesure où ces initiatives même révèlent des difficultés, voire de nouvelles entraves.

Ces entraves nous les avons analysées pour voir comment les surmonter pour être concret et positif. Ce sont les correspondances de diplômes, de cursus, les problèmes de langue, de financement et d'adaptation aux séjours à l'étranger, bref d'assez nombreuses entraves qu'il faudra lever.

Parmi les difficultés, nous avons remarqué le hiatus qui s'établit entre la rapidité que les étudiants ont à s'adapter, ce qui n'est pas une nouveauté, et la relative lenteur des corps enseignants à prendre toute la mesure des modifications à introduire dans des comportements pédagogiques profondément modifiés par les nouvelles possibilités offertes à leurs enseignements. Nous avons relevé des questions techniques : problèmes d'accès aux équipements nécessaires, notamment pour les étudiants qui les revendiquent à juste titre ; questions de compatibilité des supports techniques voire d'harmonisation tarifaire des opérateurs, considérés comme trop peu sensibles

au rôle pourtant fondamental de l'éducation ; lourdeurs institutionnelles, aussi, objet de questions pressantes, qu'une volonté politique manifeste et sans failles devrait contribuer à lever, notamment par la simplification de procédure d'échanges, à laquelle ministres et commissions s'attachent avec ardeur.

Souignons toutefois que ces difficultés n'entament en rien la démarche de construction de l'université européenne, bien au contraire. Aucune réticence n'est apparue parmi les intervenants, ou dans les questions de la salle : la construction d'une université européenne, ceci fait date, va de soi. Questions et interventions pressent, au contraire, les acteurs institutionnels de lever au plus tôt des contraintes jugées pesantes.

Au-delà de ces entraves, nous souignons des insistances. Sur le fait que les nouvelles technologiques de mise en commun et de diffusion du savoir bouleversent nécessairement les pratiques universitaires : l'Europe doit se situer dans cette perspective et sur ce marché, sans complexe. Sur l'utilité de la constitution d'un corps enseignant européen, pluriel, divers, mis en commun, mettant à profit les contacts que deux ou trois décennies de pratiques bilatérales et d'échanges en réseaux ont déjà permis de nouer. Sur l'évidence d'une pensée et d'une production dans toutes les langues, dont la diversité ne semble pas devoir être menacée, mais au contraire nourrie par la mise en commun : le devoir d'une présence linguistique plurielle, tempérée par le réaliste constat de l'omniprésence d'un anglais véhiculaire.

Un point d'accord, aussi, dans les interventions : cette université européenne, performante, coûteuse doit être accessible à tous, sans exclusion, notamment de fortune. Et elle doit correspondre à une école d'intégration sociale et culturelle, à un creuset de démocratie, défini par le fait qu'elle doit tout à la fois être un lieu d'approfondissement, de production de savoir spécialisé, et un lieu de synthèse, une école de responsabilités. Nous formons des décideurs. Certes, l'université le fait déjà, mais l'université européenne doit former les cadres de l'Europe de demain, c'est-à-dire des gens capables d'instruire des problèmes, de faire le point sur une question et de voir assez loin, et dorénavant assez large, pour choisir des évolutions en connaissance de cause, à cette nouvelle échelle qui nous est proposée. Ceci suppose savoir et responsabilité. En cela, ce n'est pas l'essence de l'université qui est modifiée mais bien son échelle d'édification.

Les intervenants également ont beaucoup insisté sur la nécessité de créer un modèle européen, un modèle culturel, un modèle d'enseignement européen.

Certainement pas un modèle unique. Tous se rebiffent, en bon universitaire ou en bon intellectuel, contre l'uniformisation jugée appauvrissante. Mais plaident au contraire en faveur du métissage des pensées et des cultures.

Mettons au centre du dispositif l'étudiant européen nouveau, si je peux m'exprimer ainsi, qui prend ses responsa-

bilités en choisissant ses lieux de formation, mais que l'institution doit soutenir et guider pour qu'il formule des choix cohérents et que son parcours de formation ne se transforme pas en parcours du combattant. Ces institutions, ce sont les universités, les institutions d'enseignement supérieur, mais aussi des administrations et des opérateurs qui sachent organiser prospections, accords de collaboration, organisation de mobilité et de séjours d'études, validation. Il faut pour cela des universitaires ouverts et dynamiques comme ils le sont toujours, mais aussi des cadres et des personnels administratifs compétents en matière européenne. Ceci suppose d'organiser aussi leur mobilité et le métissage de leurs pratiques administratives. On ne construira pas une université européenne moderne sans cadres administratifs au niveau de nos ambitions.

Et si l'on considère que l'université est une affaire trop sérieuse pour la laisser aux seuls universitaires, l'université européenne doit aussi se construire avec des partenaires. La constitution des partenariats se pose à l'échelle européenne dans des termes peu différents de chacune des échelles nationales, et les grands groupes d'entreprises nous y ont largement précédés. Il n'est pas concevable que le dispositif universitaire européen ne trouve pas sa place, avec ces partenaires, pour favoriser les mobilités, pour favoriser les échanges, pour favoriser l'apprentissage dans et avec l'entreprise. La validation des acquis professionnels doit intégrer ces ambitions nouvelles, comme c'est déjà le cas dans certaines universités, mais à une échelle dorénavant beaucoup plus vaste.

Il y a trente ans, dans ces murs de la Sorbonne et tout autour, des jeunes gens irrévérencieux tenaient des débats animés et se disaient "Cours vite camarade, le vieux monde est derrière toi !" Permettez au rapporteur de souligner le tonus qu'ont mis aujourd'hui à s'exprimer autour de cette table ceux qui ressemblaient à des insoumis institutionnels confirmés. Le tonus qu'ils ont mis à souhaiter que l'université européenne coure et qu'elle coure vite, car c'est l'Europe telle que nous la souhaitons et ce sont nos étudiants, dès aujourd'hui, qui en ont besoin.

Avant d'entendre tous ensemble la déclaration commune des quatre ministres européens d'Education, ministres allemand, italien, britannique et français, nous avons souhaité vous proposer une dernière contribution.

Monsieur Jack Lang est actuellement Président de la Commission aux Affaires étrangères à l'Assemblée Nationale, il a été Ministre de l'Education nationale et a été Ministre de la Culture en France ; il a été le fondateur de l'Europe de la Culture. Est-ce que l'expérience que vous avez eue, ce que vous avez fait pour l'Europe de la culture, pourrait être transposable, utilisable ou mis à profit par vous pour proposer une contribution à la première pierre qui a été posée aujourd'hui ?



Jack LANG
Ancien Ministre.

Maintenant que la page de l'Euro est quasiment tournée, c'est d'un même pas, d'un même mouvement, d'un même élan que nous devons construire et l'Europe politique et l'Europe de la jeunesse. Aujourd'hui, nous le sentons bien, notre Europe a besoin à la fois d'une armature, par le renforcement institutionnel de notre capacité collective d'action, et d'une flamme, d'une âme, pour transposer les mots de Renan "Un vouloir-vivre ensemble européen". Précisément, vous l'avez dit et redit à plusieurs reprises à l'instant encore, ce sont les jeunes générations qui peuvent donner une énergie créatrice à cette Europe encore trop lointaine, trop grise, trop abstraite. C'est en apprenant aux jeunes à vivre, à étudier, à travailler ensemble que nous cimenterons le socle politique de cette Europe qui se veut à la fois puissante et surtout centre de civilisation. Je crois que la réunion d'aujourd'hui ouvre la voie à cette nouvelle aventure collective qui doit bousculer les prudences et surtout entraîner et mobiliser les imaginations et les talents. Face au rabotage des cultures, incarnées en particulier par certains groupes multinationaux, l'Europe des universités peut exprimer avec force le droit à la singularité, le droit au savoir, le droit à la beauté. Face à l'empire du profit, l'Europe des universités affirme le droit au temps. Voilà sur le premier point.

Sur le second point, pour transformer cette utopie concrète en réalité, en réalité vivante, en réalité immédiate, quel est le chemin le plus fécond ? Par expérience, j'ai pu constater que nous avons progressé -même si malheureusement les choses me paraissent être depuis cinq ans un peu dans une sorte d'immobilisme- dans le domaine de l'Europe de la culture en épousant trois voies parallèles : initiatives communautaires, initiatives bi- ou multilatérales, et initiatives de tel ou tel pays. L'enjeu est si vital que nous ne devons écarter aucune de ces voies.

La première est la voie communautaire. Elle est souvent, c'est vrai, obstruée par des procédures que le ministre a qualifiées,

Monsieur le Président,

Je ne sais pas si, à l'heure qu'il est après avoir fait preuve d'une si grande patience, les personnes ici présentes souhaitent encore entendre d'autres interventions. Je voudrais simplement Madame, Messieurs les Ministres, cher Claude, Mesdames, Messieurs les Présidents, en quelques mots et en guise non pas de conclusion mais de réflexion, avant la déclaration commune des ministres et l'intervention de notre premier ministre, revenir sur deux questions qui avaient été posées par Claude Allègre hier, lors de l'ouverture de nos travaux. Ces deux questions, je me permets de vous les rappeler : l'une a trait à la place ou à la fonction de l'Europe des universités et plus généralement à l'Europe de la jeunesse dans le cadre de la construction politique de l'Europe, et l'autre touche aux voies et moyens pour donner souffle et élan à cette Europe de l'imaginaire.

Première question rapidement : Europe politique, Europe de la jeunesse. L'une doit-elle précéder l'autre ? La réponse de Claude Allègre -et d'une certaine manière, elle est réjouissante- est qu'il faut s'engager résolument, immédiatement, dans la construction de l'Europe de la jeunesse et donc des universités, sans attendre le renforcement de l'Europe politique.

je crois, de trop lentes ou de trop bureaucratiques. Même si l'Union européenne, sous l'impulsion d'Edith Cresson, a facilité par ses programmes Erasmus et Socrates ou quelques autres, la circulation des idées, l'action communautaire demeure relativement marginale. Ayons en tête ce simple chiffre : dans le budget communautaire, 92 % de nos crédits, de nos dépenses sont consacrés à l'agriculture et aux fonds structurels. Imaginez, Mesdames et Messieurs, ce qui reste pour la culture, pour l'éducation, pour les industries du futur et pour tant d'autres choses, si vitales pour l'avenir et pour la jeunesse de notre continent. Face à une Amérique inventive, créative, audacieuse, il n'est pas normal que l'Europe communautaire, l'Union européenne, soit aussi timide lorsqu'elle doit construire l'Europe du savoir et de l'intelligence. Et de ce point de vue, un changement de cap politique et budgétaire s'impose. Si Bruxelles bloque, comme cela a été dit hier soir, prenons alors le pouvoir à Bruxelles. Que les gouvernements et les parlements y prennent le pouvoir de telle sorte que les allées qui conduisent vers Bruxelles ne soient pas seulement fréquentées par les banquiers ou par les techniciens, mais soient plus fréquemment foulées par les professeurs, par les étudiants, par les jeunes et par les femmes et les hommes de culture.

La deuxième voie est celle de l'établissement de normes minimales et de l'harmonisation. Il faut que les mesures que vous arrêtez réussissent et que cette réussite fasse tâche d'huile, entraîne d'autres réussites et en particulier que cela donne envie à l'ensemble des ministres de l'éducation de propager l'européanisation dans l'enseignement secondaire et dans l'enseignement primaire, là où précisément l'esprit européen ou l'esprit international peut se forger le plus aisément.

Je me permets de revenir sur un sujet que l'on croit réglé et qui ne l'est pas, même s'il a été par bonheur évoqué hier et aujourd'hui, je veux parler de l'apprentissage obligatoire de deux langues étrangères. Sur ce point, je voudrais renouveler mes excuses publiques auprès du ministre Berlinguer car nous avions eu une polémique amicale dans la presse italienne sur sujet. Finalement, je me suis aperçu que l'Italie –bravo !- a décidé sous son impulsion, à partir d'une loi en élaboration et de crédits adoptés, d'introduire une deuxième langue vivante obligatoire dans ce pays. S'il est un mot d'ordre que les gouvernements, les parlements doivent mettre en avant en permanence, avant toute chose, c'est cette exigence de l'apprentissage de deux langues vivantes obligatoires.

Il faudrait aussi imaginer quelques institutions de référence qui, par leur exemplarité même, puissent entraîner et susciter l'enthousiasme. Puisque vous avez bien voulu, Monsieur le Président, m'interroger sur ma propre expérience, je vous dirais qu'indépendamment des règles de

fond que nous avions instituées comme ministres de la culture, nous avons décidé de créer quelques réalisations phares : la chaîne culturelle franco-allemande ARTE qui peut-être un jour sera étendue à l'échelle de l'Europe, le collège européen des traducteurs à Arles, la désignation chaque année d'une capitale culturelle de l'Europe. Pourquoi ne pas imaginer aujourd'hui la création d'une véritable bibliothèque immatérielle, une bibliothèque virtuelle qui relierait les bibliothèques nationales de l'ensemble des pays d'Europe ? Alors peut-être pourra-t-on espérer un jour la création d'une sorte de collège européen supérieur qui aurait deux, trois ou quatre pôles d'excellence dans chacun de nos pays.

Troisième voie enfin : place à l'initiative de chacun, place à l'imagination de chacun de nos pays, que chacun de nos pays s'engage à européaniser chaque centre d'enseignement, chaque institution culturelle, ou à créer de lui-même des institutions culturelles ou universitaires européennes. Je pense par exemple à ce que nous avions commencé avec les classes européennes, en France en 1992 et 93, qui en plus d'un enseignement renforcé d'une langue vivante assure l'enseignement de deux ou trois matières en langue étrangère. A quand enfin l'appel à une personnalité universitaire étrangère pour diriger un centre de recherches ou une université de l'un de nos pays ?

Je conclus pour me réjouir à nouveau de ce que vous avez entrepris depuis deux jours. C'est une date, un événement, c'est une promesse pour le futur, c'est un engagement qui est pris ici d'aller plus loin. Les pionniers de la construction de l'Europe, Robert Schumann et Jean Monnet, n'avaient pas froid aux yeux. De même, ceux qui, voici dix ans, avaient imaginé une monnaie unique et étaient considérés par beaucoup comme de charmants et doux allumés. "Une monnaie unique : quelle étrange idée, quelle idée saugrenue !" Aujourd'hui, alors même qu'elle n'est pas encore en vigueur, elle est entrée dans les cerveaux, dans les cœurs, et le plus souvent, est acceptée des peuples quoiqu'on dise. Je crois qu'on prête à Robert Schumann, qui pourtant était un homme pondéré, prudent, cette réponse à la question qui lui était posée lorsqu'il fondait les premiers éléments de cet édifice institutionnel : "Mais, Monsieur le Ministre, vous opérez un saut dans l'inconnu !" "Oui !" a répondu le sage.

Aujourd'hui, je ne suis pas sûr que vous accomplissiez un saut dans l'inconnu, car nous étions depuis deux jours sur des terres solides, entre des personnalités qui ont une expérience et qui savent vers où elles vous proposent d'aller, mais personnellement, je souhaiterais, pour les raisons dites par Claude Allègre hier, que nos dirigeants aient la même ardeur, le même enthousiasme des premiers jours, la même flamme, à construire l'Europe de l'esprit et de la jeunesse que celle qu'ils ont mis avec bonheur à construire l'Europe de la monnaie et l'Europe de l'économie.

Harmonisation de l'architecture du système européen de l'enseignement supérieur



Par les quatre Ministres en charge de l'enseignement supérieur en Allemagne, en France, en Italie et au Royaume Uni.

La construction européenne a tout récemment effectué des progrès très importants. Mais si pertinents que soient ces progrès, ils ne doivent pas nous faire oublier que l'Europe que nous bâtissons n'est pas seulement celle de l'Euro, des banques et de l'économie ; elle doit être aussi une Europe du savoir. Nous devons renforcer et utiliser dans notre construction les dimensions intellectuelles, culturelles, sociales et techniques de notre continent. Elles ont été, dans une large mesure, modelées par ses universités, qui continuent à jouer un rôle central dans leur développement.

Les universités sont nées en Europe, pour certaines depuis environ trois quarts de millénaire. Nos quatre pays sont fiers de posséder quelques unes des plus anciennes, qui célèbrent en ce moment d'importants anniversaires, comme le fait aujourd'hui l'université de Paris. Autrefois, étudiants et professeurs circulaient librement et disséminaient rapidement leur savoir à travers le continent. Aujourd'hui, il existe encore un trop grand nombre de nos étudiants qui obtiennent leurs diplômes sans avoir bénéficié d'une période d'études en dehors des frontières nationales.

Nous abordons une période de changements majeurs dans l'éducation, dans les conditions de travail, une période de diversification du déroulement des carrières professionnelles ; l'éducation et la formation tout au long de la vie deviennent une évidence obligation. Nous devons à nos étudiants et à notre société dans son ensemble un système d'enseignement supérieur qui leur offre les meilleures chances de trouver leur propre domaine d'excellence.

Un espace européen ouvert de l'enseignement supérieur offre d'abondantes perspectives positives, tout en respectant, bien sûr, nos diversités, mais exige par ailleurs des efforts vigoureux pour abolir les barrières et développer un cadre d'enseignement, afin de promouvoir la mobilité et une coopération toujours plus étroite.

La reconnaissance internationale et le potentiel attractif de nos systèmes sont directement liés à leur lisibilité en interne et à l'extérieur. Un système semble émerger, dans lequel deux cycles principaux - pré-licence et post-licence - devraient être reconnus pour faciliter comparaisons et équivalences au niveau international.

Une grande part de l'originalité et de la souplesse d'un tel système passeront, dans une large mesure, par l'utilisation de " crédits " (comme dans le schéma ECTS) et de semestres. Cela permettra la validation des crédits acquis par ceux qui choisiraient de conduire leur éducation, initiale ou continue, dans différentes universités européennes et souhaiteraient acquérir leurs diplômes à leur rythme, tout au long de leur vie. En fait, les étudiants devraient pouvoir avoir accès au monde universitaire à n'importe quel moment de leur vie professionnelle, en venant des milieux les plus divers.

Dans le cycle conduisant à la licence, les étudiants devraient se voir offrir des programmes suffisamment diversifiés, comprenant notamment la possibilité de suivre des études pluridisciplinaires, d'acquérir une compéten-

ce en langues vivantes et d'utiliser les nouvelles technologies de l'information. La reconnaissance internationale du diplôme couronnant le cycle pré-licence comme niveau pertinent de qualification est importante pour le succès de ce projet, par lequel nous souhaitons rendre transparents nos systèmes d'enseignement supérieur.

Dans le cycle postérieur à la licence, il y aurait le choix entre un diplôme plus court de " master " et un doctorat plus long, en ménageant les passerelles entre l'un et l'autre. Dans les deux diplômes, on mettrait l'accent, comme il convient, sur la recherche et le travail individuel.

Aux deux niveaux - pré-licence et post-licence - les étudiants seraient encouragés à passer un semestre au moins dans des universités étrangères. En même temps, un plus grand nombre d'enseignants et de chercheurs devraient travailler dans des pays européens autres que le leur. Le soutien croissant de l'Union européenne à la mobilité des étudiants et des professeurs devrait être pleinement utilisé.

La plupart des pays, et pas seulement à l'intérieur de l'Europe, ont désormais pleinement conscience du besoin de promouvoir cette évolution. Les Conférences de recteurs européens, des présidents d'universités, des groupes d'experts et d'universitaires, dans nos pays respectifs, se sont engagés dans une vaste réflexion en ce sens.

Une convention sur la reconnaissance des qualifications universitaires en Europe a été signée l'an dernier à Lisbonne. Cette convention établit un certain nombre de conditions de base, tout en reconnaissant que les pays, de leur côté, pouvaient s'engager dans des projets encore plus constructifs. Partant de ces conclusions, nous pouvons les utiliser pour aller plus loin. Il existe déjà beaucoup de points communs pour cette reconnaissance mutuelle des diplômes d'enseignement supérieur à des fins professionnelles, à travers les directives de l'Union européenne.

Nos gouvernements, cependant, continuent à avoir un rôle significatif à jouer en ce sens, en encourageant tous les moyens de valider les connaissances acquises et de mieux reconnaître nos diplômes respectifs. Nous comptons promouvoir ainsi des accords interuniversitaires allant dans ce sens. L'harmonisation progressive des structures d'ensemble de nos diplômes et de nos cycles d'études sera rendue possible par un renforcement de l'expérience existante, par des diplômes conjoints, des projets-pilotes et par un dialogue avec toutes les parties concernées.

Nous nous engageons ici à encourager l'émergence d'un cadre commun de référence, visant à améliorer la lisibilité des diplômes, à faciliter la mobilité des étudiants ainsi que leur employabilité. L'anniversaire de l'université de Paris, qui se déroule aujourd'hui en Sorbonne, nous offre l'occasion solennelle de nous engager dans cet effort de création d'un espace européen de l'enseignement supérieur, où puissent entrer en interaction nos identités nationales, et nos intérêts communs, où nous nous renforçons les uns les autres pour le profit de l'Europe, de ses étudiants, et plus généralement de ses citoyens. Nous lançons un appel aux autres Etats membres de l'Union, aux autres pays de l'Europe pour nous rejoindre dans cet objectif, à toutes les universités européennes pour consolider la place de l'Europe dans le monde en améliorant et en remettant sans cesse à jour l'éducation offerte à ses citoyens.

Claude ALLEGRE
Ministre de l'Education Nationale,
de la Recherche et de la Technologie (France)

Luigi BERLINGUER
Ministre de l'Instruction Publique,
de l'Université et de la Recherche (Italie)

Tessa BLACKSTONE
Ministre de l'Enseignement Supérieur
(Royaume Uni)

Jürgen RUETTIGERS
Ministre de l'Education, des Sciences,
de la Recherche et de la Technologie
(Allemagne)

Harmonisierung der Architektur der europäischen Hochschulbildung

der vier Minister Frankreichs, Deutschlands, Großbritanniens und Italiens

Der europäische Prozeß ist in letzter Zeit um einige bedeutende Schritte weiter vorangetrieben worden. So wichtig diese aber auch sein mögen: man sollte nicht vergessen, daß Europa nicht nur das Europa des Euro, der Banken und der Wirtschaft ist; es muß auch ein Europa des Wissens sein. Wir müssen auf die intellektuellen, kulturellen, sozialen und technischen Dimensionen unseres Kontinents bauen und sie stärken. Sie sind in großem Maße von ihren Universitäten geprägt worden, die weiterhin eine ganz entscheidende Rolle in deren Entwicklung spielen.

Die Universitäten wurden in Europa vor ungefähr 750 Jahren gegründet. Unsere vier Länder sind stolz darauf, über einige der ältesten zu verfügen, die jetzt wichtige Jubiläen feiern, wie die Universität von Paris es heute tut. Damals reisten Studenten und Wissenschaftler umher und verbreiteten in kurzer Zeit ihr Wissen auf dem gesamten Kontinent. Heutzutage absolvieren zu viele unserer Studenten ihr Hochschulstudium, ohne den Vorteil zu nutzen, einen Teil der Studienzeit im Ausland zu verbringen.

Wir sehen uns auch einer Zeit grundlegender Veränderungen im Bildungsbereich und am Arbeitsplatz gegenüber, einer Diversifizierung der Berufsausbildung, in der lebenslanges Lernen zu einer ganz klaren Verpflichtung wird. Wir schulden unseren Studenten und unserer Gesellschaft insgesamt ein Hochschulsystem, in dem ihnen die besten Möglichkeiten geboten werden, den Platz zu suchen und zu finden, für den sie am besten geeignet sind.

Ein offener europäischer Raum für Hochschulbildung birgt zahlreiche positive Perspektiven, wobei natürlich unsere Unterschiede berücksichtigt werden müssen; auf der anderen Seite ist es erforderlich, sich stets darum zu bemühen, Hindernisse aus dem Weg zu räumen und Rahmenbedingungen für das Lernen und Lehren zu schaffen, um die Mobilität zu steigern und eine noch engere Zusammenarbeit fördern zu können.

Die internationale Anerkennung und Attraktivität unserer Bildungssysteme hängen unmittelbar damit zusammen, wie diese von außen und von innen gesehen werden. Es scheint ein System zu entstehen, in dem zwei große Zyklen, Studium und Postgraduierstudium, für den internationalen Vergleich und die Feststellung von Entsprechungen anerkannt werden sollten.

Die Besonderheiten und die Flexibilität dieses Systems werden insbesondere durch die Anrechnung von Studienleistungen (wie bei dem Europäische Programm zur Anrechnung von Studienleistungen, ECTS) und Semestern erzielt. Somit können Leistungen derer anerkannt werden, die während ihrer Aus- oder Weiterbildung verschiedene europäische Universitäten besuchen wollen und in der Lage sein möchten, in angemessener Zeit einen akademischen Abschluß zu erwerben. Studenten sollten tatsächlich in der Lage sein, zu jedem Zeitpunkt ihrer beruflichen Karriere und mit unterschiedlichen Erfahrungen Zugang zur Hochschule zu finden.

Studenten sollte der Zugang zu unterschiedlichsten Studiengänge sowie auch zu multidisziplinären Studien ermöglicht werden; sie sollten in die Lage versetzt werden, sich Fremdsprachenkenntnisse anzueignen und neue Informationstechnologien anzuwenden.

Die internationale Anerkennung des ersten Abschlusses als angemessene berufliche Qualifikation ist wichtig für den Erfolg dieses Unternehmens, mit dem wir uns darum bemühen, die Ausbildung an unseren Hochschulen für alle verständlich zu machen.

Im Postgraduiertenzyklus könnte zwischen einem kürzeren Master-Studium und einer längeren Promotion mit Übergangsmöglichkeiten zwischen beiden gewählt werden. Bei beiden Postgraduiertenabschlüssen wird besonderes Gewicht auf Forschung und eigenständiges Arbeiten gelegt.

Sowohl vor als auch nach dem ersten Hochschulabschluß sollten Studenten dazu ermutigt werden, mindestens ein Semester an einer Universität im Ausland zu studieren. Gleichzeitig sollten mehr Dozenten und Wissenschaftler in anderen europäischen Ländern als ihren Herkunftsländern arbeiten. Die stetig wachsende Unterstützung der Europäischen Union für die Mobilität der Studenten und Dozenten sollte voll ausgeschöpft werden.

Die meisten Länder, nicht nur in Europa, haben erkannt, daß diese Entwicklung unterstützt werden sollte. Auf den Konferenzen der europäischen Rektoren, der Universitätspräsidenten, Gruppen von Experten und Wissenschaftlern in unseren jeweiligen Ländern hat man sich eingehend mit diesem Thema befaßt.

Letztes Jahr ist in Lissabon ein Abkommen zur Anerkennung von Hochschulabschlüssen innerhalb Europas verabschiedet worden. Das Abkommen beinhaltet einige grundlegende Anforderungen und stellt fest, daß die einzelnen Länder noch konstruktiver zusammen arbeiten könnten. Wenn man diese Schlußfolgerungen beherrzigt, kann man darauf aufbauen und noch weiter gehen. Durch die entsprechenden Richtlinien der Europäischen Union ist im Bereich der gegenseitigen Anerkennung berufsqualifizierender Hochschulabschlüsse schon viel erreicht worden. Dennoch müssen unsere Regierungen noch einiges tun, um Mittel und Wege zu finden, damit erbrachte Studienleistungen angerechnet und die jeweiligen akademischen Abschlüsse schneller anerkannt werden. Wir gehen davon aus, daß zu diesem Zweck zusätzliche Abkommen zwischen Universitäten geschlossen werden. Eine progressive Harmonisierung der gesamten Rahmenbedingungen für unsere akademischen Abschlüsse und Ausbildungszyklen kann dadurch erzielt werden, daß bereits gesammelte Erfahrungen, gemeinsame Diplome, Pilot-Initiativen und der Dialog aller Betroffenen in verstärktem Maße gefördert werden.

Wir verpflichten uns hiermit, uns für einen gemeinsamen Rahmen einzusetzen, um so die Anerkennung akademischer Abschlüsse im Ausland, die Mobilität der Studenten sowie auch ihre Vermittelbarkeit am Arbeitsmarkt zu fördern.

Das Jubiläum der Universität von Paris, heute hier an der Sorbonne, gibt uns nun den ehrenvollen Anlaß, uns darum zu bemühen, einen europäischen Raum für Hochschulbildung zu schaffen, in dem nationale Identitäten und gemeinsame Interessen interagieren und sich gegenseitig stärken können zum Wohle Europas, seiner Studenten und seiner Bürger allgemein. Wir rufen andere Mitgliedstaaten der Europäischen Union und andere europäische Staaten dazu auf, uns in diesem Bemühen zu unterstützen und rufen alle europäischen Universitäten dazu auf, die Position Europas in der Welt durch ständig verbesserte und moderne Bildung für seine Bürger zu festigen.

Claude ALLEGRE
Ministre de l'Education Nationale,
de la Recherche et de la Technologie (France)

Luigi BERLINGUER
Ministre de l'Instruction Publique,
de l'Université et de la Recherche (Italie)

Tessa BLACKSTONE
Ministre de l'Enseignement Supérieur
(Royaume Uni)

Jürgen RUETTIGERS
Ministre de l'Education, des Sciences,
de la Recherche et de la Technologie
(Allemagne)

Harmonisation of the architecture of the European higher education system

By the four Ministers in charge
for France, Germany, Italy and the
United Kingdom

The European process has very recently moved some extremely important steps ahead. Relevant as they are, they should not make one forget that Europe is not only that of the Euro, of the banks and the economy: it must be a Europe of knowledge as well. We must strengthen and build upon the intellectual, cultural, social and technical dimensions of our continent. These have to a large extent been shaped by its universities, which continue to play a pivotal role for their development.

Universities were born in Europe, some three quarters of a millenium ago. Our four countries boast some of the oldest, which are celebrating important anniversaries around now, as the University of Paris is doing today. In those times, students and academics would freely circulate and rapidly disseminate knowledge throughout the continent. Nowadays, too many of our students still graduate without having had the benefit of a study period outside of national boundaries.

We are heading for a period of major change in education and working conditions, to a diversification of courses of professional careers, with education and training throughout life becoming a clear obligation. We owe our students, and our society at large, a higher education system in which they are given the best opportunities to seek and find their own area of excellence.

An open European area for higher learning carries a wealth of positive perspectives, of course respecting our diversities, but requires on the other hand continuous efforts to remove barriers and to develop a framework for teaching and learning, which would enhance mobility and an ever closer cooperation.

The international recognition and attractive potential of our systems are directly related to their external and internal readabilities. A system, in which two main cycles, undergraduate and graduate, should be recognized for international comparison and equivalence, seems to emerge.

Much of the originality and flexibility in this system will be achieved through the use of credits (such as in the ECTS scheme) and semesters. This will allow for validation of these acquired credits for those who choose initial or continued education in different European universities and wish to be able to acquire degrees in due time throughout life. Indeed, students should be able to enter the academic world at any time in their professional life and from diverse backgrounds.

Undergraduates should have access to a diversity of programmes, including opportunities for multidisciplinary studies, development of a proficiency in languages and the ability to use new information technologies.

International recognition of the first cycle degree as an appropriate level of qualification is important for the success of this endeavour, in which we wish to make our higher education schemes clear to all.

In the graduate cycle, there would be a choice between a shorter master's degree and a longer doctor's degree, with possibilities to transfer from one to the other. In both graduate degrees, appropriate emphasis would be placed on research and autonomous work.

At both undergraduate and graduate level, students would be encouraged to spend at least one semester in universities outside their own country. At the same time, more teaching and research staff should be working in European countries other than their own. The fast growing support of the European Union for the mobility of students and teachers should be employed to the full.

Most countries, not only within Europe, have become fully conscious of the need to foster such evolution. The conferences of European rectors, University presidents, and groups of experts and academics in our respective countries have engaged in widespread thinking along these lines.

A convention, recognising higher education qualifications in the academic field within Europe, was agreed on last year in Lisbon. The convention set a number of basic requirements and acknowledged that individual countries could engage in an even more constructive scheme. Standing by these conclusions, one can build on them and go further. There is already much common ground for the mutual recognition of higher education degrees for professional purposes through the respective directives of the European Union.

Our governments, nevertheless, continue to have a significant role to play to these ends, by encouraging ways in which acquired knowledge can be validated and respective degrees can be better recognised. We expect this to promote further inter-university agreements. Progressive harmonisation of the overall framework of our degrees and cycles can be achieved through strengthening of already existing experience, joint diplomas, pilot initiatives, and dialogue with all concerned.

We hereby commit ourselves to encouraging a common frame of reference, aimed at improving external recognition and facilitating student mobility as well as employability. The anniversary of the University of Paris, today here in the Sorbonne, offers us a solemn opportunity to engage in the endeavour to create a European area of higher education, where national identities and common interests can interact and strengthen each other for the benefit of Europe, of its students, and more generally of its citizens. We call on other Member States of the Union and other European countries to join us in this objective and on all European Universities to consolidate Europe's standing in the world through continuously improved and updated education for its citizens.

Claude ALLEGRE
Minister for National Education,
Research and Technology (France)

Luigi BERLINGUER
Minister for Public Instruction,
University and Research (Italy)

Tessa BLACKSTONE
Minister for Higher Education
(United Kingdom)

Jürgen RUETTIGERS
Minister for Education, Sciences,
Research and Technology (Germany)

“L’armonizzazione dell’architettura dei sistemi di istruzione superiore in Europa.”

Da parte dei Ministri competenti di Francia, Germania,
Gran Bretagna ed Italia.
Parigi, la Sorbona, 25 Maggio 1998

Il processo europeo ha compiuto recentemente importantissimi passi in avanti. La loro rilevanza non deve far dimenticare che l'Europa non è solamente quella dell'Euro o delle banche e dell'economia: deve essere anche un'Europa della conoscenza. Dobbiamo consolidare le dimensioni intellettuali, culturali, sociali e tecniche del nostro continente e su di esse costruire. Per larga parte esse sono state modellate dalle Università, le quali continuano a giocare un ruolo chiave per il loro sviluppo.

Le Università sono nate in Europa, circa tre quarti di millennio fa. I nostri quattro Paesi vantano alcune tra le più antiche, le quali stanno celebrando in questi anni importanti anniversari, come sta accadendo oggi all'Università di Parigi. A quei tempi gli studenti e gli accademici potevano circolare liberamente e diffondere rapidamente il sapere attraverso l'Europa. Al giorno d'oggi troppi dei nostri studenti ancora si laureano senza aver avuto il beneficio di un periodo di studi fuori dai confini nazionali.

Stiamo andando incontro ad un periodo di grandi cambiamenti nel campo dell'istruzione e formazione e delle condizioni di lavoro, ad una diversificazione dei percorsi delle carriere professionali; la formazione e l'istruzione lungo l'arco della vita chiaramente imponendosi come un obbligo. Noi dobbiamo ai nostri studenti ed alle nostre società in generale un sistema di istruzione superiore nel quale a ciascuno siano offerte le migliori opportunità per individuare il proprio campo di eccellenza.

Uno spazio europeo aperto dell'istruzione superiore comporta una ricchezza di prospettive positive - nel rispetto, certo, delle nostre diversità - ma richiede, per contro, sforzi continui per rimuovere le barriere e sviluppare un quadro per l'insegnamento e l'apprendimento che rafforzi la mobilità ed una sempre più stretta cooperazione.

Il riconoscimento internazionale e il potenziale di attrazione dei nostri sistemi sono direttamente connessi alla loro trasparenza esterna ed interna. Sembra emergere un sistema in cui due cicli universitari principali, uno di primo ed uno di secondo livello saranno riconosciuti ai fini dell'equiparazione e l'equivalenza in ambito internazionale.

Gran parte dell'originalità e della flessibilità, usando questo sistema, sarà ottenuta attraverso l'utilizzazione dei crediti (così come propone ECTS) e dei semestri. Ciò consentirà di convalidare i crediti acquisiti per coloro che scelgono di iniziare o continuare la propria formazione in Università europee differenti o che desiderano acquisire titoli accademici in qualsiasi momento della loro vita. Gli studenti dovranno poter entrare nel circuito universitario in qualsiasi momento della loro vita professionale e provenendo dagli ambiti più diversi.

Gli studenti del primo ciclo universitario dovranno avere accesso ad una gamma diversificata di programmi, che includa la possibilità di seguire studi multidisciplinari e di acquisire competenza nell'uso delle lingue e delle nuove tecnologie informatiche.

Il riconoscimento internazionale del titolo di primo ciclo come appropriato livello di qualificazione è importante per il successo di questo sforzo, attraverso il quale noi desideriamo rendere il nostro sistema di istruzione superiore chiaro a tutti.

Il secondo ciclo universitario dovrebbe prevedere una scelta tra un percorso piu' breve ed uno più lungo, anche con possibilità di trasferimento dall'uno all'altro. In entrambi, giusta enfasi dovrebbe essere data alla ricerca e al lavoro individuale.

In ambedue i cicli, gli studenti saranno incoraggiati a trascorrere almeno un semestre in Università fuori dal proprio Paese. Allo stesso tempo, un maggior numero di docenti dovrebbe lavorare negli altri Paesi europei. Il crescente aiuto dell'Unione Europea alla mobilità degli studenti e dei docenti dovrà essere utilizzato al massimo.

Molti Paesi, non solo in Europa, hanno preso pienamente coscienza della necessità di favorire tale evoluzione. Le Conferenze dei Rettori delle Università' europee come pure gruppi di esperti e accademici nei nostri rispettivi Paesi sono impegnati in una diffusa riflessione su queste linee.

Una convenzione sul riconoscimento accademico dei titoli di studio di istruzione superiore in Europa è stata approvata l'anno scorso a Lisbona. La convenzione ha stabilito un numero di requisiti base ed ha riconosciuto che ogni Paese si possa impegnare in ipotesi anche più favorevoli. Possiamo partire da queste conclusioni, che sosteniamo, per andare oltre. Il mutuo riconoscimento dei diplomi di istruzione superiore, d'altra parte, trova già ampie basi comuni nelle direttive dell'Unione Europea sulle professioni.

I nostri governi, tuttavia, continuano ad avere un ruolo significativo da svolgere a questo scopo, incoraggiando modalità attraverso le quali le conoscenze acquisite possano essere convalidate e i rispettivi titoli possano più agevolmente essere riconosciuti. Ci aspettiamo che questo promuova ulteriori accordi inter-universitari. La progressiva armonizzazione del quadro complessivo dei nostri titoli e cicli può essere raggiunta attraverso il potenziamento delle esperienze già esistenti, i corsi congiunti, le iniziative pilota ed il dialogo con tutti gli interessati.

Ci impegniamo qui a incoraggiare un quadro comune di riferimento, finalizzato a migliorare il riconoscimento esterno e a favorire sia la mobilità degli studenti sia la loro "occupabilità". L'anniversario dell'Università di Parigi, oggi qui alla Sorbona, ci offre una solenne opportunità per impegnarci nello sforzo di creare uno spazio europeo dell'istruzione superiore, in cui le identità nazionali e gli interessi comuni possano interagire e rafforzarsi l'un l'altro a beneficio dell'Europa, dei suoi studenti e più generalmente dei suoi cittadini. Ci appelliamo agli altri Stati Membri dell'Unione e agli altri Paesi europei, affinché si uniscano a noi in questo obiettivo ed alle Università europee, affinché consolidino il ruolo dell'Europa nel mondo, migliorando ed aggiornando continuamente la formazione dei suoi cittadini.

Claude ALLEGRE
Ministro dell'Educazione
Nazionale, della Ricerca
e della Tecnologia (Francia)

Luigi BERLINGUER
Ministro della Pubblica Istruzione,
dell' Universita' e della Ricerca
Scientifica e Tecnologica (Italia)

Tessa BLACKSTONE
Ministro dell'Educazione
Superiore (Regno Unito)

Jurgen RUETTIGERS
Ministro dell'Educazione, della Scienza,
della Ricerca e della Tecnologia (Germania)



Lionel JOSPIN
Premier Ministre

tion de notre système d'enseignement supérieur à l'aube de troisième millénaire, est un premier succès.

A ce titre, je voudrais féliciter la Conférence des Présidents d'Université qui, avec le concours de ses collègues parisiens, a pris l'initiative de cette manifestation riche de promesses.

Comment constituer cette université européenne, sans murs, ou en réseau ? Comment encourager la mobilité des étudiants, celle des professeurs et des chercheurs qui, comme cela était déjà le cas au Moyen-Âge, doit à nouveau animer l'espace européen et dépasser le cadre des frontières devenues nationales ?

Comment faire en sorte que l'université poursuive sa mission de recherche tout en ayant le souci d'offrir des formations qui prennent en considération la question de l'emploi ?

La déclaration des ministres marque une volonté de traiter ces questions et de leur apporter des réponses communes. Une première étape est franchie aujourd'hui ; un processus est en marche.

De longue date, les universités ont contribué à la formation d'une conscience européenne.

Aujourd'hui, l'Europe devient un vaste marché et se dote d'une monnaie. La libre circulation des marchandises, des capitaux et des hommes y est désormais la règle.

A nouveau, l'enseignement supérieur doit jouer son rôle de référence et de ferment en Europe. Il aidera à se forger une Union des citoyens en promouvant des valeurs

Madame, Messieurs les Ministres,
Mesdames, Messieurs les Parlementaires et les Elus,
Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames, Messieurs les Recteurs français et européens,
Mesdames, Messieurs les Présidents d'universités,
Mesdames, Messieurs les Directeurs d'écoles,
Mesdames, Messieurs les Professeurs,
Mesdames, Messieurs,

Je me réjouis d'être ce soir à la Sorbonne. Je viens d'entendre la déclaration commune des quatre ministres italien, britannique, allemand et français, qui intervient à l'issue de cette journée consacrée, à l'occasion du 800^{ème} anniversaire de l'Université de Paris, au thème de l'université européenne. En appelant à la création d'un espace universitaire européen, ce message prépare notre avenir. Il constitue un événement important.

Que vous ayez pu débattre ensemble, entre européens, présidents d'université, directeurs d'écoles, enseignants, chercheurs, chefs d'entreprise, intellectuels, de ces grandes questions qui sont déterminantes pour l'adapta-

humanistes, sociales et culturelles. Notre époque se caractérise par une bataille de l'intelligence. La gagner exige une université européenne performante.

D'ailleurs, n'est-ce-pas le Préambule du traité d'Amsterdam qui évoque la création d'une Union de la connaissance ?

Fidèle à ses valeurs, notre enseignement supérieur a connu bien des évolutions. Ce lieu, héritier de l'ancien collège de Robert de Sorbon, symbole d'une pensée universaliste en action, pourrait en témoigner.

Je voudrais, ce soir, affirmer deux profondes convictions : la société a plus que jamais besoin d'une université, lieu de création et de partage d'un savoir ; mais, également, l'université doit s'ouvrir toujours davantage et, à cet égard, l'Europe est sa nouvelle frontière naturelle.

L'université a pu connaître, dans nos pays, des périodes de repli, au cours desquelles elle n'était plus en phase avec la société ; elle n'a pas toujours été le grand foyer d'activité intellectuelle qu'elle fut au Moyen-Âge. Elle a parfois été plus scolastique que novatrice.

Ainsi, en France, un décret a fermé les " écoles de Sorbonne " à la Révolution ; la vieille université était devenue trop corporative, l'enseignement était trop éloigné du mouvement scientifique et littéraire de l'époque, son organisation était inadaptee ; de grandes écoles ne tardèrent pas à apparaître : l'Ecole polytechnique, l'Ecole normale supérieure, par exemple.

Mais les franchises universitaires et la liberté d'expression s'attachant à la qualité d'enseignant sont toujours le cadre propice à la création des savoirs, au développement des connaissances et, en définitive, au progrès de la société.

Aujourd'hui, cette société demande beaucoup à son système d'enseignement supérieur ; ses missions se diversifient. Il contribue à l'élévation du niveau scientifique, culturel et professionnel ; face à une demande forte d'enseignement et de formation, il doit concilier le nombre et la qualité ; à la fois préparer des jeunes à une palette d'emplois de plus en plus large et accueillir des adultes conscients de la nécessité d'une formation continue tout au long de leur vie. L'enseignant-chercheur maintient et crée le savoir ; plus que jamais, il doit aussi se soucier de la valorisation de ses recherches. Il permet à chacun de s'épanouir et de s'adapter aux métiers ; il est un acteur essentiel pour promouvoir l'égalité des chances.

De manière générale notre système éducatif doit relever

simultanément trois défis : celui de la démocratisation, celui du renouvellement des savoirs et celui de la révolution technologique, dans un contexte radicalement nouveau. C'est pourquoi je veux rendre un hommage tout particulier à l'effort déjà mené par les universitaires, en France, et à tous ceux qui enseignent dans les écoles. Accueillant 300.000 étudiants en 1960, ils en forment maintenant plus de deux millions.

Lorsque j'étais responsable de l'Education nationale, j'avais moi-même dû faire face à ces défis avec le concours de mon conseiller spécial, Claude ALLEGRE. Aujourd'hui, devenu ministre de l'Education nationale, de la Recherche et de la Technologie, celui-ci a repris cet effort indispensable.

Claude ALLEGRE a demandé à Jacques ATTALI de présider une Commission chargée de faire des propositions de nature à faire face aux défis qu'a à affronter notre enseignement supérieur.

Le rapport qui vient de lui être remis comporte un diagnostic de la situation et des propositions tout à fait intéressantes pour construire ce qui est qualifié de "modèle européen d'enseignement supérieur", sujet au cœur des débats de ce colloque.

A partir de ce document, mais aussi de vos travaux et de la déclaration des quatre ministres, je demande au ministre d'engager, avant la fin de l'année, les concertations les plus larges et de me faire des propositions sur les évolutions nécessaires.

Pour ma part, j'insisterai devant vous sur deux objectifs qui me semblent prioritaires.

Si notre enseignement supérieur, est, pour des raisons historiques, éclaté entre universités et grandes écoles, il est impératif de rapprocher davantage ces deux structures, tout en préservant ce qui fait leur originalité et leur force respective.

En second lieu, comme je l'ai indiqué il y a quelques jours aux Assises de l'innovation, il convient de multiplier les passerelles entre l'Université, la recherche publique et le monde économique. Des mesures doivent donc être prises pour favoriser la mobilité, pour aider les chercheurs à valoriser leurs recherches et participer à la création d'entreprises, pour mettre en place des réseaux thématiques rassemblant laboratoires et entreprises et faire émerger des projets de recherche communs répondant aux besoins de notre économie.

L'Université ne doit pas risquer le repli sur elle-même. Sans perdre son âme et en restant fidèle à ses missions traditionnelles, elle doit s'adapter et s'ouvrir. Elle a déjà

d'ailleurs largement engagé ce mouvement qui ne peut être fructueux qu'à l'échelle de l'Europe, notre nouvelle frontière.

Car l'horizon naturel de l'université est bien l'Europe.

Nous retrouvons ainsi l'Europe d'Erasme, symbole de ce réseau européen de l'intelligence et du savoir qui s'était constitué à l'époque. L'Université européenne du XVIème siècle fut un élément essentiel de progrès social, d'évolution technique et économique ; elle était le lieu de confrontation des cultures et des expériences ; elle favorisa la mobilité des idées, des découvertes et des innovations. Elle mit en valeur l'excellence.

Il faut reconstruire l'Université européenne : un étudiant peut commencer des études à Paris et les poursuivre à Heidelberg, Oxford ou Bologne, de même qu'un enseignant peut assurer des cours ailleurs que dans son université d'origine et le chercheur échanger en permanence les résultats de ses recherches avec des collègues d'autres laboratoires. Si des règles s'opposent à cette mobilité, il faudra les assouplir.

Le nationalisme conduirait à une myopie tout à fait préjudiciable, alors que cette coopération européenne est un gage de fertilisation croisée. Notre champ de vision doit être large et notre regard porter loin.

Nous ne partons pas de rien et je veux saluer le rôle joué au plan international par l'UNESCO dont nous accueillons ici à Paris la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur en octobre prochain et, au plan européen, celui joué par le Conseil de l'Europe et l'Union européenne.

A l'échelon communautaire, la nécessité d'une Europe de la connaissance est aujourd'hui admise, tant pour la recherche que pour l'enseignement.

En matière de recherche, la coopération européenne s'est amorcée au lendemain de la guerre pour faire face à l'influence américaine. Une politique scientifique européenne s'est constituée.

Le bilan est riche. Qu'on songe à la création du CERN et à son laboratoire européen pour la physique des particules, ou bien à la mise en réseau de laboratoires au sein de la Fondation Européenne des Sciences. Les succès sont nombreux, notamment dans les domaines de la physique et de l'espace.

La recherche européenne s'est structurée, à travers les programmes-cadres de la Communauté européenne et le projet Euréka. Ces programmes jouent le rôle de

catalyseur, ils représentent de très beaux instruments de rapprochement entre le monde de la recherche et celui de l'industrie à l'échelle de l'Europe. En 1996, les collaborations déjà établies ont donné lieu à 3.000 publications et brevets.

Au moment où se négocie le 5ème Programme-Cadre de Recherche et de Développement (PCRD), je dis que nous devons œuvrer pour plus d'efficacité dans ce domaine ; cela passe en particulier par une évaluation indépendante et de qualité. Il s'agit aussi de concentrer nos moyens au service de l'excellence scientifique, du citoyen et de la compétitivité européenne. Le PCRD est un précieux instrument pour que notre enseignement supérieur s'imprègne encore davantage d'un esprit d'innovation, de création, d'entreprise et d'initiative. Il convient, à cet égard, de saluer l'action de la commissaire européenne, Mme Edith Cresson, qui fait beaucoup pour donner plus d'efficacité à cet instrument.

En matière d'enseignement, les programmes communautaire Erasmus et Comett, qui ont représenté respectivement 250 et 200 millions d'écus sur cinq ans, regroupés depuis 1995 avec d'autres actions dans les deux vastes programmes Socrates et Leonardo da Vinci, ont connu, depuis leur lancement, un succès qui ne s'est pas démenti. Les évaluations successives de ces programmes ont permis de montrer que cette mobilité contribue efficacement à favoriser une meilleure adéquation entre la formation des étudiants et leur entrée dans la vie active ; à resserrer, par conséquent, le lien entre l'offre et la demande de travail. Les actions de mobilité en faveur des enseignants universitaires ont également porté des fruits très encourageants. Elles s'avèrent un soutien précieux dans l'approfondissement de leurs connaissances linguistiques. La mobilité des étudiants ne concerne, à l'heure actuelle, que 10% d'entre eux ; il faut donc passer à la vitesse supérieure.

L'action communautaire en faveur de l'éducation et notamment en direction des Universités est un des axes essentiels d'approfondissement identifiés par la Commission européenne dans sa récente communication " l'Europe de la Connaissance ".

Le concept de formation tout au long de la vie avancé par la Commission constitue une des clés essentielles de cette démarche. Il a été repris notamment dans les lignes directrices pour l'emploi adoptées par les Etats membres lors du Conseil de Luxembourg de décembre 1997 et constituera un des axes importants du Plan national d'action pour l'emploi que la France a préparé dans le cadre de "la stratégie coordonnée pour l'emploi" définie par le Traité d'Amsterdam. Les enjeux nouveaux nés de la société de l'information renforcent aussi l'in-

térêt d'une complémentarité efficace entre le système éducatif des Etats membres et l'Union européenne, dans le respect du principe de subsidiarité.

Dans la perspective de l'élargissement de l'Union à plusieurs pays d'Europe centrale et orientale, la promotion de la connaissance des langues européennes sera plus que jamais une priorité pour la réalisation de l'objectif de mobilité ; une bonne maîtrise des langues permettra l'accès direct aux réalités culturelles de tous ces pays et facilitera également l'accès à un marché élargi de l'emploi. Ne faut-il pas viser, à long terme, un objectif de connaissance de trois langues étrangères ?

Les réflexions de cette journée montrent très clairement dans quelle direction veulent aller les Etats représentés par les quatre ministres qui ont souscrit à cette déclaration commune. Mais je ne doute pas que ces travaux rencontrent un écho fort au sein de l'Union européenne et au-delà : je sais que d'autres Etats ont déjà fait connaître leur intérêt pour cette démarche.

A la suite des propositions de la Conférence des recteurs européens et du rapport de la commission Attali, votre déclaration fait apparaître la possibilité d'une clarification et d'une harmonisation de l'architecture de nos diplômes.

Je partage ces objectifs.

Il faut donner une meilleure lisibilité à nos systèmes de diplômes et les harmoniser tant sur le plan interne que sur le plan européen. Nous favoriserons ainsi les équivalences de ces diplômes, la mobilité et un meilleur accès à l'emploi sur tout le territoire européen.

Je ne sais si nous pouvons nous accorder sur ce qu'on a appelé le "3, 5 ou 8" ; l'objectif semble s'orienter vers un premier cycle comportant deux votes, une voie plus courte orientant directement vers l'emploi et l'autre, plus longue, conduisant au doctorat.

Cette harmonisation des niveaux de sortie doit s'opérer sur la base d'une large concertation et en accord avec les établissements concernés, les Etats et les entreprises

qui ont leur mot à dire sur ce sujet en tant qu'employeurs.

De l'ensemble de ces réformes à venir, les maîtres-mots doivent être : égalité des chances et justice sociale, excellence de l'enseignement et de la recherche, mobilité des femmes et des hommes, -étudiants comme enseignants-chercheurs-, préparation à la vie professionnelle et emploi, ouverture internationale.

Mesdames, Messieurs, les acquis de ce colloque sont riches. Les points de convergence sont nombreux. Le mouvement doit maintenant se poursuivre et s'amplifier avec la réflexion et le concours de tous -étudiants, enseignants, chercheurs, acteurs du monde économique et social, responsables politiques.

D'autres colloques thématiques, dans d'autres villes européennes, seront certainement nécessaires pour aller de l'avant. D'autres universités prendront le relais avec l'appui de la Conférence des recteurs des Etats membres de l'Union européenne et de l'Association des universités européennes.

Cet espace européen de l'enseignement supérieur se construira par la multiplication des accords inter-universitaires, par l'appui des institutions communautaires, par l'engagement des gouvernants. Il s'agira surtout d'expérimenter différentes formules dont certaines ont été évoquées aujourd'hui.

En ce 800ème anniversaire de l'Université de Paris, je fais mien l'appel que les quatre ministres viennent de lancer aux autres pays européens pour rejoindre cette entreprise ambitieuse.

Il ne s'agit pas de laisser se mettre en place un modèle d'Université déterminé par le marché. Mais, tout en restant fidèle à nos propres valeurs, nous pouvons placer notre enseignement supérieur au premier rang de la compétition mondiale.

Nos universités ont un passé commun qui remonte loin dans l'histoire ; je suis convaincu qu'elles sauront, en commun, se projeter loin dans l'avenir.

I n t e r v e n a n t s

Claude ALLEGRE	Ministre de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie
Daniel APOLLON	Directeur de projet à l'Université de Bergen
Jacques ATTALI	Membre du Conseil d'Etat
Theodor BERCHEM	Président du DAAD et de l'Université du Würzburg
Luigi BERLINGUER	Ministre italien de l'Instruction publique, de l'Université et de la Recherche
Tessa Ann BLACKSTONE	Ministre britannique d'Etat de l'Education et de l'Emploi
René BLANCHET	Recteur de l'Académie-Chancelier des Universités de Paris
Josep BRICALL	Président de la CRE, Professeur à l'Université de Barcelone
Pierre CHAMBON	Professeur au Collège de France, Directeur de l'IGBMC de Strasbourg
Véronique de CHANTERAC	Directeur Général du Groupe ESCP
Roger CHARTIER	Directeur d'Etudes à l'EHESS
Michèle CHOUCHAN	Productrice-Coordnatrice à France-Culture
Elie COHEN	Président de l'Université Paris IX-Dauphine
Alain COSTES	Président de l'Institut National Polytechnique de Toulouse
Marcel CROCHET	Recteur de l'Université catholique de Louvain
Pieter De MEIJER	Président honoraire de l'Université d'Amsterdam, Président de l'ESMU
Claude DESAMA	Député Européen, Directeur de l'Institut de Recherche sur les Sociétés européennes de l'Université de Liège
François DUBET	Chercheur à l'EHESS-CNRS, Directeur de la Recherche pour les Sciences de la Société au MENRT
Jean-Jacques DUBY	Directeur Général de SUPELEC
Hans-Uwe ERICHSEN	Président de la Confédération des Conférences des Recteurs de l'Union européenne, Professeur de droit de l'Université de Münster
Yves ESCOUFIER	Président de l'Université Montpellier II-USTL
Pierre FAURRE	Président du Groupe SAGEM, Président du Conseil d'Administration de l'Ecole polytechnique
Jean-Pierre FINANCE	Président de l'Université Henri Poincaré Nancy 1
Rolande FREMONT-LAMOURANE	Directeur Général de l'IUFM de Versailles
Bruno FUCHS	Présentateur sur la Cinquième, Rédacteur en chef à TF1
Guy GAUTHERIN	Directeur Général l'ENSAM, Vice-président de la CDEFI
Suzy HALIMI	Présidente honoraire de l'Université Paris III Sorbonne nouvelle
Yves JEGOUZO	Président de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Président de l'Association des Universités de Paris

Lionel JOSPIN

Axel KAHN

Mary-Louise KEARNEY

Julia KRISTEVA

Jean-Pierre LAHEURTE

Hélène LAMICQ

Jack LANG

Jacques LE GOFF

Jean LEMERLE

Domenico LENARDUZZI

Reimar LÜST

Yves MENY

Andrew MILLER

Pierre MOSCOVICI

Jean-Pierre POUSSOU

Jürgen RUETTIGERS

Bernard SAINT-GIRONS

Adrien SCHMITT

Jürgen SCHRIEWER

Alfredo SOEIRO

Brigitte STERN

Françoise Thys-Clément

Pierre VILLARD

Premier Ministre

Directeur de Recherche à l'INSERM, Directeur scientifique adjoint du Groupe Rhône-Poulenc

Chef de l'unité chargée des conférences mondiales sur l'enseignement supérieur à l'UNESCO (Paris)

Professeuse à l'Université de Paris VI Pierre et Marie Curie

Président de l'Université Nice Sophia Antipolis

Présidente de l'Université Paris XII Val-de-Marne

Ancien Ministre, Président de la Commission des Affaires étrangères à l'Assemblée Nationale

Historien, EHES

Président de l'Université Paris VI Pierre et Marie Curie

Directeur Général DG XXII (Education, formation, jeunesse) de la Commission de la Communauté européenne

Président de la Fondation Alexander von Humboldt

Directeur du Centre Robert Schumann de l'Institut Universitaire Européen de Florence

Vice-Chancelier de l'Université de Stirling

Ministre des Affaires européennes

Président de l'Université Paris IV Paris-Sorbonne

Ministre fédéral allemand de l'Education, des Sciences, de la Recherche et de la Technologie

Président de l'Université Toulouse I Sciences Sociales,

Premier Vice-Président de la CPU

Président honoraire de l'Université Louis Pasteur - Strasbourg I, Délégué Europe de la CPU à Bruxelles

Professeuse à l'Université von Humboldt de Berlin

Professeuse de l'Université de Porto, Vice-Président de l'EUCEN

Professeuse à l'Université Paris I-Panthéon-Sorbonne

Pro-Recteur de l'Université Libre de Bruxelles

Président de l'Université Paris V René Descartes

A b r é v i a t i o n s

BCRD

Budget Civil de Recherche et Développement

CDEFI

Conférence des Directeurs d'Ecoles et Formations d'Ingénieurs

CERN

Acronyme de Laboratoire européen pour la recherche nucléaire ex Centre Européen pour la Recherche Nucléaire

CNRS

Centre National de la Recherche Scientifique

CPU

Conférence des Présidents d'Université

CRE

Acronyme de l'Association des Universités Européennes

DAAD

Deutscher Akademischer Austauschdienst

DFG

Deutsche Forschungsgemeinschaft

DUT

Diplôme Universitaire de Technologie

EHES

Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

EMBL

European Molecular Biology Laboratory

EMBO

European Molecular Biology Organisation

ENSAM

Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers

ESA

European Space Agency

ESCP

Ecole Supérieure de Commerce de Paris

ESF

European Science Foundation

ESMU

European Centre for Strategic Management of Universities

ESRF

European Synchrotron Radiation Facility

ESRO

European Space Research Organisation

EUCEN

European Universities Continuing Education Network

FEN

Fédération de l'Education Nationale

IACEE

International Association for Continuing Engineering Education

IGBMC

Institut de Génétique et de Biologie Moléculaire et Cellulaire de Strasbourg

IUF

Institut Universitaire de France

IUFM

Institut Universitaire de Formation des Maîtres

IUT

Institut Universitaire de Technologie

MIT

Massachusetts Institute of Technology

OCDE

Organisation de Coopération et de Développement Economiques

ONG

Organisation Non Gouvernementale

PCRD

Programme-Cadre de Recherche et Développement

SNES

Syndicat National de l'Enseignement Secondaire

SNESUP

Syndicat National de l'Enseignement Supérieur

SUPELEC

Ecole Supérieure d'Electricité

THENUCE

Thematic Network in University Continuing Education

UNEF

Union Nationale des Etudiants de France

UNEFID

Union Nationale des Etudiants de France Indépendante et Démocratique

UNESCO

United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE
CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS D'UNIVERSITÉ
CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS
DES UNIVERSITÉS DE PARIS
CONFÉRENCE DES DIRECTEURS D'ÉCOLES
ET FORMATIONS D'INGÉNIEURS
RECTORAT DE L'ACADÉMIE DE PARIS
CONFÉDÉRATION DES CONFÉRENCES DE RECTEURS
DES ÉTATS MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE
CRE - ASSOCIATION DES UNIVERSITÉS EUROPÉENNES

maZarine

01 45 67 50 74

Achevé d'imprimer Novembre 1998